Nicolas Beau
Jean-Pierre Tuquoi

NOTRE AMI BEN ALI

L'envers du miracle tunisien

RMR éditions
La Découverte

NOTRE AMI BEN ALI
Nicolas Beau _ Jean-Pierre Tuquoi





Notre ami

Ben Ali

Nicolas Beau & Jean-Pierre Tuquoi

Notre ami Ben Ali

« L'envers du miracle tunisien »

Avant-propos et postface inédits des auteurs

Préface de Gilles Perrault

Med Ali Editions
Rue Med Chaabouni - Sfax 3027
Tél: (00216) 74 407 440 - Fax: (00216) 74 407 441
Email : edition.medali@tunet.tn
Site : www.edition-medali.com

R.M.R Editions
21 Rue Koweït - 1002 Tunis
Tél: (00216) 71 844 700 - Fax : (00216)71 842 667
Email : raissi.raouf@planet.tn

Notre ami Ben Ali

Couverture ; conception et réalisation :
Houda Fartouna et Salah Ben Amor

Pour la langue française

La Tunisie

Med Ali Editions (CAEU); ISBN 978-9973-33-310-0
R.M.R Editions; ISBN 978-9973-08-603-7

Autres pays

Editions La Découverte ; ISBN 978-2-7071-5404-0

Imprimé en Tunisie : Avril 2011
Imprimerie : SOTEPAGRAPHIC
Dépôt légal : 2ème trimestre 2011

Avant-propos à l'édition de 2011

La divine surprise de la « révolution de jasmin »

Sur les trottoirs de Tunis gisent les portraits officiels. Lacérés, piétinés ou barbouillés d'encre. Dans les bâtiments officiels, le spectacle est le même. Des portraits plus grands que nature de Zine el-Abidine Ben Ali trônaient en bonne place ; ils servent en ces jours enfiévrés de janvier de paillasson aux fonctionnaires tunisois. Le général « bac moins trois » qui pendant vingt-trois ans a fait de la paisible Tunisie une caserne aux dimensions d'un pays, le septuagénaire aux cheveux teints qui se faisait élire président de la République avec un score à rendre jaloux feu Saddam Hussein, le flic qui a harcelé, embastillé et torturé toute opposition laïque ou islamique, a fui son pays. Le vendredi 14 janvier 2011, à 17 heures, il a décampé honteusement, poussé vers la porte de sortie par la révolte du peuple, tel naguère le Chah d'Iran.

Un mois à peine de manifestations et de sacrifices, de grèves et d'affrontements sanglants aura suffi pour faire tomber Ben Ali. C'est peu. Preuve que le régime du général-président était pourri de l'intérieur, qu'il ne tenait que par le flicage et la peur et que, celui-ci disparu, vingt-trois années de « bénalisme » pouvaient être balayées. C'est ce qui est

arrivé sous l'œil admiratif de l'opinion publique internationale. Et celui, vaguement inquiet, des autres dirigeants du monde arabe. Ils le savent : la révolte victorieuse contre Ben Ali peut être contagieuse. Ce qui s'est produit en Tunisie peut arriver demain au Maroc, en Algérie, en Libye, en Égypte, en Jordanie. Le monde des despotes est devenu moins sûr...

Les révolutions ont toujours leur martyr. Celui de la « révolution de jasmin » - ainsi qu'on l'a appelée - s'appelle Mohamed Bouazizi. C'était un jeune homme sans histoire ou plutôt avec une histoire tristement banale. Diplômé de l'Institut supérieur d'informatique de Mahdia, mais chômeur malgré lui, faute d'emplois disponibles, il était devenu vendeur de fruits et légumes à Sidi Bouzid, une ville du centre de la Tunisie, une de celles que les touristes étrangers ignorent. La survie de la famille Bouazizi - la mère et les cinq frères et sœurs - reposait sur Mohamed et lui seul. De sorte que lorsqu'un jour de décembre 2010 la police lui a confisqué son étal, avec une gifle en prime, le jeune homme de vingt-six ans que les autorités refusaient de recevoir a décidé de s'immoler par le feu devant la préfecture. C'était le 17 décembre. Mohamed est mort le 4 janvier 2011.

Le soir même de son geste désespéré, des affrontements entre la population et les forces de l'ordre éclataient à Sidi Bouzid. Le lendemain, un comité de soutien était créé, qui allait propager l'histoire de Mohamed au-delà de la province. La tragédie devenait une légende. Une révolution était en marche, sans que ses acteurs en aient pris conscience. Mais qui pouvait imaginer que Ben Ali allait devoir lâcher prise et quitter le pouvoir si rapidement ? Parmi ses thuriféraires, personne bien sûr. Ni la mafia qui l'entourait ni la France qui allait le soutenir jusqu'au bout ne pouvaient imaginer pareille déroute. La surprise fut totale.

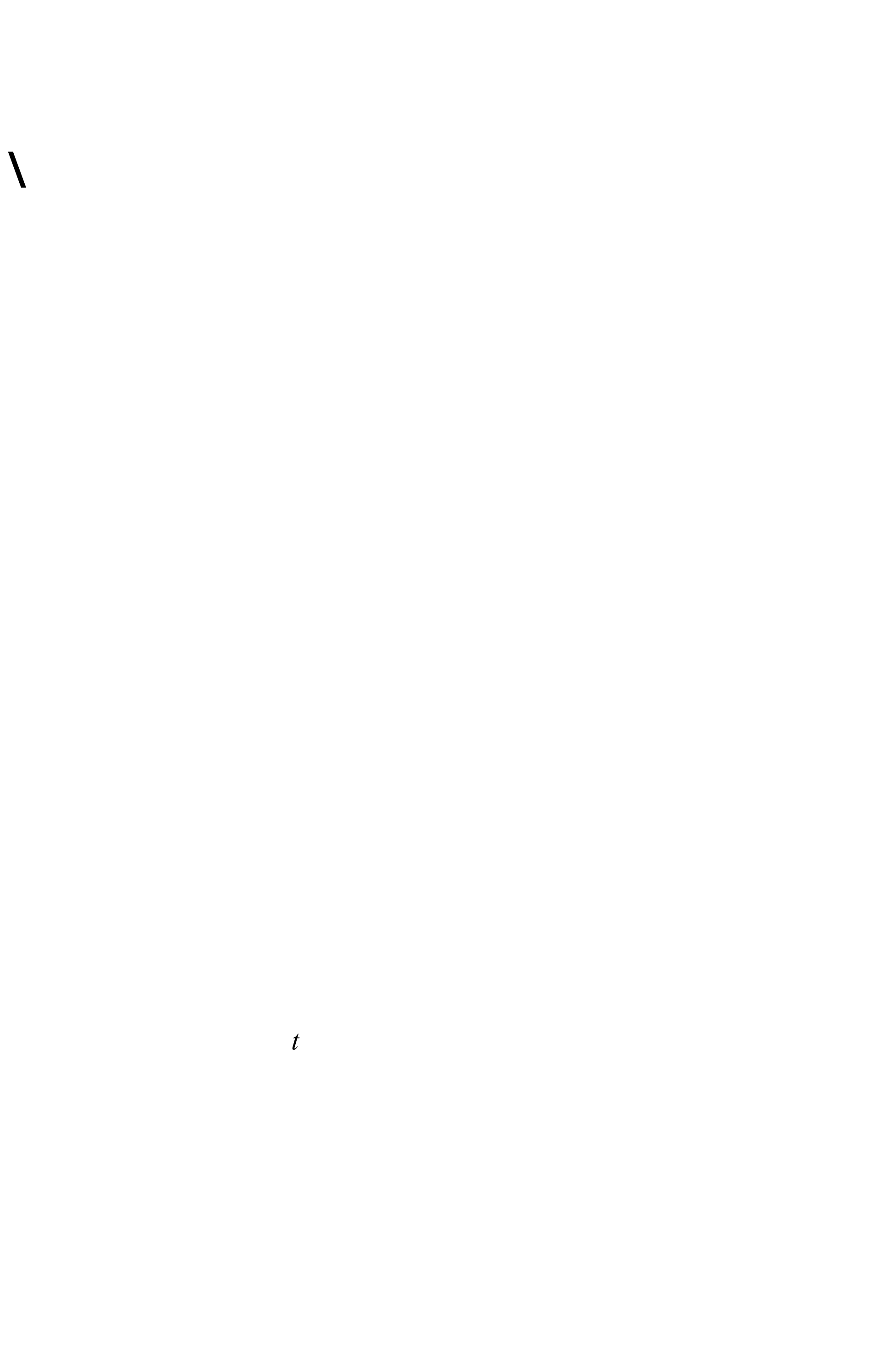
Pourtant, la nature despotique du régime était connue. La démocratie de carton-pâte, le quadrillage de la population par une armée de policiers, la mise au pas de toute opposition, la répression barbare contre les islamistes, le comportement mafieux de quelques familles naviguant dans l'orbite du chef de l'État, l'ambition de Leila Trabelsi, la seconde

épouse du chef de l'État, de succéder un jour à son mari, la justice aux ordres, la presse muselée... Tout était connu. Encore fallait-il ouvrir les yeux sur la réalité.

En 1999, avec l'aide précieuse de quelques amis tunisiens, nous avions raconté par le menu dans ce livre l'ascension du chef de l'État déchu à l'ombre d'un Bourguiba finissant. Nous avions dit comment, après le « coup d'État médical » contre le « père de l'indépendance », le 7 novembre 1987, il avait roulé dans la farine les démocrates laïcs avant de se retourner contre les « barbus ». Nous avions dénoncé l'indulgence - déjà ! - des hommes politiques français, de droite comme de gauche. Et nous avions narré en détail comment la « Famille » du président pillait le pays. Tout était écrit.

Aujourd'hui que le démantèlement du système Ben Ali est à l'ordre du jour, il nous a paru utile de rééditer l'ouvrage, sans modifier les pages écrites il y a plus de dix ans, car elles décrivent pour l'histoire les mécanismes qui ont permis à cette dictature de durer si longtemps. Dans une postface inédite, nous évoquons son évolution au cours des années 2000, marquée par la montée en puissance de Leila Trabelsi, la « régente de Carthage », et de son clan. Et, bien sûr, la « révolution de jasmin » qui a ouvert la voie, souhaitons-le, à une nouvelle Tunisie.

Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi, janvier 2011.



Préface

par Gilles Perrault

« La botte de Hitler et le sabot de Mussolini », disait de Gaulle à Londres. Passer de Hassan II à Ben Ali, c'est aussi descendre de l'aristocratie du crime à la médiocrité lugubre d'un voyou de sous-préfecture. Les pays ne sont pas ici en cause, mais les hommes. Hassan avait une tête ; Ben Ali n'a que des mains. Le premier, avec tous ses vices, possédait des qualités, dont l'intelligence. Le second, surnommé « président bac moins trois » par ses sujets, ne se distingue que par ces réflexes expéditifs qu'on acquiert dans les casernes. L'un fut roi jusque dans ses pires excès ; l'autre n'est qu'un flic morose imposant à l'un des peuples les plus civilisés du monde l'encagement dans une dictature gorille.

C'est une étrange histoire que nous racontent Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi. Elle commence par l'avilissement pitoyable et prévisible («La vieillesse est un naufrage ») d'un destin hors du commun. Au terme de trente ans de pouvoir, Bourguiba, le « Combattant suprême », très amoindri, finissait dans un ridicule qui n'excluait pas l'odieux. « Qui nous délivrera du gâteux ? », soupirait une Tunisie partagée entre la reconnaissance pour les éminents services rendus et une compréhensible exaspération. Ce fut

le général Zine el-Abidine Ben Ali, formé à l'école du renseignement américain, expert en répression policière et ministre de l'Intérieur avant d'être nommé Premier ministre par un Bourguiba auquel le grand âge avait fait perdre ses prudences.

Le coup d'État en douceur (la « révolution du jasmin ») se déroule le 7 novembre 1987. Il est accueilli dans la liesse populaire. Trop longtemps sénile par procuration, la Tunisie retrouve une adolescence. Rosée bienfaisante de mesures libérales, prisons vidées, ralliement unanime et enthousiaste au nouveau régime, le bonheur et la démocratie au programme : l'avenir est bleu.

Comment ne le serait-il pas ? Au contraire d'un Maroc immergé dans l'analphabétisme, rongé par la misère et devenu au fil des décennies une véritable poudrière sociale (tel est l'héritage véritable légué à Mohammed VI et le formidable défi qu'il devra relever), la Tunisie est relativement prospère. Elle le doit à la sagesse de Bourguiba, qui sut, dès l'indépendance, opérer les bons choix et ne pas céder, par exemple, à la tentation de la surindustrialisation où se perdit sa voisine algérienne. Elle le doit surtout au travail de ses habitants. Les auteurs peuvent écrire à juste titre : « Avec un revenu par tête de 2 000 dollars en constante augmentation, la Tunisie est sans doute le pays d'Afrique où la population vit le mieux. » Ce n'est pas rien.

L'état de grâce dure deux ans. Alors que les urnes ne pouvaient que délivrer un verdict pour lui des plus flatteurs, Ben Ali verrouille les élections de 1989. Grâce à une fraude dont la démesure étonne les observateurs les plus rassis, son parti obtient la totalité des sièges. Lui-même se proclame élu président de la République avec 99,20 % des suffrages. « La Tunisie compte donc 0,80 % d'ingrats », s'étonnent les auteurs. Et, plus sérieusement : « Une occasion historique a été ainsi ratée. ***A*** *jamais. »*

Puis la répression policière se déchaîne contre les islamistes.

Suspects raflés par milliers, plusieurs dizaines de morts sous la torture, prisons surpeuplées, familles des détenus harcelées. Une traque implacable utilisant tous les moyens,

même les pires. On le savait dès avant la parution de ce livre. Et les yeux restaient secs, les cœurs fermés à la compassion. Si ces excès déplorables épargnaient à la Tunisie l'horreur qui faisait sombrer l'Algérie dans la barbarie, le macabre jeu n'en valait-il pas la chandelle ? Ben Ali, bouclier efficace contre l'extrémisme, ne méritait-il pas absolution ? Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi sont ici passionnants. (De grâce, que leurs confrères, lorsqu'ils rendront compte du livre, ne l'expédient pas en lui collant l'étiquette simplificatrice de « pamphlet » ou de « brûlot » ! Rien de plus éloigné de cette littérature, au demeurant parfaitement honorable, que leur enquête nourrie d'informations puisées aux bonnes sources et témoignant d'un constant souci d'équité.) Ils nous dressent le tableau d'un islamisme tunisien pour le moins contrasté. Les extrémistes existent, assurément, disposés à l'affrontement armé avec Bourguiba, mais aussi, dans ce pays de tradition laïque, où les femmes se virent reconnaître leurs droits dès 1957, une masse de militants prêts à rejoindre une démarche démocratique. On en trouvait, nombreux, à la Ligue tunisienne des droits de l'homme, qui n'est pas exactement une école d'intolérance. L'immense espérance née de l'escamotage de Bourguiba convainquit la plupart des dirigeants islamistes de jouer le jeu. À ce moment crucial, écrivent les auteurs, « la Tunisie semble pouvoir devenir le laboratoire d'une intégration possible d'une partie des islamistes qui rejettent la violence ». Les élections truquées de 1989 puis la répression aveugle font du laboratoire un abattoir et une geôle. Là encore, une occasion historique a été manquée. Eût-elle été saisie et réussie que son écho aurait retenti bien au-delà des frontières du pays.

Quant à un Ben Ali acceptant douloureusement de se salir les mains pour préserver son peuple des fureurs intégristes — image d'Epinal affichée dans toutes les chancelleries et acceptée, il faut le dire, par la quasi-unanimité de ceux qui s'intéressent au Maghreb —, on put en tester l'authenticité lorsque les démocrates tunisiens furent happés à leur tour par la machine tortionnaire qu 'il avait mise en place.

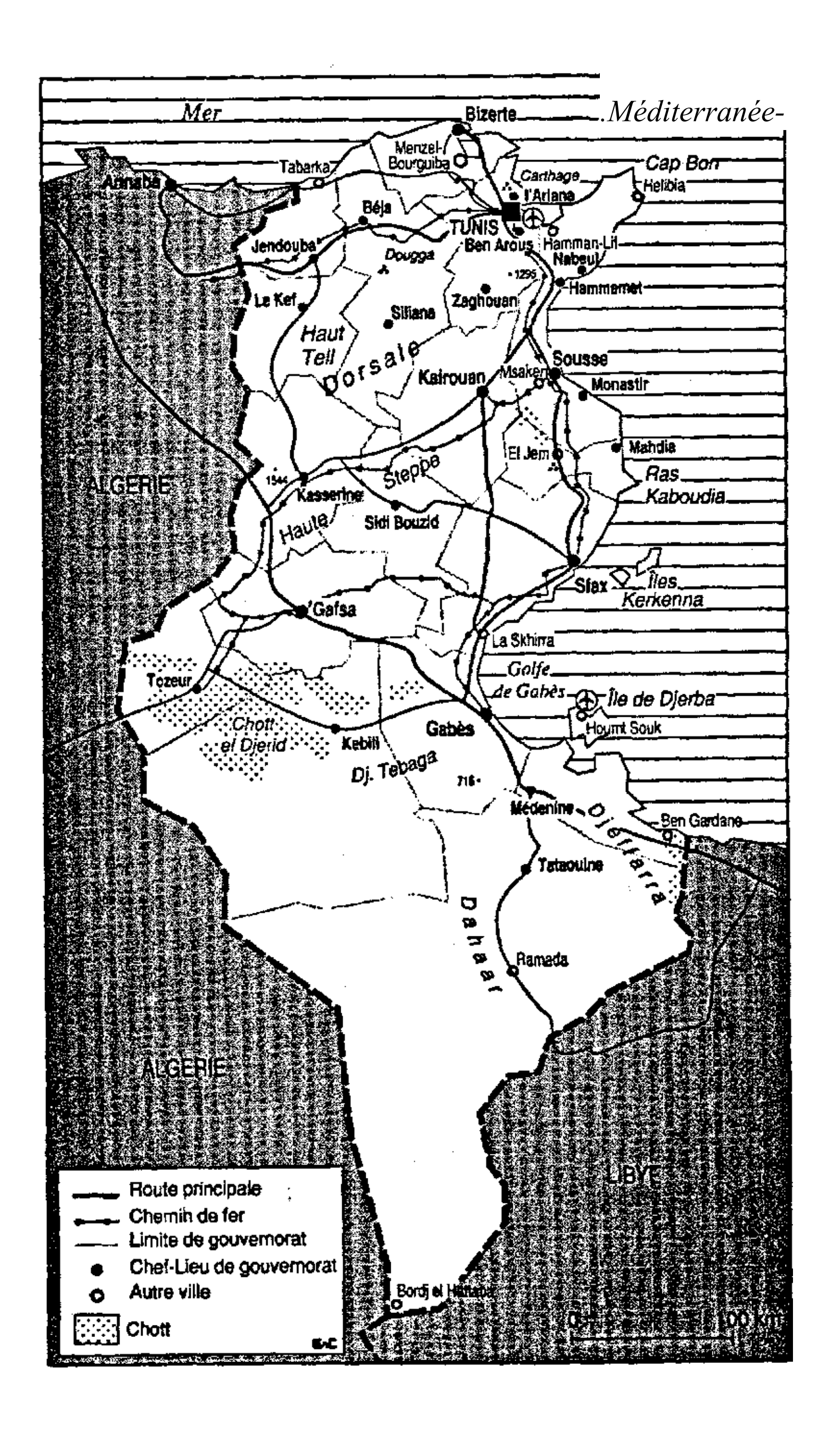
Nous en sommes là. Il n'y a plus l'ombre d'un quelconque péril intégriste, mais la dictature continue de tourner à son régime de croisière. Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi nous dressent l'inventaire habituel : presse asservie, culte de la personnalité porté à un degré que n'eût pas osé un Ceausescu (40 % du journal télévisé sont consacrés aux faits et gestes du général-président, selon l'étude d'un organisme officiel tunisien), police omniprésente, torture institutionnalisée, justice aux ordres, anéantissement des libertés publiques, corruption au sommet et enrichissement scandaleux du clan au pouvoir, harcèlement des opposants qui ont pu trouver asile en Europe.

Le talent des auteurs égayé le sinistre tableau de touches pittoresques qui introduisent la farce dans la tragédie. Ainsi de l'imminente élection présidentielle d'octobre 1999. « Pour pouvoir être candidat, il faut être — depuis au moins cinq ans et sans interruption — le numéro un d'un parti représenté à la Chambre. » Beau et Tuquoi font observer qu'appliquées à la France, ces règles n'autoriseraient que la candidature de Robert Hue. **À** *ce jour, deux candidats déclarés face à Ben Ali. Le premier, socialiste, souligne avec vigueur que son ambition se borne à mener une campagne électorale « normale » ; le second reçoit dans un bureau orné de trois photos du dictateur. Quant à l'homme de confiance placé à la tête du puissant syndicat UGTT, riche d'une tradition de lutte sans équivalent dans aucun autre pays arabe, il appelle à la «fin de la culture revendicative ». Le président du mouvement At-Tadjid, héritier du parti communiste au terme d'une mutation spectaculaire, se trouve dans les mêmes dispositions d'esprit : « Nous entretenons les meilleurs rapports du monde avec le président Ben Ali. Nous avons dépassé la conception d'une dualité absolue et manichéenne entre pouvoir et opposition. » Traiter de la sorte un peuple tunisien dont la finesse d'esprit et le sens de l'humour font l'admiration de tous ceux qui ont le privilège de le fréquenter, c'est plus qu'un crime : une faute de goût.*

Mais le crime existe. Sa trace sanglante constitue le fil rouge de ce livre terrible. Puisse le lecteur comprendre que

sa responsabilité citoyenne est engagée ! Car le crime perdure à cause d'une complicité internationale où la France joue, comme naguère pour le Maroc, un rôle prépondérant. «Notre ami Ben Ali». Vieille histoire... Au nom d'un réalisme à courte vue, en vertu d'un économisme qui sacrifie la liberté des hommes au libéralisme pour les entreprises, les dirigeants politiques français, de gauche comme de droite, tolèrent, encouragent et même subventionnent une dictature des plus crasseuses. Faut-il répéter, avec les auteurs, que le totalitarisme et la corruption sont le fumier sur lequel prospère l'extrémisme, comme on a pu le vérifier en Iran et en Algérie ?

Passionnant (si la vérité est souvent triste, elle est toujours passionnante), scrupuleux, allègre en dépit de tout car ses auteurs ont la plume alerte et acérée, ce livre, qui lève enfin le rideau sur la Tunisie, est un événement. Après lui, nul ne pourra dire chez nous, du sommet de l'État au simple citoyen : « Je ne savais pas. »



Mer
Méditerranée
Bizerte
Menzel-Bourguiba
Tabarka
Cap Bon
Carthage
Helibia
Annaba
l'Ariana
Béja
TUNIS
Jendouba
Ben Arous
Hamman-Lif
Nabeul
Dougga
1295
Hammamet
Le Kef
Zaghouan
Siliana
Haut Tell
Dorsale
Sousse
Msaken
Kairouan
Monastir
El Jem
Mahdia
ALGERIE
1544
Steppe
Ras Kaboudia
Kasserine
Sidi Bouzid
Haute
Sfax
Îles Kerkenna
Gafsa
La Skhirra
Golfe de Gabès
Tozeur
Île de Djerba
Chott el Djerid
Kebili
Gabès
Houmt Souk
Dj. Tebaga
716
Médenine
Djeffara
Ben Gardane
Tataouine
Dahaar
Ramada
ALGERIE
LIBYE
Route principale
Chemin de fer
Limite de gouvernorat
Chef-Lieu de gouvernorat
Autre ville
Chott
Bordj el Hattaba
100 km

Introduction

« On dirait que le despote assure à ses sujets la tranquillité civile. Soit. Mais qu'y gagnent-ils si cette tranquillité même est une de leurs misères ? On vit tranquille aussi dans les cachots. »

Jean-Jacques ROUSSEAU, ***Le Contrat social***

« La Tunisie est un zoo dont les pensionnaires sont nourris et logés par leurs gardiens. »

Le poète tunisien Ouled Ahmed

Zine el-Abidine Ben Ali est un cas. Le 7 novembre 1987, la destitution d'un Bourguiba usé et sénile, nommé président à vie en 1975, avait tous les aspects d'une libératibn. Trente ans de règne de cet homme fort avaient naturellement créé de grandes frustrations et d'immenses attentes. Fondateur de la Tunisie moderne, Habib Bourguiba avait la conviction que la taille modeste de son pays n'était pas à l'échelle de sa haute stature politique. Il gouverna donc sans partage, avec des institutions taillées sur mesure pour lui

assurer un destin au-dessus de ses moyens. À la façon impériale d'un de Gaulle ou d'un Nasser.

En succédant à Bourguiba le 7 novembre 1987, Ben Ali avait un boulevard devant lui. L'ouverture était sans risque majeur. Mis à part une fin de règne désastreuse, où la confrontation armée avec les islamistes paraissait inéluctable, Habib Bourguiba léguait à son successeur un pays moderne et ouvert, tranchant dans un monde arabe et méditerranéen souvent décevant, voire sur le déclin. L'héritage était superbe : un code de statut personnel, adopté dès 1957, qui accorde à la femme tunisienne une place incomparable dans le monde arabe. Une démographie qui ne freine pas le développement, contrairement à l'Algérie et au Maroc où le moindre effort est avalé par ie nombre. Une collectivisation avortée dès le début des années soixante-dix qui a évité à la Tunisie les dérives des « industries industrialisantes » de son voisin algérien. Une Ligue des droits de l'homme pluraliste et un syndicat puissant qui ont donné au pays une culture de l'affrontement et de la négociation. Des élites francophones ouvertes sur le monde et une diplomatie pro-occidentale, respectée et écoutée. Et enfin, *last but not least,* la Tunisie de Bourguiba a permis à une opposition progressiste de faire ses premières armes, et à une contestation islamiste d'admettre, même du bout des lèvres, les règles du jeu pluraliste. Autant d'atouts qui pouvaient permettre à Ben Ali de s'engager sur la voie de la démocratie.

Une immense caserne

À son arrivée au pouvoir, le général devenu président donne le change et se refait une virginité, lui qui avait été le chef de la Sûreté puis le ministre de l'Intérieur de Bourguiba. Âgé de cinquante et un ans et doté à l'époque d'un physique avantageux, le nouveau président a donné l'impression de croire au changement. Un vent de liberté souffle effectivement sur Tunis, des milliers d'opposants sont libérés. Mais le naturel autoritaire revient au galop. On avait un peu vite oublié que Ben Ali avait été formé à la rude

école américaine du renseignement et avait cautionné toutes les grandes vagues répressives de l'ère précédente.

Douze ans après, le bilan est amer. Au nom d'une lutte sans merci contre les intégristes et en raison des dérives du voisin algérien après 1992, Ben Ali a transformé la paisible Tunisie en une immense caserne. Subrepticement, sans faire de bruit. La lutte contre les « barbus » a justifié un maillage policier que même l'Algérie et le Maroc tout proches envieraient. Il n'y a pas moins de deux mille prisonniers d'opinion en Tunisie et la torture est quotidienne contre les opposants.

Mais cette réalité, les quatre millions de touristes qui visitent la Tunisie chaque année, à des prix défiant toute concurrence, l'ignorent le plus souvent. À ce jour, la fière réputation de ce petit pays francophone et accueillant est pratiquement indemne. Le soleil généreux, la douceur de vivre, la tradition d'hospitalité, le jasmin si gentiment offert au visiteur, l'amour de la France et des Français : autant d'ingrédients pour une image restée étonnamment positive. « Tunisie amie », annonce la publicité, en montrant un vieillard souriant, un bouquet de jasmin à l'oreille, qui invite au voyage. Dans le métro parisien, de grandes et belles affiches annoncent une Tunisie sereine et lumineuse. Avec des photos de plages et de mer à l'appui.

« La Tunisie chante et danse », lança un jour sur France 2 Frédéric Mitterrand, grand ami du régime devant l'éternel. À l'unisson de certains journalistes français trop heureux, pour quelques jours de reportage sur la côte carthaginoise, de bénéficier d'un accueil chaleureux dans les meilleurs hôtels de Hammamet ou de La Marsa. Encore que beaucoup d'entre eux ont surtout péché par ignorance. Pays apparemment sans histoires, la Tunisie n'intéresse pas grand monde.

Une oasis de prospérité

Mais la Tunisie n'est pas seulement cette jolie carte postale, elle serait aussi un havre de prospérité. Les indicateurs de développement sont rassurants, alors même que le

pays est dépourvu de richesses gazières ou pétrolières, à l'inverse de ses deux voisins, l'Algérie et la Libye. Avec un revenu annuel par tête de 2 000 dollars, en constante augmentation, la Tunisie est sans doute le pays d'Afrique où la population vit le mieux. Les bidonvilles ont disparu, les écoles, gratuites et obligatoires, parsèment le pays, tout comme les dispensaires et les centres de soins. L'eau, l'électricité desservent la grande majorité des agglomérations. Les classes moyennes sont généralement propriétaires de leur logement et d'une voiture.

Cette accumulation de bons points vaut d'ailleurs au pays d'être régulièrement cité en exemple par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale qui se félicitent d'un taux annuel de croissance du PIB rarement inférieur à 6 %. Peu importe que cette prospérité doive beaucoup, ces dernières années, aux difficultés de ses deux voisins, l'embargo sur la Libye et la guerre civile en Algérie.

Mais il y a mieux, aux yeux des chancelleries et des experts internationaux. La Tunisie représente un « pôle de stabilité » au Maghreb, surtout si on la compare avec ses voisins libyen et algérien, imprévisibles et turbulents. L'ancrage de la Tunisie à l'Europe des Quinze, confirmé dès 1995 par un accord de libre-échange, le premier du genre avec un pays méditerranéen, renforce cette idée.

Comment ne pas choyer ce pays ami qui accepte de démanteler ses barrières douanières, au risque de voir disparaître le tiers de son tissu industriel ? Et qui effectue les trois quarts de son commerce avec l'Europe ? Au fond, la France ne pourrait souhaiter mieux pour son voisin méditerranéen et arabe. L'extraordinaire indulgence dont bénéficie « notre ami Ben Ali » ne serait que justice. Et les déclarations du président de la République, Jacques Chirac (quand il n'était encore que maire de Paris, en 1992), sur le « miracle tunisien » seraient parfaitement justifiées.

L'hospitalité dont le pays fait preuve à l'égard de ses amis français, de Philippe Séguin à Charles Pasqua, de Dominique Strauss-Kahn à Bertrand Delanoë, en passant par les représentants de la communauté juive tunisienne, n'est pas pour rien dans les faveurs accordées au général Ben Ali. Ces

amis de la Tunisie ont un discours bien rodé. En substance : « On ne fait pas d'omelette sans casser quelques œufs, les islamistes ne sont pas des anges, la lutte contre l'intégrisme n'est pas une partie de plaisir. » Et ces bonnes âmes de mettre en avant les cent mille morts de la guerre civile algérienne ou les bagnes de Hassan IL

Les islamistes éradiqués

Depuis l'arrivée de Ben Ali au pouvoir en 1987, cette argumentation anti-intégriste est récurrente. Et cela en dépit d'une situation qui, en douze ans, a changé radicalement Les islamistes tunisiens ont été écrasés. Des milliers d'entre eux croupissent en prison, quand ils n'ont pas été tués sous la torture. D'autres, pourchassés par les autorités, ont préféré s'exiler. Mais là encore, les sbires du régime les suivent à la trace, publient des insanités sur leur compte, exhibent de fausses cassettes pornos. Un ancien patron du parti islamiste, Salah Karker, est même assigné à résidence depuis 1993 dans le sud de la France sans que personne ne s'en émeuve. Dans ces conditions, la plupart des islamistes, las de ce combat sans issue, ont fait une croix sur leur passé de militant.

La réalité, la voici : la France tolère à deux heures d'avion une bien douce dictature, dont le président a été élu en 1989 et 1994 par plus de 99 % des suffrages. Et où les opposants laïques, même s'ils ont soutenu le pouvoir dans sa lutte contre les intégristes, sont désormais en butte aux harcèlements policiers, humiliés par une loi électorale inique, affaiblis par leurs querelles intestines.

Même ensoleillé, le régime tunisien n'a rienâ envier, sur le plan du culte de la personnalité, à ceux de l'Irakien Saddam Hussein ou du Serbe Slobodan Milosevic : libertés émasculées, dérives mafieuses de l'entourage du chef de l'État, érosion du débat politique, décrépitude de la société civile. La Tunisie est devenue un pays totalitaire : la moindre critique est devenue une affaire d'État ; le citoyen vit dans la peur de l'arbitraire policier et de la privation de

passeport ; quelques pseudo-partis d'opposition jouent les utilités ; enfin, le culte du général Ben Ali atteint des niveaux surréalistes. « La situation dans ce pays est inédite », a pu estimer un ancien ambassadeur français en poste à Tunis.

Les journalistes, quant à eux, ont été totalement mis au pas. Soporifique, émasculée, la presse n'est là que pour encenser le président et son gouvernement. À croire que la Tunisie est un pays de cocagne qui ne connaît ni grève ni agitation universitaire. Où le débat politique n'intéresse personne. Et où les prisons sont des sinécures.

La presse étrangère n'apporte guère la contradiction. Pour être diffusée, elle doit vendre son âme. Plus aucun journal d'audience internationale n'a de correspondant permanent en Tunisie. Ce serait le condamner à des harcèlements incessants, une situation qu'endure toujours en 1999 le correspondant du quotidien *La Croix,* Taoufik Ben Brick. « En Algérie, les journalistes sont assassinés, a-t-iJ écrit, mais en Tunisie, le journalisme se meurt. »

Un cap difficile

L'élection présidentielle d'octobre 1999 s'est présentée pourtant comme un cap difficile pour le régime tunisien, car le monde occidental exige désormais de ses partenaires du Sud quelques brevets de civisme. Dans l'ensemble de ces pays de tradition autoritaire, les résultats des élections sont toujours soumis à une fraude massive. À elles seules, les urnes ne créent pas la surprise et ne sauraient remettre en cause la légitimité du pouvoir en place. En revanche, les campagnes électorales peuvent être l'occasion, dans des pays comme l'Algérie et le Maroc, d'un débat d'opinion. La presse y dispose d'une certaine liberté et on y trouve des candidats d'opposition suffisamment indépendants. Au fond, pour la plupart des médias internationaux et pour les chancelleries occidentales, il semble maintenant admis que ces « vraies-fausses » échéances électorales constituent

l'apprentissage d'une vie démocratique dans des pays qui ne sont plus des dictatures sans être encore des démocraties.

Dans le royaume marocain, en 1997, des élections législatives un peu plus honnêtes qu'à l'habitude ont vu le socialiste Abderrahmane Youssoufi, le leader de l'USFP, qui connut dans une autre vie les prisons de la monarchie chérifienne, devenir Premier ministre. Ce n'est pas rien, même si les deux premières années du gouvernement d'alternance ont déçu ses partisans.

De même, en février 1999, les élections présidentielles algériennes ont donné lieu à une campagne ouverte. Au moins quatre des candidats avaient une expérience du pouvoir et présentaient des choix de société. Une presse assez pluraliste a ouvert ses colonnes aux différents courants d'opinion. Les débats les plus vifs ont porté sur une possible réconciliation nationale avec les islamistes. Même si Abdelaziz Bouteflika, le candidat investi par l'armée algérienne, qui reste le vrai maître du pouvoir en Algérie, a été finalement retenu grâce à une fraude massive, la campagne a donné lieu à des échanges animés et passionnants. Au point que les Tunisiens, éberlués, ont suivi avec passion les péripéties de cette élection à la télévision algérienne qu'ils captent chez eux par la parabole.

À l'heure où la Tunisie frappe à la porte de l'Europe, une élection pluraliste devrait être un passage obligé. Mais le régime du « général-président » est-il capable de se livrer à un tel exercice ? L'emballement policier ne menace-t-il pas toute possibilité de débat ? À quelques semaines des élections d'octobre 1999, tout indiquait que le général Ben Ali allait être plébiscité, transformant définitivement son pays en une démocratie d'opérette. La campagne électorale se présentait, sauf miracle, comme une pure formalité, une espèce de mascarade, terne et sans saveur où les deux adversaires déclarés de Ben Ali comptaient au nombre de ses zélateurs.

Résumons-nous : l'opposition laïque désarticulée, les islamistes embastillés, une presse aux ordres et la torture devenue quotidienne. D'où viendra le changement ? Sans doute pas des milieux économiques, même s'ils sont lassés,

notamment dans la grande métropole économique de Sfax, de voir les clans proches du palais de Carthage (le siège de la présidence, sis dans la banlieue huppée de Tunis) mettre le grappin sur les richesses du pays. Pas davantage du syndicalisme tunisien qui fut pourtant longtemps, sous Bourguiba, la principale force de contestation sociale. Jusqu'à ce qu'en 1989 un fidèle de Ben Ali mette en coupe réglée l'UGTT, le syndicat unique, et annonce la « fin de la culture revendicative ».

Pour autant, la situation n'est pas totalement figée. Des syndicalistes en rupture de ban et une poignée d'intellectuels sont en train d'apprendre à travailler ensemble. À l'image de Solidarnosc en Pologne. Le régime n'est sans doute pas menacé dans l'immédiat, sauf révolution de palais. Mais l'appui des États occidentaux au président Ben Ali est un calcul à courte vue. La poursuite d'un régime totalitaire et corrompu est la meilleure carte pour les forces de régression. À long terme, le bon général et ses méthodes musclées sont les alliés des intégrismes les plus rétrogrades. En revanche, le pluralisme et la démocratie seraient les meilleurs antidotes contre la barbarie, surtout dans un pays aussi évolué et ouvert.

Après le règne de Bourguiba, la Tunisie aurait pu devenir la Hongrie du réformateur Kadar. Elle est plus proche aujourd'hui, comme on va le voir, de la Roumanie de Ceausescu

1. Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement leurs nombreux interlocuteurs, anonymes ou *non,* qui leur ont livré leurs témoignages, leurs souvenirs, leurs archives ou leurs conseils (et en particulier la lettre d'information *Maghreb confidentiel.*

I

Les illusions perdues

1

Un général devenu président

« Zine est venu, la bénédiction de Dieu aussi. » Zine, c'est le prénom du général Zine el-Abidine Ben Ali qui débarque Habib Bourguiba, le père fondateur de la Tunisie moderne, dans la nuit du 6 au 7 novembre 1987, pour raisons médicales. Zine, c'est aussi, en langue arabe, la beauté que chantent les mélopées traditionnelles égyptiennes, reprises par les foules tunisiennes :

« Pourquoi toute cette beauté,

Ô toi, aux sourcils enduits de khol »

Avec ses cheveux teints et gominés, le général Ben Ali, cinquante et un ans, cultive le look du beau ténébreux. Après la pitoyable fin de règne de Bourguiba, cet aimable militaire a été soudainement propulsé sur le devant de la scène, paré de toutes les vertus, porteur de tous les espoirs de ce coup d'État sans bruit ni fureur. Des couronnes de jasmin pour tous et la démocratie pour les autres. Ben Ali ou la fierté retrouvée de la Tunisie.

I. Depuis, cette chanson, qui concernait trop directement le chef de l'État, a été interdite en Tunisie.

Baignades à Monastir

Avec le « Changement du 7 novembre » — selon la terminologie officielle de l'ère benaliste —, la Tunisie veut croire de nouveau en elle-même, comme lavée d'une honte, d'une impuissance. «Tout s'était effondré à la fin de Bourguiba », explique El Beki Hermassi, un universitaire nassérien nommé depuis ministre de la Culture[2]. «Il fallait le voir tous les soirs à la télévision s'ébrouant dans son bain de mer. » Les médias officiels montraient en effet les moindres activités du chef de l'État, jusqu'à ses baignades sur les plages de sa ville natale de Monastir. Le pays était humilié, l'avenir tenait du saut dans l'inconnu. « On se disait, poursuit Hermassi : Il n'y a pas un homme dans ce pays, pas un *ould oumou* [un fils de sa mère] capable d'éliminer Bourguiba. On pensait : S'il n'y a pas un homme pour le faire, toi aussi, tu n'es pas un homme. » Or Ben Ali l'a fait. À la satisfaction générale. Et sans qu'aucun trouble n'éclate après trente et une années de règne ininterrompu du « Combattant suprême ».

Successivement secrétaire d'État, ministre de l'Intérieur, ministre d'État et enfin Premier ministre à l'époque de Habib Bourguiba — le tout en quatre années à peine —, le nouveau chef de l'État n'est paradoxalement guère connu de ses concitoyens lorsqu'il s'empare d'un pouvoir devenu vacant. Et pas davantage des chancelleries occidentales. Homme de l'ombre, le général Ben Ali passe alors pour un spécialiste du renseignement. Seules les féroces luttes du sérail autour de Bourguiba ont permis à ce technicien de l'ordre de prétendre à la magistrature suprême.

Douze ans après son « coup d'État médical », il reste toujours aussi difficile de reconstruire la carrière du général devenu président. Le régime ne cultive guère la mémoire. Les traces ont disparu, les témoins se sont tus. Une immense chape de propagande recouvre tout ce qui touche au parcours de Ben Ali. Même son livret scolaire au lycée de

2. Entretien avec l'un des auteurs, 1987.

Sousse s'est volatilisé quelques jours après le 7 novembre 1987...

Deux exemples entre mille. Un des dignitaires du régime de Bourguiba, Tahar Belkodja, qui fut longtemps ministre de l'Intérieur, a commis un livre en 1998[3]. Et Mohamed Charfi, l'ex-ministre de l'Éducation de Ben Ali (qui fut limogé brutalement en 1994), a publié un essai un an plus tard[4]. Dans les écrits de ces deux anciens responsables apparemment frappés d'amnésie, le général Ben Ali n'apparaît pratiquement pas Et pour cause, l'un et l'autre vivent toujours en Tunisie. Pas question d'égratigner le général-président, ni sur son passé, ni sur son action présente : trop dangereux.

Pour avoir critiqué chez lui, devant cinq invités, apparemment fort bavards, la brutalité du régime envers l'opposition, l'ancien ministre Charfi a eu droit en 1995 à la publication dans *La Presse*, le journal gouvernemental, d'une grosse note de frais sortie de la naphtaline datant de son passage au ministère. Sur le thème : « Regardez où passe l'argent de nos enfants. »

Pas question d'écorner l'image. En 1997, un supplément de l'hebdomadaire *Le Nouvel Afrique-Asie* montrait une photo ancienne du chef de l'État avec une chevelure poivre et sel. Le magazine a dû être mis au pilon : le général, qui ne dédaigne pas le recours à la teinture, ne saurait avoir que les cheveux uniformément bruns.

Dans la Tunisie de Ben Ali, les écrits les plus courageux évitent de citer le chef de l'État, les autres l'encensent. Même l'ancien patron du syndicalisme tunisien, Habib Achour, aujourd'hui décédé, a pu écrire des Mémoires[5] sur les émeutes sanglantes de 1978 au cours desquelles des centaines de manifestants trouvèrent la mort, sans citer une seule fois Ben Ali, alors patron de la Sûreté et principal organisateur de la répression à l'époque. Compagnon de

3. Tahar BELKODJA, *Les Trois Décennies Bourguiba*, Arcantères/Publisud, Paris, 1998.

4. Mohamed CHARFI, *Islam et liberté,* Albin Michel, Paris, 1999.

5. Habib ACHOUR, *Ma vie politique et syndicale, 1944-J98I,* Alif-Éditions de la Méditerranée, Tunis, 1989.

route du Destour, le parti au pouvoir, ce syndicaliste unanimement respecté a en effet bénéficié d'une réhabilitation après novembre 1987. Son nom a même été donné à la rue de Tunis où il possédait une villa, et une pension lui a été attribuée. Pour Habib Achour comme pour beaucoup d'autres témoins privilégiés, l'alternative a toujours été extrêmement simple : ou se taire, ou retourner en prison.

À en croire la propagande officielle, même Habib Bourguiba n'aurait pratiquement jamais existé. À travers tout le pays, ses statues ont été rapidement déboulonnées après 1988. Cette mesure a été perçue dans un premier temps comme un signe positif : le culte de la personnalité avait vécu. Illusion trompeuse. C'est l'héritage tout entier de Bourguiba qu'il s'agissait de gommer. Ainsi, dès l'indépendance, le code du statut personnel donne à la femme tunisienne des droits uniques dans le monde arabe. L'initiateur en est Bourguiba, alors Premier ministre du bey, la plus haute autorité du pays à l'époque. Mais cette législation progressiste est désormais présentée dans la presse officielle ou dans les discours ministériels comme un décret « beylical ». Sans que le nom de Bourguiba y soit associé.

« Vous êtes mon fils... »

Autre exemple de cette amnésie collective, lorsque la seconde femme de l'ancien chef de l'État, Wassila Ben Ammar, s'est éteinte en juin 1999, pas un article ne l'a signalé dans la presse tunisienne. A peine un bref communiqué a-t-il été lu à la télévision. De l'ère bourguibienne, tout est effacé, ou falsifié. À l'exception de quelques photos jaunies, où le général Ben Ali donne une molle poignée de main à son prédécesseur. Et des comptes rendus assez convenus du dialogue engagé, lors des brèves rencontres, entre l'ancien chef de l'État et le nouveau, retranscrits en ces termes dans un quotidien de Tunis :

« Comment vous portez-vous, Monsieur le président ? S'occupe-t-on suffisamment de vous, de votre santé, de votre confort, de vos déplacements comme je l'ai toujours

recommandé ?... Vous êtes bien notre père. N'est-ce pas vous qui nous avez formés ?

— C'est un jour heureux que vous soyez venu me voir, lui répond Bourguiba, vous êtes mon fils...

— Je pense toujours à vous, reprend le "fils", même si je ne viens pas vous voir.

— C'est un jour heureux, reprend l'ancien chef de l'État, vous êtes venu[6]. »

Le reporter de *La Presse*, le quotidien officiel, explique dans son article que la voix de Ben Ali, embrassant Bourguiba, est « traversée par une émotion qui ne trompe pas... Tout dans le regard, le ton, le langage des mains, les unes résolues, les autres tremblantes, allant les unes vers les autres, disait l'intensité du moment». Une autre année, le président Bourguiba déclare même à Ben Ali qui le visite : « Je souhaite que tu restes toujours président de la Tunisie[7].»

Autre illustration de cette absurde guerre contre la mémoire d'un peuple, une cité du « gouvernorat[8] » de Tozeur s'appelait Ennahdha (Renaissance), un nom que les militants islamistes avaient retenu pour leur mouvement après le « Changement du 7 novembre ». Par un arrêté paru au *Journal officiel* du 30 juillet 1996, ce quartier a été rebaptisé El-Izdihar (La Prospérité).

Autant d'interdits qui permettent au régime de réécrire l'histoire à son unique profit. La population est abreuvée de biographies officielles sur l'« artisan du changement ». Chaque année, un nouvel opuscule sur les hauts faits du général est livré à la presse internationale. À géométrie variable. Où l'on apprend par exemple, dans la version de 1993, que sa vie entière, ou presque, aurait été consacrée aux droits de l'homme : « Œuvrant pour la préservation de

6. *La Presse,* 14 mai 1993.

7. La rue tunisienne aime plaisanter sur ces vraies fausses rencontres entre les deu* chefs d'État, l'ancien et le moderne. Un jour, Bourguiba décrète à Ben Ali : « Tu sais, tu partages avec le Prophète trois grandes qualités. » Voilà Ben Ali ravi. Et Bourguiba de poursuivre : « Tu n'as que des filles, tu te teins les cheveux, et enfin... tu es analphabète. »

8. Le « gouvernorat » est en Tunisie l'équivalent d'une préfecture.

l'intégrité de l'individu et sa dignité, le président tunisien fait de la Tunisie d'après le 7 novembre un pays pionnier en matière de défense des droits de l'homme. Il y a lieu de mentionner à cet égard le prix international Louise-Michel pour la démocratie et les droits de l'homme et la médaille d'honneur de l'Institut international de droit humanitaire, décernés au président en hommage à son action en faveur de la promotion des droits de l'homme et de la démocratie. »

L'ouvrage ne précisait pas que cet obscur Institut international, basé en Italie, s'occupe moins de droits de l'homme que de l'application des conventions de Genève en cas de conflit. Quant au prix Louise-Michel, il lui a été attribué par Alain Poher, l'ancien président du Sénat, assez créatif en matière de décorations — on lui doit également le « prix de la famille méritante». En réalité, il semble que la secrétaire particulière de Poher appréciait fort l'île de Djerba et ses plages de sable fin, où elle était reçue avec les honneurs dus à son rang. Ceci peut expliquer cela. La révolutionnaire Louise Michel, héroïne de la Commune de Paris et antimilitariste, a dû en tout cas se retourner dans sa tombe.

D'autres biographies officielles expliquent comment Ben Ali a été fait docteur *honoris causa* de l'université d'Ancone. La rue tunisienne ne connaît l'italien que par bribes pour entendre régulièrement les émissions télévisées de la RAI diffusées à Tunis. Mais, ironie de la propagande, la plupart des Tunisiens ont retenu que leur président avait été fait « docteur Cosa Nostra ». Du nom de la célèbre organisation mafieuse...

« Bac moins trois »

Sans avoir rien de déshonorant, l'itinéraire du général Ben Ali est nettement moins glorieux que ne le laissent croire ces hagiographies. Modeste, la famille Ben Ali est originaire du « bled » entre Gabès et Médénine. Le grand-père de Zine s'est installé à Hamman Sousse, un village du Sahel à quelques kilomètres au nord de Sousse, la troisième ville du

pays. Le jeune Zine a grandi au 11, rue Sidi El Gharbi, quatrième d'une famille de onze enfants. Propagée par des journaux amis, la légende voudra longtemps que le futur chef de l'État soit né à Monastir le 3 septembre 1936 entre les quatre murs de la *zaouia* (centre religieux) de Sidi Mekhlouf, un marabout protecteur. À l'époque, Bourguiba, originaire de Monastir, avait tendance à favoriser ceux qui y étaient nés. Une fois le « Combattant suprême » évincé, la propagande officielle explique que Ben Ali a été seulement circoncis dans le mausolée du saint patron de la famille.

Le père, Hamda, est devenu un des gardiens du port de Sousse après avoir servi dans la marine française. Sa mère, née Eltaief, possédait quelques oliviers à Hamman Sousse. De l'enfance de Zine, on ne sait rien, sauf l'affection de Halima, sa grand-mère maternelle, et le rêve familial de le voir devenir instituteur. En fait, le jeune Ben Ali ne décrochera jamais son bac. Certains prétendent, mais à tort, qu'il a quitté le lycée en cinquième année. Soit trois ans avant l'année du baccalauréat en Tunisie. D'où le surnom aimable, repris dans l'hebdomadaire français *L'Express,* dont l'ont affublé les plus médisants : « Bac moins trois ».

Une chose est sûre, ce joyeux luron de Ben Ali, camarade fidèle et bon vivant, nourrit un immense complexe face aux études. Le président tunisien n'a pas hésité à expliquer dans un entretien avec Jean Daniel, le patron du *Nouvel Observateur*, et cela contre toute évidence, qu'il avait fait des études de droit après l'indépendance de la Tunisie. Le même prétendait face à Pierre Bérégovoy, cet autre autodidacte, qu'il avait mis un point d'honneur à étudier l'économie deux heures par jour.

Au début des années cinquante, le lycée de Sousse est un des relais les plus actifs de soutien au mouvement national. Les biographes officiels expliquent comment le jeune Ben Ali y est saisi par l'« amour de la patrie ». « Aussi, poursuit un de ces opuscules consacrés à la carrière du président, il est élevé dans le respect des traditions, le culte du travail bien fait et le sens de la dignité. Très jeune, son patriotisme le pousse à l'action militante. Il se distingue en accomplissant des missions de liaison entre les structures régionales du

Néo-Destour, ancêtre du Parti socialiste destourien, et le mouvement de libération nationale, ce qui lui vaut d'être emprisonné et renvoyé de tous les établissements scolaires du pays[9]. »

Personne, pourtant," ne se souvient de la participation du jeune Ben Ali à la résistance tunisienne face à l'occupant français. Dans une biographie complaisante rédigée en 1991 (et qui ne sera finalement pas publiée), Sellami Hosni, un journaliste à Radio France Internationale (RFI), qui a toujours entretenu de bonnes relations avec le régime tunisien, note pourtant : « Aucun témoignage sérieux n'a pu être trouvé pour confirmer ou infirmer l'implication de Zine Ben Ali au cours de la période de 1952 à 1956 dans une action anticoloniale. » Normal, poursuit ce journaliste ami du régime, « puisqu'à l'époque Zine était mineur » et qu'« aucun jeune mineur n'a été enregistré dans les livres de police ».

La carrière de Ben Ali ne démarre vraiment qu'après l'indépendance de 1956. Un noyau d'officiers nationalistes de la garde du bey veut alors former rapidement des militaires. Les premières recrues sont de brillants bacheliers — une denrée rare dans la Tunisie de l'après-indépendance — qui suivent à Saint-Cyr une scolarité normale. Parmi eux, se trouve Abdelhamid Escheikh, le futur ministre des Affaires étrangères. Les autres, qui n'ont pas obtenu le bac, sont sélectionnés par le Néo-Destour, le parti de Bourguiba, pour suivre, également dans l'armée française, un cycle court de six mois. Ben Ali et son ami Habib Ammar, futur ministre de l'Intérieur et principal maître d'œuvre de la destitution de Bourguiba, furent parmi les quatre-vingts heureux sélectionnés. Bizarrement, les archives de leur promotion ont disparu de l'école.

9. Cette biographie du président tunisien avait été notamment distribuée par l'ambassade de Tunisie à Paris en 1993.

À l'école américaine

Revenu de France, l'aspirant Ben Ali est logé à Tunis au quartier des sous-officiers du Bardo. À proximité, se trouve la villa du colonel Kefï, un ancien officier de l'armée française devenu le chef d'état-major de l'armée tunisienne. Zine ne tarde pas à fréquenter sa fille, puis à l'épouser.

Grâce à l'appui du beau-père, le jeune Ben Ali part aux États-Unis, à l'École militaire supérieure de renseignement et de sécurité de Baltimore, suivre des cours pendant une vingtaine de mois. À son accession à la présidence en 1987, la presse d'outre-Atlantique, ironique, notera que ce passé dans une école américaine du renseignement aurait nui à n'importe quelle carrière politique dans le tiers monde, à l'exception apparemment de la Tunisie[10].

À son retour des États-Unis, le commandant Ben Ali est nommé directeur adjoint, puis directeur de la Sécurité militaire à l'état-major, alors que ses camarades de promotion sont affectés à la vie de garnison. Ses fonctions ? Assurer la surveillance des casernes. La Sécurité militaire tunisienne n'a rien à voir avec ses homologues qui sévissent en Libye et en Algérie, où elles constituent la colonne vertébrale de l'État.

C'est lui qui néanmoins réceptionne les jeunes trublions de l'université, condamnés avec sursis au lendemain des troubles de 1966 et envoyés en camp disciplinaire à la frontière algérienne. « Vous savez, leur dit-il débonnaire, je ne fais pas de politique, j'exécute les ordres. » Et Ben Ali de vanter les vertus de l'institution militaire : « Vous allez voir, l'armée forme des hommes. » Homme de renseignement déjà, il avait placé un indicateur parmi les jeunes étudiants[11].

Les Tunisiens découvrent le nom de Ben Ali pour, la première fois en 1974 lors de l'éphémère union tuniso-libyenne. Le 12 janvier 1974, Habib Bourguiba et

10. « Ben Ali, l'énigmatique président de Tunisie », *International Herald Tribune,* 15 février 1988.

11. Cette anecdote a été rapportée aux auteurs par un des anciens étudiants ainsi placés en camp disciplinaire.

Mouammar Kadhafi proclament la naissance d'un nouvel État, la République arabe islamique. La cérémonie a lieu dans un palace de l'île de Djerba. Les deux pays, apprend-on, constitueront une seule République dotée d'une seule Constitution, d'un seul drapeau, d'un seul président, d'une seule armée. Ce jour-là, le chef de l'État libyen propose alors les noms de quatre Tunisiens pour occuper des postes stratégiques dans le nouveau gouvernement, dont celui de Ben Ali pour le « deuxième bureau », à savoir le renseignement et la Sécurité militaire.

Ben Ali a-t-il été consulté auparavant par Tripoli ? Ou a-t-il appris cette embarrassante promotion au moment de l'accord au sommet ? « Voici un point dans la biographie du président de la République qui mériterait d'être éclairci », note l'universitaire Mohsen Toumi[12]. On peut risquer néanmoins une hypothèse. Les Libyens ont toujours eu leurs entrées dans l'armée de leur voisin. Il est difficile d'imaginer qu'ils aient proposé le nom de Ben Ali sans avoir obtenu d'assurances de sa part. Quoi qu'il en soit, cet épisode de Djerba est devenu un sujet tabou en Tunisie. Le livre de mémoires de Tahar Belkodja, l'ancien ministre de l'Intérieur de Bourguiba, donne en annexe le document officiel de la liste des ministres de l'union tuniso-libyenne sans que le nom de Ben Ali n'apparaisse.

Quelques jours après le sommet de Djerba, l'accord est annulé devant la ferme opposition de Hedi Nouira, le Premier ministre tunisien rentré en catastrophe d'Iran. Lequel Nouira, fort en colère, exile Ben Ali comme attaché militaire à Rabat

De Rabat à Varsovie

Relégué, le futur chef de l'État découvre les délices de la *dolce vita* marocaine. Dans les fêtes qu'il fréquente, l'attaché militaire n'hésite pas à critiquer la « marche verte » organisée par Hassan II en novembre 1975 pour s'emparer

12. Mohsen TOUMI, *La Tunisie de Bourguiba à Ben Ali,* PUF, Paris, 1989.

de façon pacifique du Sahara occidental que le colonisateur espagnol se prépare à quitter. Est-ce ce type de confidences qui, rapportées au roi, lui vaudront une fâcheuse réputation auprès du régime marocain ?

Une certitude, par la suite, les relations resteront exécrables entre Hassan II et Ben Ali. Le souverain marocain oubliera même, dans le communiqué d'un sommet maghrébin qui se tenait au Maroc, de mentionner la présence de Ben Ali, qu'il méprisait royalement. Rancunier, le bon général ne put s'empêcher de bâiller d'ennui lors des funérailles de Hassan II en juillet 1999 à Rabat, comme la télévision marocaine le montra par inadvertance.

Mais revenons aux années soixante-dix. Pour l'heure, il s'agit pour le colonel Ben Ali, qui a quitté le Maroc, de trouver un point de chute. La situation, qui se tend dangereusement au début de 1978 entre le pouvoir et l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), va le servir. Radio Tripoli présente Habib Achour, le patron de l'UGTT, comme le vrai maître de la Tunisie. Le Premier ministre Hedi Nouira convoque Ben Ali : « Combien de temps vous faut-il pour vous mettre en civil ? » Une demi-heure plus tard, le colonel a revêtu un complet veston. Le voilà bombardé directeur de la Sûreté nationale. Bourguiba, qui a toujours souhaité que l'armée reste dans ses casernes, a fait une exception. Militaire, Ben Ali devient ce jour-là un « super flic ». Pour toujours[13].

« Habib Achour a exigé qu'on éloigne la police du siège de l'UGTT et menace de mettre Tunis à feu et à sang », prétend Ben Ali devant les membres du gouvernement. Le leader syndical niera jusqu'au bout avoir tenu de tels propos guerriers. Il n'empêche, affolé et conditionné par les durs du parti au pouvoir, Bourguiba donne l'ordre de ne pas faiblir: Le jeudi 26 janvier 1978, la troupe tire. Bilan : une centaine de morts et une foule de blessés. Le «jeudi noir » marque le

13. Le chef de l'État tunisien ne supporte pas qu'on le renvoie à son passé de militaire. Quand un journaliste français parle du « général Ben Ali », il a droit immédiatement à un coup de fil de l'ambassadeur de Tunisie.

début de l'irrésistible ascension de Ben Ali. Depuis, une réputation de répressif lui colle à la peau.

Le 27 janvier 1980 est une autre sombre journée. Un commando d'une quarantaine de Tunisiens entraînés en Libye tente de s'emparer de Gafsa, la ville rebelle et la citadelle ouvrière du Sud tunisien. L'attaque échoue, de nombreuses condamnations à mort sont prononcées. Or cette petite troupe avait séjourné pendant un long mois en Tunisie, sans que personne ne s'en inquiète et ne prenne au sérieux un rapport de l'ambassade de Tunis à Tripoli qui faisait état de menaces terroristes sérieuses. Épouse toute-puissante du chef de l'État, Wassila Ben Ammar accuse le chef de la Sûreté de négligence et réclame sa tête. Une façon d'avoir celle de Hedi Nouira, pour cette femme à l'intelligence redoutable qui a toujours combattu les Premiers ministres quels qu'ils soient. Et voici le général Ben Ali nommé ambassadeur en *Pologne par le* nouveau Premier ministre, Mohammed Mzali. « Quelle erreur, conclut Wassila, il va y apprendre à faire des coups d'État. » On ne saurait être meilleur devin.

Pour le chef de la Sûreté, le départ à Varsovie en mars 1980 est une relégation. La Tunisie n'avait eu, jusqu'à sa nomination, qu'une vague représentation dans ce pays éloigné.

Durant quatre années à Varsovie, Ben Ali va donc être le témoin privilégié de la crise polonaise qui voit un autre général, le communiste Jaruzelski, devenir Premier ministre. Comment a-t-il vécu cette tranche d'histoire tumultueuse et capitale pour l'ensemble du monde ? Quel enseignement en a-t-il tiré ? Ben Ali ne se confiera pas.

À Tunis, personne n'a oublié l'exilé de Varsovie. Bourguiba junior, dit Bibi, conseiller spécial au palais de Carthage, a apprécié la poigne de Ben Ali durant l'agitation syndicale de 1978. Quant à Kamel Eltaief, fidèle entre tous, il complote pour le retour de son ami Ben Ali dans *son* pays natal. Officiellement « commerçant *en* matériaux de construction », ce petit homme rouquin et vif qui pratique le tutoiement d'office se rapproche pour l'occasion du ministre de la Fonction publique, Mezri Chekir, originaire de

Monastir, la ville fétiche de Bourguiba[14]. Histoire de mieux plaider la cause de l'ambassadeur en Pologne.

La « révolte du pain » qui débute fin décembre 1983 marque l'ultime rupture entre le « Combattant suprême » et le peuple tunisien. Pour Ben Ali, qui a toujours su tirer profit des grandes vagues de répression, c'est une nouvelle chance qui s'offre.

Le ministre de l'Intérieur renvoyé par Bourguiba, les Américains et les Français commencent à se montrer fort inquiets pour la stabilité du pays. Le nom de Ben Ali commence à circuler. À François de Grossouvre, conseiller de François Mitterrand et fine gâchette habitué à chasser le sanglier dans les forêts tunisiennes, qu'il reçoit, le président Bourguiba confie pour le rassurer : « Informez François premier [s/c] que j'ai les hommes qu'il faut[15]. » Quelques jours plus tôt, le chef de l'État tunisien avait rencontré Vernon Walters, conseiller spécial de Reagan et ancien numéro deux de la CIA, à qui il avait tenu un langage identique. Le nom de Ben Ali avait même été évoqué ce jour-là. Finalement, le 29 janvier 1984, le général est nommé, à nouveau, à la tête de la Direction nationale de la Sûreté nationale.

Dès 1985, le général est promu secrétaire d'État, puis très vite ministre délégué tandis que son meilleur ami d'alors, Habib Ammar, se voit confier la direction de la gendarmerie. Deux militaires, deux camarades de promotion de surcroît à des postes clés, le risque est évident. « J'ai été imprudent », admet aujourd'hui l'ancien Premier ministre, Mohammed Mzali[16]. Le regret est bien tardif : le dispositif qui trois ans plus tard, le 7 novembre 1987, permettra la destitution du chef de l'État est en place.

14. Sidi Mezri est le saint patron de Monastir. Il est né vers 1080 à Mazara en Sicile (à l'époque musulmane). Beaucoup de Tunisiens originaires de cette ville comme Mezri Chekir portent le prénom de Mezri.

15. Ce récit est fait dans le manuscrit non publié du journaliste de RFI Sellami Hosni.

16. Entretien avec les auteurs, 1999.

Des islamistes courtisés

À la tête du gouvernement jusqu'en juillet 1986, Mzali s'efforce alors de favoriser une certaine ouverture politique en direction des islamistes. Ce n'est pas la première fois qu'ils sont courtisés. En fait, le régime de Bourguiba a toujours été traversé de courants contradictoires. Certains des fidèles du chef de l'État, comme Mohammed Sayah, mémorialiste du règne et dauphin présumé, n'ont cessé de combattre les manifestations du fondamentalisme musulman. À l'instar de Bourguiba qui, dardant la foule de ses yeux bleus, place de la Casbah à Tunis, prenait un malin plaisir à siroter un jus d'orange en plein mois de ramadan, affirmant que « la guerre menée contre le sous-développement est une vraie guerre sainte qui exempte le musulman de respecter le jeûne ». Mais dans le même temps, les islamistes sont utilisés par le pouvoir tunisien comme contre-feu face à l'opposition progressiste. Dès 1969, au moment où se tiennent de grands procès contre l'extrême gauche, la création de l'Association de sauvegarde du Coran, première manifestation de l'islamisme en Tunisie, est encouragée en sous-main par le régime. Mieux, les premières revues fondamentalistes, *La Connaissance* et *La Société,* sont imprimées sur les rotatives de la Sagep, une société dépendant du PSD, le parti au pouvoir.

Fondateur du Mouvement de la tendance islamique (MTI) en mai 1981, le « cheikh » Rached Ghannouchi conquiert les foules tunisiennes par des discours simples, voire rudimentaires : « Nous avons tout essayé, prêche-t-il, et le capitalisme et le socialisme, mais cela ne donne pas de pain aux Tunisiens, il faut donc revenir à nos sources et à l'islam. »

En septembre 1979, les islamistes organisent des manifestations monstres sur les campus pour marquer les débuts du **XV**e siècle de l'Hégire. « L'islam, déclare Ghannouchi, passera en ce siècle de la défensive à l'attaque, ce sera le siècle de l'État islamique. » Ce radicalisme provoque une première vague de répression en 1981.

C'est seulement à leur sortie de prison, trois ans plus tard, que les principaux responsables islamistes cherchent à

composer avec la modernité occidentale. Une partie du Mouvement de la tendance islamique (MTI) commence à intégrer les règles du pluralisme au sein de la Ligue des droits de l'homme et de l'UGTT, le syndicat unique tunisien. Ce qui est assez exceptionnel dans le monde arabe.

Avec son aura et sa culture, Rached Ghannouchi a accompagné le cheminement du MTI vers davantage de légalisme. Au point d'être reçu, le 11 novembre 1985, par le Premier ministre Mohammed Mzali. Le mouvement profite de l'ouverture du pouvoir pour étendre son influence. Les « cercles » *(halakat)* se développent au pied des piliers de mosquées où, sous prétexte de commenter un verset coranique, les imams se livrent à des analyses politiques. Les femmes sont nombreuses à porter le foulard dans les écoles, les hôpitaux et les dispensaires. Le syndicat islamiste clandestin se heurte très violemment à l'extrême gauche.

Sorti de prison en août 1984[17], le leader du MTI poursuit ses études de théologie l'université, toujours entouré par une nuée de disciples et d'admirateurs. Secrétaire d'État à la Sûreté, Ben Ali le convoque quelques mois plus tard au ministère de l'Intérieur : « C'était bien la première fois que je rentrais par la porte principale et non par les ailes où la police emmène les futurs détenus[18] », raconte aujourd'hui Ghannouchi de la voix douce et imperturbable qui est habituellement celui des cheikhs formés par la Zitouna, l'université islamique de Tunis[19]. À l'époque, Mohammed Mzali est toujours Premier ministre : pas question pour un Ben Ali légitimiste de s'en prendre ouvertement au leader islamiste.

« Pourquoi te rends-tu ainsi à l'université ?, demande le secrétaire d'État à Ghannouchi.

— Je suis étudiant en doctorat de théologie, je vais suivre mes cours, répond ce dernier.

— Impossible, cela sème le trouble, tu dois faire autre chose, poursuit Ben Ali.

17. Ghannouchi avait été condamné en 1981 pendant la première vague répressive du régime de Bourguiba contre la mouvance islamiste.

18. Entretien avec l'un des auteurs, Londres, 1999.

19. Le cheikh est l'homme sage qui a la connaissance de la science religieuse et qui utilise la parole avec une certaine plénitude.

— Je suis libre, l'université ne fait pas partie de la zone militaire de Tunis où la liberté d'aller et venir est contrôlée », proteste Ghannouchi qui se lance dans de vastes explications sur la nécessité de légaliser le MTI. Tant et si bien qu'il en oublie d'avaler le café devant lui. « Tu ne bois pas, tu as sûrement peur d'être empoisonné », lui fait remarquer Ben Ali en inversant les tasses. « Mais pas du tout », rétorque Ghannouchi qui insiste pour boire le café qui lui a été servi...

Finalement, l'étudiant Ghannouchi continuera à suivre les cours de la faculté de théologie, mais sans mettre les pieds à la faculté centrale. Un premier compromis est ainsi passé entre deux des monstres sacrés de la politique tunisienne.

Des tortionnaires à l'œuvre

À l'époque, la seule tâche qui importe aux yeux de Ben Ali, reçu chaque matin au palais de Carthage, est de gagner la confiance de Bourguiba. Malade, vieillissant, traumatisé par des jets de pierres sur son cortège dans son fief du Sahel lors des « émeutes du pain » de 1984, ce dernier s'inquiète de tout : de l'agitation islamiste, des soubresauts du syndicat unique, l'UGTT, de la montée en puissance de la Ligue des droits de l'homme... La moindre mauvaise nouvelle le met dans une de ces colères noires que les médecins lui ont fortement déconseillées. Heureusement, il y a Ben Ali, le serviteur loyal, presque obséquieux, rassurant et de plus en plus influent.

L'ordre règne à Tunis. Désormais, le passant est tenu de changer de trottoir devant le ministère de l'Intérieur, en bas de l'avenue Bourguiba, la principale artère de la capitale. Au moindre mouvement sur un campus, les hélicoptères sortent. En avril 1986, la police tire sur un étudiant islamiste, Othman Ben Mahmoud, qui avait pris la fuite. Ce décès provoque des troubles sérieux à la faculté de lettres, fermée pendant deux mois. Du coup, le ministre de l'Intérieur propose l'installation de postes de police dans chaque université. C'est une première (de mauvais augure) dans

l'histoire de la Tunisie indépendante. Un étudiant, un flic. « Avant Ben Ali, confie l'ancien Premier ministre Mzali, on réglait les fièvres estudiantines comme une crise de rhumatisme, Ben Ali s'en tire à chaque fois avec quelques morts[20]. »

Il n'empêche, le 28 avril 1986, Zine Ben Ali est nommé ministre de l'Intérieur et des cultes, qui sont rattachés, comme en France, à son portefeuille. La vague islamiste est désormais ressentie par Bourguiba comme la principale menace. « Je ne veux pas mourir, proclame le chef de l'Etat, avant I'éradication des barbus et des bidonvilles. »

Il est vrai que la pression du MTI s'accentue. Durant l'été, les menaces de vitriolage sont lancées contre les imams trop dociles et certains « barbus » se forment aux arts martiaux. C'est l'époque où Ben Ali, ministre de l'Intérieur, rencontre des diplomates occidentaux et leur montre des listes d'islamistes sur son propre ordinateur. « Ceux-là, se vante-t-il, je les arrêterai un jour. »

Le leader du MTI, Ghannouchi, est suivi en permanence. Au point qu'il se réfugie dans une semi-clandestinité, à quelques centaines de mètres de sa maison dans la banlieue de Tunis, pour achever un ouvrage qui lui tient à cœur sur les libertés publiques.

Au ministère de l'Intérieur, Ben Ali constitue déjà les équipes qui formeront plus tard le cœur de l'appareil répressif du régime. L'habile général s'appuie beaucoup sur des hommes, comme Mohamed Ali Ganzoui, originaires de l'ouest du pays, délaissé par Bourguiba. (Avec l'arrivée au pouvoir de Ben Ali, les « 08 », comme on les surnomme à cause de l'indicatif téléphonique de leur région, prendront leur revanche sur les gens du Sahel, systématiquement favorisés depuis l'indépendance. Ainsi Ganzoui a-t-il aujourd'hui la haute main sur la lutte contre les intégristes : il est devenu le bras armé du Palais en matière de répression.)

Autre homme lige de Ben Ali, Mohamed Ennaceur est le patron d'une brigade anti-islamique qui porte le nom

25. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

d'*irchad,* un terme à connotation religieuse qui signifie à la fois l'orientation et la sagesse. Peu de détenus tiennent tête à ce redoutable flic, intelligent, rapide, et capable d'un grand raffinement dans les tortures qu'il supervise. « Il obligeait même les malheureux détenus à lécher le bâton que ses tortionnaires leur avaient enfoncé dans l'anus », raconte aujourd'hui l'opposant Khemaïs Chammari[21]. Apparemment, le président Ben Ali tient toujours Ennaceur en haute estime. Il le décorera même en novembre 1992 en présence — comble de l'ironie — de militants des droits de l'homme venus au palais de Carthage pour préparer une conférence internationale.

Demain, ces hommes pourraient bien faire l'objet de plaintes en France de la part de militants torturés dans les geôles tunisiennes. C'est du moins, depuis l'arrestation à Paris au cours de l'été 1999 d'un militaire mauritanien accusé de sévices par d'anciens détenus, la crainte qui commence à se répandre sérieusement parmi les tortionnaires tunisiens.

Un homme à poigne

Discret, simulateur et organisé, Ben Ali apparaît fort rarement. « J'écoute, je réfléchis, puis j'agis, explique-t-il, mais je n'aime pas parler, je l'ai appris aux États-Unis. » Il profite de ces années pour tisser ses réseaux. Lors du douzième congrès du parti au pouvoir en juin 1986, il entre directement au bureau politique. Le « directeur » du parti, c'est-à-dire son principal responsable, s'appelle Hedi Baccouche, son futur Premier ministre au lendemain du 7 novembre.

Surtout, l'habile ministre se rapproche de Saïda Sassi, la nièce de Bourguiba, une femme sans classe ni grâce qui, depuis la relégation de Wassila, veille sur le président « comme si c'était son propre bébé », prétend-elle. Personne ne peut accéder au vieux chef sans passer par celle que les Tunisiens avaient surnommée *dhiba* (la hyène). Ou encore

11. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

chlaka (la savate). Autant de sobriquets à la mesure de la détestation du peuple tunisien pour Bourguiba à la fin de son règne. Pour peu que le chef de l'État soit extirpé du palais de Carthage dans sa Mercedes pour une rapide visite dans la banlieue de Tunis, et on se rend compte que deux personnages l'accompagnent : sa nièce, Saïda, et le ministre de l'Intérieur.

C'est l'époque où ce dernier rencontre Leïla Trabelsi, qui deviendra plus tard sa seconde épouse. Souvent, le général-ministre vient discrètement à Paris, où il a ses entrées à PÉlysée et dans les services de renseignement. Bon vivant, Ben Ali fréquente les gargotes juives tunisiennes et loge dans les appartements des services tunisiens.

Au cours du printemps 1987, l'histoire s'accélère. Et un bras de fer s'engage entre les islamistes et le régime. Le MTI commence à contrôler les banlieues de Tunis. Le 9 mars 1987, Ghannouchi est arrêté et emmené-dans une-aile-dtr ministère de l'Intérieur. Plus question, cette fois-ci, de déguster uit café avec Ben Ali comme deux ans plus tôt. Le chef du MTI sera enfermé jusqu'au mois d'août dans une cellule sans fenêtre, dont, la porte est blindée. Les ordres sont formels ; jamais'les policiers de l'Intérieur ne toucheront au leader islamiste. Le général Ben Ali ne veut pas injurier l'avenir, il préfère maintenir deux fers au feu. En revanche, d'autres militants du MTI sont malmenés dans les cellules qui entourent le chef des islamistes. Jour et nuit, Ghannouchi entend les cris des torturés.

Parallèlement, des contacts sont maintenus par le ministre de l'Intérieur avec une partie de l'opposition laïque. Le secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme, Dali Jazi, rencontre régulièrement Kamel Eltaief, l'âme damnée de Ben Ali, dont la maison de La Marsa côtoie la sienne. Après le « Changement du 7 novembre », ce professeur de droit fera une fort belle carrière ministérielle.

Les islamistes du MTI ne restent pas sans réactions. Le nouveau patron du mouvement, Salah Karker, un petit homme trapu qui masque un redoutable sens de l'organisation sous des airs de chanoine, entre dans la clandestinité. La ligne dure l'emporte définitivement. Le 23 avril

1987, une grande manifestation réunit à Tunis quelques milliers d'islamistes dans la rue : « Le lendemain, explique Karker, les islamistes arrêtés sont inculpés de complot contre l'État, le régime ne voulait plus rien entendre[22]. »

Le 5 mai 1987, Ben Ali est nommé ministre d'État par un Bourguiba qu'aveugle son désir d'être rassuré à tout prix. C'est l'époque où le général fréquente avec assiduité le chef d'antenne de la CIA à Tunis ; et où il refuse tout contact avec son interlocuteur habituel, l'attaché militaire de l'ambassade de France. Le Quai d'Orsay s'inquiète des « mauvaises fréquentations » du futur président avec les services américains[23]. En mai 1987, un rapport confidentiel du général Vernon Walters, l'ancien numéro deux de la CIA, à l'issue d'une tournée en Afrique du Nord, présente Ben Ali comme l'homme capable de promouvoir une « deuxième République ». Cette dernière, précise-t-il, « devant tendre à réconcilier en son sein les diverses familles politiques d'obédience occidentale existant en Tunisie ». Ce rapport préconise une amnistie générale, la reconnaissance des partis d'opposition et le retour des hommes politiques exilés. Le Conseil national de sécurité américain opte de son côté en faveur de ce militaire pro-occidental[24]. Il est vrai qu'un peu auparavant une mission du Congrès américain avait déjà repéré le général Ben Ali comme un candidat sérieux à la succession.

Désormais la route est libre. Dans un entretien qu'il accorde fort imprudemment au quotidien *Libération* durant l'été 1987, et qui finalement ne sera pas publié, Ben Ali déclare : « Les facultés mentales du chef de l'État sont

22. Entretien avec l'un des auteurs, 1999, à Digne. En effet, Salah Karker, assigné à résidence depuis 1993, réside dans cette petite ville des Alpes-de-Haute-Provence (voir *infra,* chapitre 9).

23. Ces informations proviennent de diplomates alors en poste à Tunis ou à Paris au Quai d'Orsay, et qui pour des raisons évidentes veulent conserver l'anonymat.

24. *Weekly Confidential Newsletter, Middle East Insider,* 5 octobre 1987, vol. 2, n° 38 1-2. Cette référence se trouvait dans une postface signée Serge Adda à l'ouvrage *La Tunisie au présent,* un recueil de contributions universitaires dirigé par Michel CAMAU (Éditions da CNRS, Paris, 1987).

extrêmement limitées : d'énormes trous de mémoire, des colères subites et la faculté d'assimilation d'un enfant. »

Il reste à déstabiliser le vieux lion, protégé par une camarilla de fidèles installés au palais de Carthage. Bourguiba réclame trente condamnations à mort dans le procès qui s'ouvre, le 1er août, contre quatre-vingt-dix dirigeants islamistes accusés de multiples délits : collusion avec un État étranger, tentative de renversement du régime, appel à la sédition, offense au président de la République. Rached Ghannouchi, lui, est transféré du ministère de l'Intérieur vers une autre cellule à la prison centrale de Tunis. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, quatre policiers armés veillent sur lui.

La pression monte. Au cours de l'été, des bombes artisanales explosent dans quatre hôtels dans la région de Monastir, la ville natale du chef de l'État. Autrement inquiétant, les sympathisants du MTI au sein de l'armée préparent un coup d'État, prévu pour le 8 novembre suivant. Cette décision a été adoptée par le bureau politique du mouvement islamiste, malgré l'opposition de presque la moitié de ses membres. Longtemps, l'évocation de ce projet est apparue comme un instrument de propagande de Ben Ali pour justifier sa propre prise de pouvoir. Le danger était réel. « Nous n'avions pas d'autre issue, explique aujourd'hui Salah Karker, le régime nous avait déclaré la guerre[25]. » Lequel Karker quitte alors la Tunisie grâce à de nombreuses complicités, revêtu d'un costume de colonel et dans une cabine de première classe d'un paquebot. Son objectif est d'obtenir l'accord des Frères musulmans égyptiens et syriens et de certains milieux algériens pour le coup d'État

La police tunisienne a-t-elle eu vent de ces menaces ? La menace intégriste précipite-t-elle les projets du général Ben Ali ? Autant de questions auxquelles il est très difficile de répondre encore aujourd'hui. « Les historiens nous enseigneront la vérité », tranche Karker. Mais contrairement à ce que soutiendra plus tard la propagande officielle, le ministre de l'Intérieur, Zine Ben Ali, partage l'intransigeance de

25. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

Bourguiba face aux « barbus ». Il s'agit de garder la confiance du « Combattant suprême ».

Quelques jours avant l'ouverture du procès, une réunion a lieu au bureau politique du parti au pouvoir, le PSD. Certains proposent de s'en remettre à la justice. « Il existe des preuves qu'ils sont criminels, il faut les exécuter », s'insurge Ben Ali. Le 26 septembre, la Cour de sûreté se prononce par trois voix contre deux pour la peine de mort dans le cas de Ghannouchi. Il aurait fallu quatre voix pour que la peine soit exécutoire. En revanche, Salah Karker est condamné à mort par contumace.

Le lendemain du verdict, un Bourguiba sénile et déboussolé, enfermé dans son palais et sentant le pouvoir lui échapper, pique une colère. C'est comme si le héros de l'indépendance refusait le spectre de sa propre fin. Le 2 octobre 1987, il nomme Ben Ali Premier ministre. Voilà, à ses yeux, un homme à poigne qui ne faiblira pas.

Un mois plus tard, le général portera l'ultime estocade.

2

Un air de liberté

Tel le roi Lear, Bourguiba n'est plus que l'ombre de lui-même. Dans un ultime sursaut, le « Vieux » suspecte ce général Ben Ali, qu'il vient de promouvoir, de ne pas être aussi légitimiste qu'il le prétend. L'après-midi du vendredi 6 novembre 1987, le président Bourguiba confie à sa nièce Saïda qu'il est décidé à changer de Premier ministre et à nommer son fidèle Mohammed Sayah Dans le bureau présidentiel est présent le ministre de l'Information, Abdelwahab Abdallah, venu comme chaque après-midi faire la lecture des journaux au chef de l'État quasiment impotent. Né à Monastir, le jeune ministre a fait toute sa carrière à l'ombre de Bourguiba. Est-ce lui qui, ce jour-là, trahit son protecteur, avant de devenir un des hommes forts du nouveau régime ? Ou bien est-ce la nièce, Saïda Sassi, très intime avec le général Ben Ali, qui passe aux aveux ? Une seule certitude, les propos de Bourguiba sont rapportés à ce dernier.

1. Depuis le 7 novembre et jusqu'à aujourd'hui, M. Sayah vit sous strict contrôle policier. Il lui est par exemple impossible de se rendre à la moindre réception d'ambassade, alors qu'il n'y a rien à lui reprocher, sauf son passé politique.

Un coup d'État « légal »

Mis au courant, les conjurés décident d'accélérer le calendrier et de précipiter les événements. Il n'est pas question que l'armée elle-même intervienne. Et que la destitution de Bourguiba ait l'air d'un coup d'État. Ce sont donc les blindés bleus de la gendarmerie qui prennent le contrôle du siège du gouvernement, du parti et de la télévision. Patron de la garde nationale et chargé de la protection rapprochée de Bourguiba, le camarade de promotion de Ben Ali, Habib Ammar, investit le palais de Carthage dont les lignes téléphoniques avec l'extérieur ont été coupées, sous le prétexte d'une menace islamiste imminente. Ensuite Habib appelle son ami Zine : « Tout est en place, félicitations, Monsieur le président. »

Convoqué au ministère de l'Intérieur, le ministre de la Défense, Slaheddine Bali, est mis au parfum et sommé de mettre au courant les chefs d'état-major. Au petit matin, Ben Ali réunit tous les généraux d'activé. Son fidèle secrétaire, un ancien gardien de la paix du nom de Larbi Aissa, les conduit dans le bureau du général. La consigne donnée aux gardes est simple. Un coup de sonnerie, et le personnel apporte le café. Deux coups, et le visiteur est arrêté. Seul le général Bouzgarrou, chef d'état-major de l'armée de l'air et petit neveu de Bourguiba, exprime un désaccord : il est mis aux arrêts...

Encore faut-il que Bourguiba soit déposé dans les formes constitutionnelles[2] et que l'« empêchement absolu », prévu par la Constitution, soit constaté en présence du procureur général Hachemi Zemmal. Ce dernier arrive couvert d'un simple burnous, encore vaguement endormi. Sept médecins, dont deux militaires, sont convoqués en pleine nuit, non pas au chevet du malade mais, là encore, au ministère de l'Intérieur. Parmi eux se trouve l'actuel médecin du président, le

2. C'est en s'appuyant sur l'article 57 de la Constitution que Ben Ali décide de destituer Bourguiba. L'article stipule qu'« en cas de vacance de la présidence de la République pour cause de décès, de démission ou d'empêchement absolu, le Premier ministre est immédiatement investi des fonctions de président de la République pour le reste de la législature en cours de la Chambre des députés ».

cardiologue et général Mohamed Gueddiche. Ben Ali somme les représentants de la Faculté d'établir un avis médical d'incapacité du président.

« Je n'ai pas vu Bourguiba depuis deux ans, proteste un des médecins.

— Cela ne fait rien, signe », tranche le général.

Et les hommes de l'art de prendre leur plus belle plume pour rédiger le vrai faux certificat : « Nous, soussignés, certifions avoir été requis par le procureur général de la République afin de donner un avis médical autorisé sur l'évolution actuelle de l'état de santé physique et mentale de S. E. Habib Bourguiba, président de la République. Après concertation et évaluation, nous constatons que son état de santé ne lui permet plus d'exercer les fonctions inhérentes à sa charge. » Dans la foulée, les malheureux médecins sont sommés de rentrer chez eux. « Si le coup d'État échoue, nous sommes tous bons pour la guillotine », fait remarquer le plus clairvoyant à ses collègues dont un est alors pris de malaise. Ambiance.

Dans la nuit, Hedi Baccouche, le futur Premier ministre de Ben Ali qui représenta la Tunisie à Alger, fait venir l'ambassadeur algérien, Messaoud Ait Châalane, pour le mettre au courant. Les Algériens sont les premiers à être officiellement prévenus de la destitution de Bourguiba. Le 7 novembre au petit matin, le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Taleb Ibrahimi, joint Jacques Chirac, alors Premier ministre, au téléphone : « Les jeux sont faits, laissez faire », lui conseille-t-il.

En fait, Alger est au parfum depuis deux mois. Dès septembre 1987, la Sécurité militaire algérienne a voulu en savoir plus sur l'agitation islamiste chez son voisin tunisien. Des agents discrets ont été envoyés à Gafsa, Tunis et Sousse, et avaient eu vent du coup d'État en préparation.

Dans la nuit du 6 au 7 novembre, un homme politique français a eu le privilège d'être informé. Il s'agit de Lionel Jospin, qui a bien connu Hedi Baccouche, longtemps premier responsable du Parti socialiste destourien (PSD), mouvement associé à l'Internationale socialiste. Seul vrai politique de la conjuration et l'un des rares dans la nouvelle

équipe à disposer des contacts internationaux, Baccouche devait présider le « conseil de la révolution » qui était projeté. Or, la veille du 7 novembre, Ben Ali change d'avis : « Il faut faire vite, c'est moi qui prends les commandes, tu ne seras chef de l'État que plus tard. » Douze ans plus tard, le malheureux Baccouche attend toujours...

Réveillé à quatre heures du matin, Bourguiba est surpris par l'agitation qui règne au palais de Carthage. Sa nièce va aux nouvelles. « C'est une tentative de coup d'État des islamistes », lui expliquent les responsables de la garde nationale. Deux heures plus tard, comme chaque matin, le chef de l'État écoute le bulletin radio de six heures du matin. Or Radio-Tunis ouvre l'antenne par l'hymne national et quelques versets du Coran. Les Tunisiens ne sont pas abreuvés ce jour-là par des chants religieux à la gloire du « Combattant suprême ». Lorsque le discours de Ben Ali est annoncé sur les ondes, Bourguiba, très calme, lâche à sa nièce : « C'est ton copain qui a fait le coup. »

Un électrochoc

Solide et prudent, le premier discours présidentiel de l'ère nouvelle a été rédigé par Hedi Baccouche. Après avoir rendu hommage à son prédécesseur et à ses «énormes sacrifices », Zine Ben Ali annonce que Bourguiba se trouve « dans l'incapacité absolue d'exercer les charges de président de la République ». Sur la foi d'un rapport médical. « Nous prenons en charge, avec l'aide du Tout-Puissant, poursuit Ben Ali, la présidence de la République et le commandement suprême des forces armées. » Et d'annoncer, sur un ton grave : « Notre peuple est digne d'une vie politique évoluée, fondée réellement sur le multipartisme et la pluralité des organisations de masse. » Et encore : « L'époque que nous vivons ne peut plus souffrir ni présidence à vie ni succession automatique à la tête qui excluraient le peuple. » Le nouveau *zaim* (chef) se lance avec énergie dans l'exposé des réformes envisagées : instauration de l'État de droit, lutte contre la corruption, octroi des

libertés publiques et renforcement de la « solidarité islamique, arabe, africaine et méditerranéenne ». Bourguiba privilégiait le « progrès », son successeur met en avant la « démocratie ».

Véritable charte de la deuxième République naissante qui se clôt par un verset coranique, ce premier discours fait l'effet d'un électrochoc. Un vent de liberté souffle sur Tunis. Dans les rues que la foule commence à envahir, l'euphorie règne. Quelques « Vive Ben Ali ! » fusent.

Le coup d'État a pris tout le monde par surprise. Le 7 novembre au matin, *La Presse,* le quotidien officiel, avait publié un éditorial à la gloire de Bourguiba. Une édition spéciale sort l'après-midi, avec un autre texte, celui-là à la gloire de Zine le sauveur : « Face à son destin, M. Ben Ali a su redresser la barre et sauver le pays de la dérive. » Le directeur du quotidien d'alors, Slaheddine Maaoui, un homme élégant à la fine moustache, est aujourd'hui l'inamovible ministre du Tourisme. L'homme de la rue l'a surnommé « Monsieur deux éditos ».

Dès le 7 novembre à midi, le nouveau Premier ministre Hedi Baccouche téléphone à Ahmed Mestiri, le fondateur du principal mouvement d'opposition laïque, le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), qui avait réuni les onze membres de son bureau politique pour préparer un communiqué. « Le premier contact officiel de Ben Ali est pour vous, lui déclare Baccouche, d'ailleurs je vous le passe, il sort de la douche. » Surprise chez Mestiri. « En rédigeant la déclaration, lui affirme Ben Ali, j'avais en tête vos propos sur la nécessité de sortir d'un système monolithique. » Autant dire que le communiqué du MDS ne sera pas franchement défavorable au coup d'État.

Aux informations du matin, l'annonce du nouveau gouvernement n'inclut pas Hamed Karoui, le «directeur» du Parti socialiste destourien (PSD) qui, sous Bourguiba, avait droit au rang de ministre sans portefeuille. Et pourtant, dès le 7 novembre au soir, le premier responsable du PSD a récupéré son rang protocolaire. Ce subtil changement passe pratiquement inaperçu ; mais la leçon est claire : le parti au

pouvoir sort à peine égratigné par le 7 novembre. Il saura très vite reconquérir l'ensemble de ses prérogatives

Pour l'heure, le pluralisme est revendiqué et la démocratie le seul horizon officiel de la nouvelle équipe au pouvoir. Dès le 9 novembre, le leader historique du syndicat IJGTT, Habib Achour, est libre de ses mouvements. « Vous pourrez vous présenter aux suffrages des militants au prochain congrès en 1989 », lui assure Zine Ben Ali en le recevant au palais de Carthage. Une cascade de mesures libérales tombe sur la Tunisie Deux semaines seulement après la destitution du « Combattant suprême », les députés modifient le régime de la garde à vue, fixée à quatre jours. Les classes moyennes tunisiennes qui vivent à l'heure française se réjouissent de vivre enfin dans un État de droit. « Dès la première heure de détention, vous pouvez demander un médecin, explique alors fièrement un cadre de Tunis Air qui fait souvent le voyage à Paris, et cela vous ne l'avez même pas en France[3]. » La Cour de sûreté de l'État, qui avait jugé les islamistes durant l'été précédent, est supprimée et la détention provisoire limitée à quatre mois. La torture est officiellement bannie et une section d'Amnesty International autorisée à Tunis.

Chaque jour ou presque est porteur d'un changement : la météo a remplacé à la télévision les directives quotidiennes du président Bourguiba. Les cinq jours fériés annuels à la gloire du « Combattant suprême » sont supprimés. Voilà bien la surprise de l'après-bourguibisme : un « super flic », de formation militaire, a pris le pouvoir et joue au démocrate. Avec l'immense espoir qu'elle déclenche, cette « révolution du jasmin[4] » en laisse plus d'un en état de choc. « Après tant d'années de mutisme, explique à l'époque Mohamed Kouka, le directeur du Théâtre de Tunis, il est difficile de reprendre l'usage de la parole[5]. » Spectacle inédit, sur la principale artère de la

3. Entretien avec l'un des auteurs, 1987.

4. Cette expression de « révolution du jasmin » fait référence au caractère non violent de la transition entre Bourguiba et Ben Ali ainsi qu'à l'état de grâce qui a caractérisé les premières années de la nouvelle présidence.

5. Entretien avec l'un des auteurs, 1987.

capitale, les passants regardent les dignitaires de l'ancien régime caricaturés en danseuses du ventre dans un journal affiché en vitrine. « La Tunisie, tranche un psychiatre, est passée d'une démence triste à un délire gai[6]. »

Une presse française enthousiaste accueille le « Changement du 7 novembre ». Au diapason avec Jean Daniel, grand connaisseur de la Tunisie, qui écrit dans *Le Nouvel Observateur :* « En 1956, les Tunisiens avaient étonné le monde par leur sagesse dans l'émancipation. En novembre 1987, ils ont impressionné par le calme dans lequel ils ont déposé un patriarche de légende et amorcé le retour vers la démocratie. » Les pays occidentaux applaudissent aux changements opérés. « Ce pays, affirme alors un diplomate étranger, est de tradition latine, laïque, le discours est beaucoup moins marqué par le fait religieux qu'en Egypte par exemple[7]. »

Un vaste cahier de doléances

Délaissée depuis trente ans par Bourguiba, la Tunisie de l'intérieur espère également en la révolution du 7 novembre. Depuis l'indépendance, les crédits ont été systématiquement orientés vers la région du Sahel d'où est originaire le « Combattant suprême ». Le Sud fut abandonné à ses cailloux, condamné à fantasmer sur la Libye, seule pourvoyeuse d'emplois jusqu'à la rupture des relations diplomatiques en 1984. Or le « rééquilibrage des régions» est désormais à l'ordre du jour et les frontières avec la Libye sont rouvertes.

Aux confins du désert, Gafsa la rebelle reprend espoir[8]. La Compagnie des mines de phosphate, la seule richesse de la ville, a licencié trois mille mineurs les années précédentes. L'hiver, les familles bédouines ramassent des olives

6. Entretien avec l'un des auteurs, 1987.
7. Entretien avec l'un des auteurs, 1987.
8. Ce passage reprend certains éléments d'un reportage effectué à l'époque à Gafsa et Tabarka par l'un des auteurs pour *Libération* (14 janvier 1988).

pour quatre dinars par jour, soit une vingtaine de francs. On se presse dans le bureau du correspondant des *Annonces.* Libres opinions, poèmes, lettres ouvertes : autant de morceaux de ce vaste cahier de doléances que la Tunisie de l'intérieur envoie au palais de Carthage. Une lycéenne est venue après l'école écrire sur une page arrachée à son cahier un « cri profond du Sud » : « On souffre depuis trente ans, on est comme des esclaves, on en a marre des gens de Monastir. » Un menuisier et un soudeur islamistes, tout juste amnistiés après avoir été condamnés sous Bourguiba, espèrent que « leur président » va leur retrouver un emploi : « On attend tout de lui. » Aucun recours, aucune solution sur place. On se méfie encore et toujours des caciques locaux du parti. «Des carcasses, des épaves...» Et la crise économique ? « La crise, disent ces déshérités, c'était les ministres de Bourguiba qui volaient, la corruption. » C'est comme si Ben Ali n'avait jamais été ministre de l'ancien régime.

Même attente, même pauvreté dans le nord-ouest du pays, aux confins avec l'Algérie. L'unique route le long de la frontière mène à cette école du bout du monde, sans eau ni électricité, où les meilleurs deviennent contrebandiers. Le goudron fut jeté là, il y a trente ans, quand on parla à Bourguiba, atteint d'une extinction de voix, d'une source thermale qui aurait de grandes vertus vocales. Depuis, le pays a été délaissé, les emplois de cantonniers supprimés, la route négligée, abandonnée. Dans la grande forêt d'Ain Draham qui domine la côte tunisienne à hauteur de Tabarka, les sangliers ont proliféré. Pour le plus grand plaisir des chasseurs.

Or dans les semaines qui suivent le 7 novembre, des travaux de terrassement ont repris et les relations avec l'Algérie ont été réactivées. L'espoir est revenu dans la région de Tabarka. « Le ministre était là il y a deux ans, explique un directeur d'école, je lui ai montré l'absence d'eau, les quatre salles pour huit classes, les repas qu'il faut faire avec quelques millimes par enfant. Et puis rien n'est venu. Désormais les choses vont peut-être changer. Avec Bourguiba, il y avait 0 % de changement, avec Ben Ali, il y

en aura peut-être 2 % ou 3 %... » Tous les regards sont désormais tournés vers le palais de Carthage.

Câlins pour l'opposition

Médusée et ravie, la gauche tunisienne observe le général-président adopter des réformes qu'elle réclame depuis des lustres. Certains militants rallient même le Parti socialiste destourien, devenu pour céder au goût du jour le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD)[9]. D'autres, au contraire, espèrent que le nouveau chef d'État laissera tomber le parti au pouvoir depuis l'indépendance et les soutiendra dans leur tentative de créer un grand parti du président. « Ben Ali nous a pris de vitesse », concède alors Serge Adda, l'un des vice-présidents de la Ligue des droits de l'homme qui depuis sa création en 1977 fait figure de laboratoire de la démocratie tunisienne[10]. Juif et communiste tendance rénovateur, Adda a été partie prenante de nombreux combats en faveur des libertés sous Bourguiba.

Tout comme Serge Adda, Moncer Rouissi, issu d'une lignée de prestigieux dirigeants nationalistes, est également représentatif de cette gauche tunisienne amoureuse de Ben Ali. Il a joué un grand rôle dans le ralliement des intellectuels progressistes au nouveau pouvoir. Cet enseignant, qui a connu Ben Ali au Maroc, fut sous Bourguiba un syndicaliste en vue à l'université. Or six mois avant le coup d'État, il parie déjà sur les chances de Ben Ali. D'autant plus qu'il est très lié au gendre du futur président, Slim Chiboub. Agitateur d'idées influent, Rouissi insiste auprès des principaux ténors de la gauche intellectuelle tunisienne pour qu'ils se rallient au nouveau chef de l'État. Non sans succès. Pendant près de deux ans, près d'un millier d'universitaires, d'écrivains et d'intellectuels prendront le chemin de Carthage.

9. Créé en 1920 sous le nom de Parti libéral constitutionnaliste tunisien ou Destour, rebaptisé Néo-Destour en 1934 à la suite d'une scission, puis Parti socialiste destourien (PSD) trente ans plus tard, le mouvement n'est devenu le RCD qu'en février 1988. Histoire de « concrétiser les orientations de l'ère nouvelle ».

10. Entretien avec l'un des auteuis, 1987.

Attentif, le nouveau président consulte, écoute, griffonne sur des fiches en bristol : « Voyez, j'ai pris bonne note », indique invariablement Ben Ali, homme du renseignement avant tout. Moncer Rouissi prend même contact à l'étranger avec d'éminents universitaires, dont Rémi Leveau, un enseignant français qui a travaillé entre 1958 et 1960 dans le proche entourage de Hassan II. « J'ai vu le président, il est formel, explique Rouissi. Tu as contribué à créer un système de partis au Maroc, il faut nous aider à faire de même chez nous. » Leveau a en effet aidé le régime marocain à distiller une certaine dose de multipartisme et à organiser des élections après l'indépendance. Les conseillers du roi s'étaient même mis à lire Tocqueville dans le texte, raconte aujourd'hui l'universitaire[11], et se penchaient sur le vote conservateur en France en 1848. Le régime tunisien n'en demande pas tant.

La question posée à l'époque par les conseillers de Ben Ali est simple et éternelle : comment le système peut-il intégrer une partie des islamistes dans le jeu politique, sans prendre le risque d'une évolution à l'iranienne ? Quelle place accorder au courant fondamentaliste sans mettre en cause les libertés ? Pour l'heure, le régime a le mérite de se poser les bonnes questions.

Rémi Leveau rencontre le chef de l'État au palais de Carthage. « Procédez à des élections pluralistes, conseille-t-il à Ben Ali, vous êtes populaire, vous serez élu sans aucun mal. » Après la légitimité historique de Bourguiba, le général a l'opportunité de se forger une stature de démocrate. Et Leveau de rédiger une note pour le cabinet de Ben Ali sur le mode de scrutin souhaitable : des listes majoritaires dans les grandes villes, un scrutin uninominal dans les petites bourgades. De quoi conforter le parti du président, forcément en tête dans une majorité de circonscriptions, tout en assurant à l'opposition une présence au Parlement. Des contacts sont pris à Paris avec l'IFOP pour préparer des sondages d'opinion autres que policiers.

11. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

ne s'agit pas d'un « problème incontournable » et que « les islamistes peuvent s'en accommoder». Ghannouchi troque son titre d'émir contre celui plus laïque de *raïs* (président) ; son parti prend le nom de « Ennahdha » (La Renaissance), d'où toute connotation religieuse est exclue.

Le 6 novembre 1988, le *raïs* est même reçu par le chef de l'État. Le message du nouveau président est clair. « La décision de légaliser votre parti est prise, il faut simplement prendre un peu de temps, préparer l'opinion. » Ce jour-là, Ghannouchi est accompagné de deux voitures de police : la première est banalisée, la seconde officielle. « Monsieur le président, explique le leader islamiste à Ben Ali, vos services de sécurité m'étouffent, j'ai besoin d'air. » Au retour du palais de Carthage, seule la voiture banalisée le suit. C'est un geste qui met le leader islamiste en confiance...

Convaincu de la bonne volonté de Ben Ali, qui lui a officiellement sauvé la vie, Ghannouchi appelle immédiatement son fidèle Habib Mokni, le représentant du mouvement islamiste à Paris, qui est toujours resté sceptique, lui, face au Changement du 7 novembre.

« Ben Ali est sincère, Habib, il faut tenter l'expérience, explique Ghannouchi.

— Il ne peut rien changer même s'il le voulait, il est le produit d'un système, lui répond son fidèle lieutenant.

— Mais pas du tout, proteste le leader d'Ennahdha, il m'a promis de normaliser la présence islamiste sur la scène tunisienne.

— Inch Allah[14]. »

À Tunis en tout cas, l'accord entre le président et Ghannouchi est pris au sérieux. Un « pacte national » consacre même le consensus de base de l'ensemble des acteurs politiques. Le lendemain de la rencontre entre Ghannouchi et Ben Ali, le 7 novembre 1988, tous les partis politiques signent le document au palais de Carthage. Le mouvement Ennahdha est représenté par un intellectuel modéré, un

14. Ce dialogue a été raconté à l'un des auteurs par Habib Mokni, lors d'un entretien en 1999.

avocat du nom de Noureddine Bhiri. Le rédacteur de ce texte consensuel n'est autre que Mohamed Charfi, un des dirigeants de la Ligue des droits de l'homme. Ce « pacte » qui interdit toute activité politique dans les mosquées contraint les islamistes à un maximum de concessions. Dans le même temps, il neutralise les laïcs les plus intransigeants en insistant sur le rôle de l'islam, « source d'inspiration et de fierté ». Pétri de bonnes intentions, ce texte est un code de bonne conduite assez honorable. Mais il reste encore à l'appliquer.

A l'époque, seuls quelques rares esprits chagrins montrent leur scepticisme. Hichem Djait, professeur d'histoire à l'université de Tunis et un des plus brillants esprits tunisiens, critique cette cohabitation entre le pouvoir et Ennahdha : « Les islamistes sont devenus des politiciens aliénés par le complexe de la modernité, prêts à tous les gestes de soumission pour arriver au pouvoir[15]. »

Réislamisation par le haut

Il n'empêche, la Tunisie connaît un vrai choc culturel, une place accrue est accordée aux valeurs musulmanes. Pour sa première sortie à l'étranger, Ben Ali accomplit *Vomra,* le petit pèlerinage à La Mecque qui a lieu en dehors de la fête du sacrifice. Le nouveau chef de l'État en rajoute. On le voit à la télévision embrasser le mur de la Kaaba, les larmes aux yeux et l'épaule largement dénudée. La moindre de ses interventions commence par l'expression religieuse rituelle : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux. »

« Il incombe à l'État et à lui seul de veiller à l'épanouissement et au rayonnement de l'islam », déclare publiquement Ben Ali. Des paroles suivies par plusieurs mesures spectaculaires : les appels du muezzin à la prière rythment désormais les programmes de la télévision et le Conseil islamique supérieur est réactivé. Des libres opinions fleurissent dans la presse, dénonçant le « rationalisme à l'occidentale »

15. Entretien avec l'un des auteurs, 1988.

ou proposant le vendredi comme jour férié. S'agit-il de concessions de pure forme ? Ou d'une islamisation rampante de la société tunisienne ? L'ambiguïté est savamment entretenue et le régime joue habilement sur les contradictions d'un peuple lui-même partagé. On assiste, en plein repli des islamistes, à une gestion pragmatique et intelligente de l'islam[16].

D'autres conseillers du Palais, issus notamment des services de sécurité, n'ont rien appris ni rien oublié des grandes vagues répressives de l'ère Bourguiba en 1981 et 1987 : « On ne reconnaît les barbus, expliquent-ils à l'époque aux journalistes, que pour mieux les combattre. » D'ailleurs, la torture n'a jamais cessé d'être pratiquée contre le noyau dur des islamistes, qui avait investi avant le 7 novembre certaines institutions publiques dont l'Académie militaire et les Douanes. Dans l'euphorie du « Changement », Ben Ali et son ministre de l'Intérieur, le général Habib Ammar, anéantissent l'organisation militaire du MTI. Un commandant du nom de Mansouri, sympathisant du mouvement, meurt sous la torture. Personne n'évoque ce décès, sauf à Paris le quotidien français *Libération.* « Crise cardiaque», proteste l'ambassadeur de Tunisie à Paris, indigné à l'époque qu'on puisse soupçonner le nouveau régime du général Ben Ali d'attenter aux droits de l'homme.

La création d'un Conseil national de la sécurité dans les jours qui suivent le 7 novembre 1987 passe tout aussi inaperçue. Tout comme la loi qui, dès mars 1988, soit cinq mois après l'arrivée au pouvoir de Ben Ali, réglemente étroitement l'activité dans les mosquées. Lorsque Ghannouchi demande un visa pour aller au Maroc donner une conférence^ il ne lui est octroyé que pour un seul voyage. Et encore, après que le chef d'Ennahdha a envoyé une supplique au chef de l'État : « Vous qui donnez une

16. L'universitaire Olivier Roy qualifie la démarche de Ben Ali de « réislamisation par le haut » destinée à « désamorcer la contestation islamiste » (« Les voies de la réislamisation», *Pouvoirs.* n° 62, PUF, Paris, 1992). Les Tunisiens parlent, eux, de « retrait du tapis sous les pieds des islamistes ». Certains plaisantins ajoutent qu'il y a toujours plusieurs tapis dans les mosquées. Autrement dit, que cette politique n'est pas sans risques.

importance particulière aux sujets culturels, accordez-moi ce visa. »

Que le pouvoir soit alors divisé sur la gestion du dossier islamiste, rien de plus normal. Il l'a toujours été. Plus inquiétant, les résistances se multiplient face aux initiatives libérales. Les réformes en profondeur tardent et les promesses se perdent souvent dans les sables. Et à cela, il existe une raison essentielle : contrairement à l'Algérie où l'ouverture a été provoquée par les émeutes d'octobre 1988 (cinq cents morts), l'ouverture en Tunisie tient surtout de la révolution de palais. La société civile, à l'exception de l'UGTT et de la Ligue des droits de l'homme, n'a guère bougé face aux dérives de Bourguiba. Les réformes annoncées après le 7 novembre vont être plus octroyées par le pouvoir qu'arrachées par le peuple ou ses représentants. Aujourd'hui exilé à Paris, l'ancien vice-président de la Ligue des droits de l'homme — et l'un des principaux dirigeants du MDS —, Khemaïs Chammari, revenu de bien des illusions, tire la leçon du « Changement » : « Tout cela a été un beau gâchis, l'opposition à Bourguiba a été soulagée par le coup d'État du 7 novembre mais ne s'est jamais vraiment battue. Il aurait fallu descendre dans la rue et clamer : oui au changement mais non au parti unique[17]. »

Le palais de Carthage, plaisante-t-on à Tunis, est devenu la cellule la plus active de la Ligue des droits de l'homme. Peut-être, mais c'est Ben Ali, et lui seul, qui impose le rythme et les contours des changements souhaitables. Or, ce chef d'État pragmatique se montre fort hésitant sur le degré d'ouverture souhaitable. « Jusqu'aux élections de 1989, il y aura une sévère bagarre dans l'entourage de Ben Ali pour prendre le contrôle de son âme », explique joliment l'universitaire américain William Zartman[18].

En juillet 1988, le congrès du RCD est le théâtre de sérieuses luttes d'influence entre les « durs » et les « libéraux ». Lorsqu'une deuxième fois l'universitaire français Rémi Leveau est invité en Tunisie durant l'été en compagnie

17. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.
18. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

de son collègue américain William Zartman, le climat a déjà imperceptiblement changé. Rendez-vous est pris avec le chef de l'État. Les deux universitaires attendent des heures durant, mais sans jamais être reçus. Ils s'envolent finalement vers Paris après avoir renoncé à le voir. « Au moins chez Hassan II, commente Rémi Leveau, le thé était toujours excellent et l'accueil raffiné, cela permettait d'attendre. L'ambiance au palais de Carthage est nettement moins suave. »

La « fête de la démocratie »

À son retour, cet universitaire écrit un article très pessimiste sur la « révolution du jasmin », où l'on peut lire : « Ben Ali revient à une ligne dure soutenue directement par l'appareil policier et les jeunes cadres du RCD qui l'ont aidé à reprendre en main le parti. » Et encore : « Une première indication des réactions de l'appareil politique est apparue lors des élections partielles de janvier 1988 où les pratiques ouvertement frauduleuses du RCD n'ont pas différé de celles de l'époque antérieure. » Et l'universitaire de pointer déjà la stratégie du pouvoir tunisien dans les années quatre-vingt-dix. « Le régime cherche visiblement à utiliser la crainte que suscitent les islamistes dans une partie de l'opinion libérale pour légitimer son contrôle du pouvoir et sa réticence à accepter un jeu politique entièrement ouvert. » L'IFOP renoncera finalement à travailler avec le régime alors que cet institut a coopéré régulièrement avec les Marocains.

Trois mois après le voyage de Rémi Leveau, l'intellectuel tunisien Hichem Djait publie dans l'hebdomadaire *Réalités* un article qui ne passe pas inaperçu : « Les points d'ombre ». Sur le thème : le changement tunisien aura été le fait du prince, aucun vrai projet politique n'a émergé en deux ans, toute opposition est vécue comme illégitime. « On a l'impression que la loi, ici, est répressive, dure, qu'elle manque de souplesse et que seule la volonté du président permet de la contourner, de la dépasser, écrit-il. Cela n'est pas sain, parce que cela peut donner lieu à des subtilités

culture de parti unique. Or, dans un premier temps, le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) ne dit pas non à cette proposition. Et les islamistes montrent même un certain enthousiasme. « Notre parti ne cherche pas à changer l'actuel équilibre politique[19]», explique alors Abdelfattah Mourou, un des dirigeants d'Ennahdha. Et le même d'ajouter : « Nous préférons une démocratie borgne à une démocratie aveugle[20]. »

Incorrigibles, les caciques du RCD réclament que le nombre de sièges attribués à chaque parti soit décidé avant le scrutin. Et que leur formation rafle la grande majorité des sièges. Face à de telles exigences, l'opposition récuse toute tentative de front national. D'où une colère du président contre l'opposition démocratique. Du coup, le palais de Carthage encourage la constitution de listes «indépendantes », vite récupérées par Ennahdha.

Le 2 avril 1989, les élections ont lieu dans un climat de fraude généralisé. Les gouverneurs des régions ont été prévenus : si une liste d'opposition l'emporte, les fonctionnaires seront révoqués sur-le-champ. On est revenu à l'ère Bourguiba, les patrons emmènent leurs ouvriers voter par camions entiers pour le parti au pouvoir. Dans la rue, les comptables du RCD paient cinq dinars les bulletins de l'opposition qu'on leur rapporte. Avec en prime un bon d'entrée à la fête de la victoire prévue le soir même dans les hôtels de la côte. Le matin du scrutin, Ahmed Mestiri, le patron du principal parti d'opposition, décide de retirer les observateurs des bureaux de vote.

Officiellement, les listes soutenues par Ennahdha obtiennent près de 13 % des suffrages, avec des pointes à 30 % voire 35 % dans les banlieues populaires de Tunis. Les islamistes ont montré leur capacité de mobilisation. Pour la seule agglomération de Tunis, quelque mille deux cents observateurs ont veillé, pour le compte des « listes violettes » islamistes, à la régularité du scrutin. L'ensemble

19. *Réalités*, 27 janvier 1989.
20. *Réalités*, 10 mars 1989.

de l'opposition obtient officiellement 18 % des voix. Sans fraude, ce score aurait été proche du tiers des suffrages[21].

Finalement, les élections de 1989 auront été un boulevard pour les anciens destouriens qui raflent la totalité des sièges. Les promesses du 7 novembre n'ont en rien modifié les règles traditionnelles de la compétition. Le jour même des élections législatives, Ben Ali se fait élire président de la République avec... 99,20 % des suffrages.

La Tunisie compte donc 0,8 % d'ingrats.

21. Cette estimation provient de diplomates algériens, fort bien informés des arcanes du pouvoir tunisien (et accessoirement de l'ampleur de la fraude dans ce pays voisin et ami). Avec un mode de scrutin habile, l'opposition aurait pu obtenir entre 20 % et 25 % des sièges. Un tel résultat, obtenu de façon totalement démocratique, n'aurait menacé ni le pouvoir de Ben Ali, ni même l'influence du RCD, le parti au pouvoir depuis l'indépendance. Une occasion historique a ainsi été ratée. À jamais.

3

Une démocratie d'opérette

Le premier test de la transition démocratique est donc un échec complet, un formidable retour en arrière. Comme sous Bourguiba, on a assisté à l'opposition entre le parti présidentiel, outrageusement favorisé par l'État, et des formations politiques marginalisées, laminées, découragées. Reste la fiction d'une société civile remise à l'honneur par la nomination au gouvernement de quelques personnalités prestigieuses comme Mohamed Charfi, le président de la Ligue des droits de l'homme qui devient ministre de l'Éducation nationale.

La fin de l'état de grâce

Après ces vraies-fausses élections d'avril 1989, une grande désillusion gagne le pays. D'autant plus que le chef de l'État se sépare alors de Hedi Baccouche, ce vieux routier qui s'engagea très jeune dans la lutte anticoloniale. Plus encore, « Si El Hedi » a fait preuve d'une certaine indépendance d'esprit pendant les années sombres du bourguibisme. Théoricien du parti unique comme tuteur du développement

et de la construction de l'État dans les années soixante-dix, Baccouche est pour de nombreux opposants la caution de l'ouverture du régime issu du 7 novembre. Un article paru dans l'hebdomadaire *Jeune Afrique,* où le Premier ministre se présente comme la tête pensante des réformes — « Le changement, proclame-t-il, je l'ai fait » —, sert de prétexte à son éloignement. Mais ce limogeage s'explique surtout par l'intervention de Kamel Eltaief, l'âme damnée de Ben Ali. Pour avoir refusé de lui rendre service, Baccouche passe à la trappe.

Ancien directeur du parti, le pâle et inconsistant Hamed Karoui devient alors (il l'est encore en 1999) le Premier ministre de ce régime autocratique. Lui doit tout en revanche au même Eltaief. Ministre de la Justice en 1988, Karoui avait dû en effet faire appel à son intervention auprès de la police politique pour sauver son fils, sympathisant islamiste, qui avait été interpellé par les forces de sécurité à son retour d'Algérie.

Ainsi un fort système clanique étouffe désormais l'entourage moderniste des premières années. La déception dans la classe politique tunisienne est d'autant plus grande que l'Algérie toute proche connaît alors un printemps démocratique. Les réformateurs du Premier ministre Mouloud Hamrouche font oublier en quelques mois les trente années de domination absolue du FLN algérien : naissance de nombreux titres de presse indépendants, développement de partis politiques dont le Front islamique de salut (FIS), qui paraît accepter les règles du jeu démocratique.

« J'ai fait un pari et je l'ai perdu », admet Ahmed Mestiri, le patron du MDS, qui démissionne de ses fonctions dans le parti. Son successeur, l'enseignant Mohamed Moada, a alors des mots particulièrement durs contre la « démocratie au compte-gouttes » : « Ce n'est pas à un seul homme ni à un seul parti, lance-t-il publiquement, de déterminer le rythme de la transition démocratique. » L'opposition tunisienne appelle au boycottage des élections municipales d'avril 1990. Le parti destourien rafle à nouveau la quasi-totalité des sièges.

Dans le même temps, c'est la fin de la cohabitation entre les islamistes et le pouvoir. Après les élections, le mouvement Ennahdha conteste la fraude dans un communiqué. Ce qui vaut à Rached Ghannouchi d'être convoqué au ministère de l'Intérieur : « Ton texte est irresponsable et le président est très fâché, il ne supportera pas un autre écart» Le 12 mai 1989, le leader des islamistes quitte la Tunisie pour une tournée dans les pays musulmans. Ce déplacement de quelques semaines se transforme en exil. Il ne reviendra plus. « C'était foutu, raconte aujourd'hui Ghannouchi, je n'y croyais plus, les élections étaient falsifiées, la police s'infiltrait partout»

Faute de perspectives, les militants d'Ennahdha reviennent à leurs vieux démons et commencent à se livrer à quelques actes violents et à des mobilisations musclées sur les campus. Le tout sous l'œil ravi de certains opposants qui voient le président Ben Ali mis en difficulté.

Même sur le plan international, l'état de grâce est bel et bien terminé. Les chancelleries occidentales ne comprennent pas où le chef de l'État veut en venir. C'est l'époque où des dirigeants d'Ennahdha rencontrent discrètement à Paris des membres du cabinet de Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères. Et où un Baccouche amer et revanchard est ostensiblement invité par le Parti socialiste de ses amis Pierre Mauroy et Lionel Jospin.

En Algérie, le Front islamique de salut (FIS) a gagné les élections municipales de juin 1990 et semble s'intégrer au jeu politique. Rached Ghannouchi est reçu à Alger par Mahfoud Nahnah, le président du mouvement islamiste Hamas. Emprisonné sous Boumediène, ce proche des Frères musulmans a constamment pactisé avec le pouvoir algérien. Si le Prophète revenait, explique ce moine patelin à la presse occidentale, il voyagerait en Concorde et porterait un costume d'alpaga. Cette image bon enfant et moderniste rejaillit naturellement sur le leader d'Ennahdha, accueilli par l'ensemble de la classe politique algérienne, y compris le président Chadli Bendjedid. Autant de gestes qui

10. Entretien avec l'un des auteurs, 1998.

ont le don de rendre furieux le pauvre Ben Ali (comme cela sera le cas neuf ans plus tard, lorsque la télévision algérienne diffusera un interminable message de félicitations de Ghannouchi au nouveau chef d'État algérien, Abdelaziz Bouteflika).

Après trois années de cohabitation heureuse, la stratégie d'union nationale est donc sur le point de sombrer. Le double langage du chef de l'État, dévoilé par la gestion autoritaire des élections, menace l'ensemble de l'édifice issu du 7 novembre. Ben Ali semble hésiter, tergiverser. On le voit recevoir les leaders des deux syndicats étudiants, progressiste et islamiste, histoire de détendre le climat. Histoire aussi, chez cet homme du renseignement, de rester en contact avec le terrain. Le régime tunisien cherche encore à rétablir quelques ponts avec la mouvance islamiste et à donner le change. En janvier 1990, le ministère de l'Intérieur autorise même le mouvement Ennahdha à publier un journal sous le titre anodin *à'Al Fajr* (« L'Aube »).

En fait, s'installe une nouvelle donne politique, d'où les islamistes sont peu à peu exclus. Par d'imperceptibles glissements se dessine une nouvelle fracture idéologique : d'un côté, des intégristes jugés infréquentables ; de l'autre, tout le reste de la société tunisienne. Ben Ali ne met plus l'accent sur l'identité arabo-musulmane de la Tunisie, mais insiste, comme son prédécesseur Bourguiba, sur le « progrès » et sur la « rationalité ».

Le symbole de cette nouvelle alliance sera Mohamed Charfi, nommé ministre de l'Éducation nationale dans la foulée de sa réélection à la tête de la Ligue des droits de l'homme. Caution du régime pour les démocrates et pour la diplomatie française, le nouveau ministre ne tarde pas à devenir la bête noire des islamistes. Non sans intelligence, cet ancien professeur nettoie les manuels scolaires de toutes les complaisances pour une morale musulmane archaïque. Du genre : « Le mari a droit de battre son épouse » ; « L'islam considère que le pouvoir doit s'exercer sur la base de la *choura* (consultation) qui n'est pas le grand nombre. » Ou encore : « Le monde est divisé en deux zones ; il y a la zone islamiste qui englobe les pays où sont appliquées les

règles de l'islam. Cette zone est également appelée zone de paix et de justice. Il y a la région non islamisée ou région de mécréance. Celle-ci doit être considérée comme zone de *jihad* ou guerre sainte. » Totalement rétrogrades, ces mêmes manuels faisaient l'apologie de l'esclavage ou de la peine de mort pour les mauvais musulmans qui n'effectuaient pas leur prière.

Pour les islamistes, le coup est très dur à encaisser. Le contenu des programmes scolaires constituait pour eux un formidable terreau. Face aux mesures Charfi, les islamistes auraient pu jouer la carte de la modernité et abandonner une vision du monde largement dépassée, y compris parfois dans leurs propres rangs. Or il n'en est rien : le mouvement Ennahdha rate le coche et mène une campagne féroce contre Mohamed Charfi. Dans un communiqué violent daté du 2 octobre 1989, ils accusent ce dernier de « tourner en dérision l'islam et ses valeurs sacrées ». Puis des tracts très durs et anonymes menacent directement le ministre de l'Éducation nationale. « Le parti Ennahdha renouait, écrit à l'époque l'universitaire Abdelkader Zghal, avec sa première vocation d'institution tutélaire de l'orthodoxie de l'islam et de contrôleur de la moralité des Tunisiennes et des Tunisiens[2]. »

Un pouvoir affaibli

Conforté par le chef de l'État, Charfi persiste et signe. Et à la rentrée 1989, il fait éclater en trois entités l'université de la Zitouna, la grande école de droit coranique de Tunis. Ses étudiants se mettent en grève pour six mois, les mouvements de solidarité se multiplient à travers toute la Tunisie. En février 1990, le régime relègue des centaines d'étudiants grévistes en plein désert, dans la caserne de R'jim Maâtoug. Sur le terrain, les militants islamistes sont pourchassés, quelques-uns torturés et tous ou presque interdits de travail. La circulaire sur l'interdiction du port du voile dans les écoles

2. Abdelkader ZGHAL, « Le concept de société et la transition vers le multipartisme *Annuaire de l'Afrique du Nord,* CNRS, Paris, 1989.

est relancée. Le tout avec l'appui de ceux qui s'inquiètent de voir qu'Ennahdha a pris le contrôle de cinq des quarante-cinq fédérations du syndicat UGTT.

Le 7 novembre 1989, jour anniversaire de l'éviction de Bourguiba, toute la classe politique est conviée au palais de Carthage sous les lustres de l'ancienne salle d'apparat du « Combattant suprême ». Le mouvement islamiste ne participe pas à ces agapes. Un an auparavant, on l'a vu, l'un de leurs représentants avait été invité dans les mêmes lieux à célébrer le « pacte national ».

La rupture est consommée à la fin de l'année 1989. « Le président Ben Ali ne recherche qu'un simulacre de démocratie, une démocratie de façade, déclare Rached Ghannouchi sur Radio France Internationale (RFI), le pouvoir continue de nous traiter par le biais de son appareil policier comme sous Bourguiba. » « Le président est devenu l'otage des gauchistes qui nourrissent un préjugé contre les islamistes, explique Abdelfattah Mourou, un autre dirigeant d'Ennahdha proche des Saoudiens. Ils ont squatté sur le pouvoir, l'ont encadré dans le but de façonner l'opinion du président[3]. »

Ben Ali avait-il le dessein, dès le 7 novembre, de casser le mouvement islamiste ? Cherchait-il, par quelques ouvertures bien ciblées, à gagner du temps ? Ou bien les circonstances l'ont-elles peu à peu fait dévier de ses premières intentions pluralistes ? Il est très difficile, même avec le recul, de faire la part des choses. Par sa formation et son caractère, le général-président n'était certainement pas le mieux placé pour s'engager dans la voie de l'ouverture vers les islamistes. Sa carrière, qui l'a vu émerger, après les « émeutes du pain » de 1984, comme modernisateur de l'appareil répressif tunisien, ne l'a pas préparé à devenir le symbole des valeurs démocratiques. Incontestablement, cet homme d'un naturel autoritaire a été effrayé par les résultats des élections de 1989, où l'opposition, essentiellement islamiste, a obtenu près d'un tiers des suffrages. Ce score

3. Voir le reportage de Dominique LAGARDE, « La nouvelle stratégie anti-islamiste de Ben Ali ». *Arables*, n° 38, février 1990.

— finalement honorable pour le régime dans un monde arabe où les « fous d'Allah » sont souvent majoritaires — est vécu comme insupportable par le président Ben Ali.

En bon policier, ce dernier a toujours raisonné en termes de rapport de forces. Lequel lui paraît désormais défavorable, notamment en raison de l'évolution algérienne. Car on se rend mal compte en Europe de l'importance du contexte régional pour un petit pays comme la Tunisie, sans frontières naturelles avec ses voisins libyen et algérien, ni véritable armée. À Alger, aux élections municipales de juin 1990, les partisans d'Abassi Madani et Ali Benhadj ont en effet obtenu 55 % des suffrages. Depuis, Ben Ali est obsédé par une possible contagion. Au point que la police tunisienne traite particulièrement mal les touristes algériens, considérés comme des terroristes en puissance. Vexations, tracasseries, humiliations : « Dans aucun pays européen où nous séjournons, explique un diplomate en poste à Tunis, les conditions d'accueil ne sont aussi dégradantes que chez nos frères tunisiens[4]. »

Durant l'été 1990, la crise du Golfe fournit au régime l'occasion rêvée de récupérer une légitimité. Lorsque se met en place, sous la pression américaine, une coalition anti-irakienne, la rue tunisienne est farouchement du côté de Saddam Hussein. Avec beaucoup d'instinct, Ben Ali accompagne le mouvement et dénonce l'intervention américaine.

Fort d'une nouvelle popularité, l'habile général s'emploie à récupérer l'opposition progressiste. Teintées de nationalisme arabe, ses interventions séduisent la gauche tunisienne. Le secrétaire général du MDS, Mohamed Moada, est envoyé par le chef de l'État à Bagdad pour une mission de bons offices. Le climat d'unité nationale à Tunis est tel qu'il suffit d'une rencontre entre les deux hommes à Carthage

4. Cette citation est extraite d'un reportage paru dans le quotidien algérois *Liberté,* « La galère des Algériens en Tunisie », 18 août 1999. Après les déclarations du président algérien Bouteflika au cours de l'été 1999 en faveur d'une réconciliation avec les islamistes, un journaliste ami du régime qui anime un journal à Londres a multiplié les déclarations anti-algériennes à la télévision qatarie. Sur le thème : Bouteflika, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Boumediène, veut reproduire le régime totalitaire qui a régné en Algérie de 1965 à 1974 alors qu'il était aux affaires.

pour que naissent les rumeurs d'un gouvernement de coalition.

La traque anti-islamiste

Le pouvoir et la gauche tunisienne trouvent un deuxième terrain d'entente : la lutte contre l'ennemi intérieur. En phase avec l'opposition laïque, le général Ben Ali profite de la faiblesse de son adversaire islamiste pour lui porter des coups sévères. D'autant que la direction d'Ennahdha lui facilite la tâche. Liée financièrement aux pays du Golfe et à l'Arabie Saoudite, elle hésite sur la marche à suivre. La seule manifestation étudiante organisée par les islamistes contre la guerre du Golfe tourne au fiasco. En Algérie, le FIS, après quelques flottements, saura être plus actif. « Nous avons subi sans pouvoir agir, explique aujourd'hui Habib Mokni, le porte-parole d'Ennahdha en France, la guerre du Golfe fut une formidable couverture pour la répression que Ben Ali a engagée contre notre mouvement[5]. »

Ainsi durant l'été 1990, un plan de propagande du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), intitulé « Tarir le mal à sa source », est découvert par des journalistes et publié par des journaux arabes[6]. Il s'agit de démontrer que les islamistes ne sont pas seulement l'adversaire du régime mais aussi l'ennemi de toute la société. Mensonges, rumeurs, promesses de promotion, infiltration des associations : tout est bon dans ce plan secret du RCD pour éradiquer le mal.

Dès le 23 décembre 1990, une première vague d'arrestations s'abat sur les militants d'Ennahdha. Le porte-parole du mouvement, Ali Larayedh, est arrêté. Le 2 mars 1991, une personne trouve la mort dans l'incendie criminel des locaux du RCD à Bab Souika. À l'époque, le mouvement islamiste a perdu ses principaux dirigeants, exilés ou emprisonnés. Ce

5. Entretien avec l'un des auteurs, Paris. 1999.
6. Ce plan est paru dans *Al-Chaab,* l'organe de l'Union générale tunisienne du travail, à la mi-1990.

sont des seconds couteaux qui prennent des initiatives souvent locales, rarement maîtrisées : « Cette affaire ressemble à un attentat corse qui aurait mal tourné, explique un universitaire spécialiste du Maghreb, les islamistes avaient déjà commis des attentats contre des cars de touristes, mais sans tuer personne. Cette fois-ci, ils ont perdu la main[1]. »

Le pouvoir accable le mouvement Ennahdha : des suspects se livrent à de spectaculaires aveux télévisés. La corde qui a servi à attacher le gardien du local du RCD avant l'incendie est exhibée durant une conférence de presse. Peu importe que la pièce à conviction, d'après Amnesty International, soit exempte de toutes traces de brûlure. Tant pis si le procès qui aboutit à la condamnation à mort de quatre barbus a lieu sans la présence des avocats. C'est désormais une guerre sans merci entre Ben Ali et les islamistes. Bab Souika été l'équivalent pour le régime tunisien de l'incendie du Reichstag pour l'Allemagne nazie, marquant l'abandon de tout principe humanitaire dans la lutte contre l'opposition intégriste.

Deux mois plus tard, les autorités tunisiennes annoncent, sans preuves véritables, la découverte d'un « complot » visant à abattre l'avion du président avec un missile Stinger récupéré en Afghanistan. Des arrestations massives sont opérées dans les rangs des islamistes, qui s'exilent nombreux vers l'Algérie. Un bilan fourni par la Ligue tunisienne des droits de l'homme fait état de sept mille militants passés par les locaux de la police entre 1990 et 1991. Les sympathisants d'Ennahdha ignoraient qu'ils avaient été fichés lors du scrutin de 1989, qui avait donné au ministère de l'Intérieur une photographie grandeur nature de leur implantation.

Il faudra aux militaires algériens sept années d'une guerre civile larvée, provoquant cent mille victimes, pour venir à bout du danger islamiste. Plus efficace, la réussite du général Ben Ali dans l'éradication des islamistes se solde « seulement » par quelques dizaines de morts sous la torture. Mais

10. Entretien avec l'un des auteurs, 1998.

sur fond d'anéantissement des libertés publiques. Et cela sans même évoquer les procédés employés, qui vont de l'utilisation systématique de la torture à la publication dans une presse ordurière des détails les plus obscènes sur la vie sexuelle supposée des leaders d'Ennahdha.

Sophistiquée, la police tunisienne a une prédilection pour la vidéo dans son entreprise de démolition de certains opposants. Une caméra fut ainsi dissimulée dans la cellule d'Ali Larayedh, porte-parole du mouvement interdit Ennahdha. Puis un indic fut introduit auprès du dirigeant islamiste, avec mission de le séduire. Montage ou réalité, le journal *Les Annonces* (cent mille exemplaires distribués) devait décrire avec force détails les ébats des deux hommes. À l'époque, *Le Canard enchaîné* explique même que plusieurs cassettes avaient été délicatement remises à des ambassades.

Mais pour ses succès contre le « diable intégriste », il a été beaucoup pardonné à notre ami Ben Ali, notamment dans les médias étrangers. « Comment la Tunisie a maté ses fous de Dieu, l'exemple que l'Algérie tente de suivre », titre, admiratif, l'hebdomadaire *Paris-Match* en mars 1992. Plus fort, *Jeune Afrique* consacre quelques semaines plus tard, au moment où la répression est le plus sauvage, un reportage sur Ben Ali et les droits de l'homme : « Rarement en fait un régime aura autant parlé, décrété, colloqué, sur un sujet *a priori* aussi tabou, lit-on dans les colonnes de l'hebdomadaire. Rarement chef d'État se sera montré aussi sensible et réactif sur ce point que Zine el-Abidine Ben Ali. »

Les milieux intellectuels tunisiens ne sont guère plus critiques sur les méthodes musclées du bon général. « On a été pris de panique, explique aujourd'hui Khemaïs Chammari, et par peur de l'intégrisme on aura avalé toutes les couleuvres[8]. » Quant aux excès, les démocrates tunisiens expliquent invariablement : « Ce n'est pas le président qui est responsable, c'est son entourage. »

Sur le terrain, tout geste de solidarité se paie pourtant cher. Une journaliste chargée à la Ligue des droits de l'homme de défendre les familles des victimes de la

14. Entretien avec l'un des auteurs, 1997.

répression, Sihem Ben Sedrine, reçoit par la poste un montage de photos pornographiques accompagné du simple épithète de « traînée ». Avec copie à de multiples associations. Brisée, privée de passeport, elle sera acculée à vendre sa maison d'édition. Aujourd'hui encore, elle est persécutée par le régime. Pour son seul soutien humanitaire aux islamistes.

L'opposition brisée

Mais au total, un Ben Ali victorieux des fous d'Allah n'a guère de mal à embrigader le responsable du principal parti de l'opposition légale. Le président décore Mohamed Moada de l'« Ordre du 7 novembre » et le nomme à la tête d'une commission nationale chargée de proposer des réformes après la crise sanglante que vient de connaître l'université tunisienne.

Le geste est un piège, et le président du MDS s'y laisse prendre. Il vaut à son parti de perdre ce qui lui restait d'indépendance. En 1993, alors que les organisations internationales dénoncent, exemples à l'appui, « la torture, systématiquement, dans tout le pays », Mohamed Moada défend publiquement l'idée d'une « alliance » avec le chef de l'État. Au nom de la « sauvegarde du processus démocratique[9] ». Lors de l'élection présidentielle de 1994, le même Moada assure Ben Ali, candidat naturellement unique à sa propre succession, de la « confiance immuable » des militants du MDS. Difficile d'aller plus loin dans l'allégeance, dûment récompensée par l'octroi, en 1994, de dix sièges de députés. L'histoire du MDS symbolise les vicissitudes de l'opposition laïque et son dévoiement. Pendant des années, le parti de Mestiri et de Moada accepte toutes les compromissions et cautionne les atteintes aux libertés — le tout pour une poignée de sièges au Parlement.

Mais le régime de Ben Ali ne saura pas conserver des relations convenables, même avec cette opposition

9. *Réalités*, n° 393, du 9 au 15 avril 1993.

émasculée. La rupture définitive en 1995 est bruyante, passionnelle, violente. À la mesure du dépit du MDS après la gifle que lui inflige Carthage aux élections municipales du printemps 1995. Sur les quelque 4 090 sièges à pourvoir, le régime n'en concède que six aux quatre partis de l'opposition, tandis que le RCD, comme à son habitude, rafle la mise. Au scrutin précédent, une liste indépendante avait au moins emporté une commune, un maigre lot de consolation. À ce stade, on n'ose même plus parler de miettes abandonnées aux vaincus. S'y ajoute une morgue inutile. « Je suis un peu déçu par les résultats de l'opposition », lâche ainsi à un journaliste le ministre de l'Intérieur, le soir du dépouillement...

Au lendemain du scrutin, Mohamed Moada laisse percer sa déception, évoquant les « pressions de toutes sortes » contre les candidats du MDS. Son parti est floué, instrumentalisé, piétiné, réduit à néant ou presque. Le voilà qui dénonce les « séquestrations de candidats », fustige « le chantage et le soudoiement » des électeurs. Avant de poser la bonne question : « Mais pourquoi le pouvoir craint-il des partis si faibles ? »

Dans un mémorandum d'une dizaine de feuillets adressé le 21 septembre 1995 à Ben Ali, le bureau politique du Mouvement vide son sac. Pages terribles, dont la presse ne soufflera mot, sur le caractère « hégémonique et dominateur » du parti-État, sur le « gouffre entre le discours officiel et la pratique [quotidienne du pouvoir] », sur la « corruption » qui gangrène l'économie, enfin et surtout sur le « quadrillage de la société plus systématique que sous le régime précédent ».

C'est plus que n'en pouvait supporter Ben Ali. À peine le président français a-t-il terminé sa visite officielle à Tunis en 1995, que Mohamed Moada est interpellé et placé en garde à vue. Quelques jours plus tard, un autre député MDS, Khemaïs Chammari, est incarcéré alors qu'il se préparait à prendre l'avion pour Malte. Les services de police affirment ÏÏVÎOT "trouvé àafts SES Vagapi tfes % uîCùuftTA'S. «««îïpSOTïfet tants », en lui mettant sur le dos une rocambolesque affaire de fax. Le premier écope de onze ans de prison ferme pour

« intelligence avec un État étranger », à savoir la Libye, et de trafic de devises. Le second est condamné à cinq ans pour « divulgation du secret de l'instruction ».

Depuis, plusieurs clans se disputent les dépouilles d'un MDS en lambeaux. Libéré par anticipation, mais surveillé de près par la police, privé de passeport, Mohamed Moada revendique toujours d'être le patron d'un mouvement dont il a été évincé en 1997, au cours d'un congrès contesté. Lequel mouvement, exsangue, ne survit que grâce à la subvention versée par l'État.

Des mots vides de sens

Au total, l'opposition tunisienne, émiettée en de multiples groupuscules, fait piètre figure. Dans les salons de Tunis et de Sfax, quelques universitaires désœuvrés ironisent sur les dernières frasques financières de Leïla ou sur sa dernière dispute avec le président. « Le courage, l'amitié, la solidarité militante sont des mots vides de sens aujourd'hui. Comme le colonisateur, le régime a utilisé la technique de la terre brûlée, neutralisant tous les contre-pouvoirs de la société[10] », tranche le journaliste Taoufik Ben Brick, un des rares à oser tenir tête publiquement au régime.

Le délabrement de l'opposition est tel qu'on ne sait plus qui s'en revendique vraiment. Officiellement, le mouvement At-Tajdid, héritier du Parti communiste tunisien (PCT), s'en réclame. Mais ses attaques contre le pouvoir sont molles et accommodantes. «Nous entretenons les meilleurs rapports du monde avec le président Ben Ali, reconnaissait dans un entretien en 1999 le secrétaire général de ce parti, Mohamed Harmel. Nous avons dépassé la conception d'une dualité absolue et manichéenne entre pouvoir et opposition. Parce que nous avons affaire à un pouvoir national qui est en train de réaliser de grandes réformes, sous l'impulsion

10. Entretien avec l'un des auteurs, 1998.

réformatrice du président Ben Ali. Aujourd'hui, nous sommes à la fois pour le soutien et la critique »

En vérité, Mohamed Harmel, titulaire lui aussi de l'« Ordre du 7 novembre », ne s'est jamais opposé au chef de l'État À la présidentielle de 1994, il avait assuré Ben Ali, candidat unique, de l'«adhésion unanime» de ses camarades. Cinq ans plus tard, le secrétaire général d'At-Tajdid persiste et signe : « Je soutiens Ben Ali. Donc, je ne serai jamais candidat contre lui, je revendique mon soutien et ma participation au consensus national et je considère qu'il n'y a pas d'alternative au président Ben Ali. » Chaque fois qu'un projet de résolution contre le régime tunisien est initié par le Parlement européen, Harmel débarque à Strasbourg pour dissuader les parlementaires de le voter.

On retrouve cette attitude de soumission chez la plupart des leaders de l'opposition. Les partis autorisés doivent avoir fait allégeance. En 1990, le chef de l'État rencontre l'ancien chancelier allemand Willy Brandt qui tente d'intercéder pour son ami Ben Salah, ex-super ministre de Bourguiba, désireux de créer son propre parti :

« C'est bien, l'ouverture que vous pratiquez, lui dit le socialiste allemand, mais il ne faudrait pas que vous vous arrêtiez à mi-chemin. Allez jusqu'au bout et autorisez par exemple mon ami Ben Salah à lancer son mouvement.

— Il m'a traité de chien en parlant à des amis au téléphone, jamais je ne le laisserai revenir à la politique[12]. »

Ce qui dévoile deux des règles de la démocratie version Ben Ali : les opposants sont écoutés par la police et toute attaque contre le chef de l'État expose à la vindicte du régime. Mais il en existe une troisième, la principale : la fraude généralisée. Les ficelles pour truquer les scrutins sont multiples, codifiées, recensées. Les falsificateurs n'ont que l'embarras du choix. Avant le vote déjà, les membres des commissions de mise à jour des listes électorales sont désignés par les pouvoirs publics. Les seules réclamations

11. *Réalités,* 1999.

12. Cette anecdote a été rapportée à un des auteurs par un socialiste français qui a bien connu l'ex-chancelier allemand.

admises concernent la distribution des cartes d'électeur. À ce stade, les jeux sont déjà faits.

Le jour du vote, la fraude est facilitée par la multiplication des bureaux de vote, qui empêche la présence sur place des plus petits partis. L'isoloir n'est pas obligatoire et la carte d'électeur facultative. Quant au dépouillement, il se déroule à huis clos. Les représentants des partis et les observateurs n'y ont pas accès.

Insignifiante, l'opposition est donc à la merci du bon vouloir de Carthage. Il y a quelques années, lors d'une élection législative partielle, où exceptionnellement le parti au pouvoir ne présentait pas de candidat, le taux officiel de participation n'a pas atteint 5 %. Comment dans ces conditions l'opposant élu peut-il avoir la moindre crédibilité ?

Mais dans le même temps, Ben Ali s'emploie à maintenir artificiellement en vie cette opposition sous transfusion. Question de standing démocratique face à ses partenaires occidentaux. Dernière illustration en date, le chef de l'État a imposé en novembre 1998 que, pour les prochaines élections législatives et locales, les opposants se verront gratifier d'un cinquième des sièges, quel que soit le résultat des urnes...

Dès 1994, la démocratie tunisienne s'était déjà enrichie de la présence au sein du Parlement de dix-neuf députés de l'opposition octroyés par le pouvoir. Leur rôle s'est révélé assez symbolique. L'étonnant article 25 de la loi du 3 mai 1988 sur les partis prévoit en effet qu'« est puni d'un emprisonnement de cinq ans au maximum tout fondateur ou dirigeant d'un parti qui par son attitude, ses contacts, ses prises de position, ses propos ou écrits vise à entreprendre une action de démocratisation de la nation dans le but de troubler l'ordre public ou de porter atteinte à la sûreté intérieure ou extérieure de l'État[13] ».

Dans le reste du Maghreb, les partis politiques ont conquis une place moins dérisoire qu'en Tunisie. Ainsi au Maroc, plus d'une dizaine de partis s'affrontent parfois violemment et neuf députés islamistes siègent au Parlement. Même en

13. Cité par Ahmed MANAÏ, *Supplice* tunisien. Le *jardin secret du* général Ben Ati, La Découverte, Paris, 1995, p. 16.

Algérie, plusieurs députés d'extrême gauche ont été élus aux dernières élections et les débats parlementaires sont diffusés en direct à la télévision.

Un million de militants

Mais l'emprise réelle de Ben Ali sur la vie politique passe par l'immuable RCD, au pouvoir sans interruption depuis l'indépendance de 1956. C'est presque un record mondial de l'époque moderne.

Vaste bâtisse de marbre blanc, le siège du parti à Tunis domine le quartier des ministères. Rien à voir avec les locaux exigus et mal entretenus où sont confinées les formations politiques de l'opposition. Ce qui frappe le visiteur de ces lieux, c'est l'aisance matérielle et l'espace inoccupé. De nombreux bureaux sont vides : ni meubles, ni occupants.

Plutôt que de s'étendre sur cette anomalie, un ancien secrétaire général du RCD, Neffati Chedli, préférait évoquer en 19981'« élan de solidarité » qui a permis de bâtir le siège. « Il a été financé par les militants qui en ont les moyens, l'État n'a pas mis un sou, on ne reçoit aucune subvention[14]. » Omniprésent, le RCD est dépositaire de l'intérêt général. Les mots d'ordre de ses manifestations témoignent de ses ambitions. Le premier congrès de l'« ère nouvelle » a été placé en 1988 sous le signe du « Salut », le second en 1993 sous la bannière de l'« Espérance ». Le dernier en date a appelé à l'« Excellence ».

Ses 7 500 cellules de base et ses 2 200 cellules professionnelles quadrillent le pays. Le parti assure la discipline sociale et cultive le clientélisme d'État. L'appartenance au RCD joue en effet un rôle important dans un *curriculum vitae* pour devenir fonctionnaire à Tunis. Du temps de Bourguiba, ce n'était pas le cas.

Dans la Tunisie de l'intérieur, l'adhésion au mouvement du président est également une assurance contre l'arbitraire policier. Prenons l'exemple de Jerissa, une petite ville

14. Entretien avec l'un des auteurs, 1997.

minière à deux pas de la frontière algérienne. Tout le monde ou presque travaille à la mine, de père en fils ; tout le monde est membre du parti. « C'est obligatoire, explique Rachid, le bonnet enfoncé jusqu'aux oreilles et bâti comme un Hercule, mon grand-père, mon père étaient au parti. Quand un policier nous arrête, il faut montrer sa carte du parti avant de montrer sa carte d'identité. C'est une protection. Si tu n'as pas la carte, tu es un opposant. » Pour les élections, Rachid et sa femme votent RCD alors que la mine devrait fermer et que leurs enfants sont sans avenir : « C'est automatique. J'ai pas les moyens de dire non[15]. »

Le Rassemblement comprend entre un million et un million et demi d'adhérents, un chiffre ahurissant pour un pays de neuf millions d'habitants, de l'ordre de ceux qui étaient donnés à la belle époque stalinienne dans les pays de l'Est. Adhérer au RCD ne coûte pas cher, l'équivalent de quelques dizaines de francs par an. Parti de masse, le RCD ne saurait prélever que des cotisations modiques.

C'est peu dire que le Rassemblement domine la Chambre des députés. Avec la totalité des sièges jusqu'en 1994 et 144 élus sur 163 depuis, le parti du président fait la pluie et le beau temps. À l'échelon communal, le RCD possède la même emprise. Sur quatre mille conseillers municipaux, ils ne sont que six à ne pas se réclamer du parti du président. Ses membres sont intouchables. Pour avoir simplement critiqué l'absentéisme de certains élus, un journaliste a été condamné à deux semaines de prison.

La seule dissidence qui subsiste est celle animée par l'extrême gauche, bien implantée à l'Université, des syndicalistes en rupture de ban et une escouade d'intellectuels courageux, mais jusqu'ici dépourvus de troupes. De l'alliance entre ces deux mondes est né le 10 décembre 1998 un Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT) auquel le ministère de l'Intérieur, au printemps 1999, a refusé le statut d'association, sans véritablement motiver sa décision.

15. Ces citations proviennent d'un reportage effectué par l'un des auteurs dans cette petite ville minière en 1998.

En attendant, les membres du CNLT ont repris le flambeau de la Ligue des droits de l'homme. Ils savent qu'ils ne sont pas à l'abri de poursuites judiciaires pour appartenance à une association non reconnue, que la prison les guette, que la torture les menace et que leur famille pourrait être inquiétée. ïïs savent aussi qu'à Gdansk, en Pologne, dans les années quatre-vingt, le mouvement Solidarnosc, pendant longtemps, n'a réuni qu'une poignée d'intellectuels et de responsables syndicaux avant de devenir ce mouvement irrésistible qui allait emporter le régime du général Jaruzelski et imposer la démocratie.

Un tel scénario, que le général Ben Ali a eu tout loisir d'étudier comme ambassadeur en Pologne, n'est pas exclu en Tunisie. C'est en 1924 que la Confédération générale des travailleurs tunisiens organisa une première grève générale. Depuis, le mouvement ouvrier a accru son autonomie. Après l'indépendance, l'UGTT, le syndicat unique, a toujours représenté un contre-pouvoir. Du moins jusqu'à l'arrivée à la tête de la centrale, en 1989, d'Ismaïl Sahbani, un fidèle de Ben Ali qui s'est employé à verrouiller toute contestation. Emprisonné pendant deux ans sous Bourguiba, cet ancien métallo a incarné longtemps une nouvelle génération de syndicalistes. Élégant et soigné, cet homme d'appareil a troqué depuis son bleu de travail contre des costumes sur mesure. Et il appelle désormais à la « fin de la culture revendicative ».

Candidat unique à sa propre succession, ce brasseur d'affaires a été reconduit à l'unanimité au printemps 1999 à la tête de l'UGTT. Les conditions étaient tellement peu démocratiques qu'un vent de fronde souffle depuis au sein du syndicat. Une douzaine d'anciens responsables syndicaux ont lancé au printemps une pétition nationale. Leur revendication ? « Le recours à la justice pour faire invalider le congrès, ses travaux et ses résultats. »

Tous ont été interpellés.

4

L'apprenti dictateur

Depuis la naissance de la République tunisienne, il y a plus de quarante ans, un seul candidat a toujours été en lice aux élections présidentielles, qu'il s'agisse de Habib Bourguiba, nommé président à vie en 1975, ou de son successeur, Zine el-Abidine Ben Ali, élu triomphalement en 1989 puis en 1994 avec plus de 99 % des suffrages. Jacques Chirac ne manquera d'ailleurs pas de saluer cette « brillante réélection à la magistrature suprême ». Plus distant, François Mitterrand avait ironisé, en 1994, sur le « score à la soviétique ».

Jusqu'à présent, un candidat à la présidentielle devait être parrainé par trente élus, députés ou présidents de conseils municipaux. Honnis le président sortant, personne n'était en mesure de remplir cette condition. Or, avec l'élection présidentielle d'octobre 1999, le général Ben Ali affronte deux adversaires qui, sauf désistement de dernière minute, ont la possibilité légale de se présenter contre lui. Une première.

Sur place à Tunis, chacun feint de croire à un réel débat démocratique. « L'innovation, affirme l'hebdomadaire *Réalités,* ne manquera pas d'avoir des effets positifs sur la consolidation des options démocratiques dont le président Zine Ben Ali a confirmé à maintes reprises le caractère

irréversible. » Même acquiescement du côté du président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, l'avocat Taoufik Bouderbala. « La décision présidentielle, affirme-t-il, brise un tabou, les candidats vont être obligés de critiquer le président. C'est un changement énorme »

En fait, les dés sont pipés : le président sortant a choisi lui-même ses adversaires. Il est assuré de la victoire. Le mécanisme imaginé par le palais de Carthage est ingénieux, mais sans suspense. Pour se porter candidat, il faut être, depuis au moins cinq ans et sans interruption, le numéro un d'un parti politique représenté à la Chambre. Désigné dans un « climat de transparence et d'autocritique » à l'unanimité par le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir depuis l'indépendance, le président remplit évidemment les critères. Mais de telles règles ne laissent émerger en tout et pour tout que deux adversaires[2].

Et quels adversaires ! Ces opposants d'opérette soutiennent Ben Ali depuis son arrivée au pouvoir en 1987. Ils n'ont aucune chance, ils le savent et le proclament publiquement. Ce sont des « prétendants sans prétention », résume dans une jolie formule l'hebdomadaire *Jeune Afrique,* pourtant peu suspect d'irrévérence envers Carthage.

De vrais-faux adversaires

Vrais-faux opposants, transfuges du parti au pouvoir, dirigeants de formations politiques aux allures de chapelles, les deux adversaires de Ben Ali affichent à la veille des élections des ambitions modestes[3]. Débattre avec le président sortant à la télévision ? L'idée ne les a pas même pas effleurés. « On pourra peut-être le faire avec ses conseillers », hasarde le socialiste Mohammed Belhadj

1. Entretien avec i'un des auteurs, 1999.

2. Appliquées à la France, ces règles ne permettraient qu'au communiste Robert Hue de se présenter aux présidentielles.

3. Les Tunisiens, qui ne manquent pas d'humour, les avaient déjà surnommés « Zéro virgule », compte tenu de leurs maigres chances de collecter des voix.

Amor, président du Parti de l'unité populaire (PUP) qui dispose de trois députés sur cent soixante-trois au Parlement et d'un conseiller municipal sur quatre mille. « Ma démarche est patriotique, poursuit-il, je me présente pour déverrouiller le système. » Accéder au pouvoir n'est pas son souci premier : « Si on réussit à mener une campagne électorale normale, ce sera déjà beaucoup », ajoute le présidentiable. Il se battra, c'est promis, « pour plus d'État, moins de privatisation[4] ».

Quant à Abderrahmane Tlili, 55 ans, l'autre candidat, président de l'Union démocratique unioniste (trois députés et un conseiller municipal), après avoir été membre du comité central du RCD, il explique sans complexe : « La Tunisie est en marche vers la démocratie, nous sommes le pays le plus avancé du monde arabe[5], » Ou encore : « Ce qui est encourageant, c'est que la plupart des indicateurs sont positifs, à l'exception de ceux de l'emploi, des exportations et du budget. Cette situation serait inquiétante si nous n'étions confiants dans le président Ben Ali, conscient de ces déséquilibres et qui est en train de leur trouver des solutions adéquates. » À l'entendre, l'élection présidentielle ne serait qu'une étape : « Le processus importe davantage que le résultat. »

Patron d'entreprise publique depuis quinze ans, à la tête aujourd'hui de l'ETAP (Entreprise tunisienne d'activités pétrolières), Tlili dépend entièrement de l'État pour sa carrière dans l'administration. Son bureau est décoré par trois portraits du chef de l'État...

La seule inconnue du scrutin est le score du président sortant. En 1994, Ben Ali avait obtenu, on l'a vu, 99,91 % des suffrages exprimés pour son deuxième mandat. Soit davantage qu'en 1989 où 99,27 % des suffrages s'étaient-portés sur lui. Ces résultats impressionnants sont propres à rendre jaloux l'Irakien Saddam Hussein ou le Coréen Kim Il-sung. Seule difficulté, il serait délicat de diminuer trop

4. Entretien avec l'un des auteurs, 1998.
5. Entretien avec l'un des auteurs, 1998.

sensiblement le pourcentage obtenu par Ben Ali pour ce troisième mandat, de peur de froisser sa susceptibilité.

D'où la première question qui se pose à l'été 1999, à la mesure de cette dérisoire parodie de démocratie qui se joue en Tunisie : quels maigres scores Ben Ali concédera-t-il à ses opposants ? Tous les conseillers du Palais sont sans doute accrochés à leurs calculettes. S'ajoute un problème tout bête de cuisine électorale. En Tunisie, les élections législatives sont couplées à la présidentielle. Or, dans son souci de renforcer le « processus démocratique pluraliste », le président a décrété comme on l'a vu que l'opposition, quel que soit son score, a la garantie d'obtenir 20 % des sièges au Parlement, soit une trentaine de sièges. Une vraie avancée...

La nouvelle répartition des sièges au Parlement doit s'effectuer au prorata des voix obtenues. Or les deux candidats à la présidentielle, convaincus de n'obtenir face à Ben Ali que des miettes, réclament au moins un lot de consolation. À savoir un traitement de faveur pour leurs propres partis. Mais comment justifier un « bon » score aux législatives face aux autres formations politiques[6] et une déroute personnelle, le même jour, lors du scrutin présidentiel ? Ces pitoyables calculs d'apothicaire donnent la mesure de la marche balbutiante de la Tunisie vers la démocratie.

L'« idéaliste de l'idéalisme »

L'organisation de cette campagne électorale inquiète au plus haut point le palais de Carthage. Pendant quelques semaines, les chancelleries auront les yeux braqués sur Tunis, les charters d'envoyés spéciaux vont se déverser sur la Tunisie. Le régime doit faire bonne figure et le général Ben Ali jouer au grand démocrate, un rôle qu'il a fort bien interprété après son arrivée au pouvoir, mais qu'il a oublié depuis.

6. À savoir l'ex-parti communiste, le Rassemblement socialiste progressiste et le Mouvement des démocrates socialistes (MDS).

Dans ce débat électoral, le président tunisien a pris le risque d'être égratigné. Or celui-ci se prend pour un guide infaillible et ne supporte aucune critique contre lui, mais aussi contre ses proches, sa famille, ses protégés, ses ministres. Le culte de la personnalité a pris, en quelques années, une ampleur spectaculaire.

Quelle débauche de talents pour vanter les mérites du bon général ! En cette année présidentielle, les vocations sont particulièrement nombreuses, souvent provoquées par Abdelwahab Abdallah, le porte-parole de la présidence tunisienne, qui avait fait ses classes comme ministre de l'Information sous Bourguiba. Ainsi un écrivaillon de ses proches, Salvatore Lombardo, a-t-il commis un livre sobrement intitulé *Un printemps tunisien*[7]. La prétention le dispute à la bêtise dans cette ode mémorable au calife Ben Ali, « écrivain secret de sa propre légende » et « idéaliste de l'idéalisme ». À l'égal, nous dit l'auteur, d'un Nasser et d'un de Gaulle. En exergue de cette hagiographie figure une strophe d'un poète arabe du IXE siècle : « Si jamais nous t'avons adressé de justes louanges, tu n'es pas tel que nous l'avons dit, mais plus haut encore. »

Et d'enchaîner sur une description du caractère présidentiel : « On le juge simple, il l'est, on l'annonce travailleur, il ne pense qu'à travailler, on le déclare généreux, il le prouve, on le proclame visionnaire, il se préfère ambitieux. » Et quel bilan ! « Ben Ali a su réinventer la politique et accomplir une œuvre culturelle considérable, une réconciliation étonnante de l'homme et du concept. Une chanson de geste digne de figurer demain dans une anthologie poétique-esthétique euro-méditerranéenne. » Le tout à l'avenant, digne des pires morceaux choisis du stalinisme triomphant «La Tunisie du changement est paradoxalement proche des plus grands idéaux futuristes et poétiques d'un siècle dont l'espoir était de toute évidence bouclé dès les années vingt Pionniers humbles du troisième millénaire spirituel, les jeunes Tunisiens de la génération Ben Ali n'ont

7. Salvatore LOMBARDO, *Un printemps tunisien. Destins croisés d'un peuple et de son président.* Éditions Autres Temps, Marseille, 1998.

qu'une nostalgie manifeste : celle de l'avenir qu'il leur reste à construire. Une époque Saison [J/C] qui prend à jamais comme nom : Printemps. » Et l'auteur de conclure : « Quelle sorte de prétentieuse leçon d'existence et d'humanisme aurions-nous encore à donner depuis l'Occident à une Tunisie ayant établi son changement en forme de huitième pilier de la sagesse ? »

Le livre de Lombardo avait été initialement proposé à Cérès-Productions, une maison d'édition créée en 1987 et dont le patron, Mohamed Ben Smaïl, a été le président du comité de soutien à la candidature de Ben Ali en 1994. Sollicité par Lombardo, l'éditeur avait opposé un refus poli. Mal lui en a pris. Les services fiscaux l'ont condamné à une forte amende de 800 000 dinars (soit près de quatre millions de francs). L'ouvrage a été tiré finalement à 50 000 exemplaires, un chiffre considérable pour un pays de neuf millions d'habitants. (Cinq cents ont même été reliés en cuir et sur papier fin pour les amis du Palais.)

Le second livre qui accompagne le lancement de la campagne présidentielle, consacré au langage de Ben Ali, est signé par le ministre de la Santé, Hedi Mhenni, et par un professeur (pédopsychiatre) de la faculté de médecine, Mohamed Béchir Halayem[8]. Au printemps 1999, à la Foire du livre de Tunis, un stand entier était réservé à cette œuvre majeure.

Ce ministre zélé n'a jamais hésité à voler au secours de son président. En pleine affaire dite de la « couscous connection » en 1992, alors que la justice française mettait en cause Moncef Ben Ali, le frère du chef de l'Etat, Mhenni dénonçait l'existence de neuf cas de sida — plus qu'hypothétiques — dus prétendument à des produits contaminés vendus par les Français de l'Institut Mérieux. La télévision locale avait présenté à l'époque les témoignages de parents des victimes. La campagne de dénigrement avait brutalement cessé lorsque les autorités réalisèrent que le laboratoire

8. Mohamed Béchir HALAYEM et Hedi MHENNI, *Ben Ali, l'éthique au service du politique,* Orbis, Tunis, 1999.

était dirigé par Alain Mérieux, un ancien élu RPR de Lyon ami de Jacques Chirac...

Citant Platon, Lévinas et saint Augustin, ces deux immenses écrivains décrivent un « personnage exemplaire, le président Zine el-Abidine Ben Ali, dont les valeurs éthiques, les vertus et le souci de l'Autre forcent le respect et l'admiration de tous et de chacun ». Et de poursuivre : « Homme du choix mûrement réfléchi et de la constante délibération intérieure, infatigable prescripteur de la juste mesure, Ben Ali semble, à travers sa perception de la verticalité au service de la gloire, concilier le double mouvement de la Raison conçue à la fois comme une "puissance pratique" (Kant) et comme une "providence supérieure" (Platon). De cette rencontre, de cette superposition, naissent la lucidité et la sérénité qui dégagent l'Homme de la banale condition humaine. » Comprenne qui pourra...

Platon et Kant étaient « benalistes » sans le savoir. « La cité que Ben Ali conçoit, fonde, et à l'édification de laquelle il aspire, écrivent nos auteurs, désavoue l'espace désenchanté de tous les pessimistes enfermés en un sanctuaire, qui ignorent la rosée "du matin, les halos de l'aurore, les regards étincelants des enfants heureux. »

Les proches du chef de l'État sont fort nombreux à écrire de tels livres à sa gloire, un passage obligé dans leur carrière. En 1996, Sadok Chaabane, alors ministre de la Justice, commet un ouvrage intitulé *Ben Ali et la voie pluraliste en Tunisie*[9] : il faut beaucoup de talent à ce professeur agrégé de droit public pour expliquer qu'en Tunisie l'État se confond avec la société civile. Conseiller à la présidence, Salem el-Mekki a réussi quant à lui le tour de force, dans une brochure, de citer son mentor au moins une cinquantaine de fois sur soixante-six pages laborieuses, qu'il s'agisse de l'« artisan de la nouvelle vie », de l'« homme providentiel », ou du «chef du changement». À la lecture de ces opuscules, on mesure la qualité des débats durant les conseils des ministres.

9. Sadok CHAABANE, *Ben Ali et la voie pluraliste en Tunisie,* Cérès-Productions, Tunis, 1996.

Le règne de Zine

Après douze ans de pouvoir, tout converge vers le président, monarque intouchable. Son portrait est omniprésent dans les magasins, aux vitrines des bus, jusqu'aux pare-brise des taxis, dont beaucoup sont d'ailleurs des indicateurs de la police tunisienne. Le chef de l'État aime-t-il les pochettes flamboyantes assorties à ses cravates ? On en voit fleurir dans toute la classe politique. À l'occasion du Mouloud, la fête qui commémore la naissance du Prophète, des artisans ont été mis en compétition pour dessiner l'habit traditionnel qu'allait porter le président. « Couleur, broderies, longueur, largeur, raconte *Afrique-Magazine,* rien n'a été laissé au hasard[10]. » Interrogé sur le faible niveau de critique admis par le régime tunisien, Raghid El Chammah, un Franco-Libanais très proche du palais de Carthage — et fournisseur attitré des costumes croisés inimitables que porte Ben Ali —, explique benoîtement : « Au Maroc, il a toujours été impossible de critiquer Hassan II, en Tunisie, c'est pareil, nous avons notre roi[11]. »

Des zélateurs ont même essayé de trouver un lien de parenté entre l'actuel président et Hussein Ben Ali, le fondateur de la dynastie qui régna sur la Tunisie jusqu'en 1957, coexistant avec le protectorat français. Un début de débat sur les mérites de cette dynastie a ainsi été initié par l'hebdomadaire *Réalités* en 1996.

Ben Ali a multiplié ses résidences, à l'instar du roi du Maroc et de sa vingtaine de palais. Jamais le président ne s'est habitué à sa résidence de Carthage, habitée par le fantôme de Bourguiba. Circonstance aggravante : le petit chemin qui permet aux visiteurs d'accéder au palais est mitoyen de la résidence de l'ambassadeur de Suisse. Le chef de l'État a désespérément cherché à chasser les diplomates helvètes, mais sans succès. La Suisse n'a rien voulu

10. Un certain nombre de détails sur la vie quotidienne au palais de Carthage sont tirés d'un excellent reportage signé Souhayr Belhassen et François Poli, paru dans *Afrique-Magazine,* n° 65, décembre 1989.

11. Entretien avec l'un des auteurs. 1999.

entendre. On n'imagine pas quel affront — et quel risque sécuritaire — ce voisinage constitue pour la présidence.

À l'été 1999, les Ben Ali devaient emménager dans leur nouveau palais privé de Sidi Bou Saïd, construit sur la côte tout près de Tunis, dans un domaine naguère propriété du ministère de la Défense. De style arabo-andalou, cette luxueuse résidence surplombe la mer, avec une vue imprenable sur la baie de Gammarth. La promenade sur le front de mer est désormais interdite aux voisins du couple présidentiel.

Famille quasi royale, les Ben Ali ont suscité l'existence de vastes clans familiaux qui ont mis la Tunisie en coupe réglée. Même les deux sociétés qui donnent accès à Internet appartiennent à la famille élargie du président. Au gré des luttes de sérail, les familiers du palais amassent des fortunes. Apprenant un jour que la propre sœur de Mitterrand vivait de ses seules ressources, Ben Ali s'était écrié : « Jamais je ne laisserai faire cela avec les membres de ma famille[12]. »

Après le 7 novembre, les trois frères Eltaief, issus d'une famille originaire de Hamman Sousse, la commune de la famille Ben Ali, ont connu leur heure de gloire. Ces cousins éloignés du président ne lui ont jamais ménagé leur soutien. Raouf et Slaheddine se sont consacrés à l'entreprise familiale. Plus politique, Kamel aura été, du haut de son mètre soixante, l'artisan véritable de la carrière de Ben Ali. Bien que dépourvu de tout mandat officiel, Kamel Eltaief fut considéré, après le 7 novembre 1987, comme un « président *bis* », recevant chaque matin, dans ses bureaux de la rue de Beyrouth, au centre de Tunis, les principaux ministres du gouvernement et les membres des services de renseignement.

Le remariage du chef de l'État avec Leïla Trabelsi en 1992 a modifié le bel équilibre du sérail présidentiel. Le clan Trabelsi joue depuis cette année-là un rôle considérable. Les proches de Cartilage comparent le rôle de Leïla — la « first lady », comme l'appelle la presse — à celui d'Hillary

12. Cette anecdote a été rapportée à l'un des auteurs en 1999 par un industriel proche de certains membres du cabinet présidentiel.

Clinton, une comparaison sans doute un peu excessive. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que ses dix frères et sœurs contrôlent une part non négligeable de l'économie nationale. Au détriment des protégés de Kamel Eltaief, qui n'est plus en cour après avoir tout tenté pour empêcher ce mariage.

Durant cet été fatal, Kamel a voulu braver le président et faire de la circoncision de son fils un événement mondain. Résultat : plusieurs hommes publics qui avaient eu la faiblesse d'accepter l'invitation ont été limogés. Ainsi le ministre de la Santé, le directeur du tourisme, le président de Tunis Air et bien d'autres se sont retrouvés au chômage[13].

Quatre ans plus tard, en 1996, les locaux de Kamel Eltaief, dans la zone industrielle de Soukra, ont été incendiés par une vingtaine d'individus masqués. Le palais de Carthage le soupçonnait d'y entreposer des dossiers compromettant sur les turpitudes du régime. Officiellement, l'enquête de police n'a pas permis de connaître l'origine de l'incendie.

En raison des dossiers en sa possession, Kamel est sans doute intouchable. Il est l'un des rares à pouvoir se permettre de critiquer le régime lorsqu'il reçoit des amis chez lui, à Tunis, dans sa luxueuse maison, à deux pas de la résidence des ambassadeurs américains. Lors de ses fréquents voyages en Italie et aux États-Unis, il fait l'objet d'une surveillance discrète.

La « couscous connection »

Durant ces premières années de règne, le frère du président, Habib Ben Ali, dit Moncef, était lui aussi au cœur de grosses affaires d'import-export, mais il a défrayé la chronique par la suite en se livrant au trafic de stupéfiants entre la France, les Pays-Bas et la Tunisie jusqu'à ce que la justice française le rattrape dans l'affaire dite de la « couscous connection ».

13. ***Le Canard enchaîné*, 23 septembre 1992.**

À Paris, la brigade des stupéfiants était sur la piste de Fathi Oueslati, *alias* Roma. Ce petit homme s'était taillé une solide réputation à Paris dans le commerce de l'héroïne. Les Asiatiques du quartier populaire de Belleville, raconte à l'époque le quotidien français *Libération*[14], l'aident à monter son affaire au début des années quatre-vingt. Fathi et ses complices ont organisé un trafic qui porte en gros sur cent kilos de « blanche » par an, importée pour l'essentiel d'Asie du Sud-Est.

La police française découvre l'existence de plusieurs de ses associés, dont Moncef Ben Ali, le frère du président, et s'apprête à l'arrêter en mars 1990. Les autorités tunisiennes interviennent auprès de Paris pour qu'il ne soit pas inquiété. Un avion affrété spécialement lui rapporte de Tunis un passeport diplomatique, grâce auquel il peut quitter le territoire français.

En mai 1992, changement d'ambiance : un mandat d'arrêt international est délivré contre Moncef. Dans un premier temps, Carthage dément « tout lien de parenté » entre le président et le trafiquant de drogue. La presse dénonce même la « campagne médiatique » organisée en France. Tout est tenté pour disculper Moncef. À l'époque, même la fille du général Tlaas, le ministre syrien de la Défense, très proche alors de Roland Dumas, tente d'intervenir en faveur du frère Ben Ali, comme le raconte *Le Canard enchaîné.*

C'est finalement en l'absence de Moncef que le procès a lieu en France. La justice le condamne par contumace à dix années de prison. Jusqu'à sa mort brutale quatre années plus tard — officiellement d'une crise cardiaque —, le frère du président aura été à Tunis le chef d'un clan particulièrement actif et prospère dont il reste quelques traces. Ainsi, sa veuve gère encore aujourd'hui une chaîne de supérettes de produits occidentaux, qui affiche des prix défiant toute concurrence.

14. Voir l'excellente enquête de Patricia TOURANCHEAU, « Drogue : les filières d'un réseau tunisien », *Libération*, 18 août 1992. Quatre semaines auparavant, le 15 juillet 1992, un article de Stéphanie Mesnier dans *Le Canard enchaîné* avait révélé l'affaire de Moncef Ben Ali. Mais il a fallu attendre un mois pour qu'un autre journal, en l'espèce *Libération,* se fasse l'écho de cette affaire.

Un vide idéologique

En Tunisie, les luttes au sein du sérail familial du président prennent le pas sur les débats politiques. Ce culte de la personnalité comble un vide idéologique. Depuis 1987, Ben Ali a certes montré un sens tactique indéniable : l'instinct, la ruse, la duplicité, la simulation ont été ses atouts pour se maintenir au pouvoir. Mais il est bien en peine de définir un projet politique. Le général devenu président n'a jamais harangué une foule ni tenu une conférence de presse. Les rares interviews qu'il accorde à la presse étrangère sont laborieusement réécrites. Sans cursus politique ni passé universitaire, le président manque singulièrement d'inspiration dans ses fréquentes apparitions télévisuelles. Aucune envolée oratoire, pas le moindre élan chez un Ben Ali le nez rivé à son texte. Et, dans le meilleur des cas, à son prompteur.

Ses amis à Paris s'efforcent de masquer cette absence de perspectives : « Après l'élection présidentielle de 1999, il y aura des changements, Ben Ali va sortir par le haut : il va libérer les médias, abolir la peine de mort, instaurer l'égalité garçon-fille en matière d'héritage[15] », assure Serge Adda, le patron de Canal-Horizon, une filiale de Canal Plus, qui s'était rapproché du régime. Le même n'hésite pas **à** affirmer, d'un mot involontairement cruel : «Ben Ali n'a pas de culture politique, mais il a du bon sens. » « Il y aura un 7 novembre avant la fin du troisième quinquennat[16] », jure de son côté un autre intime, Raghid El Chammah, en panne d'arguments. Demain, on rasera gratis, vieille antienne qui revient à admettre que ladite « révolution du 7 novembre » s'est perdue dans les sables du désert

Quand Ben Ali est invité à expliquer une « certaine idée » qu'il se fait de son pays à la veille de son voyage en France en 1997, il multiplie les clichés et les poncifs : «L'idée que je me fais de la Tunisie, c'est Carthage, Kairouan, c'est trois mille ans d'histoire... C'est une myriade de noms tels

15. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.
16. ***Ibid.***

Hannibal, saint Augustin, Ibn Khaldoun... C'est l'idée de tout Tunisien fier d'appartenir à cette terre d'ouverture, de tolérance[17]. »

L'image du père

Inconsciemment, le général Ben Ali voudrait égaler son prédécesseur et son maître en politique, Habib Bourguiba. Héros de l'indépendance et chef charismatique, le « Combattant suprême » a modernisé la Tunisie à la hussarde, imposant à ses concitoyens sa propre vision du monde. Bourguiba avait du caractère, ses bons mots se ramassaient à la pelle. Du genre : « Nasser a tout raté, sauf sa mort. » En revanche, on ne connaît de Ben Ali que ses formules à l'emporte-pièce, d'une vulgarité achevée. À l'un de ses conseillers qui lui expliquait voici quelques années que la justice italienne recherchait Bettino Craxi, l'ancien Premier ministre italien réfugié dans la somptueuse maison qu'il possède à Hammamet, le chef de l'État rétorqua : « Monsieur Craxi a toujours été très bon pour nous, *boul alihom* [pisse-leur dessus][18]. »

Par quels moyens Ben Ali peut-il espérer retrouver l'aura de son prédécesseur ? Comment rivaliser avec la stature du commandeur ? De Bourguiba, il a conservé le pire : le culte du parti-État et une faible propension au respect des droits de l'homme. « Les libertés sont à proscrire, proclamait le fondateur de la Tunisie moderne, si elles doivent porter préjudice à la collectivité. » Ben Ali, c'est l'autocratie de Bourguiba moins son charisme et sa culture. Pour l'instant, le président tunisien reste seulement l'éradicateur des islamistes. « Maintenant, explique-t-il, la Tunisie est un corps sain[19]. » Le bilan est maigre.

17. *Paris-Match,* 23 octobre 1997.

18. Cette anecdote a été rapportée à l'un des auteurs par un membre de l'entourage de Ben Ali à une époque où il ne pouvait pas soupçonner la publication d'un livre sur ce dernier.

19. Entretien avec le président Ben Ali, *Le Figaro,* 2 août 1994.

D'où l'obsession du président à recentrer l'histoire récente de la Tunisie sur son auguste personne. Ministre de l'Intérieur après le 7 novembre, le général Habib Ammar avait tendance, non sans de bonnes raisons, à s'approprier la paternité du coup d'État. Malheureusement pour lui, Ben Ali n'est pas partageux. Pour se débarrasser de son ancien camarade de promotion, le chef de l'État fit exhumer un sombre dossier du fils Ammar, en relation d'affaires avec un certain Hmila, propriétaire d'un *free shop* à Tunis.

Tout désormais remonte au palais de Carthage, la moindre décision, la plus petite nomination. Un problème, une solution. Le président tunisien a été formé à l'américaine. « Cent quarante-six dossiers, annonce Ben Ali lors de son accession au pouvoir, attendent une décision. » Chaque jour, le journal télévisé renvoie l'image du guide omniprésent. Qui descend de sa voiture pour donner son manteau à un passant. Qui donne son sang chaque année. Qui débarque en hélicoptère dans un hôpital. Ou encore qui organise, l'été, des services de bus pour les ruraux qui ne peuvent se permettre, faute de moyens, d'aller à la plage.

Petite anecdote qui a fait le tour de la capitale, dans le cadre d'une campagne sur le logement en 1997, le chef de l'État arrive à l'improviste dans une maison délabrée et convoque le propriétaire.

« Comment cet immeuble, lui demande-t-il, peut être aujourd'hui dans un si mauvais état ?

— Mais les locataires ne paient ni les loyers ni les charges. Je ne veux plus de cette maison », proteste le malheureux propriétaire.

In fine, celui-ci sera contraint de céder le bâtiment à ses occupants. Lesquels ne voudront jamais prendre les réparations à leur charge. Un populisme bien peu efficace...

Peu importe, il faut à tout prix entretenir la légende d'un Ben Ali omniprésent, omniscient : tout l'intéresse, tout le mobilise. À peine installées, les ampoules rendent l'âme au palais de Carthage ? Ben Ali se fait escorter à l'usine pour comprendre pourquoi le matériel est défectueux. Un voyage officiel se prépare-t-il ? Le chef de l'État veille personnellement au protocole. Un chef d'escale de Tunis Air doit être

nommé à Marseille ? Le président tranche entre les postulants. « Les maçons travaillant au palais l'ont vu plus d'une fois arriver en survêtement et suivre le déroulement du chantier assis sur une chaise à califourchon[20]. »

La propagande du régime forge l'image d'un président grand travailleur, plongé dans les dossiers. Naturellement le grand homme dort peu, ne fume guère et fait régulièrement du jogging entre deux séances d'ordinateur. À l'américaine. « Ben Ali travaille tout le temps, expliquent ses proches, on le rencontre le dimanche en survêtement, victime d'overdose de boulot. »

Son entourage est évidemment constitué ^'«incapables ». Sous Bourguiba, le conseil des ministres permettait aux participants de bavarder agréablement dans un des salons du palais. Aujourd'hui, les ministres s'engouffrent chaque mercredi à dix heures précises dans la longue salle rectangulaire sous les regards des bustes de Hannibal, Jugurtha et Ibn Khaldoun. Puis entrent le président et les journalistes de la télévision qui montrera, le soir même, un Ben Ali très professoral, un stylo à la main, expliquant un dossier à des ministres dociles.

Le général-président a droit à un fauteuil et les autres à des chaises. Devant chaque ministre, un carton précise sa fonction mais jamais son nom. Même à table, le ministre est ramené à son juste rang. Du loup est servi à la table d'honneur, du mulet ou du maquereau pour les autres. Dans ces conditions, pas un ministre ne veut prendre de responsabilité, de peur de jouer le rôle de fusible.

La servilité des proches conseillers de Ben Ali fait l'objet de nombreuses histoires drôles. Ainsi, un jour, Chirac, Clinton et Ben Ali tirent des pigeons. Le Français et l'Américain font mouche dès le premier coup. Le Tunisien tire trois fois. Sans succès. « Président, lance alors un de ses conseillers, c'est la première fois que je vois un oiseau mort qui continue de voler ! »

20. Souhayr BELHASSEN et François Pou, *loc. cit.*

L'homme des casernes

Lorsqu'il était mécontent de son ministre Ben Ali, le président Bourguiba s'exprimait toujours dans les mêmes termes : « Tu n'y connais rien, tu n'es qu'un homme des casernes. » Le trait est à peine forcé. La vision sécuritaire n'a jamais vraiment quitté Ben Ali. Au nom de la lutte contre les intégristes, celui-ci a donné carte blanche à sa police. Mais, depuis, le système s'est emballé. À la mesure des craintes, des doutes, de la paranoïa du chef de l'État.

Ainsi les grilles du grand portail du palais de Carthage laissaient-elles sous Bourguiba entrevoir le mystère des jardins. Aujourd'hui, les lieux sont cachés aux regards indiscrets. Depuis un concert monstre, en 1997, de Michael Jackson, « the King of the Pop», les Tunisiens ont surnommé leur président « the King of the BOP » — pour les « brigades d'ordre public », l'équivalent des CRS françaises.

Aussi bien la Sûreté nationale que la DST et la « sécurité présidentielle », très étoffée depuis sa création en 1989, sont chargées d'intenses activités de renseignement. Selon Ahmed Bennour, ancien secrétaire d'État à la Défense puis à l'Intérieur, le budget de la police a presque quadruplé depuis 1987. Il existait à peine deux cents lignes téléphoniques sur écoute du temps de Bourguiba ; il y en aurait plus de trois mille aujourd'hui[21]. La presse française met aussi en avant le quadruplement du nombre de fonctionnaires de police — ils sont passés de 20 000 à 85 000[22], soit presque autant que la France qui, six fois plus peuplée, mobilise 130 000 policiers.

Les Tunisiens sont tous des suspects en puissance. En plus du quadrillage du parti au pouvoir, le RCD, existent depuis 1992 de nombreux comités de quartier dans chaque agglomération, chaque rue. L'idée au départ, soutenue par cértains milieux de gauche et cofinancée par le budget de la coopération française, était d'embellir les habitations et

21. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.
22. *L'Express,* 16 octobre 1997.

d'améliorer l'infrastructure. Seulement le ministère de l'Intérieur a perverti le projet original et transformé les trois mille comités de quartier en autant d'annexes de commissariat. De même, une brigade dite du « citoyen-espion » est chargée de contrôler les conditions d'accueil du public dans les bâtiments administratifs. Rien de vraiment choquant, si ces inspecteurs ne dépendaient du ministère de l'Intérieur.

Cet idéal sécuritaire, type Singapour, n'est pas pour déplaire aux commerçants et aux hôteliers qui vivent pour une bonne part du tourisme. La Tunisie est l'un des pays méditerranéens où les automobilistes bouclent leur ceinture de sécurité et où les limitations de vitesse sont respectées. Le pays est propre et les mendiants plus rares qu'au Maroc. La corruption au quotidien est moins fréquente qu'en Égypte. En Tunisie, le touriste est roi.

La Presse, le quotidien gouvernemental, explique fort bien que le climat de sécurité permet aux Tunisiens « de travailler mieux et donc de produire plus ». Le « benalisme » serait donc une forme actualisée du « Enrichissez-vous » de Guizot, le chef du gouvernement de Louis-Philippe pendant la monarchie de Juillet.

Seulement la logique sécuritaire s'est emballée. Ainsi, durant l'été 1999, la fille cadette de Ben Ali, âgée de quatorze ans, a passé une soirée dans une boîte de nuit sans autorisation paternelle : tous les établissements de Hammamet ont été fermés d'office par Carthage. Même les sacro-saints touristes n'ont pas le droit de se munir du *Guide du routard.* Ce malheureux ouvrage a en effet eu l'outrecuidance de consacrer vingt lignes aux droits de l'homme en Tunisie : depuis 1997, il est interdit dans l'ensemble du pays de consulter une littérature aussi subversive.

La moindre dissidence est sévèrement réprimée. Un industriel critique-t-il sur son portable, aux abords du ministère de l'Intérieur, le passage de la voiture présidentielle ? La police intercepte la communication, le convoque et le passe à tabac. Un intellectuel s'en prend aux festivals d'été en Tunisie ? Il est condamné par la justice. La moindre manifestation dans un hôtel doit être signalée à la police. Des micros sont cachés dans les endroits les plus

improbables. Même les pilotes de ligne entre Paris et Tunis surveillent leur propos durant les vols.

Une « fringale répressive », comme l'écrit *Le Nouvel Observateur* — qui ne peut passer pour un adversaire du régime —, s'est emparée du pays tout entier[23]. Un texte officiel interdit à tout citoyen d'accepter une médaille ou une décoration d'un État étranger sans autorisation du ministère des Affaires étrangères. Adopté en conseil des ministres, un projet de loi prévoit que tout Tunisien qui transmet à une organisation internationale des informations « de nature à ternir l'image de la Tunisie » est passible d'une peine de prison de cinq à douze ans.

Une vraie paranoïa s'est emparée du régime. Tout esprit critique est banni de ce petit pays qui fut" longtemps un modèle d'ouverture. Au cours de l'été 1998, un digne universitaire de 75 ans, Mohamed Talbi, humilié de voir interdite la publication d'une thèse de doctorat (sur l'apostasie dans la civilisation musulmane) dont il avait présidé le jury, a publié un témoignage pathétique dans différents journaux arabes. « Celui qui me méprise et m'humilie, bafoue ma dignité et celle de l'Université à laquelle j'ai donné toute ma vie et que j'ai contribué à fonder, est un fonctionnaire que la décence m'interdit de qualifier comme il le mérite... Tel est l'état de la liberté de la pensée et de l'université dans mon pays et ma patrie : la Tunisie. » Et de dénoncer l'« entreprise d'abrutissement » qui réduit les intellectuels à un « troupeau de bourricots[24] ».

Autre exemple : à l'automne 1998, des artistes plasticiens organisent une exposition à Tunis, à la galerie El Teatro. Un des artistes, Mohamed Belkadi, présente des boîtes de conserve remplies d'eau. Sur chacune d'elles figure le portrait de Che Guevara où a été collée une étiquette : « Révolution ». Sur le plan artistique, l'œuvre a une valeur contestable. Ces boîtes de conserve vont pourtant mobiliser

23. Josette AUA, « Tunisiens, encore un effort », *Le Nouvel Observateur, ïb-22* octobre 1997.

24. Ce témoignage a été repris par un journal arabe publié à Londres, *Al-Hayat,* le 30 mars 1999.

la Sécurité tunisienne. Les boîtes de conserve sont confisquées et le malheureux artiste, « Dali » comme on le surnomme à Tunis, est convoqué au ministère de l'Intérieur pour s'expliquer.

Devant les protestations de l'Union des plasticiens, les boîtes de conserve sont finalement rendues à l'artiste. Mais le lendemain, la brigade économique fait une descente à la galerie El Teatro. Et un procès-verbal est établi pour vente d'eau naturelle à un prix prohibitif. Chaque cannette remplie d'eau était vendue effectivement pour quelques dinars, soit une vingtaine de francs. Ben Ali transformé en Ubu roi ?...

« Donnez-nous Bouteflika ! »

Pas une once de critique n'est tolérée par une police omniprésente. Même sur les terrains de foot, l'ordre doit régner. L'Espérance sportive de Tunis, le club dirigé par le gendre du président, Slim Chiboub, a remporté le championnat en 1998 et 1999, mais au prix d'incidents dramatiques. Lorsque, au printemps 1999, dans le nord-ouest du pays, cinq mille places supplémentaires ont été données aux supporters de l'Espérance de Tunis au détriment des supporters locaux, une émeute a suivi qui s'est soldée par plusieurs morts[25]. « Ben Ali démission ! Donnez-nous Bouteflika ! » criaient les spectateurs. Cette allusion à un président algérien qui affiche une volonté de réconciliation avec les islamistes est lourde de sens politique.

Les Tunisiens se défoulent sur les terrains de sport mais aussi dans des blagues souvent recyclées de l'étranger. En voici une : Ben Ali trouve un jour une bouteille et la frotte. Apparaît un « djinn » (un esprit). « Merci de m'avoir délivré, lui dit ce dernier, que souhaiterais-tu en échange ? » « J'aimerais une autoroute de marbre, lui répond Ben Ali, qui aille de Tunis à Buenos Aires où vit mon ami, le président Menem, et où j'aimerais, un jour, prendre une retraite

25. Officiellement, cette émeute a provoqué trois morts. En fait, le chiffre des victimes serait de dix-sept.

bien méritée. » La rumeur veut en effet à Tunis que Ben Ali ait acquis en Argentine un superbe domaine pour y couler des jours heureux s'il était un jour éloigné du pouvoir. « Il sera très difficile de réaliser un tel ouvrage, lui répond le djinn, demande-moi autre chose. » Ben Ali fait alors une suggestion : « Pourrais-tu calmer mes proches qui en veulent toujours plus et me créent des problèmes ? » Désolé, le djinn demande au président tunisien de trouver une autre idée plus facile à réaliser. « Il faudrait alors, reprend Ben Ali, que les journalistes étrangers écrivent que la Tunisie est une grande démocratie. » Un grand silence. « C'est vraiment impossible, murmure le djinn. Tout compte fait, je crois que nous allons construire l'autoroute vers l'Argentine. À combien de voies la souhaitez-vous ? »

Pour la démocratie, le peuple tunisien attendra donc longtemps encore. À tel point qu'en 1991 le roi du Maroc Hassan II en était venu à conseiller aux journalistes étrangers trop obnubilés à ses yeux par la situation des droits de l'homme dans son pays de s'intéresser davantage à la Tunisie. E est vrai que le monarque chérifien avait libéralisé le régime à la fin de son règne. Comparé au président tunisien, Hassan II et plus encore son fils Mohammed VI apparaissent en cette fin de siècle comme des libéraux.

Disons que l'humanisme de Ben Ali présente un caractère assez épicé.

11

Un pays normalisé

5

Les libertés émasculées

Le chef de l'État a une réelle passion pour l'informatique. À l'image d'un cadre d'entreprise, Ben Ali l'utilise dans son travail quotidien, rédige sur son ordinateur des notes pour ses collaborateurs, trace des courbes, engrange des données, accumule les informations plus ou moins confidentielles. À ses yeux, seule l'informatique ne ment pas. Sa plus grande fierté est d'afficher sur son écran, devant des visiteurs étonnés, la baisse de la courbe de natalité pour 2025 en Tunisie et les problèmes démographiques qui en résulteront. Incollable et intarissable, le général-président est capable de discuter à l'infini des performances des ordinateurs, de la puissance des microprocesseurs de marques différentes, du débit des modems, des standards, des périphériques.

Les membres du gouvernement redoutent cette passion : « Le président suit tout sur son ordinateur, y compris nos propres déplacements, expliquait un jour à l'un de ses amis un secrétaire d'État, on doit faire attention à ne rien lui cacher. »

Une overdose d'informatique

Marwan Ben Zineb, lui aussi, était passionné d'informatique. Apolitique, cet étudiant brillant qui avait obtenu une bourse pour une grande université d'Amérique du Nord est décédé à l'âge de 26 ans — officiellement, d'après les autorités, d'un « accident de la route » — après s'être connecté par inadvertance au système informatique du palais présidentiel. Effrayé, Marwan avait confié à ses proches qu'il venait de trouver une liste des agents du Mossad, le service secret israélien, accrédités à Tunis pour surveiller les responsables palestiniens. La veille de ses obsèques, la police a investi son quartier, se mêlant à la famille pour veiller le corps du défunt. Le lendemain, les flics sont encore présents, comme jamais ils ne le furent lors d'obsèques d'un simple étudiant. Mais Marwan était-il encore un citoyen ordinaire[1] ?

C'était en 1989, deux ans à peine après le «Changement ». Quelques mois plus tard, une autre affaire tout aussi mystérieuse va secouer les milieux politiques tunisiens. En octobre 1990, un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, Dali Lamari, est arrêté à son domicile avant d'être condamné à mort, une peine commuée en détention à perpétuité. Officiellement, il aurait reçu de l'argent d'un responsable des services secrets américains. Mais plusieurs témoignages avancent une autre explication. À la veille d'être nommé ambassadeur à Athènes, ce diplomate se serait vu préférer une personne issue de l'armée. D'où une lettre au président Ben Ali pour se plaindre de la militarisation de la diplomatie tunisienne, une audace qui, de l'avis de ses proches, lui aurait valu cette condamnation. Dali Lamari n'est jamais réapparu.

Depuis, une décennie s'est écoulée et rien n'a changé. Le chef de l'État est toujours un as de l'informatique et les droits de l'homme ne sont pas mieux respectés, malgré les apparences. La Tunisie est devenue l'un des pays les plus

1. Ahmed MANAÏ, *Supplice tunisien, op. cit.,* p. 231 *sq.*

fréquemment dénoncés par les organisations humanitaires, le mouton noir de la région.

Au Maroc, le roi Hassan II, longtemps voué aux gémonies par Amnesty International, avait eu l'intelligence, moins de deux ans avant de disparaître, de nommer un gouvernement d'« alternance » dirigé par un ancien opposant, le socialiste Abderrahmane Youssoufi, qui a fait du respect des droits de la personne humaine une priorité. Au point de recevoir en 1999 à son domicile l'ancien vice-président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, Khemaïs Chammari, aujourd'hui exilé en France. Malgré d'indéniables dérapages — comme l'annulation surprise du congrès international d'Amnesty International qui devait se tenir au cours de l'été 1999 à Rabat —, la situation des droits de l'homme s'améliore dans lè royaume, où les associations prolifèrent. À peine installé sur son trône, le successeur de Hassan II, le jeune Mohammed VI, a d'ailleurs fait de leur respect une priorité. Il l'a dit au cours de son premier message à la nation.

En Algérie, le président Abdelaziz Bouteflika, élu en février 1999, s'est lancé non sans habileté dans une entreprise de réconciliation nationale et a vidé les prisons d'une partie des opposants islamistes. La question des « disparus », des milliers de personnes kidnappées par les forces de sécurité au mépris de la loi, n'est plus un sujet tabou dans les journaux. On évoque — le chef de l'État en tête — la libération d'Abassi Madani, le chef du Front islamique du salut (FIS). Une amnistie a été votée par le Parlement, que le peuple était invité à ratifier le 16 septembre 1999. Du coup, le pays tout entier se prend à espérer.

La torture généralisée

Pendant ce temps, la Tunisie régresse. Quand ses partenaires au sein de l'Union du Maghreb arabe (UMA), le projet de marché commun maghrébin, tentent de s'acheter une conduite qui leur vaut les encouragements de l'Occident, elle se singularise en prenant le contre-pied. Il suffît de

feuilleter les rapports publiés par les ONG internationales. Petit florilège. « La torture est une pratique caractérisée, grave et systématique en Tunisie. Si au moins 500 cas, dont 30 cas de décès sous la torture, ont pu être répertoriés [nous considérons] cependant que le nombre total de personnes victimes de la torture entre 1990 et 1998 se chiffre vraisemblablement à plusieurs milliers. Et les tortionnaires savent qu'ils jouissent, surtout depuis quelques années, d'une totale impunité[2] », écrit la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FÏDH).

Même son de cloche du côté d'Amnesty International : « Les droits fondamentaux à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne, ainsi que le droit de ne pas être torturé ou placé arbitrairement en détention [...] sont sans cesse violés », écrit l'organisation. « La répression, poursuit le document, s'est élargie : elle s'exerce désormais sur les membres de partis de gauche, sur les parents et amis de prisonniers et sur les militants des droits de l'homme. » Human Rights Watch, une ONG américaine réputée pour le sérieux de ses analyses, n'est pas moins sévère lorsqu'elle écrit, dans son rapport annuel 1999 : « Aucun État n'a consacré plus de temps à se poser en défenseur des droits de l'homme et, dans le même temps, à harceler et museler les citoyens qui présentaient une version moins reluisante des faits. Les pressions exercées sur les militants ainsi que sur leurs victimes, leur famille et les témoins potentiels ont restreint la diffusion d'informations sur les atteintes les plus graves[3]. »

Les Nations unies partagent ces inquiétudes. En novembre 1998, le Comité contre la torture de l'ONU s'est dit « particulièrement préoccupé par les pratiques de torture et de traitement cruels et dégradants perpétrés par les forces de sécurité et de police[4]». Quand on connaît la prudence des Nations unies à critiquer l'un de ses États membres, on

2. FIDH, hors-série de la lettre bimensuelle, novembre 1998.

3. HUMAN RIGHTS WATCH, rapport mondial 1999.

4. *Conclusions et recommandations du Comité contre la torture des Nations unies,* CAT-C-TUN, 19 novembre 1998.

mesure ce que cachent ces « préoccupations » : une inquiétude profonde.

Même la France — allié peu regardant de la Tunisie jusqu'il y a peu — s'émeut. Rattachée à Matignon, la Commission nationale consultative des droits de l'homme, pour la première fois, a fait part elle aussi en 1996 de son inquiétude devant le fait que « des milliers d'individus condamnés pour leurs opinions et à l'issue de procès inéquitables peuplent aujourd'hui les prisons tunisiennes. L'usage de la torture se poursuit et s'intensifie. [...] Les familles des prisonniers d'opinion sont victimes d'un harcèlement incessant. [...] Jusqu'à ce jour, aucune enquête indépendante n'a été menée sur les très nombreux cas de torture, de morts liées à la torture. [...] L'immunité dont jouissent les responsables de ces violations ne peut que favoriser l'augmentation de tels actes [...] ».

Depuis, le socialiste Lionel Jospin a remplacé le gaulliste Alain Juppé à Matignon et la Tunisie est plus que jamais dans le collimateur : une nouvelle condamnation fort sévère pour Carthage a été peaufinée au cours de l'été 1999 par la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

Les phrases volontairement sèches des ONG renvoient à une réalité oppressante pour le citoyen tunisien qui s'oppose un tant soit peu au pouvoir. Incarcérée pendant plus d'un an, depuis le début de 1998, à la prison pour femmes de la Manouba à Tunis, Imane Derwich faisait partie de cette armée de l'ombre, elle a longtemps attendu un jugement qui ne venait pas. Brune, élancée, de grands yeux noirs en amande, cette belle jeune fille de vingt-six ans, étudiante en économie, avait griffonné pour son fiancé quelques mots au dos d'une minuscule feuille de papier aluminium sauvée d'un paquet de cigarettes. La « lettre » est arrivée à bon port. Imane y explique comment elle a appris le langage de la prison, de nouvelles chansons un peu osées. Elle raconte aussi qu'elle côtoie des prisonnières célèbres... Mais elle ne parle pas de sa tentative de suicide au printemps 1999, de ses grèves de la faim vite avortées, de son séjour à l'hôpital après un passage à tabac brutal, de l'agression sexuelle que lui ont fait subir ses gardiens. Membre de l'Union générale

des étudiants tunisiens (UGET), une organisation dominée par l'extrême gauche, cette militante risquait de dix à vingt ans de prison pour « maintien d'une association qui appelle à la haine, diffusion de tracts susceptibles de troubler l'ordre public, diffusion de fausses nouvelles, organisation de réunions sans autorisation... ». La mère d'Imane, rencontrée dans le cabinet d'un avocat, ne comprenait pas. « C'est la première fois que ma fille me quitte. Je veux qu'on me la rende », disait-elle en pleurant doucement. C'est désormais chose faite. Au début de l'été 1999, un tribunal de Tunis a condamné Imane à 17 mois et 16 jours de prison. On admirera la précision de la peine, qui correspond au temps passé par cette étudiante en préventive. À la mi-août, Imane a été libérée.

Par centaines, des étudiants ont été ainsi arrêtés et ensuite torturés, plus cruellement encore s'ils sont islamistes. Ainsi est décédé dans les locaux d'un commissariat tunisien en octobre 1991, au tout début de la répression contre les « barbus », Fayçal Barakat, un étudiant en mathématiques de l'université de Tunis. Au cours d'un débat télévisé, ce militant étudiant d'Ennahdha avait réclamé la liberté syndicale avant de plonger dans la clandestinité. Il connaissait le prix de son audace. Du coup, son frère est arrêté pour faire pression sur Fayçal, qui sera finalement interpellé peu de temps après.

Une semaine plus tard, sa famille apprend qu'il est mort dans un accident de voiture. Une fatalité pour les militants politiques en Tunisie... Hélas pour le régime, le certificat médical de l'hôpital de Nabeul établit que le décès fait suite à l'intrusion d'un objet dans l'anus, un phénomène rarissime dans les accidents de la circulation. Jusqu'à ce jour, le frère de Fayçal est en butte au harcèlement des sbires du régime pour que ni lui ni sa famille ne portent plainte.

La *falaqa,* sport national

Des témoignages, des lettres sortent de l'ombre, qui racontent les interrogatoires « musclés », les délais de garde

à vue bafoués, les séances de torture dans les sous-sols du ministère de l'Intérieur, les conditions de détention avilissantes, les gardiens qui notent les propos échangés entre le prisonnier et sa famille au cours des visites et, pour ceux qui finissent par être libérés, les brimades quotidiennes qu'ils continuent à endurer eux et leurs proches.

Dans les prisons tunisiennes, la *falaqa* (matraquage de la plante des pieds), *Yarbouka* (on porte des coups à l'arrière de la tête avec la paume des mains), le « bain » (la victime, suspendue par les pieds et les mains liées derrière le dos, est plongée à répétition dans un bain d'eau souillée jusqu'à évanouissement), la « pendaison palestinienne » (la victime est suspendue par les bras vers l'arrière pendant des heures voire des jours) sont monnaie courante. De Tunis à Sfax, de Nabeul à Monastir, dans les bureaux du ministère de l'Intérieur, de la garde nationale ou à l'abri de villas anonymes et pimpantes utilisées par les services de la Sûreté, de jour comme de nuit, la torture est quotidienne. Avec, pour au moins une trentaine de suppliciés depuis l'arrivée au pouvoir du bon général, la mort au bout du chemin.

On torture dans les locaux de la police mais également dans les prisons. Pour n'avoir pas salué un gardien, un détenu politique de la prison civile de Tunis a été tabassé par les gardiens et enchaîné dans une cellule malgré ses évanouissements répétés. Traduit le lendemain devant le conseil de discipline, il sera condamné à dix jours d'enfermement dans un cachot avant de subir des séances supplémentaires de torture. Pour avoir osé entamer une grève de la faim par solidarité, deux autres prisonniers seront frappés et maltraités.

Paradoxalement, les grèves de la faim paraissent rares dans les geôles tunisiennes. L'explication réside peut-être dans cette lettre d'un médecin, frère d'un détenu de la prison du boulevard du 9-Avril à Tunis, transmise à un journal français en 1998 mais jamais publiée. « Les détenus d'opinion de toute tendance, dont mon frère, écrit-il, n'arrivent pas à faire une grève de la faim. [...] Dès le troisième jour du jeûne, les gardiens ou le personnel paramédical de la prison leur font des injections intrarectales de produits

médicamenteux (probablement du valium). [...] Au réveil, les détenus politiques ne se souviennent plus qu'ils étaient en grève de la faim, et de cette façon leur mouvement est brisé. [...] Ces méthodes thérapeutiques détournées portent atteinte à la dignité et à l'intégrité de l'individu. En outre, la pudeur d'une grande majorité des détenus a plus ou moins retardé la fuite de cette information. »

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, une pratique nouvelle a vu le jour, qui n'existait pas sous Bourguiba : le harcèlement des familles des opposants. « Des centaines d'épouses, de frères et sœurs, de pères et mères ont été maltraités, terrorisés, arrêtés, interrogés, torturés. [•••] Leur seul problème, écrit la FIDH, est d'avoir un lien de parenté avec un opposant. » Un exemple parmi d'autres : celui de l'épouse d'un militant islamiste réfugié en Allemagne. Mère de trois enfants, Mme Boukris a subi depuis 1992 et jusqu'en 1997 différentes formes de harcèlement. Un jour, une vingtaine d'agents se sont jetés sur elle et lui ont arraché ses vêtements. Une fois nue, ils se sont mis à lui donner des coups sur toutes les parties du corps en l'insultant, en la traitant de prostituée. Ils l'ont menacée de la violer si elle ne disait pas tout ce qu'elle savait sur son mari. Les agents ont ensuite utilisé les chocs électriques. Quand la malheureuse s'est évanouie, les tortionnaires ont arrêté de la torturer. Mme Boukris a été contrainte de demander le divorce deux fois. Si la procédure n'a pas abouti, c'est parce qu'il n'y a pas eu respect des formes légales.

D'après les organisations humanitaires, les divorces forcés sont devenus pratique courante. Comme en écho, un récent document des Nations unies consacré aux violences contre les femmes dans le monde évoque, avec un luxe de précautions qui crédibilisent le travail d'ensemble, divers cas de divorces et de traitements inhumains infligés à des Tunisiennes[5]. Ainsi Jalila, une puéricultrice, « arrêtée,

5. « Communication adressée à Mme Radhika Coomararaswamy, rapporteuse spéciale des Nations unies chargée de ia question des violences contre les femmes, ses causes, ses conséquences, 1998 », *Moniteur des droits de l'homme,* n° 45-46, Service international des droits de l'homme, Genève, 1999.

interrogée, battue et torturée parce qu'on voulait l'obliger à demander le divorce, son mari étant un partisan de Ennahdha [le mouvement islamiste] », qui à la sortie de prison a perdu son emploi. Ou encore Naziha, « torturée en mai 1993, quelques mois après avoir déposé une demande de passeport pour rejoindre son mari en exil en France. [...] Détenue au secret pendant douze jours [...], humiliée sexuellement, [elle] aurait subi des pressions dans le but de l'obliger à signer une demande de divorce ». Le document des Nations unies comporte d'autres exemples.

Un procès médiatique

Une femme symbolise la cause des droits humains en Tunisie : l'avocate Radhia Nasraoui. Silhouette frêle, crinière noire, l'avocate des têtes brûlées est de tous les procès politiques. Étudiants d'extrême gauche, militants islamistes, syndicalistes dissidents : l'avocate les défend sans exclusive depuis près d'un quart de siècle. Harcelée par le régime de Bourguiba et celui de Ben Ali, elle est devenue malgré elle la figure emblématique et la fierté d'une profession tenue sous haute surveillance par Carthage. D'où ce pied de nez au régime qu'aura été à deux reprises son élection au conseil de l'ordre du barreau de Tunis.

Depuis, le harcèlement n'a pas cessé. Situé dans le centre-ville, son cabinet a été saccagé et ses associés ont jugé plus prudent d'aller s'installer ailleurs. Sa voiture a été détruite. Elle n'a plus de téléphone. Ni le droit de quitter le grand Tunis. Le fisc enquête sur ses maigres comptes bancaires. Et des personnages mystérieux — des policiers en civil, selon Radhia — n'hésitent pas à harceler ses jeunes enfants à la sortie de l'école.

Au début de l'été 1999, une fois de plus, Radhia Nasraoui est passée devant le tribunal en compagnie d'une vingtaine d'étudiants en détention provisoire depuis plus d'un an (en contravention avec la loi). Mais ce jour-là, elle a accouché d'une petite fille. Pour empêcher le mari de l'avocate — un militant d'extrême gauche passé à la clandestinité — de voir

son enfant, le jour de la naissance et les jours suivants, deux policiers étaient placés à la porte de la nursery...

Ce serait mal la connaître que de croire que cette avocate frondeuse, au verbe haut, éternelle inculpée, va lâcher prise. « C'est une petite femme qui livre un combat contre un ennemi qui la dépasse. Parfois, il n'y a pas d'espoir, c'est juste une façon d'être solidaire jusqu'au bout avec les victimes de l'infamie », dit l'un de ses collègues[6].

En juillet 1999, Radhia a été condamnée à six mois de prison avec sursis par un tribunal de Tunis au terme d'un procès marathon marqué par le retrait des avocats de la défense. Us entendaient de cette façon protester contre la décision du président du tribunal de faire taire un de leurs collègues coupable d'avoir tenté de lire au cours de sa plaidoirie quelques lignes d'un éditorial du journaliste Jean Daniel qualifiant dans *Le Nouvel Observateur* la Tunisie d'« État policier ». Sûre d'elle, l'accusation a produit contre M[e] Nasraoui un document... volé dans son cabinet quelques mois auparavant par des « inconnus ».

La légèreté de la peine dont a écopé l'avocate ne doit rien à l'indépendance de la justice. Car la magistrature est aux ordres : le siège prend ses instructions auprès du pouvoir politique et joue le rôle du parquet ; les droits de la défense sont bafoués ; la jurisprudence est utilisée pour vider de tout effet utile les dispositions législatives les plus essentielles... Radhia a été sauvée par sa notoriété internationale. Femme, militante des droits de l'homme, l'avocate n'a jamais été torturée. Mais ils sont des centaines dans tout le pays à ne pas bénéficier de telles protections. Surtout s'ils vivent loin de la capitale et affichent des convictions religieuses.

Ainsi à Kef, une petite ville du nord-ouest de la Tunisie, l'avocat Néjib El Hosni est persécuté par le régime pour avoir eu l'audace de défendre des militants islamistes sans jamais avoir appartenu à Ennahdha. Élancé et mince, malicieux et passionné, Néjib est un militant des droits de

6. Taoufik BEN BRICK, « Radhia Nasraoui, avocate des têtes brûlées », Agence Infosud, juillet 1998.

l'homme de longue date. Son premier enfant se prénomme Jihad, du nom du dirigeant palestinien Abou Jihad, assassiné à Tunis. « J'étais hors de moi le soir de son assassinat, a-t-il l'habitude de raconter. La chanteuse Oum Khalsoum passait à la télévision alors que moi j'étais en deuil. Il fallait que je marque le coup[7]. » Un autre de ses enfants s'appelle Ghifaar, une figure de l'islam, défenseur des pauvres que même les communistes ont toujours considéré comme un précurseur.

La jeunesse de Néjib est marquée par la participation active à la Fédération tunisienne des ciné-clubs, un des refuges de la gauche tunisienne, avant de partir faire le tour de l'Europe de l'Est en auto-stop histoire de confronter les théories marxistes à la réalité. Sous la présidence de Bourguiba, cet avocat défend les victimes de toutes les répressions. Et poursuit ce combat en faveur des islamistes sous Ben Ali. La police tunisienne constate alors que les rapports d'Amnesty sont particulièrement précis pour la région du Kef. Ce qui lui vaut des menaces de mort. « Terroriste », « ennemi de la nation », lui écrivent « cinq militants du RCD », naturellement anonymes.

En juin 1994, l'avocat est arrêté et accusé de faux en écriture publique à propos de la vente d'un malheureux lopin de terre. L'affaire est montée de toutes pièces. Néjib est condamné à huit ans de prison et à cinq ans d'interdiction professionnelle. Le voilà entre les mains de la police politique, torturé par deux fois au Kef puis à Tunis : électricité, suspension dans la position dite du « poulet à la broche »... Non sans humour, Néjib attribue des surnoms à ses tortionnaires, « Bokassa », le « casse » ou encore « Mloukhia », du nom d'un plat tunisien dont ce flic était réputé friand.

Depuis sa sortie de prison, ce militant de terrain continue d'être l'objet de persécutions policières : filatures rapprochées, coupure du téléphone, privation de passeport, harcèlement de ses proches. Pour autant, Néjib se définit toujours comme un « islamiste libéral », sans appartenance politique précise. Très sévère sur une certaine morale rétrograde des

7. Entretien avec l'un des auteurs. 1997.

intégristes, il martèle : « Si je ne défendais pas le droit des femmes, je me trahirais moi-même. Ma mère, répudiée quand j'avais un an, a été le pilier de la famille. Grâce à son travail, très mal vu à l'époque, j'ai pu devenir avocat. » Et son père ? Il sourit : « Mon père... Il a eu neuf femmes. À chaque nouvelle récolte, il se remariait. »

Le « paradis » des droits de l'homme

Sans doute, dira-t-on, la Tunisie n'a pas le monopole des violations des droits de l'homme. Rien de plus exact. Mais c'est l'un des pays où le décalage entre le discours officiel et la réalité, la théorie et la pratique, est le plus criant. « La pratique contredit'le discours officiel, clame un des ténors du barreau tunisois naguère embastillé par le régime. Ils parlent de liberté mais répriment, louent les droits de l'homme mais torturent. Tout est manipulation, trucage, faux-semblant. » Comme l'écrit Amnesty International, qui dénonce le fossé « entre le discours des autorités tunisiennes qui ne cessent de proclamer leur attachement au respect des droits humains, et une réalité où les droits les plus fondamentaux sont bafoués quotidiennement ».

Car si l'on s'en tient à la propagande, la Tunisie fait figure de paradis — ou presque — des droits de l'homme. La consigne de les respecter est venue du sommet de l'État. «Nous avons placé les droits de l'homme et les libertés fondamentales, proclame Ben Ali, au premier plan de nos principes et de nos objectifs. » Et encore : « Les droits de l'homme sont notre choix et notre politique. » On n'en finirait pas de citer les prises de position solennelles du chef de l'État sur ce chapitre. La presse locale s'en charge, qui rabâche à longueur de colonnes les « performances » tunisiennes en matière de droits de l'homme. Des conférences sur ce thème sont organisées chaque année à grand renfort de publicité. Siège du très officiel Institut arabe des droits de l'homme, Tunis abrite de fait la plus ancienne section d'Amnesty International dans le monde arabe. Laquelle, comme il est de tradition dans ce mouvement humanitaire,

s'occupe de la situation de pays autres que le sien. Des Tunisiens siègent dans la plupart des comités des Nations unies qui traitent des droits de l'homme. Une cellule spécialisée pour relever les dérapages existe dans la majorité des ministères. La Déclaration universelle des droits de l'homme est affichée, dit-on, dans les postes de police et le ministère de l'Intérieur serait en pointe dans la formation en matière de libertés publiques.

Les droits de l'homme toujours et partout. À Tunis, un square et une station de métro leur sont consacrés, des timbres postaux émis et une médaille frappée en leur honneur. Une chaire a même été créée afin d'introduire des cours sur cette spécialité dans les facultés de droit. Les brochures qui leur sont consacrées par les organismes publics foisonnent. C'est partout l'hommage du vice (la réalité du régime tunisien) à la vertu (les valeurs universelles des droits de l'homme).

Et parce qu'il faut être moderne, un site sur Internet a été ouvert en 1998, vantant les réalisations du régime. L'affaire a d'ailleurs fait grand bruit, car le site usurpait une identité qui prête à confusion. L'internaute non averti qui se connectait à www.amnesty-tunisia.org était convaincu d'être en relation avec l'organisation internationale dont le siège est à Londres. En réalité, ce site n'avait rien à voir avec Amnesty International. Il a été créé par un « ami » du régime, que nous avons déjà croisé, un Français d'origine libanaise, Raghid El Chammah, qui fut longtemps à la tête de Radio-Orient avant de devenir l'un des plus actifs thuriféraires du régime tunisien à Paris.

Le contenu du site en portait témoignage. Complaisant à souhait, il vantait à longueur de pages les réalisations du gouvernement, l'indépendance de la justice, la protection des personnes, la liberté de la presse, l'émancipation des femmes... «Je ne prétends pas que la situation en Tunisie soit idéale. Il leur reste beaucoup à faire, mais les progrès sont réels », affirme Raghid El Chammah lorsque le détournement est dénoncé par l'organisation londonienne[8]. À en

8. ***Le Monde*, 13 février 1999.**

croire ce proche du chef de l'État, c'est presque par hasard que, au moment de baptiser son site, il a opté pour le mot Amnesty. Il s'agissait simplement, selon lui, de mettre en valeur la notion de défense des droits de l'homme : « Le niveau de développement de la Tunisie, explique-t-il, ne lui permet pas d'avoir la même approche des droits de l'homme qu'un pays comme la France. D faut aller vers une notion plus globale qui inclut aussi un certain nombre de droits économiques et sociaux[9]. »

Face à la réaction d'Amnesty International, comme à son habitude, le régime a joué les vierges effarouchées, avant de répliquer. « L'allégation ridicule de "détournement" pour la création d'un site web reflète tout simplement la volonté d'Amnesty de tenter d'exploiter l'ignorance de la majorité des gens au sujet des mécanismes de fonctionnement de l'Internet », affirme un communiqué de l'ambassade de Tunisie à Paris, à coup sûr dicté par un proche de Ben Ali. Et le texte de conclure : « C'est à une véritable entreprise de censure et d'entrave à la liberté que se livre Amnesty, prétendument défenseur, s'il en est, des droits et des libertés. »

Depuis, l'organisation internationale a trouvé la parade. Elle propose un contre-site (www.amnesty.org/tunisia) qui oppose à la rhétorique du site pro-régime la réalité de la situation des droits de l'homme[10]. Le procédé est efficace. Peut-être trop : les internautes tunisiens n'ont plus accès au site d'Amnesty International.

Ce n'est pas le seul site qui leur est interdit. Dans un jeu de cache-cache épuisant et vain, les autorités ont coutume de

9. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

10. Pour leur part, les responsables d'amnesty-tunisia.org ont également changé d'adresse depuis la polémique. Quand on se connecte sur leur site, on trouve désormais un texte dénonçant Amnesty International dans les mêmes termes que ceux du pouvoir et expliquant notamment : « Cherchant à ne pas continuer à faire le jeu opportuniste d'Amnesty International et prenant en considération le voeu des autorités tunisiennes, qui ne souhaitent pas que leur pays soit associé à une controverse provoquée par une telle initiative individuelle, nous avons décidé de changer l'adresse objet de cette controverse en "Rights-Tunisia.org" à partir du 3 mars 1999. » Lequel site célèbre à son tour les « efforts du gouvernement tunisien dans le domaine des droits de l'homme ».

bloquer la connexion aux sites Internet hostiles au régime. Rien de plus aisé : les deux uniques fournisseurs d'accès au réseau mondial sont tenus par des proches du président Ben Ali. L'un est dirigé par l'une de ses filles, l'autre par un autre membre de sa famille. « Il est avéré que les serveurs centraux des deux fournisseurs d'accès opèrent un contrôle des mouvements de certains internautes. Ainsi, les sites qu'ils visitent peuvent être recensés et même la connexion peut être interrompue, sans que l'utilisateur ne s'aperçoive que cela a été délibérément provoqué. Il est même arrivé que des internautes reçoivent la visite à leur domicile de policiers qui les interrogent sur les raisons de leur connexion à telle ou telle adresse », rapporte Reporters sans frontières (RSF) dans un rapport publié en juin 1999 ".

Le téléphone et le fax sont également sous haute surveillance. Des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme se plaignent de voir leurs lignes « administrativement coupées ». Les téléphones satellitaires, dont la mise sur écoute par la police est techniquement impossible, sont interdits d'importation. Le téléphone mobile est géré par une société publique. Les écoutes en sont facilitées. Enfin, depuis le printemps 1999, un article du code de la poste interdit tout courrier de nature à « porter atteinte à l'ordre public et à la sécurité ». Rien de plus arbitraire que cette notion d'atteinte à l'ordre public. Pourtant, un fonctionnaire peut confisquer une lettre s'il estime qu'elle entre dans cette catégorie.

Le « renforcement de la démocratie »

Irréprochable si l'on s'en tient aux discours, inattaquable sur le papier, la Tunisie de Ben Ali n'admet pas la critique. C'était déjà vrai au début de la décennie, au temps du « benalisme » triomphant. Lorsque le mensuel *Le Monde diplomatique* publia en avril 1992 des extraits d'un rapport — accablant — d'Amnesty International, l'ambassade de

U. REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Tunisie : silence, on réprime*, Paris, juin 1999.

Tunisie à Paris réagit avec une rare mauvaise foi : « Il n'existe pas de prisonnier de conscience en Tunisie et nul n'y est arrêté s'il n'a commis un crime ou n'y a participé » ; les « allégations de torture » ne visent qu'à « ternir l'image [des gouvernants]. Les jeunes démocraties, telles que la Tunisie, devraient être aidées et soutenues plutôt que d'être découragées dans leurs efforts. État de droit dont l'attachement à la démocratie est indéfectible, la Tunisie n'a jamais tenté de recourir à l'état d'urgence, aux tribunaux d'exception ou à la répression policière[12]. »

Un an plus tôt, dans l'espoir de faire taire ses détracteurs, Ben Ali avait créé un « Comité supérieur des droits de l'homme et des libertés fondamentales », directement rattaché à Carthage. À sa tête, un vieux diplomate aux cheveux blancs, réputé libéral et revenu de tout, Rachid Driss, flanqué d'une vingtaine de personnalités et de hauts fonctionnaires. « Le projet auquel nous aspirons n'a point de limite, devait affirmer le chef de l'État le jour de l'installation du comité. Le renforcement de la démocratie et des libertés, la consécration du respect des droits de l'homme et l'effort tendant à en élargir la portée et à en multiplier les domaines doivent être une action continue. » Bel exemple de langue de bois...

A peine installé, le comité avait la possibilité de marquer son indépendance et d'asseoir sa crédibilité vis-à-vis du pouvoir. Il ne la saisira pas. Enquêtant sur des exactions policières à rencontre des détenus islamistes, il parlera dans un communiqué de presse — qui ne reflétait semble-t-il pas le rapport — de violations des droits de l'homme commises « à titre individuel », mais récusera les plaintes de plusieurs familles selon lesquelles certains des leurs avaient été victimes d'abus en prison. Elles n'ont « aucun fondement », conclut un peu vite le comité avant de refermer prudemment le dossier. Epargné, le chef de l'État peut alors s'attribuer le beau rôle et rappeler que les dérapages constatés « ne sont pas conformes à la politique de l'État et aux directives du

12. ***Le Monde diplomatique*, juin 1992.**

président de la République ». La suite allait montrer qu'il s'agissait d'un pieux mensonge.

En guise de récompense, Rachid Driss recevra le prix des droits de l'homme du président de la République. « On n'est pas un contre-pouvoir mais un complément du pouvoir, explique-t-il. On est là pour le corriger, suggérer. Les prises de position, ce n'est pas pour nous. On laisse ça aux ONG. Nous, on est contre tout tapage[13]. » Pour le silence absolu, aurait-il dû préciser. Même lorsque le pouvoir tentera en catimini d'interdire tout contact avec des représentants d'organisations étrangères ou internationales, en octobre 1998, l'organisme officiel des droits de l'homme ne bougera pas. Il faudra une campagne de presse en Europe pour que Carthage abandonne son projet

La Ligue des droits de l'homme en état de coma dépassé

Ce que le comité à la botte de Carthage n'osait dire tout haut, la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) aurait dû le révéler, et en faire le thème d'un combat obstiné et permanent. Mais la Ligue — la plus ancienne du monde arabe — n'est plus en cette fin de siècle qu'une organisation squelettique, repliée sur le souvenir nostalgique de ses victoires passées à l'époque de Bourguiba. Elle qui pendant vingt ans avait réussi malgré les attaques et les brimades à conserver son indépendance, à publier des communiqués et à offrir un soutien aux victimes et à leurs familles alors que des violations de grande ampleur étaient perpétrées sous Bourguiba, est désormais dans un état de coma avancé. L'un des principaux contre-pouvoirs au régime a disparu ou peu s'en faut. Ses militants s'interrogent ou s'en éloignent. Ben Ali embastille les plus récalcitrants d'entre eux. Ses travaux restent confidentiels. Et les journaux, qui ne se déplacent plus lorsque la Ligue organise — ce qui est exceptionnel —

13. Entretien avec l'un des auteurs. 30 septembre 1997.

une conférence de presse, ignorent ses communiqués aussi rares qu'embrouillés.

Comparé au prestige d'antan, quelle dégringolade ! Même à la fin des années quatre-vingt, elle était encore une institution respectée où les grandes questions qui traversaient la société tunisienne faisaient l'objet de débats enfiévrés. Ainsi, avant l'accession au pouvoir de Ben Ali, la Ligue, où les principaux courants politiques du pays étaient représentés, fut agitée par deux questions clés pour un État arabo-musulman : un Juif a-t-il sa place à la direction de l'association ? Faut-il défendre l'égalité des sexes ?

De cette double épreuve, l'organisation est sortie meurtrie, déchirée, mais avec un prestige intact. De sorte que lorsque survient le « Changement du 7 novembre », cette Ligue renommée- dans l'ensemble du monde arabe sert de vivier à un Ben Ali en quête de démocrates bon teint. C'est d'abord l'un des plus brillants urologues du Maghreb, Saâddoun Zmerli, fondateur et président de la LTDH, qui la quitte pour prendre le portefeuille de la Santé. Son successeur, Mohamed Charfi, ne reste que quelques mois à son poste. Il a tout le juste le temps de saluer les « formidables acquis » èngrangés depuis l'accession au pouvoir de Ben Ali que celui-ci lui confie, comme on l'a vu, le ministère clé de l'Éducation en 1989. Et comme eux furent happés par le système à la même époque : Hamouda Ben Slama, cofondateur et ex-secrétaire général de la Ligue, nommé ministre de la Jeunesse et des Sports avant d'être limogé pour connivence présumée avec les islamistes ; Dali Jazi, transfuge de la Ligue et du MDS, le parti phare de l'opposition, nommé ambassadeur avant d'hériter du ministère de l'Enseignement supérieur. Et d'autres encore...

Après le départ de Charfi, l'hémorragie cesse, mais le mal est fait. L'absence des hommes à même de préserver le fragile consensus au sein de la Ligue va se faire sentir. Non pas que le nouveau président, Moncef Marzouki — un enseignant à la faculté de médecine de Sousse —, soit un dangereux extrémiste. Mais c'est un homme au caractère entier, activiste et adepte du franc-parler. Contre l'avis de plusieurs sections, contre l'opinion publique, contre Carthage surtout

(qui changera de cap ensuite), le comité directeur de la Ligue a dénoncé l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990. Plus grave, sous l'influence de Marzouki, une première fois, le 13 juin 1991, la Ligue ose dénoncer les violations des droits de l'homme «d'où qu'elles viennent». Le pouvoir, qui espérait l'enrôler dans sa croisade anti-islamiste, n'apprécie pas d'être mis pour la première fois dans le même sac que les « barbus ».

Une rencontre entre Ben Ali et Moncef Marzouki donne l'illusion que la brouille n'est que passagère. Erreur : un nouveau communiqué de la LTDH, plus sévère que les précédents à propos de la dérive sécuritaire, met le feu aux poudres en décembre 1991. Le président de la Ligue est attaqué dans la presse tunisienne et riposte dans des journaux étrangers. Ce n'était sans doute pas la meilleure solution mais, comme le fait observer l'universitaire Lise Garon, spécialiste de la Tunisie, « que pouvait-il faire d'autre[14] ? ».

Quoi qu'il en soit, entre le docteur Marzouki et le président Ben Ali, c'est désormais la guerre ouverte. En février 1992, un premier amendement à la loi sur les « associations d'intérêt général », taillé sur mesure pour affaiblir la Ligue, lui impose d'accueillir quiconque en fait la demande (c'est la porte ouverte au noyautage par les services de sécurité et le parti au pouvoir) ; un second amendement lui interdit de confier des responsabilités à des militants politiques. « La Ligue, note Lise Garon, est menacée dans son autonomie si elle se plie à la loi, et menacée de dissolution si elle refuse[15]. »

Les voix sont bien rares dans la société civile qui osent alors critiquer le gouvernement et prendre la défense de la Ligue, dissoute de fait, privée de local et dont les archives ont été rapatriées dans les locaux de l'Institut arabe des droits de l'homme, à Tunis. Dans les coulisses, cependant, les fils du dialogue se renouent. Commence alors une période bancale : la Ligue est autorisée par Carthage à préparer son congrès mais en contrepartie elle adopte un

14. Lise GARON, *Le Silence tunisien,* L'Harmattan, Paris, 1998.
15 .*Ibid.*

profil bas. En réalité, en 1992 et 1993, elle est bâillonnée. Volontairement. Personne n'est donc plus là pour défendre les victimes des violations des droits de l'homme.

La préparation du congrès suivant de la Ligue annonce la normalisation à venir. Plus de mille quatre cents militants du RCD, le parti-État, demandent à adhérer à la LTDH. Quelque neuf cents d'entre eux obtiennent leur carte tandis que les instances dirigeantes sont interdites aux dirigeants des partis politiques.

« La tête relevée »

Affaibli, le docteur Marzouki est en sursis. Il est conscient qu'il a contre lui une majorité des nouveaux présidents de section et que, dans ces conditions, il n'a aucune chance d'être réélu si d'aventure il sollicite le renouvellement de son mandat. Lorsque s'ouvre le congrès à l'hôtel Hamilcar le 5 février 1994, non loin de la capitale, il sait qu'il est lâché par les siens. L'ambiance est orageuse. Le docteur Marzouki a refusé de distribuer aux membres du comité directeur de la Ligue son discours d'ouverture, comme le veut la tradition. Devant une brochette de ministres, d'ambassadeurs étrangers médusés, et plusieurs centaines de congressistes, il va donc prononcer un discours de combat. La torture, les morts en détention, les libertés réduites à une peau de chagrin, le régime qui a viré à la dictature... Marzouki veut tout dénoncer en vrac. Il le fait avec passion et brio. Chacune de ses attaques est précédée des mêmes mots terribles : «La tête relevée... », «la tête relevée... » Il y a du tribun dans cet universitaire, du Robespierre dans ce médecin.

Mais Marzouki n'ira pas au bout de sa diatribe. Très vite, le vice-président de la Ligue (et numéro deux du MDS), Khemaïs Chammari, tenant à l'époque d'une ligne plus souple, plus accommodante, lui arrache le micro des mains. Le président de la Ligue quitte la salle. Du jamais vu de mémoire de congressiste.

L'après-midi, au cours d'une conférence de presse improvisée à Sousse, Moncef Marzouki annonce sa candidature à l'élection présidentielle qui doit avoir lieu moins de deux mois plus tard. Il le fait par bravade, sachant qu'il n'a aucune chance. La Constitution est formelle : tout candidat doit recevoir l'appui de trente élus, députés ou maires. Or, à l'époque, le RCD truste tous les sièges à la Chambre des députés ; quant aux maires, à l'exception d'un seul, tous appartiennent au pouvoir en place.

Pendant ce temps, le congrès de la Ligue est rentré dans l'ordre. Sur les vingt-cinq membres du conseil élus, six seulement sont issus de l'ancienne direction. Quant aux congressistes, ils ont décidé — de peu il est vrai — d'interdire le cumul des responsabilités politiques et associatives, et d'accepter les demandes d'adhésion d'où qu'elles viennent.

La Ligue, vacillante, mène encore quelques combats, mais à fleuret moucheté, grâce à une poignée de militants réfractaires. Sur le fond elle a perdu, même si les tribunaux annulent en 1996 la décision qui l'avait fait classer parmi les associations à « caractère général ». Ses bureaux sont sous surveillance constante de la police. Même le nouveau président de la Ligue, Me Taoufik Bouderbala, un avocat de cinquante ans porté au compromis systématique, est tenu en suspicion. Ses conversations téléphoniques sont écoutées. Depuis la fin de 1997, l'un des vice-présidents de la Ligue, ancien responsable du RCD, le parti officiel, Khemaïs Ksila, purge même une peine de trois ans de prison[16]. Cet ancien partisan du chef de l'État paie simplement pour avoir condamné publiquement les violations des droits de l'homme. Son épouse, Fatma, est en butte à des brimades indignes. Quant aux victimes du régime qui osent prendre contact avec la Ligue, elles font ainsi que leurs familles l'objet de menaces de la part des autorités.

Le docteur Marzouki n'est pas mieux traité. Depuis qu'il a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de

16. Note de la deuxième édition : en septembre 1999, alors que la première édition de ce livre était sous presse, K. Ksila a été libéré, après deux années de détention.

mars 1994, les ennuis n'ont plus cessé pour lui. Harcelé par les services de sécurité (qui l'accuseront de vol de voiture !), il a été arrêté en mars 1994 — au lendemain des élections — pour avoir mis en doute l'indépendance de la justice dans une interview à un quotidien espagnol. Marzouki aura beau démentir les faits qui lui sont reprochés, le journal a beau reconnaître publiquement que les propos de l'ancien président de la Ligue ont été déformés à la suite d'une erreur de traduction, rien n'y fait. Le docteur Marzouki sera détenu pendant quatre mois. Depuis sa libération, ce militant des droits de l'homme est en butte à des tracasseries incessantes. Privé de passeport, comme beaucoup d'autres, il ne peut rendre visite à sa proche famille qui a quitté la Tunisie. Son neveu et son frère ont également été inquiétés.

Le 5 juin 1999, Moncef Marzouki, promu porte-parole du tout jeune Conseil national des libertés, a été enlevé en pleine rue et en plein jour par trois policiers. Quarante-huit heures plus tard, lorsqu'il réapparaît, c'est devant un juge d'instruction qui l'inculpe de « constitution et maintien d'une association non reconnue, diffusion de tracts de nature à troubler l'ordre public, diffusion de fausses nouvelles ».

D y a des milliers de docteur Marzouki dans la Tunisie du général Ben Ali.

6

L'information malmenée

Le 11 février 1995, un commando islamiste venu d'Algérie attaque un poste frontière de la Garde nationale tunisienne dans le sud-ouest du pays. Côté tunisien, on déplore six morts. C'est une première qui fait redouter que le drame algérien ne s'exporte chez son voisin. Les chancelleries étrangères s'inquiètent.

Et le citoyen tunisien ? Le citoyen tunisien n'est pas au courant. Un seul journal, *Es Sabah,* propriété d'un groupe privé, évoque l'affaire ramenée à un banal « accident de la route ». Il faudra patienter trois jours avant que l'Agence France Presse (AFP) mentionne l'événement. Encore le fait-elle par le biais d'une dépêche datée non pas de Tunis mais de Paris, pour éviter les foudres de Carthage. Mauvais calcul : moins de deux mois plus tard, tous les journaux tunisiens et plusieurs ministères résilieront leur contrat d'abonnement à l'agence.

3 mars 1996 : des agents de sécurité interpellent un journaliste de l'hebdomadaire privé *El Anouar,* Mohamed Berriche. Il passera la nuit en détention. Son crime ? La publication d'un reportage consacré à un cireur de chaussures comme il en existe des centaines à Tunis. L'article,

repris par des journaux marocains, a selon le pouvoir « porté atteinte à l'image de marque de la Tunisie ». Cette même semaine, un autre journaliste du quotidien *Echourouq* est interpellé et interrogé par les services de sécurité à propos d'un article consacré à la mendicité dont l'AFP a reproduit des extraits. Le reporter est prévenu : ce type d'informations est « tendancieux ».

31 mai 1998 : le directeur et le rédacteur en chef *d'Al-Chaab,* l'hebdomadaire du syndicat UGTT, sont convoqués au ministère de l'Intérieur. Ils ont laissé passer un article intitulé « Indonésie : le peuple se soulève contre la cherté de la vie ». Son auteur y expliquait qu'il est difficile à un pays de se développer quand les créateurs de richesse sont privés des droits fondamentaux et que, partout dans le monde, là liberté, la démocratie sont inséparables d'une « société juste ». L'Indonésie a beau être à des milliers de kilomètres de la Tunisie, Carthage redoute la contagion.

À l'égal de Castro et de Milosevic

Ainsi va la liberté de l'information en Tunisie. Elle n'est plus qu'un mot creux, un souvenir lointain. C'est tellement vrai que Ben Ali a été à nouveau « distingué » en 1999 par le Committee to Protect Journalists (CPJ), une ONG américaine où, de Peter Arnett (CNN) à Katharine Graham *(The Washington Post*), se côtoie la fine fleur de la presse d'outre-Atlantique : le président tunisien figure au hit-parade créé par le CPJ des dix chefs d'État « ennemis de la presse » aux côtés de Slobodan Milosevic, de Fidel Castro et de Laurent-Désiré Kabila. D'une année sur l'autre, le numéro un tunisien a réussi à remonter de quelques places.

Plus qu'en Algérie ou au Maroc, la critique est interdite et la servilité récompensée en Tunisie. Malheur à ceux qui ne respectent pas le contrat Ils peuvent le payer très cher. Le directeur *d'Aï Fajr,* un journal islamiste, a été condamné en 1992 à seize ans de prison par un tribunal militaire pour « agression dans l'intention de changer la nature de l'État ». Un de ses rédacteurs est incarcéré depuis 1991 pour

« appartenance à une association non reconnue ». À ce jour, ils sont encore incarcérés.

Sous le titre « Ras le bol », une journaliste a décrit en 1999, sous couvert d'anonymat, ce que sont ses conditions de travail quotidiennes, les frustrations de la profession, les pressions exercées par la hiérarchie, l'espionnite aiguë qui règne dans les salles de rédaction, la surveillance policière, la difficulté de témoigner à l'extérieur... Ce témoignage, rapporté par le CPJ, en dit davantage qu'un long rapport : « Comment décrire ce sentiment de frustration qui me ronge chaque fois que je suis témoin d'un événement ou d'un incident qui peut faire l'objet d'une information tout en sachant que je ne peux rédiger aucun mot là-dessus ?[…] Comment décrire le sentiment de colère et de rage qui me coupe le souffle chaque fois que je découvre que l'article ou le papier que j'ai écris la veille a été déformé et massacré par mon supérieur hiérarchique? [...] Le rédacteur en chef s'autorise même de remplacer les passages supprimés par des propos élogieux quitte à déformer l'information ou à la rendre incompréhensible, au mépris de l'impartialité et de la rigueur journalistique. […] Comment se débarrasser du sentiment de malaise et d'étouffement qui me ronge ? Je suis tout le temps épiée, guettée. Ce sentiment m'accompagne lors des conférences de presse que je suis chargée de couvrir et où des agents secrets en civil assistent à côté des journalistes à ces manifestations. »

Et cette journaliste anonyme de conclure : « Voilà ce que c'est d'être journaliste en Tunisie. C'est porter le titre sans exercer la profession »

Les journalistes indépendants ne sont pas à l'abri. Pour avoir publié une interview de Moncef Marzouki, candidat indésirable à l'élection présidentielle de 1994, dans le quotidien français *La Croix* dont il était le correspondant, Kamel Labidi sera licencié de la TAP, l'agence de presse officielle, et après d'autres brimades contraint à l'exil. Et encore faudra-t-il une intervention de l'ambassade américaine où travaillait sa future femme pour qu'il obtienne le droit de

1. Témoignage extrait d'un dossier publié par le CPJ en mai 1999.

quitter le territoire. Son successeur, Taoufik Ben Brick, n'aura guère plus de chance. Convoqué à maintes reprises par les services de la Sûreté de l'État pour ses articles également jugés « tendancieux », il a' été agressé en mai 1999 en pleine rue par des inconnus qui l'ont frappé avec des chaînes de vélo. Depuis, les intimidations sont permanentes : menaces au téléphone, coupure de sa ligne de téléphone, gravats lancés sur sa voiture, injures et pressions au cours d'interrogatoires menés au ministère de l'Intérieur.

Voilà pour le côté cour. Côté jardin, la Tunisie se targue d'être un paradis en matière d'information. Écoutons le président Ben Ali : « Nous sommes en droit, aujourd'hui, d'être fiers de ce qu'il n'existe [pas] le moindre tabou sur quelque sujet que ce soit à l'intérieur de notre espace médiatique. [...] Nos orientations reposent sur la liberté d'opinion, le pluralisme, la transparence et l'esprit de réforme. » « Nous avons veillé, affirme-t-il un autre jour, à ce que les médias nationaux, [...] aussi bien la presse écrite que l'audiovisuel, assument pleinement leur rôle à l'abri de toute pression, de toute contrainte et de tout risque de censure. »

C'est le 3 mai 1999, à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, que le quotidien officiel *La Presse* recensait quelques-unes de ces fortes pensées du chef de l'État. Comme un fait exprès, le même jour, sur la même page, un autre article rendait compte d'une rencontre avec les auteurs d'un ouvrage hagiographique, que nous avons déjà cité[2], consacré au président. Le ton n'était pas celui que l'on est en droit d'attendre d'une presse invitée à faire preuve d'« audace ». Le journaliste avait beau avouer, au détour d'une phrase qu'il n'avait lu l'ouvrage qu'« en diagonale » — crime impardonnable —, c'était « un témoignage passionnant sur la grandeur de Ben Ali, l'homme et le chef de l'État » qiè'il avait entr'aperçu. Ben Ali est un personnage « exceptionnel », tenait à préciser au journaliste l'un des coauteurs, un pédopsychiatre. « Tous les chefs d'État sont intelligents, concluait son associé, mais il est rare qu'ils

2. Mohamed Béchir HALAYEM et Hedi MHENNI, *Ben Ali, l'éthique au service de la politique, op. cit.*

aient la bonté de Ben Ali. Et c'est ce que nous avons voulu mettre en valeur : sa bonté. Une qualité vraiment rare en politique. »

« Intelligence » et « bonté » dont on ne peut qu'être convaincu à la lecture du florilège de déclarations du président reproduit par *La Presse*, qu'on n'en finirait pas de citer, à propos de l'« information », de son « rôle essentiel » dans la « consolidation de la culture démocratique » ; du « droit » du citoyen à « une information fiable, objective et claire » ; de la mission de la presse : « Confronter les points de vue et expliciter les choix et les alternatives proposées » ; du « devoir » des journalistes : « Rapporter tous les aspects aussi bien positifs que négatifs des événements. » « Notre finalité reste toujours la même : jeter les bases d'une presse libre et impartiale », affirme imperturbablement le chef de l'État tunisien.

Si l'on s'en tient aux textes officiels, rien ne manque effectivement. La Constitution garantit la liberté « d'opinion, d'expression, de presse, de publication ». *Idem* pour le code de la presse qui, depuis sa dernière révision en 1993, est tout aussi libéral, qu'il s'agisse de l'édition des journaux ou des livres. Enfin, au niveau international, la Tunisie a ratifié la plupart des textes internationaux qui concernent l'information. Et comme s'il s'agissait de convaincre les ultimes sceptiques, le président a décidé en 1997 de supprimer le secrétariat d'État à l'Information.

Maître ès médias

Ce n'était pas prendre un grand risque. Le contrôle de la presse écrite et audiovisuelle échappait de toute façoii au gouvernement. Il a toujours relevé de Carthage. L'homme chargé de mettre au pas les médias et de continuer à en faire des instruments de propagande au seul service de Ben Ali s'appelle Abdelwahab Abdallah. Ministre de l'Information sans en avoir le titre, M. Abdallah règne sur tout ce qui s'écrit et se dit dans les médias. Grand prêtre de la censure, pas un éditorial, murmure-t-on à Tunis, n'est imprimé qui

pourrait lui déplaire, pas un journal étranger n'entre dans le pays s'il n'a son *imprimatur.*

Directeur du quotidien *La Presse* et ministre de l'Information avant le « Changement du 7 novembre », cet héritier d'une riche famille de Monastir formé par l'université française encensait à longueur de colonnes le président Bourguiba (auquel il est apparenté de façon indirecte). Peu après, il entrera par la petite porte à Carthage en devenant le lecteur de journaux attitré d'un président Bourguiba sur le déclin. Le poste est moins insignifiant qu'il y paraît : il permet de vivre dans l'entourage immédiat du président et d'observer les luttes de pouvoir autour de lui. Voire d'y participer. Aussi rusé qu'intelligent, l'ancien directeur de *La Presse* manœuvre avec adresse. Il saura dans ces circonstances se rendre indispensable à celui qui n'est encore que le ministre de l'Intérieur, Ben Ali, et à ses alliés.

Le coup d'État réussi, Abdallah devient le thuriféraire du nouveau président qu'il encense avec les mêmes mots, le même enthousiasme et la même mauvaise foi que naguère sous Bourguiba. S'il ne tient plus souvent la plume, il sait indiquer la direction à suivre aux patrons de journaux et aux responsables de la télévision. Mieux vaut ne pas s'en écarter. Quinquagénaire tout en rondeurs, amateur de cigares, d'une élégance un peu voyante, l'homme se veut patelin. En réalité, ce séducteur cache une âme de manipulateur retors, peu regardant sur les moyens et capable de déclencher des campagnes de presse contre quiconque ose critiquer le président et sa politique. Maintes fois on a prédit sa chute. Elle n'est pas exclue, tant cet homme concentre sur lui de haines — notamment celle du gendre de Ben Ali. Mais il a su tisser des liens solides avec d'autres proches de la famille du président.

Grand manitou de la presse tunisienne, le bilan du conseiller Abdallah est sans appel. Dans un copieux rapport rédigé en 1998 qu'elle n'a jamais osé publier, la Ligue tunisienne des droits de l'homme parle de la « chape de plomb » qui pèse sur les médias, de la « mise au pas graduelle » de la corporation des journalistes, des « failles qui brident la liberté de la presse », des « organes d'opposition qui se sont

trouvés acculés à disparaître du paysage médiatique sous la double pression de la censure directe et de la parcimonie du robinet publicitaire » et, en fin de compte, de la « répression de la liberté d'opinion et d'expression » qui caractérise le régime.

Aux sceptiques, comment ne pas conseiller la lecture de la presse quotidienne ? Une semaine au hasard : celle du 21 au 26 juin 1999 vue à travers la Une du principal titre de la presse francophone, *Le Temps*, un journal qui se proclame « indépendant ». Tous les matins sauf une fois, ses lecteurs ont eu droit à une photo de Ben Ali. Toujours au même emplacement privilégié, en haut à gauche de la page. Et en situation : un jour recevant le Premier ministre, le lendemain en compagnie d'un banquier de la place, le jour d'après inspectant les troupes années à l'occasion de l'anniversaire de l'armée nationale. *La Presse,* le quotidien officiel, fait encore mieux dans le culte de la personnalité. Certes, les photos du président sont absentes de l'édition de *La Presse* diffusée sur Internet, mais les articles y suppléent. Le vendredi 25 juin, les trois^ titres de la première page concernaient le seul Ben Ali ! À quand « la » pensée quotidienne du président à la Une du journal que les Tunisiens seraient invités à méditer, comme dans les anciennes dictatures communistes ?

« Silence, on réprime »

Dans un document publié au début de l'été 1999 et intitulé *Silence, on réprime,* l'association Reporters sans frontières[3] a relevé quelques titres éloquents dans l'édition du 18 juin 1999 de *La Presse.* À les lire, se dessine l'image d'une Tunisie, sorte de paradis sur Terre à qui tout réussit, épargnée par les malheurs et enviée par les autres pays : « Un modèle de liberté en matière de pratique du culte » ; « Accroissement de la capacité de la flotte maritime nationale » ; « Le président du Conseil italien en visite en

3. *Tunisie : silence, on réprime, op. cit.*

Tunisie : le degré de développement atteint par la Tunisie est digne d'admiration » ; « Coca-Cola fou : la Tunisie n'est pas concernée » ; « Le président [iranien] Khatami salue les succès obtenus par la Tunisie dans les divers domaines ». Dans le même numéro, l'éditorial encense le président mais avec une emphase telle que l'action du chef de l'État en devient brumeuse et incompréhensible : « Les réformes engagées en Tunisie depuis le Changement se caractérisent par la vision globale et prospective. Mais elles se distinguent surtout par la dimension humaniste conférée au renouveau. […j L'intérêt marqué par le président Ben Ali à l'instauration d'une culture des droits de l'homme et à sa diffusion consacre un choix de civilisation érigé en pratique quotidienne. »

Les autres quotidiens de la mouvance présidentielle ne sont pas moins obséquieux. La diffusion s'en ressent : organe du RCD, le quotidien *Le Renouveau* et son clone en langue arabe *Hourria* tirent chacun officiellement à vingt mille exemplaires. En réalité, leur diffusion ne dépasserait pas trois mille exemplaires[4].

La presse privée ne se porte guère mieux. Les titres qui ont refusé la mainmise du pouvoir ont disparu. Les autres ont vendu leur âme, à l'image de l'hebdomadaire bilingue *Réalités,* qui faisait sous Bourguiba la fierté de la presse tunisienne, jalouse alors de sa relative indépendance.

Aujourd'hui, la presse à scandales fleurit. À l'occasion, elle n'hésite d'ailleurs pas à prendre pour cibles les adversaires du régime et les défenseurs des droits de l'homme qu'elle traîne dans la boue, allant à l'occasion jusqu'à étaler sur la place publique leur vie sexuelle prétendument « dépravée ».

Les journalistes n'ont guère les moyens de se faire entendre. L'Association des journalistes tunisiens (AJT) n'est plus que l'ombre d'elle-même. Elle se cantonne à défendre les intérêts matériels de la corporation et évite toute polémique avec le pouvoir. Plutôt que de défendre deux journalistes islamistes condamnés à de lourdes peines de

4. *Ibid.*

prison, elle a préféré contester leur statut. En 1994, l'association se fend d'un communiqué favorable à la candidature de Ben Ali aux présidentielles. Et lorsqu'en 1996 le Parlement européen critique la dérive du régime, l'association vole à son secours en protestant contre « le contenu injuste, excessif et abusivement alarmiste de cette résolution, fondée sur des allégations qui ne reflètent en aucune manière la réalité de la situation tunisienne mais qui sont, apparemment, le résultat d'une campagne organisée et planifiée de dénigrement menée par une minorité extrémiste désavouée par l'ensemble du peuple tunisien ». Petite précision : huit des neuf membres du bureau exécutif de l'Association des journalistes ont la carte du RCD.

L'essentiel de l'information en Tunisie transite par l'agence de presse officielle, la TAP (Tunis Afrique Presse). Créée, financée et contrôlée par l'État, la TAP détient de fait l'exclusivité de la couverture gouvernementale. Pour y travailler, mieux vaut posséder la carte du RCD. Le travail des journalistes de la TAP (dont certains sont directement rétribués par Carthage au titre d'attachés de presse) se limite pour l'essentiel à jouer le rôle de « boîte aux lettres ». Les agenciers diffusent les communiqués officiels en provenance de la cellule présidentielle et reproduisent les comptes rendus d'activités ministérielles, ou ceux du parti-État[5].

L'opposition doit se contenter des miettes. Lors des dernières élections municipales, le parti du président a vu son manifeste électoral diffusé dans son intégralité sur le fil de l'agence. Et il a bénéficié d'une couverture systématique de ses activités. Ce n'est que deux jours avant le scrutin que la TAP a découvert l'existence des autres partis politiques.

La société civile n'est pas mieux traitée. Lorsque le vice-président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, Khemaïs Ksila, est arrêté à l'automne 1997 et condamné dans la foulée à trois ans de prison ferme, pas la moindre bribe d'information ne filtre dans les médias tunisiens.

5. Pour avoir laissé passer deux dépêches relatives à la candidature de Moncef Marzouki à la présidence, en 1994, deux journalistes de la TAP ont été mis à pied pendant trois jours.

Aucun des communiqués de la LTDH ne sera publié dans la presse. C'est le silence absolu. Les autres associations sont logées à la même enseigne pour peu qu'elles s'écartent du discours lénifiant du pouvoir. Depuis 1996, tous les communiqués de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) sont censurés. Quant à la « pétition des femmes » qui dénonçait en 19941'« instrumentalisation de la cause des femmes par le régime », elle a fait l'objet d'une dénonciation vigoureuse par le secrétaire d'État à l'Information de l'époque alors même qu'aucun support national n'avait osé évoquer son existence. C'est d'ailleurs souvent ainsi que les Tunisiens sont informés : en creux. L'événement est tu, mais les commentaires officiels qui l'accompagnent lui donnent vie.

La couverture de l'actualité internationale par la TAP est tout aussi curieuse. Les violences qui secouent l'Algérie sont ignorées pour l'essentiel. Le problème du Sahara occidental, capital pour l'avenir de l'ensemble du Maghreb, est rarement évoqué. Quant aux visites en Tunisie de chefs d'État étrangers — Yasser Arafat ou Nelson Mandela —, les citoyens tunisiens n'en sont informés qu'à partir du moment où la personnalité étrangère est reçue par le président Ben Ali. Avant, elles sont censées ne pas exister.

Ce traitement sélectif de l'information serait anecdotique si la presse écrite ne calquait pas son comportement sur celui de la TAP. C'est malheureusement le cas. Dans ce pays où officiellement la censure n'existe pas, les journaux sont devenus les porte-parole du pouvoir. Alors que les premières années de l'après-Bourguiba avaient été marquées par une floraison de titres nouveaux (avec un doublement du nombre des périodiques entre 1987 et 1988), aujourd'hui, c'est le reflux. En 1999, il n'existe plus que quatre hebdomadaires d'informations politiques et syndicales. Plus aucun parti de l'opposition n'a d'organe de presse digne de ce nom. Tous ceux qui existaient ont été contraints de se saborder au fil des années.

Assauts de conformisme

Même le président Ben Ali s'agace de cette révérence obséquieuse. Au cours d'une rencontre avec les directeurs de journaux en 1996, il leur a reproché le «manque d'initiative» de la presse et l'«uniformité du contenu». Depuis, rien n'a bougé.

L'unique changement a concerné l'Association tunisienne des directeurs de journaux (ATDJ). Pour « avoir failli dans sa défense de la liberté de la presse », après maintes mises en garde, elle a été exclue en 1997 de l'Association mondiale des journaux (AMJ). Les patrons de presse tunisiens ont dénoncé le «caractère infondé et arbitraire» de la décision dictée, selon eux, par « des motivations [...] sans aucun lien avec la situation des droits de l'homme et la liberté d'expression en Tunisie». Et ils ont pris l'initiative de créer dans la foulée une Fédération arabo-africaine des journaux (FAAJ). Fantomatique, la nouvelle organisation n'a plus jamais fait parler d'elle.

La liberté de l'information n'est pas davantage respectée à la télévision et à la radio d'État. Oublié le parfum de liberté des premiers temps du « Changement ». L'ordre règne à la Radio-télévision tunisienne (RTT), que dirige d'une main de fer un député, Féthi Houidi, membre du comité central du RCD. Et quel ordre ! Citée dans le document de la Ligue des droits de l'homme, une étude réalisée il y a quelques années par l'Institut de presse et des sciences de l'information (IPSI), un organisme public tunisien, à partir d'un échantillon des journaux télévisés, a confirmé que le pouvoir s'y taillait la part du lion. Le seul compte rendu des activités du président occupe 40 % du journal. Si l'on ajoute la couverture des activités du gouvernement et le suivi du RCD, le parti de Ben Ali, ne reste plus pour l'opposition que 5 % du temps d'antenne — les sports, les faits divers et les événements internationaux occupant le reste des journaux télévisés.

Immanquablement, le journal télévisé du soir s'ouvre (comme du temps de Bourguiba) sur le compte rendu détaillé des activités du président. Suivent les informations

sur le parti-État et, pour conclure, des sujets de société plus ou moins insipides mais toujours positifs. On comprend que les Tunisiens désertent leur télévision au profit des chaînes étrangères. Une minorité regarde la RAI italienne. Les francophones ont le choix entre Canal-Horizon (une chaîne à péage lancée en partenariat avec Canal Plus et dirigée par un « ami » de Ben Ali, Serge Adda) et France 2. La chaîne publique française est diffusée en direct, sauf à 20 heures où, à la place du journal télévisé, est diffusé un programme en langue arabe destiné à la jeunesse.

Mais plus que vers les télévisions occidentales c'est vers la jeune chaîne qatarie, Al Djazira (L'île), captée par les paraboles, que se tournent les Tunisiens pour s'informer sur ce qui se passe dans leur propre pays (et comme eux les Algériens et les Marocains et plus généralement les téléspectateurs des pays du Golfe). Les débats contradictoires, les interviews de responsables de l'opposition — toutes choses interdites à la télévision officielle —, AI Djazira, spécialisée dans l'information tous azimuts, les leur offre servis par une équipe de journalistes professionnels dont beaucoup ont appris leur métier en travaillant au service arabe de la BBC britannique.

Le pouvoir a essayé de faire taire la chaîne en faisant interdire par l'administration l'installation des antennes paraboliques dans le courant de l'année 1994. La mesure était difficile à justifier puisque les paraboles avaient été légalisées quelques années auparavant. Pour expliquer ce revirement, le ministre des Communications a mis en avant... l'enlaidissement du paysage urbain consécutif à la multiplication de ces antennes. Pieux mensonge bien entendu. En pratique, le régime sera rapidement obligé de revenir sur sa décision. Elle était tout simplement inapplicable.

Pour tenir en laisse la presse écrite, le palais de Carthage s'est doté au début des années quatre-vingt-dix d'un moyen de pression très efficace, l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE)[6]. Redoutable agence : tous les

6. Créée le 7 août 1990 par une loi votée à l'unanimité au Parlement.

annonceurs publics (ministères, entreprises, collectivités locales) sont tenus de lui confier 80 % de leur budget publicitaire, à charge pour elle de les redistribuer à la presse. On imagine les dérives qu'autorise un tel système.

Pour faire taire les critiques, le pouvoir a trouvé un habillage démocratique. Loin d'être dirigé contre la presse privée et les journaux de l'opposition, expliquaient les officiels, le passage par l'ATCE va au contraire les favoriser. Des annonceurs publics, ajoutaient-ils, hésitaient auparavant à faire de la publicité dans certains journaux mal vus des autorités. L'agence, elle, observera une neutralité absolue et répartira la manne publicitaire en toute équité. Toute discrimination sera bannie.

Les faits se sont vite chargés de démentir ces promesses. Témoin cette lettre publiée le 4 avril 1991 par *Dar Assabah,* le principal quotidien arabophone du pays : « Ces derniers jours, les appels téléphoniques provenant de clients annonceurs appartenant à des institutions officielles et à des établissements publics se sont multipliés pour nous interroger sur les raisons de la non-publication d'annonces qu'ils ont adressées aux journaux de *Dar Assabah* par l'intermédiaire de l'ATCE. Nous voulons à ce propos informer nos aimables clients que ces annonces non publiées ne nous sont pas parvenues car il semble que l'ATCE nous en a privés comme elle nous a privés d'autres annonces qui nous ont été adressées à la demande de ses commanditaires dans les administrations et les entreprises. » Depuis, toutes les ONG qui s'intéressent à la liberté de l'information n'ont de cesse de dénoncer la discrimination pratiquée par l'agence. En vain.

La presse étrangère sous contrôle

La presse nationale mise au pas, Carthage rêve de faire de même pour les médias étrangers présents à Tunis. Pour y parvenir, le pouvoir n'est pas regardant sur les moyens employés. Pour se débarrasser du chef du bureau de l'AFP à Tunis, Nabil Jumbert, un professionnel consciencieux qui

avait refusé de publier une « mise au point » du régime — elle ne respectait pas les formes légales —, les autorités ne vont pas hésiter à lui tendre un piège. Dans un parking, en plein jour, une jeune fille s'affale devant lui et hurle de douleur. Comme il se précipite pour lui venir en aide, la Tunisienne se met à hurler au viol. Une plainte est déposée au commissariat de police. Il faudra une intervention de l'ambassade de France pour « exfiltrer » le malheureux journaliste. C'était en janvier 1995, année de reprise en main, après l'élection présidentielle.

Quelques mois auparavant, le correspondant de la BBC avait été expulsé pour avoir « déformé la réalité et reproduit des informations le plus souvent fausses, tendancieuses, fantaisistes et de nature à abuser l'opinion ». Il avait simplement relaté l'arrestation de deux candidats à l'élection présidentielle, Moncef Marzouki, l'ancien président de la Ligue des droits de l'homme, et de l'avocat Abderrahmane El Hani. Reprenant les mêmes informations, l'agence de presse koweïtienne Kuna voit ses lignes de téléphone et de fax coupées. Le lendemain, les autorités menaceront de retirer les accréditations des correspondants étrangers qui ne réduiraient pas leur couverture du scrutin présidentiel. L'année suivante, ce sera le tour d'un journaliste néerlandais, Henk Ruyssenaars, correspondant à Tunis de Radio Nederland et de la BBC, d'être contraint à un départ précipité. Il préparait un livre consacré à l'étrange assassinat à Tunis du diplomate néerlandais Robert Akkerman. En poste depuis huit ans, Ruyssenaars était l'un des derniers correspondants étrangers présents dans le pays.

Le Monde est également dans le collimateur : en mars 1994, son envoyé spécial, Jacques de Barrin, est jugé « indésirable » en Tunisie (tout comme les équipes d'Antenne 2) et, quelques jours plus tard, c'est le quotidien lui-même qui est interdit de diffusion à cause, clamera Tunis, de « son parti pris d'hostilité et de dénigrement à l'encontre d'un pays connu pour sa tolérance ». Le directeur du journal, Jean-Marie Colombani, commentera la décision en quelques phrases ironiques et bien senties : « *Le Monde,* qui avait déjà été, à deux reprises, momentanément interdit

de diffusion en Tunisie, lorsque Habib Bourguiba était aux affaires, ne peut que condamner ces graves entorses au droit d'informer dont, avec d'autres médias, il est la victime[7]. Il n'en continuera pas moins, écrit-il, à témoigner, en toute indépendance d'esprit, de Inexpérience exaltante que vit la Tunisie", et de la "ferveur unanime qui entoure son président". Comme dit la presse locale[8]... »

Trois ans auparavant, le directeur de l'agence Reuters pour l'Afrique du Nord, Jonathan Wright, avait été expulsé. On ne lui avait laissé que quatre jours pour faire ses valises. Son crime ? Avoir diffusé une dépêche dans laquelle il évoquait, citant un rapport d'Amnesty International, la généralisation de la torture par la police au nom de la lutte contre les islamistes.

Depuis ces mésaventures, bien d'autres journalistes étrangers ont été refoulés ou reconduits à la frontière. Reuters a allégé sa couverture de la Tunisie. Ne subsiste plus dans la capitale, comme grande agence mondiale, que l'AFP. Ses rédacteurs s'efforcent, disent-ils, de couvrir l'actualité sans perdre leur âme. Les dépêches de l'agence consacrées aux événements sportifs ou à la chronique mondaine locale sont autrement plus nombreuses que celles relatant les atteintes aux droits de l'homme... Les sujets qui risquent de déplaire à Carthage sont en général traités depuis le siège parisien quand ce n'est pas de Rabat ou du Caire. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, au cours de la semaine du 23 au 30 juin 1999, sur les quarante-six dépêches de l'agence où la Tunisie est citée, deux seulement concernent la vie politique intérieure. L'actualité sociale est ignorée. En revanche, l'AFP aura couvert un « séminaire sur le développement des petites villes côtières en Méditerranée », annoncé des « exercices militaires dans le Sud tunisien », commenté la visite à Tunis du ministre français de l'Économie, Dominique Strauss-Kahn, et parlé d'abondance

7. *Libération* fera lui aussi l'objet d'une interdiction de diffusion quelques jours plus tard.

8. *Le Monde*, 21 mars 1994.

du « tourisme ». Jusqu'à quand ce numéro d'équilibrisme ambigu ?

L'impossibilité de travailler librement explique que, à de rares exceptions près, aucun des grands quotidiens français (et étrangers) n'a de correspondant permanent à Tunis. Les journaux préfèrent avoir recours à des envoyés spéciaux. Avant une échéance importante (élection, visite d'un chef d'État étranger), s'ils ne sont pas « indésirables », ils viennent humer l'air de la capitale. Tout le temps que dure leur visite, ils ont la certitude d'être suivis plus ou moins discrètement par des policiers en civil. Leur téléphone sera sur écoute, leurs fax interceptés. Et leur chambre d'hôtel aura droit à une ou plusieurs visites de fond en comble. En 1998, des policiers n'hésitèrent pas à pénétrer dans celle de l'envoyée spéciale du *Financial Times,* Roulah Khalef, qui recevait des opposants, et à procéder à un contrôle d'identité.

Pour peu qu'ils publient une information jugée « inamicale », les journaux étrangers ont la garantie d'être censurés, sans aucune explication. Les Tunisiens placent la barre assez bas. Ainsi, en 1998, le fait d'avoir passé en première page un simple encart publicitaire pour *Les Trois Décennies Bourguiba,* le livre souvenir de l'ancien ministre de l'Intérieur Tahar Belkodja, a valu au *Monde* d'être retenu plusieurs jours à la frontière. Parfois, la censure prend une tournure courtelinesque. Le numéro du *Monde* daté du 16 juin 1999 comportait un cahier publicitaire de douze pages intitulé « La Tunisie, un partenaire pour l'Europe ». Conçu et réalisé par une agence de publicité, sans la participation de la rédaction du quotidien, cet encart ne contenait pas — c'est l'une des règles de l'exercice — la moindre ligne critique contre la Tunisie. Le numéro a pourtant été censuré à cause de trois malheureuses lignes en pages intérieures, reprises d'une agence de presse, où il était question d'un opposant au régime.

À ce rythme, il n'est pas surprenant que, entre janvier et juin 1999, *Le Monde* ait été interdit près d'une vingtaine de fois en Tunisie (et *Libération* à peine un peu moins souvent).

Au journal de supporter le coût financier de cette politique chaotique. Du 17 mars 1994 au 8 mars 1995, la situation était plus claire : *Le Monde* et *Libération* étaient interdits en Tunisie.

Les médias « vendus aux Juifs »

Les télévisions étrangères sont également dans le collimateur du régime. Les responsables de France 2 se souviennent qu'au début des années quatre-vingt-dix le temps de diffusion de la chaîne — captée par voie hertzienne dans le pays — avait été réduit. Officiellement, au nom de « difficultés techniques ». L'explication n'avait trompé personne, Antenne 2 (ainsi s'appelait-elle alors) faisant l'objet à l'époque dans la presse tunisienne d'une campagne aux accents antisémites. « Allumer la passion [allusion à une campagne publicitaire d'Antenne 2], c'est se brancher directement sur Israël », écrit alors *Tunis Hebdo.* Et *Le Temps* de surenchérir : « Toutes les émissions qui traitent de l'information et de l'actualité [...] servent des intérêts bien spéciaux, ceux des Juifs en général, et d'Israël en particulier. »

Bizarrement, la décision de réduction du temps de diffusion d'Antenne 2 devient effective lors des élections générales de 1994. Les services de la présidence tunisienne s'inquiètent d'une émission de « Géopolis », de Claude Sérillon, qui avec son équipe fait honnêtement le point sur un pays dont le président devait être élu avec plus de 99 % des suffrages. La présidence d'Antenne 2 — devenue entre-temps France 2 — et le Quai d'Orsay sont bombardés de fax et de coups de fil. Finalement, l'émission « Géopolis » est remplacée, sur le programme reçu en Tunisie, par un film sur les trains, bien plus convenable[9].

Une autre fois, les programmes retransmis en direct par France 2 sont interrompus. Cette censure, explique une

9. *Le Canard enchaîné,* 23 mars 1994.

« mise au point » publiée en décembre 1992 dans la presse locale, est motivée par la manière dont la chaîne française a couvert le procès, à Paris, des trafiquants de drogue dans lequel vient d'être condamné le frère du président Ben Ali et, plus encore, par l'affirmation selon laquelle les gains ainsi obtenus servaient à renflouer l'économie du pays. La diffusion de ces « nouvelles fausses et diffamatoires » qui « font le jeu de certains aventuriers de la politique et de charlatans de la religion » a donné à la Tunisie la « certitude que les bulletins d'information de France 2 ne respectent plus les règles de la déontologie et, à la limite, n'offrent plus aucun intérêt parce que tendancieux et manipulés », peut-on lire dans cette « mise au point ».

En 1998, C'est France 3 qui a eu maille à partir avec les autorités/Venue à Tunis pour un reportage à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'équipe de télévision se verra interdire de récupérer son matériel à l'aéroport. La chaîne avait pourtant prévenu l'ATCE de son arrivée. De guerre lasse, les journalistes achèteront en catimini dans un magasin une caméra d'amateur avec laquelle ils iront interviewer l'avocate Radhia Nasraoui. C'est en vain que les autorités tunisiennes feront pression sur la présidence de France-Télévision, où elles comptent quelques « amis », pour empêcher la diffusion du reportage.

La surveillance s'exerce tout autant sur les autres télévisions étrangères. Ainsi, une chaîne allemande est venue tourner en 1998 des images de touristes germaniques déambulant dans la médina de Tunis. L'ATCE a imposé au réalisateur de n'en interviewer aucun. Filmer les vacanciers, oui ; les laisser parler en toute liberté, non ! Pourquoi ce qui est interdit aux Tunisiens serait-il permis aux étrangers ?

Un fait plus récent résume assez bien la paranoïa des autorités face à l'information. En 1998, lorsque Microsoft, le géant américain de l'informatique, a voulu commercialiser en Tunisie son encyclopédie sur CD-Rom, *Encarta*, il s'est heurté à un refus de la part des autorités. Étonnement de l'entreprise. Mutisme des autorités. Enquête faite, Microsoft

a compris : le texte qui accompagnait la fiche sur la Tunisie, extrait d'un article du *Monde,* avait été jugé trop critique par les censeurs de Carthage. Et c'est ainsi que l'encyclopédie grand public est vendue dans le monde entier, à l'exception de la Corée du Nord et... de la Tunisie.

6

Le « miracle » économique

L'été 1999, un car-ferry flambant neuf construit en Norvège est entré en service entre la Tunisie et l'Europe : le *Carthage.* Un de plus. Le monstrueux bâtiment, capable d'accueillir des milliers de touristes flanqués de leurs voitures, ne chômera pas. L'ex-Yougoslavie devenue infréquentable depuis des années, la Turquie réputée peu sûre depuis le procès du militant kurde Ocalan et le tremblement de terre de Mirmaz, les touristes descendus de l'Europe entière — par millions — se rabattent sur la Tunisie, qui devrait battre en 1999 tous les records d'affluence. Les hôtels affichent complet. On se bouscule dans les clubs de vacances. Les plages sont noires de monde...

Servie par des pluies abondantes, l'agriculture présente des résultats flatteurs. Et, avec elle, l'ensemble de l'économie. Les experts du Plan tablent avec optimisme sur une croissance économique supérieure à 6 % en 1999. Comparée à un Maroc englué dans ses structures archaïques qui bloquent tout changement, à une Algérie trop dépendante des cours du pétrole brut, la Tunisie est assurée de bien tirer son épingle du jeu.

L'héritage de Bourguiba

Voilà qui va valoir au pays un concert de louanges de la part de ses mentors. Le pays y est habitué. Depuis une décennie, les organisations internationales comme le FMI et la Banque mondiale, à l'image des pays riches bailleurs de fonds, ne tarissent pas d'éloges sur le « modèle tunisien ». « Tunisie : le futur dragon du Maghreb » : ce titre d'un quotidien français résume bien la cote d'amour dont bénéficie le pays « L'évolution est spectaculaire », a lâché un artiste en la matière, l'ancien ministre de l'Économie et Premier ministre Édouard Balladur, au sortir d'une rencontre avec Ben Ali à la fin du printemps 1999. L'un de ses illustres prédécesseurs, Raymond Barre, qui enseigna naguère l'économie aux Tunisiens, n'est pas moins élogieux chaque fois qu'il retourne dans ce petit pays qui lui tient tant à cœur.

Personne ne peut nier que la Tunisie est entre les pays du Maghreb celui qui s'en sort le plus honorablement. Comme l'observe un intellectuel de la capitale : << Ce pays est mal gouverné mais bien géré. » On vit mieux aujourd'hui à Tunis qu'à Alger ou Rabat. « Il n'y a pratiquement plus un seul taudis et tous les foyers disposent de l'eau et de l'électricité », assure le maire de la capitale, Mohamed Ali Bouleymen[2]. L'espérance de vie a crû de cinq ans au cours de la décennie. On compte un médecin pour mille cinq cents habitants. La scolarisation des enfants — en particulier celle des filles — atteint des niveaux dont les pays voisins doivent rêver. Le réseau routier s'étend et se modernise à une vitesse dont rend compte un simple coup d'œil sur les cartes touristiques régulièrement rééditées. L'administration se modernise. Être propriétaire de son logement est devenu la norme pour la plupart des ménages, qui peuvent bénéficier de prêts à des taux bas. Tout comme posséder une voiture lorsqu'on appartient à la classe moyenne.

Ces résultats doivent beaucoup à la politique très tôt mise en œuvre par le président Bourguiba dans des secteurs clés

\. *La Tribune,* 19-20 mai 1995.
2. Entretien avec l'un des auteurs, novembre 1997.

pour le développement d'un pays, en particulier en matière de démographie. Le code de statut personnel (CSP), qui interdit la répudiation des femmes et la polygamie, date, rappelons-le, de 1957, une époque où le jeune Ben Ali était encore un sous-officier modeste. Dès le début des années soixante, le « Combattant suprême » fait adopter des mesures de régulation des naissances. Dix ans plus tard, il limite les allocations familiales aux foyers ne dépassant pas quatre enfants (et trois par la suite). La Tunisie est en avance de plusieurs dizaines d'années sur le reste du monde arabe. La loi précède l'évolution des mentalités.

La Tunisie de Ben Ali bénéficie toujours de cet héritage, même si tout est fait pour l'occulter. Pour avoir osé le rappeler à un journaliste étranger qui en fera état dans son article, le président d'une banque privée sera contraint à la démission. En cas de refus, l'État menaçait de retirer tous les fonds déposés dans la banque, ce qui signifiait la faillite immédiate.

Autre atout non négligeable pour l'économie locale, la Tunisie bénéficie de la générosité financière de la communauté internationale. Les dirigeants ont tendance à l'occulter, mais leur pays est, de tous ceux de la région, l'un des plus aidés par la Banque mondiale (par tête d'habitant).

Ce que l'homme du « changement » a ajouté, c'est la pratique par l'État d'une orthodoxie financière qui plaît au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale. Le bilan est honorable, mais justifie quelques bémols. Car le président Ben Ali a des talents d'illusionniste. Les chiffres que ses subordonnés affichent pour prouver que la Tunisie pourrait, sans trop se forcer, satisfaire aux fameux critères européens de Maastricht sont manipulés, fait observer l'universitaire Béatrice Hibou : « Si le déficit budgétaire est effectivement de l'ordre des fatidiques 3 %, c'est qu'une partie des subventions passe par les entreprises et par les banques publiques, que les infrastructures sont partiellement financées par des fonds non budgétisés ou par des aides

bilatérales ou multilatérales, ou encore que toutes les dépenses budgétaires ne sont pas comptabilisées[3]. »

L'ami des pauvres

Le compte 26.26 symbolise à merveille cette cuisine budgétaire pas très orthodoxe mais qui permet au chef de l'État de soigner sa popularité à bon compte auprès des classes défavorisées. Tous les Tunisiens connaissent le 26.26, le numéro de CCP du Fonds de solidarité nationale (FSN). Chaque année, le 8 décembre, ils sont invités à verser leur obole sur ce compte. Les entreprises également, mais à un rythme plus soutenu. Elles virent chaque mois sur le 26.26 l'équivalent de 150 francs par salarié.

En principe, les dons sont volontaires. Mais rares sont les sociétés qui osent ne pas contribuer au 26.26. « Plus de 90 % d'entre elles donnent de l'argent », reconnaît le secrétaire d'État chargé du Fonds de solidarité, Kamel Hadj Sassi[4]. Quant aux agriculteurs, leurs organisations professionnelles fixent le taux de contribution : « Les années de mauvaise récolte, ils sont exemptés », nuance « Monsieur 26.26 ». Ce système de contribution forcé n'est pas sans rappeler celui mis en place quelques années plus tôt au Maroc par Hassan II pour la construction de la grande mosquée de Casablanca. Sinon qu'au Maroc il s'agissait de célébrer Allah et le prophète Mahomet, tandis qu'en Tunisie c'est Ben Ali et le petit peuple qui tirent profit du 26.26.

Ultime donateur, l'État tunisien verse *grosso modo* autant que les entreprises et les particuliers, ce qui permet au Fonds national de solidarité d'investir chaque année l'équivalent de plusieurs centaines de millions de francs pour faire disparaître ce que le pouvoir appelle les « zones d'ombre », les régions rurales restées à l'écart du développement. Qu'il agisse seul ou en complément d'autres ministères, les

3. Béatrice HIBOU, « Tùnisie : combien coûte un "miracle" économique », *Critique internationale,* été 1999.

4. Entretien avec l'un des auteurs, novembre 1997.

interventions du Fonds, éparpillées en une multitude de projets, ne mobilisent pas des sommes faramineuses. Ici, il sera mis à contribution pour offrir des logements en dur à des agriculteurs vivant dans des gourbis ; là, il servira à financer un centre de santé, un tronçon de route, la pose d'une ligne électrique, une fontaine publique...

Les réalisations sont multiples. Or, ni le gouvernement, ni le Parlement ou la Cour des comptes n'ont un quelconque droit de regard sur l'affectation des sommes. Le secrétaire d'État qui les gère ne rend de comptes qu'au président Ben Ali, lequel a donc à sa disposition une cagnotte. Visite-t-il une bourgade déshéritée de l'arrière-pays ? Des parents se plaignent-ils de l'absence d'école à proximité ? Les responsables locaux du RCD lui ont-ils signalé que l'eau potable n'arrive pas dans un village ? Le président est là qui écoute et, d'un coup de baguette magique, grâce au 26.26, est à même de résoudre le problème, presque sur-le-champ.

À l'occasion d'opérations de relations publiques destinées à vanter le régime à l'étranger, les réalisations du 26.26 sont mises en avant. Un exemple parmi d'autres : l'actrice Catherine Deneuve, invitée en Tunisie en compagnie de Gérard Depardieu il y a quelques années par le couturier Pierre Balmain, avec la bénédiction de Carthage, sera ainsi priée d'aller visiter un site du 26.26 pour l'édification des lecteurs et des lectrices du très sucré *Point de vue (ex-Images du monde)*.

Un cabinet d'études tunisien, cité par *Le Courrier de l'Unesco*[5], peut regretter que le flou des critères d'attribution favorise le clientélisme ; les institutions financières internationales peuvent se plaindre du manque de transparence de la gestion du 26.26, le système est malgré tout plébiscité par ses bénéficiaires, cité en exemple à l'étranger et copié par maints pays en développement

5. *Le Courrier de l'Unesco,* mars 1999.

« Tais-toi et consomme »

Les classes populaires ne sont pas les seules que le président Ben Ali s'efforce de séduire. Il y a aussi la classe moyenne puisque, *dixit* Ben Ali, « la force et l'invulnérabilité d'une société résident essentiellement dans la solidité et l'étendue de la classe moyenne ». Sinon pour en faire des alliés du régime, du moins pour s'assurer de leur neutralité, le chef de l'État a importé en Tunisie le modèle de la société occidentale de consommation. « Il a dit à ses concitoyens : vous pouvez manger, boire, consommer, baiser autant que vous voulez, mais ne faites pas de politique », résume crûment un universitaire. C'est ainsi que, dans le discours prononcé à l'occasion du sixième anniversaire de son accession au pouvoir, le chef de l'État avait proposé de «mettre en vente, sur le marché national, une voiture [de] petite cylindrée [...] qui serait à la portée des bourses de toutes les familles à revenu moyen et faciliterait leurs déplacements pour vaquer à leurs affaires ». Après quelques ratés au démarrage, le projet d'une voiture populaire a été couronné de succès. Il repose sur une idée aussi lumineuse que simple : réduire de façon drastique les droits de douane sur les véhicules de petite cylindrée pour les rendre abordables.

Depuis, la société de consommation prospère en Tunisie tandis que la démocratie régresse. « Tais-toi et consomme », avait résumé *L'Express*. On peut désormais tout acquérir à crédit. Mieux, « il n'est pas rare de voir un ouvrier acheter un téléviseur dernier cri par le biais de facilités de paiement et le revendre dès le lendemain sur un marché public pour disposer rapidement d'une somme en liquide », raconte un chef d'entreprise[6].

Cette course aux biens matériels n'est pas sans risque. « En l'absence de législation et de sociétés de crédit à la consommation », note Béatrice Hibou en 1999, « les grandes surfaces et les employeurs ont offert des crédits, parfois sur

6. *Nord-Sud Export,* 26 juin 1998.

trois ou quatre ans, à des taux exorbitants[7]. » Le fait est que le succès d'une grande surface comme Batam s'explique avant tout par cette activité d'usure. Le groupe fait payer très cher à ses clients les crédits à la consommation tandis qu'il obtient des banques des taux bon marché. « La surconsommation, précise l'universitaire française, est ainsi financée par un endettement de plus en plus important : certaines banques ont vu le volume de leurs traites augmenter de plus de 30 % ces deux dernières années en raison de leurs activités de refinancement. »

Conséquence de cette consommation débridée, l'aile de la prison de Tunis où sont enfermés les auteurs de chèques sans provision a été baptisée « pavillon Batam », du nom du « Darty tunisien ». Autre conséquence, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail. Une seconde source de revenus devenant indispensable, il n'est pas rare en 1999 de voir des épouses de professeurs d'université s'installer sur un trottoir dans l'ancienne médina et vendre des articles fabriqués à domicile ou de la fripe importée de France. C'était inimaginable dix ans auparavant.

Plus inquiétant pour l'économie du pays tout entier, la multiplication des défauts de remboursement fragilise un système bancaire déjà en mauvaise posture. À l'été 1998, une note de conjoncture d'une ambassade étrangère tirait déjà la sonnette d'alarme : « Le secteur bancaire est fragilisé, pouvait-on lire, en raison d'un encours ancien de créances compromises médiocrement provisionnées. […] Ce problème est accentué récemment par l'ampleur des créances détenues par certaines banques, notamment les banques de développement, sur le secteur hôtelier. [...] Il y a là une fragilité que les autorités doivent redresser rapidement. » Le constat est préoccupant. H prend une tonalité encore plus inquiétante lorsqu'il émane d'Allassane Ouatarra, le numéro deux du FMI, le gendarme de l'économie mondiale. « Les prêts non performants [ceux qui risquent de n'être jamais remboursés aux banques] représentent encore 18 % des crédits à la fin de 1998, alors que l'on

7. *Loc. cit.*

considère qu'il ne faut pas dépasser 10 % », confiait-il au printemps 1999 à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*[8]. Les autorités ont beau jurer que, depuis, les banques ont été assainies, ces assurances n'ont pas fait disparaître l'inquiétude des milieux financiers internationaux. La Commission de Bruxelles a évalué à près de deux milliards de dollars le volume des dettes irrécouvrables : le double des recettes de privatisation engrangées par la Tunisie depuis une dizaine d'années !

L'État encourage la fringale de consommation, mais cette politique lui coûte cher. Ainsi, au cours des dix dernières années, plus de la moitié des immatriculations de voitures provenaient de véhicules d'émigrés entrés le plus légalement du monde en Tunisie en exemption de droits de douane. De même, l'État ferme souvent les yeux sur l'économie informelle ou sur la contrebande qui prospère avec l'Algérie et la Libye voisines. Beaucoup de ménages tunisiens omettent de déclarer leurs revenus autres que salariaux. À peine 10 % des propriétaires acquitteraient les taxes locatives. La fraude fiscale est un sport national, que les entreprises — même importantes — ne sont pas les dernières à pratiquer. Si elles se font épingler, elles ont toujours la possibilité de négocier. Une contribution «volontaire» au 26.26 permet d'effacer bien des redressements fiscaux.

« Les familles qui pillent la Tunisie »

Mais le vrai danger pour l'économie locale est l'affairisme débridé qui se propage dans l'entourage du président. Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, des tracts de plus en plus nombreux circulent dans la capitale pour le dénoncer. Un mystérieux « collectif national de lutte contre la corruption » a ainsi fait son apparition, qui ne manque pas une occasion d'interpeller le régime de Ben Ali. Et au début de l'été 1999, c'est un tract incendiaire signé « Les intermédiaires en Bourse » qui a dénoncé avec force détails

8. *Jeune Afrique,* a° 1992, 16 a« 22 mars 1999.

une opération financière montée, selon les auteurs, par des proches du chef de l'État.

Autant de brûlots qui n'auraient sans doute pas vu le jour si, un an auparavant, une main mystérieuse n'avait fait circuler à Tunis et dans les milieux de l'opposition à l'étranger deux pamphlets d'une quinzaine de feuillets chacun intitulés « Les familles qui pillent la Tunisie[9] ».

Les auteurs en sont anonymes. Mais à coup sûr bien renseignés. Tellement bien renseignés que, un temps, la rumeur publique a cru y déceler — à tort — la patte de fonctionnaires américains venus enquêter sur l'économie de l'argent de la drogue. La piste n'est pas la bonne. Ce sont des Tunisiens du sérail, familiers du monde des affaires et bien introduits dans les cercles intimes du pouvoir, qui ont, selon certaines confidences, écrit ces pages assassines. Le premier libelle, froid comme le baiser de la mort, serait une œuvre collective, tandis que le second, à l'ambition plus militante, au style moins retenu, aurait été écrit par un cadre d'entreprise, qui avait participé à la rédaction du premier texte.

Au fond, la paternité importe peu. L'essentiel est ailleurs, dans la précision des dénonciations, la sûreté des coups portés, la mise à nu des compromissions avec les firmes étrangères, la connaissance intime du sérail que cette entreprise de démolition implique. Dans ce jeu de massacre, deux familles — sur sept recensées — sont particulièrement dans le collimateur des auteurs de ce « J'accuse » économique : les Chiboub et les Trabelsi.

Qui ne connaît Slim Chiboub, l'homme fort de la première famille ? Les Tunisiens, s'ils s'intéressent un tant soit peu à la politique, savent qu'il est l'un des gendres du président Ben Ali. S'ils sont amateurs de football — et il n'en manque pas dans ce pays sélectionné lors de la Coupe du monde de football de 1998 —, ils savent que Slim Chiboub est le président de l'Espérance sportive de Tunis (EST), le grand club de la capitale. S'ils appartiennent à la

9. Le texte a été publié par *L'Audace*, un journal de l'opposition à l'étranger, en juin 1998.

jet-set locale, ils ont peut-être été invités dans la villa de Hammamet, sur la côte, où il séjourne l'été. « Il l'a achetée avec les petites cuillères dans le buffet comme un nouveau riche qu'il est », raconte un proche. Naguère propriété d'un promoteur français, la maison a des allures de palais, avec ses différents corps de bâtiment, des piscines en veux-tu en voilà, des bassins, des jardins, un parc... Lorsqu'il se baigne, Slim Chiboub a ses gardes du corps — en maillots de bains et tee-shirts — qui l'attendent sous une sorte de tonnelle toute proche ; ils ont leurs pistolets dans des sacs de sport, à portée de main. Au large, le chef du clan Chiboub a son bateau, le *Meryou,* du nom de ses deux enfants Meriam et Youcef, aussi long qu'une avenue, aussi effilé qu'une cigarette. Jusqu'à 1998, le *Meryou* était amarré à Sidi Bou Saïd, le port de plaisance — le « port de complaisance » disent les plus frondeurs des Tunisois. Depuis, le nécessaire a été fait pour l'accueillir à Hammamet. Le président Ben Ali est l'un de ses voisins.

De Slim Chiboub, un de ses anciens amis — devenu un adversaire politique — dresse un portrait qui sonne juste : « Slim, c'est un toréador, un fonceur même s'il paraît effacé lorsqu'on le rencontre. Il a de la classe. Il n'est pas cultivé pour deux sous, quoiqu'il s'efforce de faire illusion en citant quelques poètes arabes. Mais il est incollable sur le foot. C'est un homme agréable qui sait maîtriser ses émotions. Slim Chiboub, c'est le gendre heureux. Il a été adopté par ses beaux-parents. Je crois que Ben Ali le considère comme le fils qu'il n'a jamais eu. »

La spécialité de Slim Chiboub, c'est de jouer les intermédiaires entre les pouvoirs publics et les entreprises étrangères qui veulent décrocher un contrat. Il est là pour faire avancer les dossiers de ses amis, faciliter les contacts, notamment avec la Libye. On le voit souvent à Tripoli, flanqué de Mohamed et Essaïdi Kadhafi, les deux fils du chef d'État libyen — lequel a pris quelques jours de repos au cours de l'été 1999 sur la côte tunisienne en compagnie de Slim Chiboub.

Selon le document, le parrainage de la famille Chiboub aurait bénéficié à une firme étrangère qui aurait enlevé un

marché de 480 millions de dollars dans le domaine des télécoms ; à une société italienne pour un marché de turbines. Et à d'autres...

Neveu d'un homme d'affaires prospère auprès de qui il aurait fait ses classes d'apprenti *businessman*, Slim Chiboub semble devoir son ascension à son mariage avec Dorsaf, la fille aînée de Ben Ali, issue du premier mariage de celui qui n'était à l'époque que le directeur de la Sûreté. L'ascension du beau-père n'aura certainement pas nui au gendre, lequel aura de surcroît l'habileté de s'associer à des hommes d'affaires au carnet d'adresses aussi rempli que leur portefeuille. Résultat, alors qu'à la fin des années quatre-vingt Slim Chiboub devait se contenter de l'exploitation d'El *Manar,* un café de banlieue fréquenté par les cols blancs, il brasse aujourd'hui une fortune.

Leïla and co

L'autre grande famille accusée de « piller » la Tunisie est celle des Trabelsi. Les Trabelsi c'est la famille de Leïla, la seconde épouse du chef de l'État. Au total, une dizaine de frères et sœurs qui ont tous un pied dans les affaires, du tourisme à l'agriculture, de l'immobilier à la distribution de carburants en passant par la construction. Tous ne sont pas logés à la même enseigne. Mourad est le mouton noir de la tribu (il était incarcéré en Italie lorsque Ben Ali est arrivé au pouvoir), tandis que, à l'autre extrémité, Belhacen fait figure de chef du clan depuis son remariage avec la fille du patron des patrons tunisiens, Hedi Jilani. On retrouve d'ailleurs leurs deux noms associés lors de l'introduction — contestée — à la Bourse de Tunis, au printemps 1999, de-Batam, l'entreprise de distribution dont ils sont actionnaires.

Le pamphlet revient sur une affaire passablement embrouillée à laquelle ne serait pas étrangère la famille des Trabelsi : les conditions du départ d'Elf de Tunisie. « Elf-Aquitaine avait décidé en 1996 de se séparer de ses activités de distribution en Tunisie. Des négociations [pour la reprise des activités] avaient été engagées avec un groupe

d'hommes d'affaires tunisiens. Furieux de n'avoir pas été informés, Hedi Jilani, Leïla Ben Ali et son frère Belhacen ont tout simplement fait interpeller le directeur d'Elf Tunisie par des agents de l'ordre qui l'ont emmené ni plus ni moins dans le bureau de Mohamed Ali Ganzoui, secrétaire d'État à la Sécurité. Celui-ci voulait savoir pourquoi et à qui Elf voulait vendre. N'étant pas mandaté pour négocier dans les locaux du ministère de l'Intérieur, le directeur d'Elf a appelé ses supérieurs hiérarchiques du bureau de Ganzoui. Ceux-ci lui intimèrent l'ordre de ne pas répondre à l'interrogatoire et exercèrent une pression diplomatique discrète pour qu'il soit relâché le jour même. » Le comité de direction d'Elf a décidé, quelque temps plus tard, de cesser toute activité en Tunisie, y compris d'exploration.

Autre cible des « M. Propre », la famille Zarouk, apparentée au président et très présente dans l'industrie textile et celle des plastiques. Ou encore celle — déjà rencontrée dans ces pages — des Eltaief, une des plus grosses fortunes du pays, naguère faiseuse de rois mais actuellement en disgrâce.

De ce vent mauvais qui souffle autour de Carthage, de ce libéralisme opaque propice à toutes les magouilles, de ces privatisations dont on ne connaît pas à qui elles profitent, la presse, bien entendu, ne souffle mot, tandis que les chancelleries occidentales s'efforcent d'en banaliser l'importance. « Il n'y a pas plus de corruption ici que dans les pays de la région», est le leitmotiv officiel. Le dernier remaniement ministériel, au printemps 1999, marqué par le limogeage du très controversé ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Mlika, un neveu du chef de l'État, obéissait pourtant de l'avis général à une volonté de couper certaines branches pourries au sommet de l'État. « Il fallait nettoyer à l'eau de Javel » : telle est l'explication qu'aurait donnée le président à certains proches pour justifier le remaniement. Il reste que le neveu a été recasé conseiller à la présidence.

Sous couvert d'anonymat, des proches du chef de l'État admettent volontiers que tout n'est pas faux dans les accusations, mais que derrière ce clientélisme se cache un calcul politique. « Ben Ali est convaincu que tout pouvoir politique

doit avoir une assise économique. Il cherche à rééquilibrer les cartes pour n'être le prisonnier de personne, d'aucun clan. Cela ressemble à de la distribution », explique ainsi un ancien opposant à Bourguiba rallié à Ben Ali.

Malheur en tout cas à qui ose évoquer au grand jour la corruption des milieux proches du pouvoir. Certains banquiers en savent quelque chose. Ceux du « Club financier méditerranéen » étaient réunis en séminaire à Tunis fin 1996, à l'initiative de la Banque pour le développement économique de la Tunisie (BDET) : les organisateurs avaient glissé en toute ingénuité dans le dossier de presse remis à chaque participant une note de conjoncture sur la situation économique et financière de la Tunisie rédigée par *Nord-Sud Export,* une revue française spécialisée dans l'analyse des « risques pays ». Or, au milieu d'un concert d'éloges, figuraient quelques lignes stigmatisant la corruption dans l'entourage proche du chef de l'État : « Les réseaux du pouvoir politique en matière économique sont complexes et assez obscurs, pouvait-on lire. Les appétits de plus en plus évidents de la belle-famille du président Ben Ali s'ajoutent à des concurrences traditionnelles entre régions. [...] Cet affairisme trouve son compte dans le durcissement du régime. [...] En privé, les plus critiques vis-à-vis de cette dérive sécuritaire sont souvent des hommes d'affaires qui ne supportent plus, fait nouveau, certaines entraves[10]. » Dès que le pot aux roses fut découvert, il fallut de longues tractations menées, côté français, par l'un des participants au séminaire, un « ami » du régime, le gaulliste Pierre Habib-Deloncle, alors président de la Société marseillaise de crédit (SMC), pour apaiser la colère de Carthage et obtenir que la réunion puisse se poursuivre malgré le faux pas. Mais il n'était plus question de faire clôturer les travaux par le ministre tunisien des Finances. Il fut remplacé à la dernière minute par l'un de ses collaborateurs. Depuis, tous les organisateurs de séminaires ont obligation de soumettre aux autorités le texte des différentes interventions avant de les diffuser.

10. *Nord-Sud Expon,* 26 octobre 1996.

L'Europe des Quinze à la rescousse

En matière économique, le coup de génie du président Ben Ali a été d'arrimer son pays à l'Union européenne (UE). En paraphant le 12 avril 1995 un accord d'association avec Bruxelles qui, à terme, doit conduire à la création d'un espace de libre-échange entre les deux zones, Tunis est devenu un partenaire intouchable et inattaquable. Certes, depuis, d'autres pays — y compris au Maghreb (comme le Maroc) — ont imité Tunis et conclu des accords d'association avec les Quinze ; d'autres (l'Algérie, par exemple) négocient pour faire de même. Mais Carthage a montré l'exemple.

Que l'expérience réussisse et c'est la politique de codéveloppement des Quinze en direction des pays du Sud qui sera en quelque sorte validée. Qu'elle échoue en revanche et Bruxelles se retrouve sans projet pour le pourtour méditerranéen. L'enjeu explique la bienveillance (pour ne pas dire plus) dont bénéficie la Tunisie de Ben Ali malgré ses dérapages sur les droits de l'homme, la torture dans les geôles du régime, le comportement autoritaire de Carthage, l'affairisme des familles proches du chef de l'État... Tout est sacrifié sur l'autel du partenariat, alors même que l'accord d'association conclu avec la Tunisie comporte un chapitre sur le respect des droits de l'homme. Sans doute les Quinze pensent-ils jusqu'à ce jour que, traité ou pas, on ne saurait tout exiger des Tunisiens : le démantèlement des barrières douanières et le respect des droits de l'homme, le libéralisme pour les entreprises et la liberté pour les citoyens. L'idée de lier l'aide à l'ouverture politique n'en progresse pas moins à Bruxelles. Elle annonce des jours difficiles pour Carthage.

En pratique, l'accord d'association prévoit un démantèlement progressif des barrières douanières entre l'Union européenne et la Tunisie. Le compte à rebours est commencé et, depuis 1995, le monde des affaires ne jure que par la « mise à niveau » des entreprises tunisiennes.

« Mise à niveau » : l'expression est mise à toutes les sauces. Elle alimente les discours des hommes politiques (le

1er mai 1999, Ben Ali l'a encore qualifiée de « priorité absolue »), fournit le thème de symposiums, nourrit les conversations entre cadres, fait régulièrement la Une de la presse économique. Bref, l'expression est à la mode. « Les pays de l'Est ont signé des accords comparables bien avant nous. Depuis, explique le ministre de la Coopération industrielle, M. Mohamed Ghannouchi, ils améliorent la qualité de leurs produits. Si l'on ne fait rien, ils vont nous éliminer du marché européen. Nous resterons à la traîne[11]. »

Les Tunisiens, aux dires des diplomates occidentaux, ne perdent pas de temps pour se « mettre à niveau ». Financés par des crédits de l'Union européenne et de la Banque mondiale, des experts vont ausculter les entreprises, étudier les processus de fabrication et les relations entre fournisseurs et clients. Ce diagnostic débouche sur des recommandations pratiques pour améliorer la gestion, et permettre *in fine* aux entreprises nationales de résister à la concurrence européenne. Actuellement, près d'un millier de sociétés tunisiennes ont eu droit à cette sorte de bilan de santé. Le chiffre est élevé, preuve que le « partenariat » a été pris au sérieux par les entrepreneurs tunisiens.

Pour justifier leur mansuétude, les Quinze expliquent que l'accord d'association n'est pas sans risque pour Tunis. Diverses études estiment que le tiers du tissu industriel tunisien — et donc des dizaines de milliers d'emplois — est condamné à disparaître, faute de pouvoir soutenir la concurrence avec les firmes européennes, plus performantes, mieux armées. La menace est réelle. Elle constitue un premier risque pour l'économie du pays.

On en devine déjà les prémisses. Les entreprises locales demandent aux Européens un diagnostic, mais semblent se désintéresser de la suite. Très peu, semble-t-il, vont au-delà de cette première étape. «Les entreprises les plus dynamiques en ont profité pour bénéficier de subventions pour des investissements qu'elles avaient plus ou moins programmés. Les autres, bien souvent, n'entrent aujourd'hui dans le dispositif qu'à la recherche d'opportunités ou

11. Entretien avec l'un des auteurs, 1er octobre 1987.

d'autonomie. C'est ce qui explique la faiblesse des investissements réalisés dans ce cadre (de source officielle, 150 millions de dinars[12] par an en moyenne, y compris le financement des diagnostics) et la grande proportion des entreprises qui ne vont pas au-delà du diagnostic », écrit Béatrice Hibou

Le fait est que les investissements industriels sont décevants. Les entrepreneurs leur préfèrent ceux tournés vers le tourisme, le commerce ou l'agriculture, où les gains sont plus rapides et moins risqués. Il en va de même, d'une certaine façon, des investissements étrangers, comme si les opérateurs étrangers (dont les Français qui occupent, de loin, la première place) ne croyaient pas à l'avenir de l'économie du pays. « Les flux d'investissements étrangers en Tunisie restent modestes », confirme une note de conjoncture rédigée en 1999 par une ambassade étrangère.

L'essentiel des investissements s'effectue dans le cadre du régime *offshore* qui offre aux entreprises, outre de substantiels avantages fiscaux, la possibilité d'importer librement, en franchise de douane, les biens nécessaires à leur production. Les trois quarts environ des exportations tunisiennes s'effectuent *via* ce secteur.

Des bataillons de diplômés chômeurs

En dépit des bulletins de victoire de Carthage, cet attentisme commence à avoir des répercussions sur l'emploi. Officiellement, le chômage atteint 16 % de la population active. Officiellement, depuis 1996, il ne bouge pas. Mais le ministre de la Coopération industrielle, M. Ghannouchi — l'un des rares au sein du gouvernement à ne pas manier la langue de bois —, admet qu'il progresse inexorablement : « Le chômage est notre principal défi[14] », convient-il.

De l'avis général, le chômage est largement sous-évalué par les autorités et serait proche de 25 %. Une chose est sûre :

12. 1 dinar vaut environ 5,20 francs français.
13. *Critique internationale*, été 1999, *loc. cit.*
14. Entretien cité.

les jeunes diplômés de l'université ou ceux frais émoulus de certaines grandes écoles ont de plus en plus de mal à trouver un emploi conforme à leurs qualifications. « Le problème commence à préoccuper l'entourage du président Ben Ali », note en 1999 un diplomate européen en poste à Tunis.

L'exemple du Maroc est là pour nourrir l'inquiétude : à Rabat, depuis 1997, les diplômés chômeurs, regroupés en association, donnent du fil à retordre aux autorités. Ils campent devant les bâtiments officiels, manifestent à l'occasion, se lancent dans des grèves de la faim, bref, dérangent. Ce n'est pas le genre de désagrément que Ben Ali est prêt à accepter dans les rues de sa capitale.

Deux autres problèmes risquent à court terme de ternir quelque peu le « miracle tunisien ». Le premier tient à la levée en 1999 de l'embargo imposé à la Libye du colonel Kadhafi par les Nations unies. Pendant des années, du fait de cet embargo, la Tunisie a été avec Chypre le point de passage obligé entre la Libye et le monde extérieur. Il suffisait pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur le parking de l'aéroport de Djerba, dans le sud du pays, occupé en permanence par une flotte de voitures immatriculées en Libye. Ou d'observer la multiplication des « souks libyens » le long de la route qui conduit à la frontière entre les deux pays. Le Sud tunisien en particulier a tiré profit de la mise en quarantaine de son voisin libyen.

De la même façon, la guerre civile qui a ensanglanté l'Algérie depuis 1992 a été pain bénit pour la Tunisie. Qu'il s'agisse de prendre quelques jours de vacances sans craindre d'attentat, d'aller chercher un visa dans un consulat européen transféré d'Alger à Tunis ou de s'approvisionner en produits introuvables dans un pays en guerre, ce sont des dizaines de milliers d'Algériens qui sont venus dépenser leur argent en Tunisie depuis le début des années quatre-vingt-dix[15]. Le montant des transferts, impossible à chiffrer, est à coup sûr conséquent.

15. Ils pouvaient difficilement opter pour le Maroc, la frontière terrestre marocoalgérienne étant fermée depuis l'attentat (attribué à des islamistes algériens, dans des circonstances très troubles) de Marrakech en 1994.

L'arrivée en Algérie en février 1999 d'un président résolu, semble-t-il, à ramener la paix dans son pays au prix d'une réconciliation ne fait donc pas les affaires de la Tunisie de Ben Ali. Le chef de l'État risque de perdre la justification à sa politique sécuritaire. Et la manne algérienne pourrait bien se tarir.

Heureusement, il reste la France.

III

complicités françaises

8

Des réseaux invertébrés

Rue du Louvre, à deux pas de la poste centrale de Paris, une pièce modeste et mal éclairée a abrité pendant longtemps la rédaction d'une lettre confidentielle *Spécial Maghreb.* Lancée en 1992, cette publication tentait d'apporter sur l'actualité des pays d'Afrique du Nord des éclairages que l'on trouve rarement dans la presse française. Le directeur de *Spécial Maghreb,* Hugues Wagner, tenait à l'époque des propos décapants sur le monde arabe en général et sur la Tunisie en particulier. « En France, l'information sur ces pays est toujours négative, sensationnelle et tapageuse. On occulte les potentialités de ces États. » Comment ne pas souscrire à de tels propos ?

Libelles tiers-mondistes et militants extrémistes

Hugues Wagner pourrait presque passer pour un des ultimes défenseurs d'une grande politique arabe de la France : « On voit les Japonais, les Coréens et les Américains débarquer au Maghreb, plaide-t-il. La France devrait

être le partenaire privilégié de ces pays du Sud qui restent très proches de nous[1]. »

Lors du voyage de Ben Ali en France en 1997, Hugues Wagner est le directeur délégué d'un magazine éphémère, *La Presse française,* qui publie un numéro à la gloire du président tunisien sous le titre : « Stabilité, sécurité, prospérité : enquête sur un pays qui marche. » On y découvre que la Tunisie est un « nouveau dragon ». Et un havre de paix et de démocratie.

Deux ans plus tard, l'infatigable Wagner fait le tour des rédactions pour vendre une nouvelle lettre confidentielle, du nom de *Partenariat Europe-Maghreb* et destinée aux milieux d'affaires. À en croire cette publication, le président Ben Ali a appelé l'administration tunisienne à faire en sorte que les élections présidentielles et législatives d'octobre 1999 se passent « dans la transparence absolue et la neutralité totale ». Cette fois, Wagner lance sa lettre avec le parrainage de Hosni Djemmali, ce qui n'est pas rien. Patron d'une grande agence de tourisme, rue de Richelieu, à Paris, ce riche homme d'affaires d'une cinquantaine d'années tient table ouverte dans les meilleurs restaurants du quartier de la Bourse. Djemmali, qui possède déjà plusieurs villages de vacances au Maroc et en Tunisie, s'est vu attribuer la gérance du splendide Sahara Palace, au sud de Tozeur, où sont reçues de nombreuses personnalités étrangères. Certaines d'entre elles ne manquent pas, une fois sur place, de consulter le devin local. Même Jacques Chirac, invité à Nefta, n'a pas résisté à la tentation de l'interroger sur ses chances aux présidentielles de 1995[2].

Immanquablement, Djemmali convie à sa table les journalistes qui héritent du dossier Tunisie. Au dessert, cet

1. Entretien avec l'un des auteurs, 1995.

2. Interrogé par Bruno Masure sur France 2 en avril 1995 sur la prédiction d'une sorcière de Côte-d'Ivoire lui annonçant son succès à la troisième tentative présidentielle, Jacques Chirac avait reconnu : « Effectivement, au fin fond du pays baoulé, une sorcière — le mot n'est pas tout à fait exact, c'était une vieille dame respectable qui feisait autorité dans son ethnie — m'avait fait cette prédiction, qui m'a d'ailleurs été confirmée par un mage de Tozeur dans le sud de la Tunisie. »

homme hospitalier les invite à passer des vacances dans un de ses villages. Avec leur famille et aux frais de la princesse.

L'influence de Djemmali est grande. Elle tient à son amitié avec Abdelwahab Abdallah, porte-parole du palais de Carthage et chargé de l'ensemble de la communication du régime. Tous deux sont originaires de Monastir, la ville de Bourguiba. C'est dire que les publications de Wagner s'inscrivent au cœur du *lobbying* tunisien en France. Et même dans ce que l'on fait de plus chic dans le genre.

Or la surprise, la voici : sous l'aspect de libelles tiers-mondistes, ces diverses publications sont animées et rédigées par des militants d'extrême droite. Sous ses allures de modeste clerc de notaire, Hugues Wagner cache un militant de la droite la plus radicale. Proche des phalangistes espagnols, cet ancien mercçnaire au Bénin a milité après 1968 au mouvement Occident, puis au Parti des forces nouvelles (PFN). C'est surtout un proche de Gérald Pencioleli, propriétaire de l'hebdomadaire *Minute* entre 1993 et le printemps 1999. Lequel Pencioleli, secondé à l'époque par Wagner, avait dirigé dans une autre vie la société Sipcom (devenue Norgesa), aux activités assez ciblées : fourniture de matériel de propagande au Front national, prestations diverses pour le quotidien *Présent*[3].

Fort bien informé sur les activités supposées des intégristes réfugiés en France, le *Minute* de Pencioleli devait relayer les accusations les plus contestables et les plus outrancières à rencontre des anciens dirigeants du mouvement Ennahdha. Ainsi un dossier est-il publié sur « les terroristes islamiques en plein Paris » en septembre 1993[4], deux mois avant l'assignation à résidence prononcée par Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur, contre Salah Karker,

3. Voir Nicolas BEAU, *Paris, capitale arabe* (Seuil, Paris, 1995), où sont décrites certaines des liaisons incestueuses entre les régimes arabes autoritaires et l'extrême droite française.

•*A* « lïfeuiteraîei,- par îlntnpu»', jfcîr itironsvîK" îsikirnques en plein ràn's », *Minute,* 15 septembre 1993.

l'éphémère patron d'Ennahdha. Il fallait que l'hebdomadaire soit bien renseigné[5].

Comment Pencioleli et Wagner peuvent-ils entretenir d'aussi bonnes relations avec le régime tunisien ? Leurs amitiés dans le monde arabe sont anciennes. Au début des années quatre-vingt, tous deux avaient animé la radio libre Radio-Méditerranée, largement subventionnée par des capitaux saoudiens. Lors de la négociation d'un protocole d'accord avec Radio-Maghreb en 1984, les deux militants d'extrême droite rencontrent des Tunisiens, dont un étudiant, alors militant d'une obscure organisation d'extrême gauche marxiste-léniniste, un certain Moncef Gouja. Lequel Gouja rallie en 1987 le régime du général Ben Ali. Depuis, sa carrière aura été particulièrement brillante. Moncef a été successivement cadre à l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE), conseiller culturel à l'ambassade de Tunisie à Paris puis éditorialiste en vue. À Paris, Gouja avait tout naturellement renoué avec ses amis Wagner et Pencioleli et les avait encouragés à travailler sur le dossier tunisien.

L'effet « pastilla »

Autant d'initiatives sans grands lendemains, à la petite semaine. À l'image des réseaux pro-tunisiens à Paris. Car on est bien loin du grand frère marocain, qui a plusieurs longueurs d'avance en matière d'image. Aidée par l'agence Publicis, dont le président, Maurice Lévy, est un natif d'Oujda, la monarchie chérifienne est passée maître dans l'art de communiquer. Exotique, magique, millénaire, le Maroc marche fort : c'est l'effet « pastilla », cette pâte feuilletée dont les touristes raffolent. Pendant des années, tout passage de Hassan II dans les médias français devenait une grand-messe rituelle. Des charters entiers ont amené les politiques et les industriels français goûter aux charmes des

5. Dans *L'Événement du jeudi* du 6 au 12 mai 1999, Serge Faubert écrit : « *Minute* sortira quelques révélations, en particulier sur les réseaux islamistes en Europe. Les relations d'amitié qu'entretient Pencioleli à Tunis ne sont pas étrangères à ces scoops. »

palaces de Marrakech et de Ouarzazate. Les journalistes en vue et les académiciens en mal d'exotisme déployaient une folle énergie pour être reçus au palais royal. Autant de relais dans l'opinion française décrits par l'opposant marocain Moumen Diouri : « Assis en rang, apparemment aussi présentables et bien élevés que des mères de princes, un rien crispés, visiblement honorés, ils ont des sourires entendus qui parlent de pastilla et ce qu'en arabe on nomme *tegr'a,* les relents de festaille, de mangeaille[6]. »

En matière de *lobbying,* les Algériens ne sont pas non plus les derniers de la classe maghrébine. Depuis longtemps, la Sécurité militaire, le véritable cœur du pouvoir à Alger, a une connaissance intime des arcanes de l'État français. Et des hommes politiques français de tous bords ont été aidés par la manne pétrolière algérienne. Le gâteau des marchés d'import-export a aussi créé quelques discrets systèmes d'allégeance.

En Tunisie, on n'affiche pas de telles performances. Le régime de Ben Ali joue dans la catégorie inférieure. Les ficelles sont plus grosses, les effets moins spectaculaires. La fibre sentimentale d'un Philippe Séguin, la nostalgie des « feujs » (juifs) tunisiens, le goût pour les restaurants animés de La Goulette de quelques seconds couteaux, l'entregent d'une poignée d'affairistes : voilà, pour l'essentiel, les ressorts qui animent les réseaux pro-tunisiens.

« Ben Ali s'appuie sur des tocards : Alain Carignon, François Léotard, Michel Noir, Édouard Balladur. À chaque fois, il mise sur les mauvais chevaux. Avec ce poisson froid d'Alain Juppé, le courant n'est pas passé, Juppé n'a pas la verve de Séguin», explique un homme d'affaires franco-tunisien passé au service de Carthage. Et d'ajouter : « Ben Ali voudrait que la Tunisie soit traitée comme les États-Upis par la France. Il tient à ce qu'un ministre des Finances français soit reçu par son homologue tunisien, un point c'est tout. C'est difficile de lui faire comprendre que la Tunisie est un petit pays. On essaie de tourner la difficulté, soit qu'il s'agisse d'une forte personnalité type Chevènement, soit que

6. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

le ministre soit porteur d'un message pour le chef de l'État, type Dominique Strauss-Kahn, le ministre des Finances[7]. »

L'« ami » Séguin

Contrairement à un Maroc volontiers œcuménique, les sympathies tunisiennes penchent nettement à droite. Le 20 mars 1999, lors de la commémoration à Paris de la fête nationale tunisienne célébrée à la Conciergerie, Philippe Séguin, Édouard Balladur, Valéry Giscard d'Estaing étaient présents. Seul ou presque, côté socialiste, Dominique Strauss-Kahn faisait de la figuration intelligente. Mais DSK est-il vraiment de gauche ?

En tête du hit-parade des amis politiques de la Tunisie, figure le trio Chirac-Séguin-Pasqua. Au nom d'une politique régionale qui privilégie la stabilité et la lutte contre l'intégrisme. Mais aussi en raison d'un certain faible du trio tricolore pour un régime fort qui a su éliminer toute opposition. Autant de traits qui renvoient à ces nostalgiques une image mythique d'un gaullisme rassembleur.

La paternité de la formule sur le « miracle tunisien », on y reviendra, incombe à Jacques Chirac. Mais l'allié indéfectible de la Tunisie, l'ami des bons et des mauvais jours est incontestablement Philippe Séguin, toujours prêt à comparer Ben Ali à de Gaulle. Est-ce son enfance à Tunis, le fameux lycée Carnot qu'il fréquenta jusqu'à l'âge de treize ans ? Les égards avec lesquels il est traité à Tunis, un des rares pays où l'on a pris en compte sa stature d'homme d'État ? Ou son amour pour *Yojja,* une ratatouille bien épicée à la tunisienne ? Philippe Séguin joue en tout cas volontiers le Monsieur bons offices. « Ben Ali est un homme politique moderne, expliquait-il avant le voyage de ce dernier en France en 1997, qui défend jusqu'au bout les notions d'humanisme et de liberté. »

Au lendemain de la crise du Golfe en 1991, alors que la Tunisie a pris, comme on l'a vu, le parti de Saddam Hussein

7. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

pour des raisons intérieures, Philippe Séguin fait le voyage de Tunis, avec un seul souci : que la France et la Tunisie renouent le dialogue. Un peu plus tard, lorsque Moncef Ben Ali est condamné par la justice française à dix années de réclusion criminelle pour trafic de drogue, le même Séguin retourne en Tunisie, cherchant cette fois-ci à dissiper l'« incompréhension mutuelle».

Mais de quoi peuvent donc bien parler Philippe et son ami Zine ? Du danger de l'intégrisme naturellement. Alors que Mitterrand est encore au pouvoir, tous deux dénoncent le « laxisme des autorités françaises » qui hébergent plusieurs leaders du mouvement Ennahdha.

À Tunis, Séguin en fait quelquefois un peu trop, comme lors du congrès du RCD en novembre 1998 : « C'est pour moi l'occasion de redire publiquement mon admiration pour votre parti que je ne manque jamais de montrer en exemple à mes militants. Mieux qu'aucun autre, le RCD a su assumer les vocations d'un grand parti politique moderne. » Le parti-État, voilà peut-être l'idéal caché de l'ancien président du RPR... Et Philippe Séguin d'ajouter : «La volonté des démocraties les plus avancées de promouvoir une sorte de norme idéale ne saurait leur faire oublier leurs propres insuffisances, ni le fait qu'elles ont mis des décennies, des siècles, pour élaborer leurs institutions actuelles[8]. » En d'autres termes, les droits de l'homme, version occidentale, peuvent attendre « quelques siècles » pour être appliqués dans un pays aussi peu développé que la Tunisie. A l'heure où ce pays frappe aux portes de l'Europe, cette argumentation n'a guère de sens. Mais l'ancien président du RPR n'en a cure, dont le bras droit, le député Étienne Pinte, président du groupe parlementaire d'amitié France-Tunisie, adresse des lettres sibyllines aux opposants réfugiés à Paris, du type : «Je suis conscient de l'existence d'un raidissement tunisien. » Pour préciser, dans un autre courrier : « Je pense qu'il ne faut pas rendre publique mon appréciation sur la situation en Tunisie, cela rendrait beaucoup moins

8. *La Presse.* 8 avril 1999.

efficace l'aide que je peux apporter à des actions comme les vôtres. »

Les Tunisiens ne sont pas des ingrats. Déjà décoré du grand cordon de l'ordre de la République, Philippe Séguin s'est vu offrir, le 24 avril 1997, l'appartement à Tunis, au premier étage d'un immeuble de la rue de Londres, qu'il occupait lors de son enfance[9].

Philippe Séguin n'est pas le seul au RPR à défendre avec complaisance le régime de notre ami Ben Ali. En juin 1996, un débat organisé au Parlement sur l'accord entre l'Union européenne et la Tunisie a montré l'engagement des gaullistes en sa faveur. Jean-Jacques de Péretti, ministre RPR dans le gouvernement d'Alain Juppé, plaide alors en faveur du régime de Ben Ali. « En matière de droits de l'homme, des progrès s'accomplissent... » Il est surtout sensible, ajoute sans rire le ministre, au droit « des femmes et des enfants ».

Quant au socialiste Bertrand Delanoë, il est l'un des rares à gauche à cautionner le régime tunisien. Rapporteur du projet d'accord avec l'Europe, il explique que la situation des droits de l'homme est « contrastée ». Joli euphémisme qui l'amène à conclure : « Nos relations doivent être fondées sur l'égalité entre pays majeurs en évitant de considérer que certains sont de toute éternité parés de toutes les vertus et d'autres non. »

De rares potes à gauche

Le nom de Bertrand Delanoë, candidat virtuel à la mairie de Paris, apparaît toujours en bonne place dans les réseaux pro-tunisiens en France. Et pour cause : depuis le décès de

9. Lorsque cet appartement lui a été donné, Philippe Séguin a tenu à préciser par fax à l'un des auteurs : « [...] Je n'ai pas l'intention de l'utiliser i un titre quelconque. Souhaitant à la fois montrer que j'étais sensible à l'attention dont j'étais l'objet, couper court à tout n'sque d'interprétation *malveillante et faire en sorte que cet appartement* puisse être occupé utilement, j'ai sollicité otes autorités tunisiennes Je potrvurr tfir concéder l'usage, à titre définitif, à l'Association Tunisie-France qui oeuvre pour le resserrement de nos deux pays. »

Pierre Bérégovoy, l'ancien Premier ministre de François Mitterrand, qui avait un faible pour les bains de mer en Tunisie, la gauche n'a plus de personnalité de premier plan proche de Carthage. Président du groupe d'amitié sénatorial franco-tunisien, cet élu parisien n'hésite jamais à monter au créneau. C'est lui qui organise en 1998, au Sénat, un petit déjeuner pour les sénateurs dont l'invité n'est autre que l'ambassadeur français en Tunisie, l'amiral Lanxade. « Cette rencontre, rapporte le bulletin du Sénat, a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis 1987, date de l'accession au pouvoir de M. Ben Ali et de souligner les obstacles à l'émergence d'une véritable opposition, conduisant M. Ben Ali à encourager par le haut la démocratisation de son régime. » La France, ont conclu les participants à ce petit déjeuner historique, doit accompagner cette évolution « dans un esprit de dialogue ».

Le départ du Premier ministre Hedi Baccouche en 1989 marque un refroidissement dans les relations du Parti socialiste avec la Tunisie. Dès octobre 1991, le secrétariat national du Parti socialiste transmet une note au vitriol sur l'évolution du régime. Elle évoque l'« entourage médiocrissime du président» et la disparition de l'opposition libérale et progressiste : « La logique du système, écrit son auteur, Alain Chenal, est celle de la bipolarisation absolue, les islamistes ou nous. S'il est normal que l'État français, faute d'alternative, soutienne le régime actuel, je crois que le Parti socialiste devrait être attentif à se commettre le moins possible avec le RCD. » Mais d'autres socialistes siégeant au Parlement européen ont tout fait — l'ancien ministre des Affaires étrangères Claude Cheysson en tête — pour faire capoter deux des trois résolutions hostiles à Ben Ali.

La gauche caviar est assez bien représentée à Tunis. À l'image de Gisèle Halimi, une avocate d'origine tunisienne, toujours prête à justifier, au nom des femmes, le soutien à la Tunisie du général Ben Ali, rempart contre l'intégrisme (alors que la même fut très engagée dans la lutte contre les dérives de la monarchie marocaine) : « Ce qui caractérise la Tunisie et la politique de son président, confie-t-elle, c'est le courage, le volontarisme. [...] Je crois que la

politique choisie par Ben Ali est intelligente et fait de la Tunisie un pays à l'avant-garde des pays arabes[10]. » Malgré de réelles avancées, pour la plupart à porter au crédit de Bourguiba, l'autosatisfaction du pouvoir tunisien sur l'émancipation des femmes est excessif. Le père demeure le chef exclusif de la famille ; l'héritage est toujours régi par les lois islamiques qui attribuent deux tiers aux garçons et un tiers aux filles

Les délices de Hammamet

L'agrément de quelques journées ensoleillées à Tunis, grande banlieue de Paris, explique le soutien au régime. Ces hôtes de la Tunisie sont d'autant plus décomplexés que l'accueil est toujours chaleureux. Dans les vols du week-end, on trouve les habitués : Habib Guerrida, patron de la chaîne de magasins « Guerrisoldes », Tarek Mami, codirecteur de la station FM Radio-Méditerranée, un ancien militant de gauche tout entier converti aux vertus du « benalisme ». Ou encore le Franco-Libanais Raghid El Chammah, venu de Radio-Orient et lobbyiste de choc avec sa petite société Euromed Group. Volubile et convivial, Raghid est souvent accompagné par sa femme, très proche de Leïla Ben Ali.

Parfois, on surprend aussi Jean Miot, ancien président du conseil de surveillance du *Figaro* avant de devenir le patron de l'AFP. Il apprécie les douces soirées tunisiennes. Avec ses airs truculents et son amour de la bonne chère, Jean Miot a toujours eu une indulgence coupable pour certains dictateurs. Ainsi ce grand notable de la presse était-il naguère un admirateur du Roumain Nicolae Ceausescu, et il écrivait des « articles ridiculement mensongers et élogieux » sur le dictateur comme le soulignèrent à l'époque les deux auteurs de *La Vie en rouge*[12]. Doué d'une grande imagination, Miot

10. *Le Nouvel Afrique-Asie,* n° 92, mai 1997.
11. Voir sur ce sujet l'excellent article de Luiza TOSCANE et Olfa LAMLOUN, « Les femmes alibi du pouvoir tunisien », *Le Monde diplomatique,* juin 1998.
12. Christian DUPLAN et Vincent GIRET, *La Vie en rouge,* Seuil, Paris, 1994.

avait réussi à parcourir « librement » les rues de Bucarest. Dans un numéro du *Figaro,* qui publiait une pleine page d'une interview du « Conducator », cet inconditionnel n'hésitait pas à écrire : « À la réflexion, un pays souriant où l'on parle latin et non point slave, où l'on élève de merveilleux vins (français), où les femmes s'habillent avec goût et qui bâtit un Hong Kong sur la mer Noire ne peut pas être entièrement communiste. »

La francophonie, les femmes, le bon vin et la réussite économique, voilà les ingrédients que l'on retrouve dans l'admiration de beaucoup de Français pour le « modèle tunisien ». Tout naturellement, Miot a reporté son admiration pour Ceausescu sur l'hôte du palais de Carthage. Avant même le 7 novembre 1987, il écrit dans *Le Figaro* un article fort élogieux sur Ben Ali, évoquant le « destin » de ce «conseiller de l'ombre[13]». «Ben Ali, confie-t-il aujourd'hui autour d'une bonne table à des amis journalistes, est l'ultime rempart contre l'intégrisme. »

Mais le plus flamboyant des compagnons du régime, durant plusieurs années, fut sans conteste Frédéric Mitterrand, neveu de l'ancien président et présentateur vedette de France 2. Son fonds de commerce a longtemps été les stars de cinéma. Aujourd'hui, il a un penchant pour les têtes couronnées et, héritier du grand Léon Zitrone, il a commenté les funérailles de Hassan II en juillet 1999.

Ce compagnon de route a rarement manqué une occasion de glorifier le régime, même si ces derniers temps le zélé Frédéric s'est fait plus discret. Amour déçu ? À Hammamet, où il possède une fort jolie villa, tout comme l'ancien Premier ministre italien Bettino Craxi, depuis des siècles la mer vient lécher les remparts de la médina. Or, comme à Tunis, Bizerte, Sousse, les pouvoirs publics- ont autorisé le déversement de milliers de tonnes de gravats sur le site. Le paysage est défiguré à la grande fureur de Frédéric Mitterrand, qui avait pourtant obtenu des deux derniers ministres du Tourisme et de l'Environnement l'assurance qu'on ne toucherait pas à « sa » médina. Officiellement, il

13. Jean MIOT, « Le conseiller de l'ombre », *Le Figaro,* 1" avril 1987.

s'agit de consolider les remblais qui tiennent les plages de sable. Il se trouve aussi qu'un industriel proche du pouvoir possède de grandes carrières et que ces travaux l'aident à liquider ses surplus de pierrailles. Le temps passe. « Tonton » n'est plus à l'Elysée ; et Frédéric, son neveu, attiré par les fastes marocains, lorgne sur une maison à Marrakech.

D'autres Français ont eu moins de chance, qui ont été expropriés, souvent pour loger des proches du palais de Carthage. Ainsi, les propriétaires d'une maison à Salammbô, non loin de la capitale, qui avait abrité les travaux d'Henri Hedt, le fondateur de la station océanographique tunisienne, ont été chassés *manu militari* pour loger la mère de Leïla, l'épouse du chef de l'État. Les héritiers de H. Hedt n'ont jamais récupéré sa fabuleuse bibliothèque, fruit d'un demi-siècle de recherches. Autant de maladresses qui font fuir beaucoup d'étrangers.

Retrouvailles avec les « tunes »

Dans l'ensemble, les responsables tunisiens ont échoué à transformer leurs sympathies en réseaux efficaces. À l'exception des retrouvailles réussies avec la communauté juive, qui ignore tout apparemment des relations coupables du régime avec certains éléments de l'extrême droite[14]. « Il faut rattraper le temps perdu, confiait en 1994 un ancien responsable des services tunisiens à Paris. Les Juifs sont bien plus proches de nous que les Palestiniens que nous avons hébergés pendant des années et qui, avec leurs dollars, n'ont plus aucun respect pour notre pays[15]. »

Les retrouvailles datent de l'été 1992, lorsque les autorités organisent dans un palace de Tunis une réception pour les estivants juifs d'origine tunisienne. Dans le même temps, la

14. Les Juifs tunisiens étaient près de 57 000 à l'indépendance en 1956 ; ils ne sont plus que 2 000 aujourd'hui. Depuis 1992, date des premiers gestes du régime, certains sont revenus s'installer sur la terre de leur enfance. Quelques naissances aidant, la communauté juive voit ses effectifs croître modestement depuis quelques années.

15. Nicolas BEAU, *Paris, capitale arabe, op. cit.*, p. 109.

synagogue de La Goulette, dans la banlieue nord de la capitale, est rouverte. L'association des Juifs originaires de Tunisie prépare la venue à Tunis du grand rabbin de France, Joseph Sitruk. La rencontre entre Ben Ali et Sitruk est un succès. Le président tunisien met les petits plats de couscous dans les grands, fait visiter main dans la main au grand rabbin le palais de Carthage : « Les Juifs de ce pays, leur rappelle-t-il, sont des Tunisiens à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres. »

Joseph Sitruk, lui, ne tarit pas d'éloges sur le chef de l'État, le qualifiant d'homme « courageux, modéré et clairvoyant ». Le rabbin tiendra à saluer « l'ère du changement heureux survenu en Tunisie en 1987 qui a favorisé l'esprit de tolérance[16] ». Entre-temps, c'est un médecin juif tunisien de Montreuil qui a été nommé trésorier du compte 26.26 à Paris. Lors de ses séjours à Tunis, il est reçu comme le messie. Une voiture et un chauffeur sont mis à sa disposition. Et un Juif tunisien a été élu vice-président du patronat local.

Des pèlerinages réguliers sont organisés vers l'île de Djerba pour visiter la synagogue de La Ghriba, la plus ancienne de toute l'Afrique, construite sur une pierre du Temple de Salomon rapportée par des fidèles après sa destruction par les Babyloniens. Et le chef de l'État en personne a puisé dans sa cagnotte personnelle pour restaurer la synagogue du centre-ville de Tunis.

En mai 1999, près de cinq mille Juifs sont venus de France et d'Israël pour participer au pèlerinage : « Je suis fier, très fier, de vous voir dans cette Tunisie qui est votre pays et qui vous accueillera toujours à bras et à cœur ouverts », leur a lancé le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Slaheddine Maaoui. « La communauté juive est partie intégrante de l'identité nationale de la Tunisie, terre d'accueil, de tolérance et de paix », a-t-il ajouté sous les applaudissements du grand rabbin de Tunis, du chanteur français Enrico Macias et du chef du bureau des intérêts

16. Cette déclaration a été publiée dans le bulletin de 1999 de l'association « Les amis de La Ghriba », dont Joseph Sitruk est le président d'honneur.

israéliens à Tunis, Shalom Cohen, qui a quitté son poste durant l'été 1999.

Au total, la Tunisie a adopté le folklore juif : le reto l'été à Djerba des « tunes » (le nom familier donné aux Jui d'origine tunisienne), l'accueil des pèlerinages, le maria; de l'acteur Boujenah à La Goulette durant l'été 1994, développement des restaurants casher...

De la propagande à la communication ?

Ces points marqués face à la communauté juive ne suffi sent pas à bâtir une politique de communication, handi capée par les relents absolutistes du régime du général Ben Ali. Qui est habilité à parler pour la Tunisie ? « Personne » répond un proche de l'ambassade de Tunisie à Paris. Voilà bien le problème. « Si vous demandez à Monsieur Abdallah le porte-parole, s'il fait beau aujourd'hui, poursuit le même interlocuteur, il va immédiatement demander la permission de répondre au chef de l'État pour ne pas jouer le rôle de« fusible[n]. » En termes de communication, cela n'est guère efficace[18].

Longtemps, l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE)[19] a eu pour mission de développer les réseaux pro-tunisiens en France. En 1990, le nouveau président nommé un « conseiller » spécial pour s'occuper de cette antenne chargée de « renforcer la présence médiatique de la Tunisie à l'étranger et de faire connaître la politique nationale dans tous les secteurs ». La communication coûte cher : la subvention qui lui est allouée dépasse, et de loin, le budget de l'agence de presse gouvernementale TAP (Tunisie

17. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

18. Les auteurs en ont fait l'expérience lors de la préparation de ce livre. Au printemps 1999, ils ont envoyé vers le palais de Carthage des messages, proposant une enquête sur place et demandant un entretien avec le président Ben Ali, par plusieurs canaux : l'ambassade de Tunisie, le cabinet Image Sept (qui Fait du *lobbying* en faveur des autorités tunisiennes), ainsi que par des intermédiaires habituels du pouvoir tunisien. Aucune réponse n'est jamais parvenue.

19. Voir *supra*, chapitre 6.

Afrique Presse), laquelle emploie pourtant plus d'une centaine de journalistes. Le représentant à Paris de l'ATCE, Mohamed Amami, est installé dans des locaux somptueux au cœur du XVIP arrondissement.

Mais les performances de l'agence sont loin de répondre aux espoirs placés en elle. Eu 1992, lors de la mise en cause de Moncef Ben Ali, le frère du président, dans l'affaire de la « couscous connection », les dirigeants de l'ATCE ont quelque mal à trouver les réponses appropriées : « Il n'existe aucun lien de parenté entre le suspect et le président tunisien », affirme dans un premier temps l'ATCE. « C'est une exploitation politique des islamistes qui passent en procès et profitent du mandat d'arrêt contre Moncef Ben Ali pour mener campagne », se défendront ensuite les communicateurs du régime tunisien.

En 1997, le régime a décidé de fermer tous ses bureaux à l'étranger. « Pareille décision, analyse une étude de la Ligue des droits de l'homme, ne peut que traduire le constat d'échec de ces antennes de propagande d'un autre temps. »

Désormais, le régime joue sur plusieurs registres. En 1997, Carthage a décidé de faire plus moderne en faisant appel aux services d'Anne Méaux, qui dirige la société Image Sept. Jeune attachée de presse à l'Élysée du temps de Giscard d'Estaing, proche du libéral Alain Madelin, cette surdouée de la communication défend déjà, bec et ongles, les intérêts de François Pinault, le multimilliardaire patron du Printemps et proche de Jacques Chirac. C'est dire si les journalistes, notamment ceux de la presse économique, sont bien « briefés » lors de leurs tournées en Tunisie. Pas un rédacteur en chef à qui n'aient été vantés les mérites de l'économie tunisienne. Ou le confort des grands hôtels de la côte tunisoise. Ou encore « le goût exquis des écharpes touarègues », comme l'explique une collaboratrice d'Anne Méaux[20].

20. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

« Justice pour un pays ami »

La presse française a longtemps été bienveillante à l'égard du régime tunisien. À gauche, *Le Nouvel Observateur* a été particulièrement indulgent face aux dérives de Ben Ali. A droite, il n'a recueilli que des louanges. Fin 1992, quelques rares critiques commencent à être publiées dans la presse mettant en cause la protection dont jouit en France le frère du président, Moncef, réfugié en Tunisie pour échapper à la justice française. C'est encore trop pour le patron du *Nouvel Observateur,* Jean Daniel, qui, face « aux commentaires incertains, injustes, parfois injurieux à l'égard de *la* Tunisie », prend l'initiative de publier une lettre-pétition intitulée « Justice pour un pays ami ». Où l'on peut lire : « Indignés par une vision délibérément négative, nous entendons rappeler avec force que cette Tunisie si proche par l'histoire, par la culture de la tolérance, par l'attachement au dialogue, construit jour après jour, non sans erreurs parfois mais d'une manière à la fois pacifique et raisonnable, une société moderne, pluraliste, équilibrée et ouverte sur le monde d'où est bannie toute forme de xénophobie et de rejet xénophobe[21]. »

Parmi les signataires, figurent notamment Serge Adda, le patron de la chaîne de télévision Canal-Horizon, et l'incontournable Frédéric Mitterrand, auxquels ont prêté main forte Jean Lacouture et Marie-Claire Mendès France, dont les attaches — intellectuelles — avec la Tunisie remontent à l'époque Bourguiba.

Pas un mot dans cette longue lettre sur les cassettes pornos diffusées sur les opposants, sur la presse tenue en laisse ou la législation sur les associations qui organise la mainmise du pouvoir sur la société civile.

Quelques mois avant cette pétition, avec d'autres, Serge Adda aidait Ben Ali à mettre au pas les militants des droits de l'homme et à recadrer la nouvelle Ligue tunisienne des

21. *Le Nouvel Observateur*, n" 1469, 31 décembre 1992.

droits de l'homme (LTDH), désormais beaucoup moins indépendante. Au nom des options supposées démocratiques du président tunisien.

À droite, l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* a édité en 1997 un numéro spécial à la gloire du régime tunisien à l'occasion du voyage de Ben Ali à Paris. Tous les dos de kiosques dans l'ensemble de la capitale avaient été réservés par le magazine. De telle sorte que le bon général eut le sentiment, en descendant les Champs-Élysées en voiture officielle, que la ville entière chantait ses louanges.

Les trop rares journaux spécialisés sur l'Afrique ne sont pas en reste. Passons sous silence le magazine *Le Nouvel Afrique-Asie,* qui a totalement retourné sa veste, chantant les mérites du régime après l'avoir accablé de tous les maux. L'hebdomadaire *Jeune Afrique,* qui a soutenu naguère beaucoup de causes justes dans le tiers monde, montre aujourd'hui une coupable indulgence. « Un militaire peut se sentir doué pour la politique et vouloir en faire, beaucoup l'ont fait avec bonheur et ont bien servi leur pays : de Gaulle, Nasser, Moubarak, Ben Ali, Compaoré, Lebed », écrivait au printemps 1999 Béchir Ben Yamed, le patron de *Jeune Afrique*[22]. Que la Tunisie soit attaquée sur les conditions de détention en prison des femmes, marquées par des sévices et des viols, et un membre du gouvernement tunisien, chargé de la femme et de la famille, répond immédiatement dans les colonnes de l'hebdomadaire : « Vous seriez surpris de voir leurs conditions de vie. Elles bénéficient d'une formation professionnelle, d'activités de loisirs, de conférences. Elles ont la télévision, un jardin, un pédiatre, un médecin, un psychiatre... »

Il reste que *Jeune Afrique* a été saisi une fois en Tunisie. Son crime ? Quelques lignes sur le dernier livre de l'ancien

22. *Jeune Afrique,* 27 avril-3 mai 1999.

Premier ministre Mohammed Mzali, dont la seule évocation fait trembler ce régime supposé fort[23].

La vie des opposants en exil n'est en effet pas de tout repos.

23. L'hebdomadaire *Jeune Afrique* a connu en août 1999 une autre mésaventure avec les autorités tunisiennes. Pour avoir simplement annoncé la parution du présent ouvrage, sans une ligne de commentaire, le journal a perdu l'ensemble des abonnements et des contrats publicitaires dont il bénéficiait en Tunisie.

6

La traque des exilés

Par la « route Napoléon » qui grimpe, glorieuse et tourmentée, de Grasse vers les Alpes-de-Haute-Provence, on atteint enfin la petite préfecture de Digne. Mais il faut encore quitter le centre de cette charmante et tranquille bourgade de dix-sept mille âmes, traverser la ligne de chemin de fer, gagner les faubourgs. Un peu à l'écart de la départementale, loin de toute trace de vie citadine, se trouve la modeste pension de famille « Saint-Michel ». Dans les chambres « 11 » et « 14 » de cet hôtel, au premier étage d'une bâtisse sans âme, un homme de cinquante et un ans, petit et costaud, est assigné à résidence. Sa femme et ses six enfants vivent toujours dans la région parisienne.

Une telle mesure administrative est généralement temporaire. Or, Salah ben Hedi ben Hassen Karker, éphémère patron du mouvement Ennahdha en 1987, est relégué depuis six ans. Et cela malgré le statut de réfugié politique qu'il a obtenu le plus légalement du monde des autorités françaises. Tout cela fait un peu désordre.

Salah Karker, un réfugié politique très surveillé

Le poids qui pèse sur les épaules de Salah Karker est lourd. Aux yeux du régime tunisien, cette détention arbitraire, une des plus longues de l'histoire de la Ve République, est le symbole de l'appui des autorités françaises à la lutte contre l'intégrisme, ce mal absolu. Les rapports annuels d'Amnesty International se sont inquiétés de son sort. Après tout, Salah Karker n'a jamais fait l'objet d'une mise en examen en France. Il n'a jamais eu la possibilité de s'expliquer devant une autorité judiciaire. Dans sa réponse adressée à l'organisation des droits de l'homme en 1999, le ministère de l'Intérieur a confirmé la mesure qui frappait le malheureux Tunisien. Tout en ajoutant que les « conditions matérielles » dans lesquelles se trouvait Salah Karker étaient « tout à fait satisfaisantes. » Étrange remarque, qui n'est pas de nature à mettre un terme à cette affaire. Le contentieux est porté désormais devant la commission des droits de l'homme de l'ONU.

Arrivé en France en 1987 après avoir été condamné à mort par contumace [1], le dirigeant islamiste obtient, un an plus tard, le statut de réfugié politique. Pendant quelques années, cet homme d'affaires avisé vit du commerce des dattes avec le Maghreb. L'un de ses associés n'est autre qu'Ahmed Simozrag, un avocat algérien proche d'Abassi Madani, le patron du Front islamique de salut (FIS). La manne financière saoudienne n'est pas très loin. Ainsi découvre-t-on Karker, ces années-là, animant une assemblée générale d'actionnaires cherchant à acquérir un hôtel trois étoiles dans le quartier Montparnasse à Paris, estimé à neuf millions de francs. Parfois, les agents de la DST ou des Renseignements généraux, qui l'ont placé sur écoute, le convoquent pour une conversation à bâtons rompus sur la situation algérienne ou la guerre du Golfe.

À l'époque, l'autre leader d'Ennahdha, Rachid Ghannouchi, a eu moins de chance. Ce prophète désarmé a quitté son pays après les élections de 1989 et a gagné l'Algérie.

1. Voir *supra*, chapitre 1.

Deux ans plus tard, il est prié par la Sécurité militaire algérienne, lasse de voir la mouvance islamiste étendre son influence, de quitter le pays. Les Français refusent de l'accueillir. Pour deux raisons au moins : les Tunisiens ne supporteraient pas qu'après avoir hébergé Karker, la France donne refuge à un autre dirigeant d'Ennahdha ; ensuite, Ghannouchi aura été un des rares islamistes à prendre, durant la guerre du Golfe, des positions farouchement pro-irakiennes. Depuis le refus français, le leader islamiste vit paisiblement dans un cottage des environs de Londres.

Tout se gâte pour Karker lors de la nomination de Charles Pasqua comme ministre de l'Intérieur en 1993. En Algérie, où la situation se tend, trois agents consulaires français sont enlevés dans des conditions mystérieuses. Les Tunisiens bombardent la France de rapports de police sur les complots supposés du mouvement Ennahdha. La psychose d'attentats dans l'Hexagone commence à gagner les services français.

En septembre 1993, Charles Pasqua, qui ne passe pas pour un adversaire du régime, s'envole pour Tunis. Un mois plus tard, il décide d'assigner Karker à résidence. Dans la foulée, la police organise l'opération « Chrysanthème » : quatre-vingts islamistes algériens, dont Simozrag, sont arrêtés. Ce dernier sera expulsé à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, où il réside encore à ce jour.

Voilà Karker trimballé de l'île d'Ouessant à Brest, de la Haute-Loire à Digne. Le départ de Charles Pasqua en 1995 ne change rien à son sort. L'élection à la présidence de Jacques Chirac, l'homme qui vante le « miracle tunisien », va renforcer l'entente franco-tunisienne. Plus surprenante en revanche est la position du gouvernement de Lionel Jospin. Aussi bien à Matignon qu'au Quai d'Orsay, les entourages ministériels se montrent fort critiques sur l'état des libertés en Tunisie. Même Jean-Pierre Chevènement, qui n'a pourtant pas pour l'intégrisme beaucoup d'indulgence, paraît plus nuancé dans son soutien aux Tunisiens. En mai 1997, le président du Mouvement des citoyens (MDC), qui n'était pas encore ministre, écrivait dans un supplément du *Nouvel Afrique-Asie* à la gloire du régime tunisien : « Les relations franco-tunisiennes peuvent préfigurer ce que doivent devenir

les relations entre les deux rives de la Méditerranée. » Mais lors de son congrès de 1999, les dirigeants du MDC ont préféré ne pas inviter un représentant du RCD, le parti au pouvoir à Tunis.

« C'est plus par une espèce d'inertie administrative que par volonté politique, admet un fonctionnaire place Beauvau, qu'on laisse Karker assigné à résidence à Digne. » Sur place, les policiers locaux ont renoncé à lui demander de signer le registre du commissariat. Las de cette vie absurde et des quinze kilomètres de marche qu'il effectue quotidiennement, Salah Karker décide en mars 1998 de rejoindre sa famille restée dans la région parisienne. Mal lui en a pris : une dizaine de policiers, qui avaient pris place dans trois voitures, sont venus le cueillir à l'entrée de l'école de son plus jeune enfant. Karker a écopé de six mois de prison avec sursis pour ne pas avoir respecté l'assignation à résidence.

Mais cet isolement ne semble pas être suffisant aux yeux des Tunisiens. En septembre 1997, six semaines avant le voyage de Ben Ali en France, un livre intitulé *Karim, mon frère ex-intégriste et terroriste* est publié à Paris. L'auteur en est une Tunisienne, Samia Labidi, qui n'est autre que la belle-sœur de Salah Karker. « À travers ce témoignage, je raconte l'histoire tragique et exemplaire de mon frère Karim, écrit-elle. Comme bien d'autres, il fut le soldat et la victime d'un gigantesque réseau dont le but est la déstabilisation des États et le diktat imposé à tous d'un dogme unique : c'est l'intégrisme terroriste musulman. Manipulation, propagande, financement d'organisations mafieuses, meurtres, telles sont les armes des chefs qui l'animent[2]. » En fait, son récit est surtout une attaque en règle contre Karker, qu'elle décrit « l'œil noir », « agrippé aux murs et aux esprits comme une sangsue ». « Son projet final, écrit-elle, consistait à nous transformer en soldats dociles de la machine de guerre prévue pour la future croisade islamiste. » Le jeune frère Karim est imprégné, sous l'influence de cet horrible

2. Samia LABIDI, *Karim. mon frère ex-intégriste et terroriste.* Flammarion, Paris, 1997.

Karker, « de l'imagerie de la guerre sainte », laquelle suscite en lui une « féerie macabre », le persuadant que « les Occidentaux œuvraient sans cesse afin d'avilir les musulmans, de les opprimer et de leur voler leurs biens ».

Ce coup éditorial aura eu trois résultats : une vente fort médiocre, un procès gagné pour diffamation, en première instance, par Salah Karker contre sa belle-sœur[3] et une détermination intacte chez le leader islamiste : « J'ai payé un très grand prix, je ne crains plus personne. » Est-ce l'influence du climat alpin ? Les idées de ce militant radical ont apparemment évolué : « Au début des années quatre-vingt, nous, islamistes, n'étions pas très sensibles aux questions des droits de l'homme, concède-t-il, mais avec le temps, nous changeons... » Et d'ajouter, en baissant la voix : « Au moins, en apparence[4]. »

Une discrète collaboration entre services

Lors des premières années de la répression anti-islamiste, la collaboration entre les services français et tunisiens aura été discrète mais régulière. C'est l'époque où l'Office français pour les réfugiés et les apatrides (OFPRA), qui dépend du ministère des Affaires étrangères, est visiblement incrédule face aux exactions du régime et refuse la plupart des dossiers déposés par les militants d'Ennahdha en exil. Les services français rencontrent régulièrement leurs homologues tunisiens. En 1992, plusieurs fonctionnaires de l'Intérieur furent ainsi invités par leurs homologues tunisiens, qui mirent tout en œuvre pour que leurs hôtes soient comblés. Une réunion de travail eut lieu à l'hôtel Africa au centre de Tunis. « Dites aux opposants réfugiés chez vous, proclame alors à ses amis français un des patrons des services, que nous sommes prêts à leur rendre les passeports.

3. L'affaire devait passer en appel à l'automne 1999. En première instance, l'essentiel de la défense de Samia Labidi reposa sur des procès-verbaux des jugements en Tunisie où Karker avait été cité, ainsi que sur des rapports délivrés par le ministère de l'Intérieur tunisien. Un certain nombre n'étaient même pas traduits de l'arabe.

4. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

Une fois qu'ils seront revenus ici, nous saurons nous en occuper[5]. »

Sous Pasqua, la collaboration s'accentue au plus haut niveau. On rencontre souvent à Tunis aussi bien Bernard Guillet, le conseiller diplomatique du ministre, que l'ineffable Jean-Charles Marchiani, l'homme des missions secrètes (qui deviendra en 1999 député européen et candidat non déclaré à la mairie de Toulon).

On n'en est plus là. Ces dernières années, la coopération s'est essoufflée. Les exigences des services tunisiens ont lassé leurs homologues français. Quand il arrive que Ghannouchi quitte son quartier général londonien pour de discrets séjours à Paris, la police française ferme les yeux. L'OFPRA accorde beaucoup plus généreusement le statut de réfugié. Les services français redoutent surtout une bavure de leurs correspondants tunisiens et s'emploient à protéger les opposants. En témoigne cette confidence d'un fonctionnaire de la DST à Khemaïs Chammari, ancien vice-président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, *exilé* à Paris depuis 1997 : «Nous sommes obligés de vous faire suivre, c'est la seule façon de contrôler les Tunisiens qui vous espionnent en France et pourraient vous agresser. »

Mais aujourd'hui, le pragmatisme explique le refroidissement entre services de police. La communauté tunisienne est particulièrement tranquille. Le risque d'attentats intégristes, s'il existe, vient surtout des milieux algériens. « Il ne se passe plus rien en Tunisie, nous avons confié le dossier à une stagiaire», confie un militaire de la DGSE (services secrets français)[6]. « On assiste, estime un fonctionnaire des Renseignements généraux, à une ou deux manifestations ponctuelles chaque année. Les Tunisiens, c'est un vrai rêve pour un fonctionnaire de police, il faudrait que toutes les communautés étrangères soient aussi paisibles. » Et d'ajouter : « C'est une petite communauté, tout se sait et les flics de Ben Ali sont assez nombreux et organisés en France,

5. Cette anecdote a été rapportée à l'un des auteurs par un des participants de ces rencontres.

6. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

ils n'ont pas besoin de nous pour être renseignés. » Les Tunisiens ne bougent guère, résume ce fonctionnaire, « à la fois par indifférence et par peur[7] ».

Une surveillance omniprésente

Les flics de Ganzoui, le très redouté secrétaire d'État à la Sûreté, ont en effet mis la communauté tunisienne en France sous surveillance. Avec des résultats indéniables : les opposants tunisiens vivent dans la peur. En mai 1999, à Paris, un ancien syndicaliste installé en France déjeunait, place de la Contrescarpe, en compagnie d'un journaliste français. Le voilà qui, au cœur de la capitale, sans raison apparente, parle à voix basse pour raconter les belles années du syndicalisme tunisien sous Bourguiba, ses souvenirs partagés avec le grand Habib Achour, le leader charismatique de l'UGTT, ou encore ses séjours en prison. Quasiment inaudible, ce malheureux refuse pourtant de hausser la voix et désigne deux travailleurs immigrés anonymes au fond de la salle du restaurant : « Ce sont peut-être des indicateurs de police qui nous ont suivis. » Cet ancien militant retournant, de loin en loin, en Tunisie, pas question de prendre le moindre risque. Avant de sortir du restaurant, le syndicaliste regardera encore prudemment à gauche et à droite. Avant de s'éloigner en pressant le pas.

On retrouve une même tension chez un opposant déclaré comme Mohamed Mounir Beltaifa. Modeste vendeur de voitures à Tunis à la fin des années quatre-vingt, il avait fait la connaissance de la bande de Moncef Ben Ali, le frère du président tunisien condamné en 1992 par la justice française. Pour dé sombres histoires d'importation de voitures, Beltaifa se brouille avec ses anciens amis, passe quelques jours en prison et se réfugie en France. Plein de ressentiment, Beltaifa témoigne en 1992 durant le procès du frère Ben Ali, s'exposant à toutes sortes de pressions. Le consulat

7. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

le menace. Il porte plainte pour subornation de témoin. L'affaire est classée sans suite.

De longues années de procédure et un recours au Conseil d'État seront nécessaires pour qu'il obtienne enfin son statut de réfugié à l'OFPRA en février 1999. Durant cette longue attente, ce quasi-clandestin gagne sa vie comme chauffeur de taxi. Le moindre contrôle de la police française, même le plus anodin, lui apparaît comme « téléguidé » par les flics de son pays. Sa paranoïa est totale.

Enfin, certains opposants, attablés aux terrasses des cafés du boulevard Saint-Michel, sont convaincus d'avoir surpris les flashes des appareils photographiques des agents du régime cachés dans des voitures banalisées. Durant des dîners en ville à Tunis, certains conseillers de Ben Ali se vantent en effet d'avoir de tels clichés. La peur d'être dénoncé est d'autant plus grande que l'opposition à Paris est déstructurée, divisée.

Pour autant, leurs craintes sont loin d'être fantasmatiques. Le régime a pris modèle sur l'Algérie glorieuse de l'ancien président algérien Boumediène. Les années qui suivirent l'indépendance furent celles d'un lent maillage du territoire par l'Amicale des Algériens en France. Laquelle, obsédée par la surveillance policière, s'est peu à peu éloignée de sa propre communauté. Forte de deux millions d'âmes et de nombreux réseaux de solidarité nés de la guerre, l'Algérie avait de jolies cartes à jouer en France. Mais Alger n'a jamais réussi à mobiliser vraiment ces fidélités.

La Tunisie paraît frappée de la même paralysie. L'horizon est strictement sécuritaire. Près d'une dizaine de fonctionnaires tunisiens de haut rang suivent la communauté en France. Ils s'appuient, explique-t-on au ministère français de l'Intérieur, « sur des dizaines et des dizaines de petits indics qui viennent au rapport[8]». On retrouve quelquefois ces sympathiques agents dans un agréable restaurant de la rue des Martyrs, au cœur du quartier juif de Paris, où trône un portrait en pied de Ben Ali...

8. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

Une association des droits de l'homme organise-t-elle une réunion publique ? Vingt ou trente gros bras débarquent aussitôt à l'entrée. Parfois, ce sont les barbouzes du régime qui menacent directement par téléphone les avocats français défenseurs d'opposants[9]. Le régime s'en prend même aux familles restées en Tunisie. Pour peu qu'un exilé comme Khemaïs Chammari travaille avec les organisations non gouvernementales, et voilà son propre frère Abderaouf, entrepreneur et ancien vice-président de la municipalité de Tunis, inquiété par le régime. Après avoir été inculpé de « diffusion de fausses nouvelles » au début de l'été 1999, il a été emprisonné dans une cellule surpeuplée, dépourvue d'eau courante. Et cela malgré son diabète et ses problèmes cardiaques[10].

À leur retour eh Tunisie, nombre d'immigrés sont interrogés des heures durant par la police. La dernière trouvaille de ces flics inventifs est de les interpeller quelques instants avant l'embarquement pour la France, alors qu'ils ont déjà franchi la douane. La famille les quitte, chacun les croit en sécurité en France. Personne ne s'inquiétera avant plusieurs jours. Le temps pour la DST tunisienne de procéder à quelques interrogatoires musclés, sans écho inutile à l'extérieur.

Après la prise du pouvoir de Ben Ali en 1987, tout avait pourtant commencé sous les meilleurs auspices. L'Amicale des Tunisiens en France s'était sabordée pour laisser place à un « Conseil des communautés tunisiennes en France », vaste mouvement associatif qui s'installe 36, rue Botzaris, dans le XIXe arrondissement. On y rencontrait aux lendemains du 7 novembre des baassistes repentis, des communistes dissidents et des islamistes modérés qui tous croient au « changement » annoncé.

Mais très vite le RCD, le parti au pouvoir, délègue rue Botzaris un de ses principaux cadres qui crée un « Rassemblement tunisien en France », chargé de placer la communauté sous tutelle. Jusqu'en 1999, ce sera Noureddine Hafsi,

9. *Le Canard enchaîné,* le 21 juin 1995.
10. Il a été libéré le 31 août 1999.

l'actuel patron du comité de coordination du RCD à Tunis, qui a officié, non sans efficacité. L'encadrement de la communauté est extrêmement décentralisé. Avec un double avantage : une meilleure capacité d'infiltration des milieux hostiles ; l'espoir de lever des fonds auprès des Français.

Dans le sillage de la rue Botzaris, une centaine d'associations amies ont été créées qui regroupent aussi bien les handicapés moteurs, les poètes, les écrivains, que les boxeurs ou les chauffeurs de taxi. Sans parler des étudiants, des femmes ou encore des « footballeurs du Sud tunisien ». Ces sympathisants du régime sont naturellement soutenus par la vingtaine de consulats à travers la France, qui sont autant d'annexes du secrétariat tunisien à la Sûreté.

La rue Botzaris est à l'origine de la publication régulière en France à partir de 1997 d'une lettre anonyme particulièrement ordurière intitulée *Les Masques.* Truffés d'insultes et de calomnies contre les opposants en France, ces libelles ont été distribués par une mystérieuse association: des « Amis de la Tunisie ». En fait, ils ont été écrits par-un ancien policier français, qui a quitté les Renseignements généraux au début des années quatre-vingt, après une enquête du ministère de l'Intérieur sur son compte". *Les Masques* professaient des menaces de mort contre des opposants, notamment contre Kamel Jendoubi, l'un des principaux animateurs du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie[12], qui accomplit un travail d'information considérable sur les méthodes musclées, du régime.

Les Masques ne manquaient pas de sujets d'intérêt. Les mœurs sexuelles supposées dépravées des islamistes sont régulièrement étalées dans ces brûlots : 80 % des barbus, prétend un exemplaire, seraient atteints du sida ; la femme de Rached Ghannouchi aurait contracté un mariage de

11. Depuis, ce triste individu a retourné sa veste et a pris contact avec certains opposants prétendant révéler les moyens utilisés en France par les services tunisiens. En fait, il semblerait mécontent de la rétribution accordée par le régime et aurait décidé de pratiquer une espèce de chantage contre ses anciens protecteurs.

12. CRLDH Tunisie, 21 *ter,* rue Voltaire, 75011 Paris ; e-mail : crldht@aol.com ; site : www.maghreb-ddh.sgdg.org.

convenance avec Hassan al-Tourabi, le leader islamiste soudanais...

Reste que *Les Masques* ont publié, au. milieu de ce déluge de calomnies, un certain nombre d'informations précises sur les faits et gestes des opposants, leurs déplacements et leurs fréquentations. Qu'une réunion ait lieu sur les femmes dans le monde arabe à Fresnes dans la banlieue parisienne, et *Les Masques* sont au courant. Qu'un opposant achète un nouveau costume ou que son épouse parte en voyage, et la publication est encore au parfum...

Persécutions et calomnies

Tout, en effet, affole Tunis. Lorsqu'un obscur comité « pour la démission du président Ben Ali et pour la formation d'un gouvernement provisoire de réconciliation nationale et de sauvegarde des institutions républicaines » se crée à Paris en 1992, animé par un militant discrédité par ses opinions négationnistes, le régime se plaint auprès des autorités françaises. Quand le leader islamiste Ghannouchi est invité à participer à une émission de la télévision qatarie, Ben Ali téléphone lui-même à l'émir du Qatar pour opposer son veto à une telle participation.

Bizarrement, le régime fait une fixation sur l'ex-Premier ministre de Bourguiba, Mohammed Mzali, dont le pouvoir de nuisance est pourtant fort limité. Sans troupes, cet homme de 74 ans aspire seulement à une retraite tranquille dans sa bonne ville de Monastir, où il est très populaire. Ce qui lui vaut les foudres du porte-parole de la présidence, Abdelwahab Abdallah, originaire de la même ville et qui craint la concurrence.

Mais surtout, le simple fait que Mzali ait pu dans une vie antérieure donner des ordres à Ben Ali, alors directeur de la Sûreté, lui vaut d'être sans cesse calomnié. Successivement, le régime a fait de lui un escroc, un conspirateur, un intégriste, un malade du sida, un adepte du lifting et enfin un obsédé sexuel. Mzali a d'ailleurs eu droit, lui aussi, à une

cassette vidéo des services tunisiens sur ses supposés exploits amoureux[13].

Le régime le poursuit de sa vindicte, jusque sur les pelouses des stades. Aux jeux Olympiques de 1996 à Atlanta, l'ancien chef de gouvernement, membre du Comité international olympique, distribue les médailles. Le 4 août, le Tunisien Fathi Messaoui, qui a obtenu une médaille de bronze, s'éclipse discrètement avant la fin de la cérémonie. Le lendemain, la presse à Tunis raconte comment le champion olympique a refusé la récompense remise par des « mains tachées de sang, qui ont volé, emprisonné et tué ». Et cela naturellement « sous les applaudissements de l'assemblée présente[14] ».

Aucun mensonge n'est trop grossier pour la propagande du régime : Mzali serait ainsi le patron des abattoirs islamistes d'Amiens et il s'enrichirait en vendant de la « vache folle» aux Afghans et aux Algériens... Il faut à tout prix isoler l'ancien Premier ministre, le couper de toutes ses relations parisiennes. Qu'il soit invité au Qatar en 1996 en compagnie de l'ancien ministre de Georges Pompidou et de François Mitterrand, Michel Jobert, et l'ambassadeur tunisien prend à part ce dernier : « Attention, Mzali est le chef de l'opposition, un dangereux islamiste. » Cette vindicte est d'autant plus indécente que Ben Ali doit une fière chandelle à l'ancien Premier ministre, qui l'avait fait revenir de sa relégation à Varsovie où il végétait comme ambassadeur.

Homme de renseignement, le général Ben Ali voue une inimitié particulière à Ahmed Bennour, ancien secrétaire d'État à la Défense et à l'Intérieur sous Bourguiba. Autant de postes sensibles qui ont lui permis de suivre de près une partie de la carrière de Ben Ali. Le hasard a voulu qu'il soit le supérieur hiérarchique de l'actuel président du temps où ce dernier était le patron de la Sécurité militaire puis

13. Dans le livre très complet de l'universitaire québécoise Lise Garon *(Le Silence tunisien, op. cit.),* on trouve le récit détaillé des misères faites ces dernières années aux principaux opposants du régime réfugiés à l'étranger. Le régime a une prédilection pour les attaques d'ordre sexuel, qui n'ont pas cours dans les pays voisins, Algérie et Maroc.

14. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

l'attaché militaire à Rabat. C'est certainement son principal tort aux yeux de Carthage, qui veut abolir le passé.

Pour le reste, Bennour est un laïc convaincu qui croit à l'intégration possible d'une partie des islamistes dans une Tunisie réconciliée. Au mieux avec de nombreux dirigeants arabes et français, notamment avec l'entourage de l'actuel président algérien A. Bouteflika, il passe pour un homme de réseaux efficace. Après l'affaire du procès en 1992 de Moncef Ben Ali, le frère du président, qui fut largement médiatisée à Paris, sa seule existence est ressentie comme une terrible menace par Carthage. La presse tunisienne évoque d'hypothétiques poursuites judiciaires lancées à Paris contre l'opposant du régime, naturellement présenté comme complice des terroristes islamistes. Surtout, elle l'accuse d'être complice du Mossad, le service secret israélien, dans l'assassinat à Paris, en mai 1992, du Palestinien Atef Bssisou, un proche de Yasser Arafat. Et pour faire bonne mesure, on lui met sur le dos l'affaire de Hamman-Chott, en Tunisie, où certains compagnons d'Arafat avaient trouvé la mort à la suite d'un bombardement de l'armée israélienne, le 1er octobre 1985. Le tribunal révolutionnaire palestinien de Beyrouth aurait condamné Bennour à mort, apprend-on dans ces journaux à la solde du pouvoir. « J'accuse les services secrets tunisiens », déclare publiquement Bennour qui sort, pour une fois, de son silence.

Cette campagne calomnieuse et mensongère n'a pris fin qu'à la suite d'un communiqué très ferme de l'OLP, qui a démenti les allégations des médias tunisiens. Craignant une nouvelle affaire Ben Barka, le gouvernement français adopte alors une position sans ambiguïté. L'ambassadeur de France à Tunis est convoqué à Paris. Le message aux Tunisiens est clair : Bennour ne doit faire l'objet d'aucune agression. Depuis, l'ancien patron de Ben Ali s'est abstenu de toute déclaration à la presse. Le prix sans doute de sa protection.

Les militants persécutés

Relativement protégées par leurs relations, les personnalités de l'opposition en exil n'ont jamais été physiquement agressées. Tel n'est pas le cas des militants moins connus persécutés par le régime. Ainsi, Ahmed Manaï, ancien fonctionnaire des organisations internationales et candidat indépendant aux élections législatives de 1989, a vécu, depuis, un calvaire. Devenu pour la propagande un « intégriste extrémiste atteint de mythomanie[15] », ce militant politique a raconté par le menu comment il avait été sévèrement torturé en Tunisie[16].

Depuis, Ahmed Manaï ne met pas de gants pour attaquer, toujours avec une certaine hauteur de vue, « le pouvoir policier tunisien et ses appuis en France ». « La dictature tunisienne, explique-t-il, ne repose sur aucune idéologie à même de faire rêver et de donner un idéal à un peuple ou à une classe sociale. Au moins sous Bourguiba, la Tunisie était un État structuré avec des institutions embryonnaires, mais relativement fonctionnelles et qui reposait sur une légitimité populaire même un peu érodée par les déboires de la fin de règne[17]. » Et d'ajouter : « La Tunisie est devenue un désert culturel et artistique. Ce qui se sait moins, c'est que l'économie n'est pas plus brillante : l'accord de partenariat avec l'Europe négocié à la hâte par un pouvoir assoiffé de liquidités risque d'accélérer une décomposition entamée avec les privatisations et la corruption de la famille présidentielle. » Ces attaques, qu'il multiplie avant le voyage de Ben Ali en France en 1997, vaudront à son auteur douze points de suture et une hospitalisation : deux individus, munis d'une batte de base-bail, l'attendaient devant son domicile.

Un torchon imprimé à Paris par les plumitifs du régime, *La Vérité*, avait publié quelques mois plus tôt la liste des opposants à faire taire, dont Ahmed Manaï : « Ce sont des

15. Communiqué du secrétaire d'État à l'Information, AFP, Tunis, 8 mai 1995.
16. Ahmed MANAÏ, *Supplice tunisien, op. cit.*
17. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

ennemis du peuple et un gang complotant contre la patrie. Qu'on se lève avec une force irrésistible pour les réprimer et protéger la Tunisie contre leurs méfaits. »

Responsables de *L'Audace*, le seul journal de l'opposition à Paris[18], Mondher Sfar et Slim Bagga figuraient eux aussi sur la liste noire. Le premier a été agressé à la sortie de son domicile en 1996, peu après avoir osé écrire une « lettre ouverte » au pape Jean-Paul II qui s'apprêtait à partir pour la Tunisie. Le second est harcelé depuis des années : tentative d'incendie dans son appartement d'Aubervilliers, appels menaçants dès six heures du matin, pressions sur sa famille et sur son père notamment, qui est pourtant un ancien fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. La propre sœur de Slim Bagga s'est déplacée jusqu'en France pour le supplier d'interrompre la' publication de *L'Audace.* La DST tunisienne a même tenté de vendre l'ensemble des biens de la famille à Nabeul avant d'y renoncer.

Au printemps 1994, le jour où *L'Audace* publie un entretien avec Karker, Slim Bagga reçoit un appel menaçant sur le coup de minuit de Mohamed Ali Ganzoui, secrétaire d'État à la Sûreté et bras armé de Ben Ali en matière de sécurité. «Peu à peu nous devenons des citoyens pestiférés pour les autres Tunisiens », explique Slim Bagga[19]. Les rares amis qu'il peut encore inviter à dîner prennent la précaution de garer leur voiture loin de chez lui pour ne pas être repérés par les indics du régime.

Lassés d'un combat qui dure depuis douze ans sans grande perspective, beaucoup d'opposants seraient prêts à lâcher prise. Mais, contrairement au Maroc, la Tunisie est incapable de récupérer ou même de neutraliser l'opposition en exil. Ainsi, au Maroc, le ministre de l'Intérieur de Hassan II puis de Mohammed VI, Driss Basri, brillant licencié en droit, tranche sur la brutalité de ses deux

18. Créée en 1994 et paraissant de façon inégulière, *L'Audace* tente de regrouper toutes les sensibilités des rares opposants en exil, islamistes compris. Même l'ambassade de France à Tunis a cru bon de s'abonner à cette revue fort bien faite. Vendue à quelque 2 000 exemplaires, *L'Audace* est distribuée dans certains kiosques parisiens ou vendue par abonnement (2C, rue Lopez et Jules Martin, 93300 Aubervilliers).

19. Entretien avec l'un des auteurs, 1999.

prédécesseurs, Mohamed Oufkir et Ahmed Dlimi : l'homme fort du régime jusqu'à ce jour aime à s'entourer de chercheurs et d'intellectuels, et a su attacher à la monarchie chérifîenne des opposants considérés comme irréductibles. Autre exemple, le Sénégalais Abdou Diouf a montré la même capacité à rallier à son panache des adversaires repentis. Le général-président de Carthage est incapable de telles subtilités.

À Tunis, l'amour-propre d'un homme tient lieu de politique.

10

Une diplomatie complaisante

I! faisait un temps splendide ce jour-là sur Tunis et Jacques Chirac était d'excellente humeur. Nous étions le jeudi 5 octobre 1995. En visite officielle, le président de la République, élu depuis peu, se laissait bercer par les acclamations d'une foule bon enfant massée avenue Habib-Bourguiba, sur les « Champs-Élysées » de la capitale tunisienne. Les mots de bienvenue, les slogans amicaux allaient droit au cœur de cet ami du monde arabe.

Le « miracle tunisien » de Jacques Chirac

L'accueil pour la délégation française — d'où émergeait Philippe Séguin, grand ami de Ben Ali — avait été chaleureux, débordant et, pour partie, spontané. Détendu et souriant, Chirac était heureux et le fit savoir à son hôte avant de partir visiter Kairouan et ses mosquées.

Le chef de l'État tunisien, lui aussi, pouvait être satisfait. Tout au long des deux jours de la visite, Chirac l'avait couvert d'éloges. Ce fut un flot ininterrompu de louanges à l'adresse de l'« homme d'État qui incarne la Tunisie

nouvelle ». Ben Ali avait engagé son pays sur « la voie de la modernisation, de la démocratie et de la paix sociale ». Le bilan était positif, en gros et en détail : la « réussite de l'expérience tunisienne », les conditions de vie qui s'étaient améliorées « de façon exceptionnelle », l'ouverture du Parlement aux « représentants de divers courants d'opinion », l'«audace économique et sociale», l'«esprit d'ouverture»… Rien ne manquait à ce bilan riche à souhait. Un État à la conduite aussi exemplaire ne pouvait que bénéficier de la sollicitude sonnante et trébuchante de Paris : Chirac annonça un doublement de l'aide financière à la Tunisie.

Tout ce qui aurait pu gêner Ben Ali fut gommé du programme. Pas un mot sur les violations des droits de l'homme. Aucun dirigeant de l'opposition n'a été reçu par la délégation française. Seule audace, dans son intervention, le président français a osé citer le nom de Bourguiba. La presse locale a censuré le passage.

Cette mansuétude, cette volonté de tout voir à travers des lunettes roses ne pouvait étonner que les ignorants. Trois ans auparavant, venu à Tunis en juillet 1992 « pour le plaisir et l'amitié », celui qui n'était encore que le maire de Paris avait déjà fait le panégyrique de Ben Ali et de son régime. Et en quels termes ! « Pays de vieille tradition [...], tout à fait intégré dans lés principes démocratiques [...], miracle tunisien... » Finalement, le président de la République tenait le même discours, avec des mots différents, que le maire de Paris.

Mais à trop couvrir d'éloges un autocrate, c'est l'arbitraire que l'on encourage. Le président Chirac avait à peine tourné les talons que le responsable du principal parti de l'opposition, Mohamed Moada, était embastillé pour « intelligence avec un pays étranger [la Libye] ». L'accusation était ridicule. Ancien allié de Ben Ali dans sa lutte anti-islamiste, Moada était puni, on l'a vu, pour avoir critiqué publiquement les dérives autoritaires du régime. La France, fit savoir l'Élysée après ce camouflet, allait suivre le dossier « avec attention ». De la justice, elle attendait qu'elle se montre « transparente ». On sait combien le vœu fut exaucé.

Ces mauvaises manières n'ont pas empêché le président Chirac de retourner en Tunisie à l'automne 1998 en compagnie de son épouse Bernadette, présidente d'une association caritative qui se réclame du roi Louis IX (Saint Louis), mort à Tunis au cours d'une croisade. Visite privée où il fut davantage question de thalassothérapie et de visites archéologiques que de politique. Pourtant, au cours d'une réception donnée en l'honneur du couple présidentiel par le maire de Carthage — également président de l'Assemblée nationale—, quelques confidences glissées à roreille.de Bernadette Chirac — « Vous savez, ici, ce sont les grandes familles tunisiennes comme la nôtre qui dirigent le pays » — déclenchèrent une mini-affaire d'État. Le gouverneur de Tunis avait une oreille amie qui traînait à proximité. Le président Ben Ali fut alerté. *Exit* le maire de Carthage. Sa disgrâce dura quelques mois.

Le Quai d'Orsay, du bout des lèvres

La complaisance française ne date pas de Jacques Chirac. Même s'il a noué avec Ben Ali des liens solides (les deux hommes se téléphonent régulièrement), le chef de l'État n'a fait que creuser le sillon tracé par un François Mitterrand solidement installé à l'Élysée quand survient le « coup d'État médical » du 7 novembre 1987.

Ce jour-là, le malentendu fut total entre Paris et Tunis. La diplomatie tricolore, tenue à l'écart, prise de court, fait la fine bouche. Paris tergiverse, ne sait pas s'il faut condamner ou approuver le changement intervenu à la tête d'un pays francophone qui fait partie de sa chasse gardée. La France n'est-elle pas le premier investisseur étranger en Tunisiè et son principal créancier ? Plusieurs centaines de milliers de Tunisiens ne vivent-ils pas en France ?

Tant de liens historiques et sentimentaux rattachent le « Combattant suprême » à la France que Paris hésite à approuver sa mise à l'écart. La Tunisie de Bourguiba n'était-elle pas l'enfant chérie de la diplomatie tricolore ? Pierre Mendès France n'a-t-il pas réglé à la satisfaction générale

les détails d'une indépendance modèle ? Au nom de cette histoire partagée, de l'inconnue que représente Ben Ali — un homme des Américains, pour les diplomates français — certains penchent pour une condamnation du « Changement ». Mais la sénilité avérée de Bourguiba, l'absence d'effusion de sang de ce coup d'État, l'unanimité dont bénéficie le nouvel homme fort à Tunis, ses premières déclarations apaisantes, les convictions démocratiques qu'il affiche plaident à l'inverse pour une franche approbation. C'est l'option défendue par l'ambassade de France et les services de renseignement.

Prudent en diable, le communiqué du Quai d'Orsay se garde de trancher. Le texte emberlificoté rend hommage à l'action de Bourguiba mais sur le fond se contente de « prendre acte » du Changement du 7 novembre. Même si, très vite, ont suivi des conversations téléphoniques beaucoup plus chaleureuses entre Mitterrand et Ben Ali, comme entre le Premier ministre Jacques Chirac et son homologue, Hedi Baccouche, le texte du Quai d'Orsay a déplu en haut lieu à Carthage. Ce n'est pas celui que l'on attendait. Les éditoriaux acides publiés par la presse locale le feront rapidement comprendre à Paris.

Premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, flanqué de Louis Le Pensec, chargé des relations internationales au PS, est le premier homme politique français reçu — dès le 18 novembre 1987 — à Carthage. Il aurait pu demander à rencontrer le président déchu. Il préfère s'abstenir. Ce n'est « ni nécessaire ni souhaitable », fait-il savoir. « Bourguiba fait partie de l'histoire. » En revanche, le premier secrétaire du PS revient porteur d'un message du nouveau chef d'État destiné à François Mitterrand. « La continuité des relations franco-tunisiennes » y est exaltée. C'est la douce musique que l'on souhaitait entendre à l'Élysée.

Peut-être d'ailleurs Pierre Joxe a-t-il complété la partition. Venu en Tunisie pour y passer les vacances de Noël 1987 avec sa famille, l'ancien ministre de l'Intérieur a mesuré, entre deux visites de sites archéologiques, l'état de grâce dans lequel baigne la Tunisie de l'« ère nouvelle ». En a-t-il

fait part au président français à son retour ? Les autorités tunisiennes en sont persuadées. À leurs yeux, la présence de cet intime du chef de l'État français ne doit rien au hasard. Il est là, en service commandé, pour le compte de l'Élysée. En réalité, rien n'est moins sûr.

Les ultimes réticences de Paris seront vaincues deux mois plus tard, en janvier 1988, avec la visite à Paris du Premier ministre Hedi Baccouche. De l'Élysée à Matignon, où trône encore Jacques Chirac, en passant par le siège du PS, le chef du gouvernement donne des gages, promet, apaise... Il repart mission accomplie : le purgatoire de Ben Ali est fini. La Tunisie peut compter comme par le passé sur le soutien — et l'argent — de Paris. Pas plus que naguère ils ne lui seront marchandés malgré les brouilles à venir.

Pour confirmer ces retrouvailles, les visites ministérielles se succèdent, comme s'il s'agissait de faire oublier les ratés de novembre. Après le ministre des Affaires étrangères Jean-Bernard Raymond, qui juge « assez impressionnant » le bilan de sa visite officielle — de cinq heures à peine ! — à Tunis, c'est son collègue de l'Intérieur, Charles Pasqua — un « grand ministre », affirme Baccouche —, qui est reçu par Ben Ali en janvier 1988. Puis viendra le tour de son ministre délégué chargé de la Sécurité, Robert Pandraud. Dans l'intervalle, un accord pour l'échange d'informations en matière de terrorisme est signé. Comme l'avait dit Jacques Chirac, il ne faut pas confondre « droit d'asile » et « droit à l'agitation ».

Dans le sens Tunis-Paris aussi les rencontres se multiplient. L'année 1988 ne s'achèvera d'ailleurs pas sans une première visite du président Ben Ali à Paris. L'Élysée accueille en grande pompe — deux cent quinze personnes au dîner de gala, un record ! — celui qui a su « régler sans drame le lancinant problème de la succession de M. Bourguiba », écrira *Le Monde*. Visite sans relief particulier dont on ne retiendra qu'une anecdote : reçu par Jacques Chirac, redevenu maire de Paris, le chef d'État tunisien va devoir écouter sans broncher l'ancien hymne national à la gloire du

l. *Le Monde*, 6 juin 1989.

« Combattant suprême », qui a pourtant été remplacé au lendemain du 7 novembre.

La «mitterrandie» dans le désert

Ne restait plus qu'à organiser la visite de Mitterrand en Tunisie pour sceller ce que le chef de l'État français appellera, la «-vieille et solide amitié » entre les deux pays. C'est chose faite en juin 1989. La période est bien choisie. En France, l'expérience de la cohabitation s'est soldée l'année précédente par la déroute de la droite aux présidentielles. Débarrassé de ses adversaires, François Mitterrand a les coudées franches. En Tunisie, Ben Ali a troqué ses habits de tombeur de Bourguiba contre ceux plus présentables de président élu à la faveur d'un scrutin aux allures de plébiscite. Toute la « mitterrandie » est du voyage pour ces deux jours de visite officielle, la première d'un chef d'État étranger à Tunis depuis le « Changement » : Pierre Joxe, Roland Dumas, Pierre Bérégovoy, Thierry de Beaucé... Ben Ali a donné des instructions : dans la capitale, des dizaines de milliers de personnes ovationnent Mitterrand. En cette année de célébration du bicentenaire de la Révolution française, des banderoles sont déployées dans la ville, qui vantent les « Valeurs universelles de 1789 » et la « Solidarité Afrique-Europe ». La vitrine est irréprochable et l'entente parfaite de part et d'autre. Les relations franco-tunisiennes « n'ont rien perdu de leur caractère affectif », constate, amusé, François Mitterrand.

Le résultat le plus spectaculaire de la visite est l'accord (en négociation depuis Bourguiba) pour la diffusion progressive d'Antenne 2 sur le territoire tunisien. Victoire coûteuse poor Paris qui devra prendre en charge les infrastructures destinées à la couverture de l'ensemble du pays (plusieurs centaines de millions de francs), mais victoire hautement symbolique sur le front de la francophonie face à la première chaîne de télévision italienne qui arrose Tunis et sa banlieue depuis les années soixante. Seule restriction passée inaperçue sur le coup : les autorités tunisiennes se réservent

certaines plages, notamment entre 20 heures et 20 h 30, à l'heure du journal télévisé d'Antenne 2. Paris comprendra plus tard.

Les questions économiques ne sont pas oubliées. Premier client et premier fournisseur de la Tunisie, la France promet d'accroître ses investissements sur place. Mais c'est son ministre de l'Économie et des Finances, Pierre Bérégovoy, qui annoncera à Tunis la bonne nouvelle trois mois plus tard : l'octroi de crédits super-bonifiés et la mise à la disposition de Tunis d'une enveloppe de plus d'un milliard de francs d'aides au titre de l'année 1989.

Pour montrer à ses hôtes combien la Tunisie lui est chère, le président Mitterrand ne va pas manquer, avant de retourner à Paris, de faire une brève escapade dans le Sud, plus précisément à Tozeur, minuscule tâche verte sur fond de montagne ocre qu'affectionnait Edgar Faure, puis dans des oasis de montagne, à l'extrême sud, non loin de la frontière algérienne. Et pendant'que le président, vêtu d'une ample vareuse grise, devise sous les palmiers-dattiers avec le Premier ministre Hedi Baccouche, le porte-parole de l'Élysée, Hubert Védrine, va porter un message au séquestré de Monastir. Il racontera avoir trouvé un Bourguiba « conscient mais fatigué ».

Deux ans plus tard, au lendemain de la guerre du Golfe, Mitterrand revient pour une visite éclair. Entre-temps, à Tunis, la chasse aux islamistes a pris une tournure inquiétante. On torture, on assassine dans les centres de détention. Les familles d'opposants sont harcelées. Le sujet n'est pas d'actualité aux yeux du président français. « Nous n'avons pas eu à aborder ce sujet », lâchera-t-il. Mitterrand est venu pour raccommoder les liens entre la France et le Maghreb, mis à mal par la crise du Golfe, et pour exalter l'« hospitalité tunisienne qui est bonne ».

Le président parle d'or. Quelques heures auparavant, dans une voiture découverte, aux côtés du président Ben Ali, il s'est fait acclamer comme en 1989 le long de l'avenue Habib-Bourguiba. « Mitterrand ! Mitterrand ! » scandent les enfants en uniforme scolaire tandis que les musiciens soufflent dans des trompettes ou frappent les *darbouka.* Au

même endroit, quelques semaines auparavant, on chantait les mérites du président Saddam Hussein. Et on hurlait : « Bush assassin ! Mitterrand est son chien ! » Le président français n'en a cure et décide de prendre un bain de foule. La fête, sans doute, est solidement encadrée par les militants du parti au pouvoir et des policiers en civil. Mais on sent aussi une curiosité joyeuse et bienveillante. Pour un Mitterrand qui souhaite renouer avec le Maghreb, c'est un succès.

Au cours de la conférence de presse qui clôture sa visite de quelques heures, le président se fait lyrique et rassurant. Les Américains ont réduit leur présence diplomatique à Tunis et déconseillent la visite de ce pays à risques à leurs ressortissants. Mitterrand prend le contre-pied. « La Tunisie, fait-il valoir, est un pays accueillant [et] les Français qui aiment venir en Tunisie pour leurs vacances auraient bien tort de s'écarter de ce chemin. C'est un pays où l'on peut vivre dans des conditions de confort et d'agrément très grandes. »

De la répression qui s'abat sur les opposants islamistes, il ne dit pas un mot. Comme si elle n'existait pas. Comme s'il ne savait pas. Or, la France sait et coopère avec Tunis dans la lutte anti-islamiste. Un mois avant la venue de Mitterrand, le principal dirigeant d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, s'est vu refuser par Paris le renouvellement de son visa. Tunis ne pourra plus accuser la France d'accorder des « facilités coupables » aux islamistes.

Une « saison tunisienne »

De cette face noire du régime tunisien, il ne sera pas davantage question lorsque s'ouvre en France, début 1995, une « saison tunisienne ». Pilotée côté français par Frédéric Mitterrand, la série de manifestations culturelles organisées à Paris et dans plusieurs villes de province se propose, écrit *Le Monde*, de rendre hommage à « des artistes tiraillés entre islamisme et pouvoir politique. Enfant de l'indépendance, ils

avaient vingt ans en 1968. Sel d'un pays sans projet culturel, ils attendent une relève, qui tarde[2] ».

La période n'est pas des plus propices. La France en cette fin d'hiver s'intéresse davantage à la succession d'un François Mitterrand au visage pharaonique, rongé par la maladie, qu'au questionnement des artistes tunisiens modernes. Qui plus est, manquant de moyens financiers, la « saison tunisienne » ne tient pas vraiment ses promesses. La seule manifestation d'envergure est l'exposition sur les dix-huit siècles d'histoire de Carthage organisée à Paris. Rien de bien compromettant du point de vue politique...

Pourtant, cette « saison tunisienne » a bien failli être annulée au dernier moment et déclencher une tempête diplomatique entre Paris et Tunis, la première du genre depuis le « Changement ». La cause de cette crise ? La publication en France, quelques semaines auparavant, du livre de l'opposant Ahmed Manaï, dans lequel l'auteur raconte les tortures qu'il a endurées dans sa chair et celles dont sont victimes les islamistes dans les geôles du ministère de l'Intérieur[3].

La colère de Carthage est à la mesure de son ignorance du projet. Convaincu de l'existence d'un complot français contre son pays, Ben Ali veut tout annuler de la « saison tunisienne ». Les explications de Paris sur la liberté d'expression en France et l'impossibilité pour le gouvernement d'interdire la publication d'un ouvrage gênant mais non diffamatoire restent sans effet. Il n'y aura donc pas de rétrospective sur la cité punique au Petit Palais, pas d'exposition sur l'« art contemporain tunisien » à l'Institut du monde arabe, pas de « fête tunisienne » à Saint-Denis...

Il faudra toute la verve de Serge Adda et l'habileté de Slim Chiboub, le gendre de Ben Ali, pour apaiser l'ire du président. Réunis dans le bureau de l'ambassadeur de Tunisie à Paris, les deux hommes réussissent au cours d'une conversation téléphonique à fléchir le chef de l'État et à le convaincre de revenir sur sa décision. Mieux, ils le persuadent de « sortir par le haut ». L'exposition sur Carthage

2. *Le Monde.* 6 mars 1995.
3. Ahmed MANAÏ, *Supplice tunisien, op. cit.*

devait être inaugurée par le ministre tunisien de la Culture ? C'est le Premier ministre en personne, Hamed Karaoui, qui fera le déplacement à Paris et représentera Ben Ali. Et, pour faire bonne mesure, l'interdiction de diffusion qui frappait les deux quotidiens *Le Monde* et *Libération* sera levée. Pour justifier la censure, les Tunisiens avaient invoqué, s'agissant du *Monde*, la « persistance de ce journal dans son parti pris d'hostilité et de .dénigrement » à l'encontre de la Tunisie. C'est à l'occasion de l'« Année internationale de la tolérance » qu'ils sont réadmis, annonce le porte-parole de la présidence, Abdelwahab Abdallah, au directeur du *Monde,* Jean-Marie Colombani.

Un vrai-faux ambassadeur à Tunis

La crise a été évitée. Les relations « exemplaires » entre la France et son ancienne colonie sont sauvegardées. Pour les milliers d'acheteurs du livre d'Ahmed Manaï (photocopié à l'envi), en revanche, la Tunisie n'est plus qu'une immense prison où l'on torture sans états d'âme. Les dirigeants français, eux, continuent à parler du « modèle tunisien ».

Le chef de l'État français, le ministre des Affaires étrangères ignoreraient-ils ce qui se passe en Tunisie ? Au-delà des péripéties de la cohabitation, la richesse de l'information dépend pour partie de l'ambassadeur en poste, de sa curiosité face à une société nouvelle, de sa volonté d'informer sans déformer, de la liberté qu'il laisse à ses collaborateurs. Depuis fin 1995, date de sa nomination, c'est peu dire que l'ambassadeur de France à Tunis, l'amiral Jacques Lanxade, ancien chef d'état-major particulier de Mitterrand, a surtout cherché à ne pas déplaire aux autorités. Lorsque le directeur des renseignements militaires lui transmet une liste d'opposants laïques des plus fréquentables, l'ambassadeur la met dans sa poche, avec un large mouchoir au-dessus. Il n'en contactera pas un. Il est loin le temps où, à l'occasion de la réception de la fête nationale du 14 juillet, l'ambassade de France envoyait un carton d'invitation à l'islamiste Ghannouchi.

Les télégrammes expédiés par Lanxade au Quai d'Orsay sont tout sauf des brûlots anti-Ben Ali. «Tout était verrouillé, rien ne bougeait. Le conseiller politique de l'ambassade s'emmerdait copieusement», résume un diplomate en poste à Paris.

Les défenseurs des droits de l'homme ne sont pas moins critiques à l'encontre de l'ambassade et de son attitude timorée. « Dès lors que j'ai eu des ennuis sérieux avec les autorités, les diplomates français m'ont fuie, comme si j'étais devenue une pestiférée, alors qu'auparavant j'étais invitée par l'ambassade », explique l'avocate Radhia Nasraoui, bête noire de Carthage. « Le jour de mon dernier procès, ajoute-t-elle, plusieurs ambassades occidentales avaient envoyé un fonctionnaire au palais de justice. C'était un signal très clair adressé au régime pour lui dire qu'il ne pouvait pas tout se permettre. Il n'y avait personne de l'ambassade de France[4]. » Lorsqu'elle viendra à Paris en 1998, l'avocate sera reçue par un fonctionnaire des Affaires étrangères, mais en catimini, presque en cachette.

« Les Américains, les Britanniques et les Allemands ont manifesté une solidarité que je n'ai pas retrouvée chez les Français », note de son côté Fatma Ksila, dont le mari, vice-président de la Ligue des droits de l'homme, purge comme on l'a vu une peine de trois ans de prison pour une « lettre ouverte » critique à l'encontre de Ben Ali (voir p. 123).

La prudence — pour ne pas dire plus — dont fait preuve l'ambassadeur Lanxade vis-à-vis de l'opposition, on ne la retrouve pas dans ses déclarations dès lors qu'il s'agit du régime. Interrogé par un journal tunisien l'été 1996, il n'hésite pas à parler des progrès réalisés par le pays « dans tous les domaines », à dénoncer les critiques « souvent injustes » de la presse étrangères, à louer la politique « de développement et de culture » conduite par Ben Ali[5]... Au quotidien *Le Figaro* qui, censuré en Tunisie, l'interroge quelques mois plus tard sur le manque de libertés en Tunisie, l'amiral a cette réponse désarmante : « C'est le syndrome du

4. Entretien avec l'un des auteurs, novembre 1997.
5. *Ère nouvelle Solidarité*, n" 45, juillet 1996.

premier de la classe. La Tunisie a la note maximale dans pratiquement tous les secteurs, aussi avons-nous tendance à être plus exigeants quand elle n'atteint pas tout à fait la moyenne dans un domaine[6]. »

Avant de quitter son poste de Tunis, à la fin de l'été 1999, l'amiral Lanxade a tenu à offrir à la marine tunisienne un aviso 69, un vieux rafiot de près de vingt-cinq ans d'âge. Le cadeau — même venant d'un amiral — a étonné ceux qui savent que la marine tunisienne se réduit à quelques garde-côtes. La fourniture de radars pour un meilleur contrôle aérien aurait été plus indiquée, de l'avis des spécialistes. D'autant que l'aviso a besoin d'une remise à neuf complète. Coût prévisionnel : quatre-vingts millions de francs que ni les Français ni les Tunisiens ne veulent débourser...

La faute de l'entourage

Ben Ali est un homme madré. Pour séduire ses interlocuteurs étrangers hauts placés, faire taire les critiques, il tient depuis des années le même discours subtil et enjôleur. Un visiteur de marque, un ministre, un éditorialiste de renom s'inquiète-t-il des violations des droits de l'homme ? Lui suggère-t-on que l'islamisme défait, une ouverture du jeu démocratique serait la bienvenue ? Lui fait-on observer qu'il est contre-productif de s'acharner sur tel avocat, tel journaliste ? Le chef de l'État acquiesce bien volontiers. Pour un peu il en rajouterait. Ouvrir le régime ? Il ne songe qu'à cela. « Mais, vous savez, il faut compter avec les barons du régime, l'héritage de Bourguiba, les pesanteurs sociales. Je ne suis pas seul à gouverner. La règle du jeu m'échappe en partie », confie-t-il. Et le président de demander aide, compréhension et patience à ses interlocuteurs européens pour l'aider à surmonter ces difficultés. « Tout ne peut pas se faire en un jour. Laissez-moi du temps. » « À deux mille dollars de revenu par habitant, on ne peut pas espérer avoir la même démocratie qu'en Occident. » Ce type de réponse

6. *Le Figaro*, 21 octobre 1997.

suffit la plupart du temps à faire taire les critiques. Chirac, Séguin, Delanoë et avec eux la plupart des « amis » de la Tunisie s'en contentent. Aveugles ils sont, aveugles ils entendent rester même lorsque la duplicité du président tunisien saute aux yeux.

La situation géopolitique de la Tunisie explique aussi la mansuétude des dirigeants français. Car ce sont des voisins peu commodes qui flanquent le pays. Au sud, la Libye du colonel Kadhafi est imprévisible. À la tête depuis plus d'une génération d'un pays désertique, faiblement peuplé mais riche de ses pétrodollars, il a tenté à plusieurs reprises de déstabiliser ou de mettre le grappin sur la Tunisie, employant tour à tour des moyens politiques ou la pure force.

Sur son flanc ouest, la situation n'est guère plus rassurante. Pendant toute la décennie quatre-vingt-dix, l'Algérie, à feu et à sang, a manqué basculer dans l'islamisme politique. Selon certains spécialistes, si les barbus avaient pris le pouvoir à Alger — une hypothèse qui n'avait rien d'absurde dans les années 1993-1995 —, la Tunisie, travaillée elle aussi par l'islamisme politique, aurait pu sombrer à son tour par un effet de domino.

De ce double voisinage à hauts risques, Ben Ali a su tirer profit auprès de ses alliés occidentaux, et en particulier de la France, en agitant l'épouvantail intégriste. « Tout a été fait pour favoriser la stabilité de la Tunisie et lui éviter les risques collatéraux créés par l'Algérie », résume un fonctionnaire français.

La prétendue sagesse de la diplomatie tunisienne a favorisé la sollicitude de Paris. Avec Ben Ali, la Tunisie a abandonné toute ambition sur la scène arabe. Comme le souligne l'universitaire français Rémy Leveau, Habib Bourguiba avait fait preuve d'une indépendance réelle en accueillant à Tunis le siège de la Ligue arabe et, surtout, celui de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)[7]. À l'époque, la formation de Yasser Arafat était cataloguée par les Occidentaux comme une organisation terroriste. Cet héritage

7. Entretien avec l'un des auteurs, mai 1999.

flamboyant, Ben Ali n'a pas su ou voulu le faire fructifier. La Ligue arabe a déménagé au Caire. L'OLP est installée dans la bande de Gaza. Certes, le président tunisien s'est singularisé en prenant position contre l'intervention occidentale lors de la crise du Golfe. Il a laissé la rue manifester son soutien au régime de Saddam Hussein, accepté d'abriter sur son territoire des Boeing des Iraqi Airways. Mais de quel poids pèsent ces bravades sans lendemain ? De quelle marge d'indépendance portent-elles témoignage ? « Par son attitude habile, Ben Ali a réussi à couper l'herbe sous les pieds des intégristes », assure un diplomate du Quai d'Orsay.

Autant dire qu'à Paris personne n'a cru que la Tunisie de Ben Ali, au nom d'un nationalisme arabe ombrageux, était à la veille de basculer et de se ranger durablement dans le camp anti-occidental. En revanche, un certain attachement à la «nation arabe» explique la valse-hésitation des autorités tunisiennes à l'égard d'Israël. D'un côté, Tunis accepte en 1995 l'installation dans la capitale d'un bureau d'intérêts israéliens — « Maintenant que des relations officielles existent entre nos deux pays, j'espère que les échanges vont se développer de manière significative », déclare à l'époque le Premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou —, mais, de l'autre, le responsable du bureau est relégué à l'extrémité d'une aile de l'hôtel Hilton.

Le *statu quo* durera jusqu'en 1999, au grand dam des autorités de Jérusalem qui songeaient sérieusement à fermer le poste. Et puis, Carthage a radicalement changé de cap : le représentant d'Israël s'est vu proposer une villa et des bureaux tandis que le ministère tunisien des Affaires étrangères enverra deux hauts fonctionnaires en Israël. Pourquoi ce changement brutal ? Mystère. Politique honteuse et chaotique, à cent lieues de celle menée à la même époque par le roi du Maroc qui sut, en dépit de l'éloignement géographique de son pays, jouer les intermédiaires incontournables dans le conflit israélo-arabe. Mais n'est pas Hassan II qui veut.

Un voyage écourté

Les 20 et 21 octobre 1997, Ben Ali effectue une visite d'État en France. Le déplacement devait être une consécration, ce fut un voyage présidentiel laborieux et décevant pour Tunis.

Tout semble s'être ligué pour conduire à l'échec. Le calendrier d'abord. La visite a été reportée à trois reprises. Or, lorsqu'elle intervient, la scène politique a changé du tout au tout en France. La gauche est revenue au pouvoir. Lionel Jospin a remplacé Alain Juppé et — plus important — Philippe Séguin a dû céder la présidence de l'Assemblée nationale à Laurent Fabius. Avec ce départ, le chef de l'État tunisien voit s'envoler ses derniers espoirs de discourir du haut de la tribune du Palais-Bourbon — comme avant lui le roi d'Espagne Juan Carlos et le souverain marocain Hassan II. Ben Ali devra se contenter d'une réception dans les salons de l'hôtel de Lassay, la résidence du président de l'Assemblée nationale. L'entourage de Fabius a beau soutenir que « c'est ce que l'on fait habituellement pour les chefs d'État », la gifle est indiscutable.

D'autant que des défections ternissent la réception. Six députés écologistes, le président du groupe communiste, Alain Bocquet, et celui de la commission des affaires étrangères, le flamboyant Jack Lang — ces deux derniers n'ont pourtant qu'indulgence pour les généraux algériens —, ont décidé de bouder la réception et de le faire savoir.

S'il n'y avait que cela ! Mais même Jacques Chirac, l'ami indéfectible, a été moins chaleureux qu'à l'accoutumée, plus parcimonieux, plus nuancé dans ses compliments. Certes, l'accueil a été fastueux et, au cours du dîner offert à PÉlysée, le président français a loué la «réussite exemplaire de l'expérience conduite depuis dix ans », et déclaré que « en engageant la Tunisie dans la voie de la réforme économique, de la justice sociale, de l'ouverture politique, [Ben Ali avait] privé l'extrémisme des frustrations et des rancœurs qui les nourrissent ». Mais ces fleurs lancées comportaient pour la première fois quelques épines. Ainsi Jacques Chirac a-t-il indirectement abordé la question des

droits de l'homme au détour d'une phrase. « L'État de droit et la démocratie peuvent mieux progresser », a-t-il lancé. Ce sont ces mots prononcés *mezza vocce* que le président tunisien a retenus.

À Matignon, où Ben Ali a été invité à déjeuner au cours de la seconde journée de sa visite, la critique a été courtoise, enrobée de douceurs, mais ferme. Après les compliments et les félicitations d'usage, Lionel Jospin a lourdement insisté sur la nécessité d'« approfondir » l'État de droit. Évoquant l'ancrage européen de la Tunisie, il a rappelé à son invité que ce choix « conduira vers une ouverture toujours plus grande aux valeurs de la démocratie et du pluralisme ». Comment ne pas voir dans ces mots anodins le constat d'une situation jugée préoccupante par Paris ?

Le « Singapour de l'islam »

Et que dire de l'attitude de la presse française ! Une poignée de journaux ont certes fait la claque — *Valeurs actuelles, Jeune Afrique, Le Nouvel Afrique-Asie* —, mais ce ne sont pas les titres phares et la crédibilité de leurs louanges pâtit des pages de publicité qui enrobent leur panégyrique. « Révolution tranquille », « étonnant modèle tunisien », « demain le Singapour de l'islam » : *Valeurs actuelles,* alors propriété de l'homme d'affaires Marc Ladreit de Lacharrière, est le plus enthousiaste. Et le plus richement récompensé avec dix pages et demie de publicité achetées par le gouvernement tunisien et les grandes entreprises publiques.

Le reste de la presse — du *Parisien* à *L'Événement du jeudi* du *Monde* à *Libération* en passant par *Le Canard* — oscille entre la neutralité bienveillante et le jugement sévère. Même *Le Figaro* est partagé, qui évoque les « limites du libéralisme tunisien » et la « miraculeuse dictature de Ben Ali » mais publie un « Éloge de la Tunisie » signé de son chroniqueur Alain-Gérard Slama.

Lapresse française n'est pas la presse tunisienne. Le chef de l'Etat tunisien savait qu'elle ne serait pas complaisante. Convaincu qu'il allait être interrogé sur la situation des

droits de l'homme, il a refusé d'accorder une interview à un quotidien national avant sa venue en France, contrairement à tous les usages[8]. Comme il a refusé de se plier à la traditionnelle conférence de presse de fin de visite. La seule exception sera pour la chaîne de télévision d'outre-mer RFO. Mal lui en prend. Ceux qui critiquent son régime, **lance-t-U** au journaliste qui l'interroge, sont les extrémistes islamistes. « On n'a pas de détenus politiques en prison, on n'a pas de délits d'opinion en prison. Citez-moi un cas ! », conclut-il contre toute évidence.

Ben Ali espérait une attitude plus conciliante, moins d'intransigeance de la part de certaines grandes plumes. N'est-ce pas Jean Daniel — bien disposé encore à l'égard de Carthage — qui dans *Le Nouvel Observateur* parle de l'« insupportable humiliation » des cadres tunisiens, contraints de renoncer à toute activité civique ou politique par un État « évidemment policier » ?

Le président tunisien n'a qu'une connaissance grossière, superficielle, de la classe politique et de la société françaises. Du pays, ce qu'il connaît finalement le mieux, c'est l'école militaire de Saint-Cyr. Ces lacunes, ce défaut d'éclairage se font sentir à l'heure où la visite prend une tournure inattendue. Convaincu d'être la victime d'un complot, le chef de l'État va décider d'écourter sa visite en France. Il avait prévu de la prolonger de vingt-quatre heures, de rencontrer la communauté tunisienne vivant en France et d'aller rendre visite à Philippe Séguin dans sa bonne ville d'Épinal. Il n'en fera rien. Mardi soir, après un bref dîner intime pris en tête à tête à l'Élysée, le président Ben Ali reprend son avion. Direction Tunis.

Les organisations de défense des droits de l'homme ont gagné. L'image de la Tunisie n'est plus seulement celle du pays du jasmin ouvert aux étrangers, tolérant et chaleureux, où les touristes peuvent déambuler la nuit sans risque. C'est aussi celle d'un État qui emprisonne ses opposants et n'admet pas la contestation.

Le général Ben Ali aurait-il perdu la baraka ?

8. Ben Ali donnera en fin de compte une interview à *Paris-Match*.

Conclusion

Une image écornée

On ne présente pas Jean Daniel. Journaliste talentueux, essayiste reconnu, le directeur du *Nouvel Observateur* est un homme influent. C'est aussi un vieil ami de la Tunisie. Blessé à Bizerte en 1961 alors qu'il couvrait des affronte ments entre les troupes françaises et les Tunisiens (qui souhaitaient récupérer la base militaire toujours entre les mains de l'ancien colonisateur), le journaliste a conservé un attachement réel pour ce pays méditerranéen. Il s'y rend en vacances et fréquente tout ce que Tunis compte d'intellectuels, d'artistes ou d'hommes politiques. Confident du président Habib Bourguiba jusqu'à sa destitution, Jean Daniel a ouvert les colonnes de *VObs* à Ben Ali. Ce dernier y a longtemps été bien traité.

Quiconque à la chance de pouvoir compter un allié pareil doit tout faire pour ne pas se le mettre à dos. C'est pourtant l'« exploit » réalisé par le président tunisien à la suite d'une gaffe qui n'est peut-être pas involontaire.

Un État « impoli »

L'affaire remonte au printemps 1999. Quelques mois auparavant, le journaliste a publié un fragment de son journalPerdues au milieu de plus de six cents pages, quelques lignes acides dénoncent à la date du samedi 1er mars 1997 la culture policière qui pèse sur la Tunisie : « Tunis : hier soir, dîner chez M. Charfî, ancien ministre tunisien de l'Éducation nationale. Un homme de la race du Marocain Bouabid, de l'Algérien Brahimi. Après deux lignes critiques de mon édito sur la Tunisie : mon interview accordée à la presse est supprimée ; rendez-vous avec des amis annulé ; coup de téléphone du ministre de la Culture "attristé". Cet État "progressiste" est policier jusqu'à n'être pas poli. Le culte de la personnalité sans la légitimité bourguibienne : insupportable.

« Si bien que l'on en vient à douter des gens les plus sincères, les plus désintéressés : s'ils vous reçoivent si bien, n'est-ce pas parce qu'ils en ont reçu l'ordre ? Et que leur hospitalité si attentive ne fait que traduire la vassalité à l'égard du Prince ? Un Charfi, un Jellal détournent de cette interprétation pernicieuse. »

Le passage n'est pas passé inaperçu, ni de l'opposition à l'étranger qui l'a publié *in extenso* dans une de ses publications[2], ni des autorités. Mais par crainte du scandale, plutôt que d'interdire la diffusion du livre, celles-ci préfèrent autoriser sa mise en vente dans une seule librairie de la capitale, et à l'intention du seul public français. L'ouvrage est donc en vitrine mais les Tunisiens ne peuvent se le procurer.

Quelque temps plus tard, Jean Daniel est invité par l'ambassade de France à venir début mai à Tunis où son épouse Michèle prépare une exposition de photos dans le cadre des « Journées Michel Foucault » organisées au centre culturel de Carthage[3]. Le journaliste français, comme plusieurs autres universitaires tunisiens, a accepté de dire

1. Jean DANIEL, *Les Carnets. Avec le temps (1970-1998),* Grasset, Paris, 1998.
2. ***L'Audace***, n° 46, novembre 1WÎS, p.
3. C'est à Tunis que Michel Foucault a écrit la plus grande partie de son œuvre.

quelques mots sur le philosophe. Dans le même temps, le directeur de *VObs* présentera son dernier livre et le dédicacera à la bibliothèque Charles-de-Gaulle, dans les locaux de l'ambassade de France, puis dans une librairie de la capitale.

C'est plus que n'en peut supporter le régime. La réaction s'organise. Elle sera violente. Quelques jours avant la venue de Jean Daniel, le quotidien « indépendant » *Le Temps* publie sous la plume de Salvatore Lombardo (auteur, on l'a vu, d'un ouvrage tout à la gloire de Ben Ali) une critique au vitriol de l'ouvrage du journaliste[4]. Écrit non sans talent, l'article est d'une méchanceté rare. Sous le titre « Je me suis tant aimé », il parle d'« insupportables carnets », d'« indigeste pensum », de « monument de suffisance »... Suprême reproche adressé par Lombardo, Jean Daniel « ne note rien » à la date du 7 novembre 1987, « la Révolution de Jasmin tunisienne avec l'avènement de Ben Ali. [...] Il est vrai que la veille du grand changement tunisien, l'incroyable est à Venise où il s'émerveille sur le Rialto [...]. »

La suite est plus grave. Sans prévenir quiconque, les autorités décident de fermer le centre culturel de Carthage dont toutes les serrures sont changées. Les « Journées Michel Foucault » sont annulées et, avec elles, « toutes les manifestations culturelles déjà programmées », annonce le délégué-maire de Carthage à la directrice du centre, Jalila Hafsia. Cette femme, unanimement respectée, apprendra par la presse quelques jours plus tard son remplacement et sa mise à la retraite. Il ne reste plus à l'ambassade de France qu'à annuler la visite de Jean Daniel.

À Paris, l'affaire révélée par *Libération* fait grand bruit et oblige les responsables tunisiens à tenter d'éteindre l'incendie qu'ils ont allumé. Communiqué tranchant de l'ambassade de Tunisie affirmant que «le dernier livre.de Jean Daniel n'a pas été saisi » ; coup de fil embarrassé de l'ambassadeur, Mongi Bousnina, au directeur du *Nouvel Observateur* pour l'assurer au nom du président Ben Ali qu'il était « attendu », et même « désiré » en Tunisie, « chez lui ».

4. Voir *supra*, chapitre 4.

La contre-offensive tourne court. Dans son éditorial, la semaine suivante, Jean Daniel évoquera les « humeurs autoritaires du Prince, suivies d'un zèle hostile et désordonné de la Cour ». Et de conclure : « Parce que je me considère toujours comme un ami de la Tunisie, je ne peux que m'alarmer de ce constat : les humiliés sont plus nombreux et ils supportent encore moins qu'il y a deux ans le fait que l'exemplaire victoire sur l'islamisme se solde par l'alternance du mépris et de l'intimidation[5]. »

L'« affaire Jean Daniel » n'est pas qu'anecdotique. Elle a une valeur de symbole. La volonté de se venger d'un journaliste « ami » coupable de lucidité explique un autre phénomène plus important : en cette fin des années quatre-vingt-dix, l'image de marque de la Tunisie est en train de se dégrader. Ceux qui, comme Jean Daniel, furent les avocats attentifs de la Tunisie et de leurs dirigeants prennent leurs distances, tandis que le comportement de Carthage agace désormais maints responsables gouvernementaux français. L'attitude du président tunisien envers le patron du *Nouvel Observateur* a profondément irrité le Quai d'Orsay, à commencer par le ministre des Affaires étrangères lui-même, Hubert Védrine. Même s'il se garde d'en faire état publiquement, ce dernier semble désormais convaincu que l'impunité du régime est finie. La France a beau être l'allié privilégié de la Tunisie, elle n'est plus disposée à tout tolérer au nom de la lutte contre l'islamisme, de l'héritage de Bourguiba, de la situation en Algérie ou en Libye, bref du fameux « contexte régional ».

Les réticences de la « jospinie »

Au sein de l'administration ou dans les cabinets ministériels, de hauts fonctionnaires et une poignée de militaires portent sous couvert d'anonymat un jugement sévère sur le régime tunisien. « Ce Ben Ali n'est mû que par l'instinct de

5. *Le Nouvel Observateur,* **6-12 mai 1999.**

survie dans son palais de Carthage », lâche un ancien ambassadeur à Tunis. « La politique de Ben Ali se résume à un mot d'ordre : tout contrôler, confie un autre diplomate du Quai. Le pays a une image positive, des infrastructures et une législation modernes, quelques secteurs industriels qui tiennent la route comme le tourisme. Il a eu le courage, le premier, de faire le pari de l'ancrage à l'Europe. Et les pots-de-vin y sont moins élevés que ceux versés aux généraux algériens. On essaie de dialoguer avec Ben Ali, dë lui dire : "Vous avez tout pour réussir et vous vous tirez dans le pied." Hubert Védrine [le ministre des Affaires étrangères] a cru que Ben Ali allait accepter ce "monde où chacun dit ce qu'il pense de chacun". Mais il ne veut rien entendre. Ce qui est inquiétant, c'est que Ben Ali ne partira pas de sitôt. Un dictateur âgé, on attend qu'il disparaisse. Ben Ali est encore jeune[6]. »

À Matignon, malgré la reconnaissance que suscite le choix pro-européen de Tunis, l'autoritarisme du régime agace. « Jospin est convaincu que les menaces sécuritaires ne justifient pas la répression actuelle. Il l'a dit à Ben Ali, raconte l'un des conseillers du Premier ministre. Faire la chasse aux journalistes, s'attaquer aux démocrates : Ben Ali en fait trop. Dans son dernier message au chef de l'État transmis par Dominique Strauss-Kahn, Jospin lui a rappelé que la Tunisie avait fait le choix de l'Europe, c'est-à-dire d'un certain nombre de valeurs démocratiques et qu'il fallait les respecter[7]. »

D'autres fonctionnaires regrettent l'attentisme de la France. «Nos pouvoirs publics n'ont jamais dit clairement s'ils étaient convaincus par tous les complots islamistes découverts par les Tunisiens, rappelle un agent des services de renseignement. S'il s'agissait véritablement de terrorisme, nous n'aurions pas refusé les extraditions demandées. Mais les dossiers envoyés par Tunis ne tenaient pas la route. Les preuves matérielles à l'appui des demandes manquaient. Les mandats lancés *via* Interpol n'avaient ni queue ni tête. »

6. Entretien avec l'un des auteurs, juin 1999.

7. Entretien avec l'un des auteurs, juillet 1999.

Entre Tunis et Paris, les frictions ne vont plus cesser. C'est Hubert Védrine qui, en février 1999, devait effectuer une visite officielle avec son collègue Jean-Jacques Queyranne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, et décide au dernier moment d'annuler sa visite car l'un des journalistes qui devait l'accompagner a été déclaré *persona non graîa* par Carthage. C'est encore le Quai d'Orsay qui condamne l'agression au printemps 1999 du correspondant en Tunisie du quotidien *La Croix*, Taoufik Ben Brick, à qui des policiers en civil ont cassé un bras, et demande à son ambassadeur d'intervenir auprès des autorités tunisiennes pour « marquer [...] l'intérêt qu'il y aurait à ce qu'une enquête puisse [...] faire toute la lumière sur les circonstances de cette agression ».

L'ami américain

C'est peu dire que Carthage a réagi négativement aux « conseils » venus de Paris. Les propos du journaliste de *La Croix* sont des « allégations sans fondement » et « que des autorités officielles françaises [les] prennent pour argent comptant surprend encore plus », affirme le ministère tunisien des Affaires étrangères. Coupable d'avoir répercuté l'information, l'AFP se voit administrer une volée de bois vert doublée d'un cours de déontologie journalistique. L'agence manque « aux règles de la neutralité en traitant avec un singulier manque d'objectivité les faits » et elle manifeste « un parti pris indigne d'une agence mondiale qui ne voit que ce qu'elle veut bien voir[8] ».

À l'heure où ces lignes sont écrites, en septembre 1999, aucune nouvelle crise n'est venue depuis accroître le malaise entre les deux capitales. Dans la perspective d'une visite du Premier ministre Lionel Jospin, prévue pour les premiers mois de l'an 2000, une volonté d'apaisement est perceptible, que symbolise la visite à Tunis, en juin 1999, du ministre de l'Economie, Dominique Strauss-Kahn, dont la mère,

8. Tunis Afrique Presse, 24 mai 1999.

Jacqueline Fellous, est d'origine tunisienne. Reçu par Ben Ali pour un entretien consacré aux relations franco-tunisiennes, DSK ne lésinera pas sur les compliments à sa sortie. «La Tunisie, confie-t-il aux journalistes locaux [sélectionnés pour assister à sa conférence de presse], est le pays qui a le mieux réussi son association avec l'Union européenne. [...] Tout marche bien et évolue à un rythme satisfaisant. [.,.] Les Français qui visitent la Tunisie se sentent un peu chez eux, il faut que, systématiquement, les Tunisiens se sentent chez eux en France. » Il est des réconciliations plus discrètes. Et sans doute plus sincères.

La France décevante, pourquoi ne pas se tourner vers les États-Unis, la seule vraie puissance mondiale ? La Maison-Blanche n'encourage-t-elle pas elle aussi depuis des mois la création d'une zone de libre-échange entre le Maghreb et les États-Unis ? La tentation existe du côté de Carthage de jouer Washington contre Paris, à tout le moins de donner une leçon à une France accusée de cultiver la nostalgie de l'époque coloniale. Alors Tunis pousse ses pions outre-Atlantique. Un « club Hannibal-États-Unis » a été créé en 1998 à l'initiative de Ben Ali, avec pour objectif avoué de défendre les intérêts tunisiens aux Etats-Unis. Présidé par l'ancien ambassadeur Robert Pelletreau, il réunit quelques sénateurs, une poignée de diplomates et de hauts fonctionnaires, une demi-douzaine de journalistes... En juillet 1999, il a pour la première fois décerné son prix annuel au sénateur démocrate... des îles Hawaii, Daniel Inouye. Sans doute ne s'agit-il que d'un début.

L'idéal pour Ben Ali aurait été d'être reçu en grande pompe par le président Clinton. Le projet existait et s'il n'a pu se réaliser en 1999 c'est que le chef de l'État tunisien s'est montré trop gourmand. Il exigeait l'organisation d'un dîner à la Maison-Blanche en son honneur — un *must* dans le petit monde de la diplomatie —, tandis que le président Clinton n'avait à lui offrir qu'un déjeuner. Pour ces raisons de basse cuisine, jamais commentées officiellement, Ben Ali est resté à Tunis. Washington devra patienter encore avant d'accueillir l'auteur du « Changement ».

Le contre-modèle tunisien

Les dirigeants tunisiens vivent et raisonnent en 1999 comme ils le faisaient dix ans plus tôt. Qu'ils se tournent vers Paris ou courtisent Washington, ils sont convaincus que leur pays va continuer à bénéficier d'un traitement de faveur. Un petit État laïque coincé entre une Libye fantasque et une Algérie en proie à la guerre civile ne peut que susciter la sympathie active — au pire une neutralité bienveillante — des grandes puissances.

Épargner à la Tunisie le sort de son grand voisin algérien : le mot d'ordre a servi de cache-sexe pendant des années. D'autant que la Tunisie de Ben Ali, accentuant la politique de Bourguiba, manifeste avec ostentation son attachement à l'Occident et à l'économie de marché. Ce pays, sans grandes ressources naturelles, n'a-t-il pas été le premier à montrer l'exemple en concluant un accord d'association avec Bruxelles ?

Compare-t-on la Tunisie au Maroc ? Une république réputée tolérante qui fait la part belle à l'égalité entre les sexes, favorise l'accès de tous à l'éducation et à la santé, l'emporte toujours sur une monarchie absolue, archaïque et conservatrice. Vaincre l'analphabétisme, permettre à chacun de se faire soigner, assurer l'égalité des chances sont des slogans souvent vides de sens dans le Maroc profondément inégalitaire de cette fin de siècle, alors qu'en Tunisie ces mots recouvrent des politiques engagées depuis plus d'une génération.

Et il est vrai que la Tunisie de Bourguiba puis celle de Ben Ali a su tirer profit de ces réalisations et, davantage encore, du comportement de ses voisins. La menace de voir ce petit État francophile passer sous la coupe de la Libye ou être gangrené par le « péril vert » venu d'Algérie a justifié de la part des Occidentaux — et singulièrement de la France — bien des faiblesses et des lâchetés.

N'en déplaise à Carthage, le contexte est différent aujourd'hui. D'exemple à suivre, la Tunisie est en train de devenir le contre-modèle. Elle qui était louée pour sa stabilité politique et sa gestion musclée mais efficace de

l'islamisme politique, la voici montrée du doigt. Ce retournement doit beaucoup aux dérives du « benalisme ». Les vagues d'arrestations tous azimuts, la cascade de procès contre les militants des droits de l'homme, les brimades incessantes dont sont victimes les opposants laïques exaspèrent de plus en plus les responsables occidentaux qui savent que rien, sinon l'obsession sécuritaire de Ben Ali, ne justifie ces pratiques. Éculé, l'argument de la menace islamiste ne vaut plus : les « barbus » ne représentent pas une menace.

L'évolution des pays voisins ajoute au discrédit dont souffre la Tunisie de Ben Ali. Pour n'être plus tenue en quarantaine par la communauté internationale, la Libye du colonel Kadhafi s'est assagie. Les rodomontades de son chef effrayaient naguère. Désormais, elles font sourire.

Au Maroc, la disparition de Hassan II en juillet 1999 suscite les espoirs de la communauté internationale qui veut voir, à tort ou à raison, dans son fils, le jeune Mohammed VI, un monarque éclairé et démocrate, une sorte de Juan Carlos en devenir. Déjà converti aux préceptes du FMI et de la Banque mondiale, signataire lui aussi d'un contrat d'association avec l'Union européenne, le royaume serait, selon ce scénario optimiste, à la veille de se transformer en monarchie constitutionnelle. L'Algérie aussi suscite beaucoup d'espoir, qui avec Abdelaziz Bouteflika à la présidence semble décidée à rompre avec ses années sombres. Plusieurs gestes du chef de l'État au cours du printemps et de l'été 1999 vont dans ce sens. Il lui reste à démontrer que l'édification d'un État fort et moderne peut s'accommoder d'un courant islamiste important. L'Algérie rêvée de Bouteflika est à l'opposé de la Tunisie de Ben Ali. La sympathie qui entoure en Occident les efforts du président algérien — les visites ministérielles incessantes à Alger en sont le baromètre fidèle — souligne en creux le discrédit qui frappe le régime de Ben Ali. Après avoir indiqué pendant si longtemps le chemin à suivre à ses voisins, la Tunisie serait-elle condamnée à rester à la traîne ?

Postface à l'édition de 2011

La chute irrésistible du général-président

Notre conclusion de 1999 s'achevait sur une discrète note d'espoir pour la Tunisie, motivée par les promesses d'ouverture au Maroc et en Algérie. Force est d'admettre que cet espoir ne s'est pas concrétisé. À Rabat comme à Alger, les régimes en place, loin de tenir leurs promesses, n'ont cessé de durcir leur férule. Et comme eux, à Tunis, le général Ben Ali a très vite su exploiter l'évolution de la situation internationale pour retrouver le soutien d'une « communauté internationale » qui commençait à lui battre froid.

Le retournement du 11 Septembre

L'Europe étant déconcertée par les autres pays du Maghreb, la Tunisie a retrouvé un lustre indéniable. À l'est, le bouillant colonel libyen n'est toujours pas considéré comme un partenaire fiable ; à l'ouest, les foucades du président Bouteflika autant que son incapacité à s'émanciper de ses parrains militaires ont déçu ; quant au Maroc de Mohammed VI, le « roi des pauvres », il marche de plus en

plus sur les traces de son père Hassan II… Dans ces conditions, la Tunisie fait figure de paradis.

Surtout, le président tunisien a tiré profit des événements du 11 septembre 2001. Parce que, depuis le début des années 1990, il mène une lutte sans merci contre les islamistes, le voici promu défenseur des Lumières et de la démocratie. Parce qu'il n'a de cesse de dénoncer le laxisme des Occidentaux à l'égard des « barbus » exilés au « Londonistan » ou ailleurs, le voici célébré comme l'un des hommes politiques les plus lucides du monde arabo-musulman. Que ne l'a-t-on davantage écouté au lieu de le critiquer, clament avec des airs entendus ses thuriféraires...

Reconnaissons-le : Ben Ali a alors admirablement manœuvré. Revendiqués par Oussama Ben Laden et ses amis islamistes, lès attentats contre les tours du World Trade Center, à New York, et contre le Pentagone, à Washington, venaient tout juste d'être perpétrés que la presse tunisienne exhumait une interview poussiéreuse accordée par Ben Ali à un journal autrichien sur le thème : « Il faut éradiquer les islamistes. C'est ce que j'ai fait chez moi. Vous m'avez critiqué. Vous voyez aujourd'hui que c'est moi qui avais raison. »

Cette récupération d'un drame dont les racines plongeaient douloureusement dans les événements du Proche-Orient a réussi au-delà de tous les espoirs. En témoigne alors le ballet ininterrompu des visites de dirigeants français à Tunis à partir de l'automne 2001. Avant cette date, Paris tordait le nez lorsqu'il s'agissait d'envoyer un responsable gouvernemental à Tunis. Il y avait bien eu un aller-retour du ministre délégué à la Coopération, Charles Josselin, au tout début de l'été. Mais c'était pour faire oublier que son patron, Hubert Védrine, boudait Tunis et son président. Et Charles Josselin avait bien pris soin de recevoir des représentants de la société civile. Il y avait bien eu aussi, en août, la visite de la ministre de la Jeunesse et des Sports, Marie-Georges Buffet, mais c'était dans le cadre sportif - autrement dit, « apolitique » - des Jeux méditerranéens. Et Madame la ministre avait également tenu, dans un « geste symbolique »,

à rencontrer Sihem Bensédrine, figure incontournable de la dissidence tunisienne.

Passé le 11 Septembre, ces contorsions ne sont plus de saison. On ne se rend plus à Tunis l'âme en peine, presque en catimini ; on s'y précipite, la mine épanouie et le verbe haut. Le premier à faire le voyage est Hubert Védrine, début octobre, dans le cadre d'une tournée marathon au Maghreb ; deux mois plus tard, le président Chirac lui emboîte le pas. Et la fin de l'année n'est pas encore là que le maire de Paris, Bertrand Delanoë, fait lui aussi le pèlerinage de Carthage. Il est vrai que le tombeur de Jean Tibéri est un habitué des lieux. N'a-t-il passé en Tunisie ses premières vacances de maire de Paris ? Pour faire bonne mesure, ajoutons que l'année 2002 était à peine entamée que le « Che » - Jean-Pierre Chevènement - leur emboîtait le pas et allait vanter la Tunisie de Ben Ali, « oasis de stabilité » dans le monde arabe, ses « longueurs d'avance » sur la voie du progrès...

Le président Ben Ali a-t-il savouré sa victoire ? Qu'a-t-il pensé de cette procession de responsables politiques français ? Hier, ils n'osaient s'afficher à Carthage ; la chasse aux islamistes déclarée ouverte en Occident, ils accourent comme un seul homme, le compliment à la bouche. La palme, de ce point de vue, revient sans conteste au président de la République. Au cours d'une brève conférence de presse à Tunis, Jacques Chirac parlera de la politique « exemplaire » menée par Carthage en matière de lutte contre le terrorisme.

C'était pain bénit pour le régime tunisien. En témoignent les commentaires de la presse locale. À grands coups d'éditoriaux, elle applaudit au « nouvel élan » pris par les relations franco-tunisiennes; elle célèbre les «retrouvailles » entre les deux capitales, parle de « dialogue constructif », de « partenariat » de part et d'autre de la Méditerranée.

La déception des opposants au régime est à la mesure de cette « trahison ». Les attentats du 11 Septembre ont remis Ben Ali en selle (y compris à Washington) et annihilé des mois, sinon des années, de travail pour faire connaître l'« envers du miracle tunisien » à l'opinion

publique européenne. « Il faudrait rappeler au président français que, depuis dix ans, M. Ben Ali ne fait pas la guerre aux terroristes dans son pays, mais aux démocrates», dit le docteur Moncef Marzouki, en réponse aux nouveaux convertis au « benalisme ». Même amertume dans les propos de l'avocat Néjib Chebbi, le secrétaire général du Parti démocrate progressiste (PDP), lorsqu'il constate que « la politique tunisienne n'a abouti qu'à l'éradication de la démocratie, tout en laissant entier le problème potentiel de l'intégrisme ». Pour l'avocat, la Tunisie « n'est pas un exemple de réussite, mais de régression ». Mais, en ces temps de confusion, qui l'écoute à Paris ? Qui oserait lui porter la contradiction ?

Les partisans français de Ben Ali se devaient de profiter de la sortie de Chirac pour en rajouter une louche. Ainsi, l'hebdomadaire *L'Express,* qui naguère s'était illustré en des combats plus honorables, n'a pas fait dans la dentelle. Début novembre 2001, dans un éditorial titré « Ben Ali contre Ben Laden », son directeur de la rédaction se livrait à un plaidoyer en faveur du maître de Carthage, injustement critiqué à ses yeux, alors que l'Occident accepte de « pactiser sans états d'âme avec la plupart des dictatures pétrolières ». « Ainsi, depuis quelques années, écrivait Denis Jeambai, nous sommes-nous acharnés sur la Tunisie, alors que ce pays est le plus avancé du monde arabe sur le terrain des libertés civiles. [...] Certes, les libertés politiques n'ont pas eu le temps d'y naître et l'intégrisme y est très sévèrement réprimé, mais le régime autoritaire de Ben Ali a besoin de durée pour créer une véritable assise démocratique, à travers notamment l'éducation. Il ne s'agit pas d'être complaisant, mais simplement lucide : la démocratie ne naît pas en un seul jour, notre pays a lui-même traîné en chemin. » Et de conclure par cette phrase définitive : « Depuis les attentats contre les Twin Towers, il est devenu, en tout cas, évident qu'il faut opposer Ben Ali à Ben Laden »

Comme le fera remarquer, quelques semaines plus tard, un lecteur de *L'Express* : « C'est parce que le monde

t. *L'Express*, 8 novembre 2001.

arabo-musulman est sous la dure férule de dictateurs que des Ben Laden naissent et sévissent : régimes policiers et extrémistes religieux sont les deux faces d'une même pièce. » Un autre lecteur saura tirer la conclusion de ce morceau de bravoure : « Le bon démocrate, écrit-il en parlant de Ben Ali, fera réviser la Constitution pour être président à vie... avec un brevet de bonne conduite décerné par *L'Express.* »

Années 2000 : un pays qui vit dans la peur

Ainsi, grâce à ce miraculeux retournement, Ben Ali a retrouvé sa «baraka» menacée à la fin des années 1990, se faisant triomphalement réélire lors d'élections aussi massivement truquées qu'à l'habitude, en 2004 et en 2009, sous les applaudissements de la « communauté internationale », suivant l'enthousiasme appuyé des dirigeants français, qui donnent le *la* en la matière. Personne alors n'imagine une seconde que la rue tunisienne pourrait pousser le général-président vers la sortie. Présentée par les Occidentaux comme un rempart face aux islamistes, la « si douce dictature » du président Ben Ali, pour reprendre les termes amers du journaliste tunisien Taoufik Ben Brik[2], a été confortée par l'attaque des djihadistes d'Al-Qaida contre les tours de New York. La Tunisie des années 2000 semble parfaitement sous contrôle. Une foule de policiers et d'indicateurs quadrille le pays. L'appareil sécuritaire est contrôlé par un Ben Ali pour qui le renseignement et la répression n'ont pas de secret.

Les 11 000 professionnels de l'armée, surveillés de près par Carthage, ne constituent pas, *a priori,* une menace. La participation des militaires au Conseil national de sécurité et la nomination d'un officier, le général Ali Seriati, à la tête de la garde présidentielle ne signifient aucunement, contrairement à l'Algérie toute proche, que l'armée gouverne de près ou de loin. « Le néo-autoritarisme tunisien n'est pas

2. Taoufik BEN BRIK, *Une si douce dictature. Chroniques tunisiennes, 1991-2000*, La Découverte, Paris, 2000.

qualifiable de militaire », écrivent en 2003 les chercheurs Michel Camau et Vincent Geisser dans un ouvrage fort instructif[3]. « L'armée, expliquent-ils, n'a pas plus accédé au pouvoir politique qu'elle ne le domine ou ne le contrôle. » Elle constitue seulement dans le sérail tunisien, pour reprendre l'expression des auteurs, un « allié incontournable qu'il importe de ménager». Marginalisée, l'armée a été de surcroît décapitée le 30 avril 2002 : ce jour-là, un accident d'hélicoptère coûte la vie au général Abdelaziz Skik, le chef d'état-major de l'armée de terre, ainsi qu'à onze officiers. Pour plusieurs militaires tunisiens, l'accident n'en était pas un...

Dans la Tunisie de Ben Ali, c'est le parti-État, le RCD, qui monopolise la vie politique ou plutôt ce qui en tient lieu, alors que les autres formations tolérées se réduisent au mieux à des coquilles vides, au pire à des trompe-l'œil du Palais de Carthage. L'ancien Destour règne en maître au Parlement. Lui demande-t-on de modifier la Constitution pour permettre au président de solliciter le renouvellement de son mandat, il s'exécute. Seul signe de craquement dans cet appareil bien huilé, les dirigeants du parti vont, en 2010, marquer leurs distances face aux velléités de l'épouse du président, Leila Trabelsi, d'asseoir son influence politique et de devenir, face à un Ben Ali vieillissant et malade, la vraie « régente de Carthage[4] ».

Dans les entreprises, l'UGTT, le syndicat officiel, est là qui veille au grain. Des milliers d'islamistes croupissent en prison après avoir été torturés. Leurs dirigeants vivent en exil. Des jeunes filles qui portent le voile sont convoquées et humiliées dans les commissariats. La presse est bâillonnée et la justice aux ordres. Bref, le pays vit dans la peur. Il y a bien ia Ligue tunisienne des droits de l'homme qui refuse.de rentrer dans le rang et de se faire hara-kiri, et une poignée de dissidents venus de la société civile, de la magistrature,

3. Michel CAMAU et Vincent GEISSER, *Le Syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Presses de Sciences Po, Paris, 2003. •

4. Voir Nicolas BEAU et Catherine GRACIET, *La Régente de Carthage. Main basse sur la Tunisie,* La Découverte, Paris, 2009.

de la presse ou du barreau. Mais qui connaît leur combat ? Qui sait qu'un « petit juge », Mokhtar Yahyaoui, président de la 10e chambre civile du tribunal de première instance de Tunis, a diffusé, début 2001, une lettre ouverte adressée au chef de l'État dans laquelle il dit sa « honte » d'être magistrat et son refus de continuer à prononcer des jugements « dictés d'avance, imperméables à tout appel et ne reflétant en rien la loi ». Pour prix de sa liberté de ton, il a été suspendu puis révoqué. Combien connaissent son sort ?

Combien de Tunisiens suivent le combat que mène au printemps 2000 l'écrivain et journaliste Taoufik Ben Brik, dont la grève de la faim, entamée à Tunis, poursuivie à Paris, agace tant Carthage à cause de son écho en France[5] ? L'iconoclaste Ben Brik est du genre coriace. Fin 2009, pour le faire taire, le régime Ben Ali lui colle un procès pour « atteinte aux bonnes mœurs ». L'affaire est montée de toutes pièces. Qu'importe : Ben Brik, défendu notamment Me Néjib Chebbi - l'une des grandes figures de la dissidence parmi les avocats du barreau de Tunis -, écope de six mois de prison ferme. Le régime ne lui fera pas cadeau d'une seule journée de cachot.

D'autres noms émergent parmi les résistants. L'avocate Radhia Nasraoui et son époux Hamma Hammami, dirigeant d'un parti d'extrême gauche. Sihem Bensédrine, la journaliste obstinée, déjà évoquée. Moncef Marzouki, défenseur intransigeant des droits de l'homme et, comme tel, condamné à l'exil... Et bien d'autres, y compris de simples citoyens jusqu'alors totalement étrangers à la culture de la dissidence. Comme Mohamed Bouebdelli, président du lycée privé Louis-Pasteur de Tunis, victime du harcèlement du clan Trabelsi qui veut se lancer dans le business des écoles privées, et qui a l'audace de publier sur le Net un ouvrage à compte d'auteur en 2009. Son titre : *Le jour où j'ai réalisé que la Tunisie n'est plus un pays de liberté.* Le livre sera téléchargé à plus de 15 000 exemplaires et son auteur fera l'objet alors d'un harcèlement policier et fiscal qui ne cessera pas. Autant de noms davantage connus sur les

5. Taoufik BEN BRIK, *Chroniques du mouchard.* La Découverte, Paris, 2001.

bords de Seine qu'en Tunisie, où seuls les diplomates américains prennent la peine de recevoir les dissidents.

Nicolas Sarkozy à Tunis en 2008 : « L'espace des libertés progresse »

La baraka de Ben Ali au début des années 2000, c'est aussi l'économie, qui semble ne donner aucun signe de faiblesse. La petite Tunisie dépourvue de gaz et de pétrole à l'inverse de ses deux voisins, l'Algérie et la Libye, affiche un taux de croissance de 5 % à 6 % l'an, que rien, jusqu'à la crise économique de 2008, ne semble devoir ralentir. Elle est un « modèle » que les dirigeants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ne cessent de citer en exemple.

À Bruxelles, les Européens, poussés par Paris, sont sur la même ligne « réaliste », avec un carnet de chèques à la main. Entre 1995 et 2009, la Tunisie aura reçu 1,7 milliard d'euros d'aide de l'Union européenne et 2,8 milliards d'euros de prêts de la Banque européenne d'investissements pour encourager « la réforme et la modernisation » du pays. Certes, l'article 2 de l'« accord d'association » signé entre Bruxelles et Tunis en 1995 et entré en vigueur le 1er mars 1998 précise que les relations entre l'UE et la Tunisie seront fondées sur « le respect des droits de l'homme et les principes démocratiques ». Mais ce ne sont là que des mots vides de sens. Car l'essentiel, c'est le business : la nature despotique du régime ne dérange guère les entreprises, en particulier françaises. La France est numéro un par le nombre d'entreprises implantées et la valeur des investissements sur place. Tous les grands noms y sont, de la Société générale (*via* une filiale, l'UIB) à Danone, en passant par Orange et Carrefour... Les touristes français, qui constituent le principal contingent de visiteurs étrangers, ne sont donc pas dépaysés lorsqu'ils visitent Carthage ou l'île de Djerba.

Pas de liberté donc, mais du pain et des jeux. Et des coups de matraque contre les contestataires. Ainsi va la paisible Tunisie de Ben Ali. Si, à Matignon, Lionel Jospin, le

Premier ministre de la cohabitation, se contorsionne pendant cinq ans pour éviter de se rendre en Tunisie où Ben Ali l'a invité, Jacques Chirac n'a pas ces états d'âme. Il ne trouve rien à redire au régime. En décembre 2003, alors que l'inflexible avocate Radhia Nasraoui, qui observe une grève de la faim, ne cesse de s'affaiblir, le président français interpellé par des journalistes rétorque, provocateur : « Le premier des droits de l'homme c'est de manger, d'être soigné, de recevoir une éducation et d'avoir un habitat. De ce point de vue, il faut bien reconnaître que la Tunisie est très en avance sur beaucoup de pays. » Tollé à gauche. Gêne à droite.

Jacques Chirac parti en 2007, le soutien à Ben Ali ne se dément pas. La continuité l'emporte. En témoignent les fortes phrases de Nicolas Sarkozy en visite d'État à Tunis, le 28 avril 2008. « Certains sont bien sévères avec la Tunisie, qui développe sur bien des points l'ouverture et la tolérance. » Et le président d'ajouter : « L'espace des libertés progresse. Ce sont des signaux encourageants que je veux saluer. »

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Quarante-huit heures plus tard, rebelote. « Tout n'est pas parfait en Tunisie certes, admet Sarkozy, mais je veux le dire aussi, parce que je le pense, quel pays peut s'enorgueillir d'avoir autant avancé en un demi-siècle sur la voie du progrès, sur la voie de la tolérance et sur la voie de la raison ? » Oui, progrès, tolérance, raison... La Tunisie avance dans toutes ces directions, jure le président français. Trois ans plus tard, au lendemain de la chute de Ben Ali, le rappel de ces fortes phrases résonne étrangement

L'épisode du vol d'un yacht en Corse par le neveu préféré de Leila, Imed Trabelsi, va illustrer la complicité entre l'Élysée et le Palais de Carthage, comme cela a été révélé dans *La Régente de Carthage.* « J'en ai des Ferrari, des limousines, mais même ma femme ne me fait pas bander comme le bateau. C'est un diamant brut. » En cette matinée de mai 2006, Imed Trabelsi est heureux aux commandes d'un yacht de luxe, le *Beru Ma,* dans le joli port de Sidi Bou Saïd. Le navire a été volé dans le port de Bonifacio en Corse

et, hélas pour Imed, il appartient à Bruno Roger, patron de la banque Lazard frères et ami intime de Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy. Avec l'aide de détectives avisés, le banquier va avoir les moyens de retrouver la trace du voleur de yacht, un « voyou de grande envergure qui bénéficie d'une totale impunité », souligne l'enquêteur privé Jean-Baptiste Andreani.

Le neveu de la présidente, qui symbolise à lui seul l'entourage mafieux qui a peu à peu gangrené le Palais de Carthage, est très vite confondu par l'enquête menée par la justice française. En avril 2009, le parquet d'Ajaccio requérait le renvoi en correctionnelle d'Imed Trabelsi pour « vol en réunion ». *Idem* pour son frère Moez et pour les malfrats que les deux neveux Trabelsi avaient commandités.

Leila Trabelsi va multiplier les démarches auprès de l'Élysée pour sauver la tête de son cher neveu. Elle va d'ailleurs y parvenir, au mépris des procédures judiciaires habituelles dans ce genre de dossier. En août 2009, le procureur général de Corse annonce en effet que les deux Trabelsi ne seront pas cités à comparaître devant la justice française, au motif que la Tunisie n'extrade pas ses ressortissants. Pas plus qu'elle n'a extradé Pierre Pasqua, le fils de Charles, condamné en septembre 2008 par un tribunal français et qui a trouvé refuge dans une magnifique villa de Sidi Bou Saïd, la charmante bourgade où justement le yacht du banquier français avait échoué...

Le mythe du « miracle économique » tunisien

Qui pouvait prévoir à Paris comme à Tunis que Ben Ali allait être renversé ? La rapidité de sa chute a surpris à peu près tout le monde. Dans les derniers mois de son règne, pourtant, le despote malade et usé était devenu autiste face aux frustrations de l'opinion. Les indices étaient là, bien visibles, qui témoignaient d'une montée de la contestation et des périls. Ainsi, en avril 2008, dans le bassin minier de Gafsa, dans le sud de la Tunisie, traditionnellement rebelle, les manifestations se multiplient et sont brutalement

réprimées par le pouvoir. Cette fois, pas d'embrasement général dans le pays ; une fois de plus, les rares connaisseurs du dossier tunisien à Paris et à Bruxelles jugent que Ben Ali a toujours la situation en main et qu'une opposition émiettée et laminée n'a pas les moyens de mettre en cause le pouvoir.

La crise économique aussi a joué dans l'affaiblissement du régime. Crise en partie importée, comme en témoigne la baisse continue des recettes du tourisme depuis 2009 (alors que 20 % des devises du pays en proviennent). Crise propre à l'économie tunisienne surtout, car le « miracle tunisien » tant vanté est en partie factice, comme le confirmaient les diplomates américains dans les télégrammes adressés au département d'État et que s'est procurés le site Wikileaks. Datés de la fin 2007 et de la mi-2008, ils notent que la bonne santé de l'économie ne doit pas faire illusion. La croissance est tirée par la consommation et le crédit. Pas par les investissements. L'épargne est faible et l'existence d'une classe moyenne florissante un « mythe », ajoute un des mémos américains : « Les temps sont durs pour elle, avec le chômage qui enfle, les salaires qui stagnent et les prix qui augmentent »

Le salut ne viendra pas des investissements étrangers. Les capitaux extérieurs servent à racheter des entreprises privatisées, pas à créer des sociétés et des emplois,, précise un autre document américain. « Plutôt que de créer ies emplois nouveaux dont l'économie a un besoin urgent, écrit un diplomate, les privatisations peuvent conduire à dessertes d'emplois, car la priorité des nouveaux managers consiste à transformer les entreprises publiques, souvent inefficaces, en firmes rentables. »

Or l'emploi, ou plutôt le manque d'emplois, est une des plaies du pays. En particulier concernant les jeunes : un jeune Tunisien sur trois âgé de moins de trente ans est au chômage. C'est le plus mauvais score des pays du Maghreb. Avoir fait des études supérieures ne sert à rien. Chaque année, 60 000 à 70 000 jeunes arrivent sur le marché du travail un diplôme universitaire en poche. Or, l'économie tunisienne ne crée que 40 000 emplois - souvent sous-qualifiés - principalement dans les centres d'appels

téléphoniques, le textile et le tourisme. « Officiellement, il y a 130 000 diplômés chômeurs, observe l'économiste Hassine Dimassi, ministre démissionnaire du premier gouvernement d'union nationale. Je dis qu'il y en a environ 300 000, ce qui est énorme rapporté à la population totale 110 millions d'habitants]. La crise internationale a bon dos, alors que l'échec vient de l'incapacité de notre système éducatif à s'adapter au marché de l'emploi[6]. »

Ces jeunes diplômés sans emploi, on les retrouve essayant de joindre les deux bouts en faisant des petits boulots, avec leurs rêves brisés d'ascension sociale : guides touristiques improvisés, gardiens de parking, marchands des quatre saisons... C'était le sort de Mohamed Bouazizi, le jeune diplômé chômeur dont l'immolation déclenchera la révolte qui allait emporter Ben Ali et, avec lui, la « Famille ».

Zouhair Yahyaoui, le blogueur martyr

Un autre facteur qui a favorisé l'ébranlement du régime est la naissance d'une forme nouvelle de dissidence, grâce à Internet et aux réseaux sociaux comme Facebook. « De tout le Maghreb, la Tunisie est le pays qui abrite la communauté la plus connectée à Facebook», explique ainsi l'universitaire Khadija Mohsen-Finan, enseignante en sciences politique[7]. Ben Ali, qui se piquait au début de son règne d'être un passionné d'informatique, avait cadenassé Internet. Les sites des ONG luttant pour les droits de l'homme et la liberté de l'information - Amnesty International, Reporters sans frontières, Fédération internationale des ligues des droits de l'homme... - étaient censurés. Impossible d'accéder aux contenus de l'ensemble de ces sites.

Ce que personne n'avait prévu, c'est que la mèche allait être allumée sur la Toile, que le pouvoir, dans sa paranoïa,

6. Florence BEAUGÉ, « Une répartition inégale des richesses », *Le Monde,* 20 janvier 2011.

7. Florence BEAUGÉ, « La question des diplômés chômeurs est la plaie de la Tunisie », *Le Monde,* 20 janvier 2011.

croyait pourtant contrôler... Le héros de cette révolution allait être un jeune blogueur d'une trentaine d'années, Zouhair Yahyaoui, le neveu de l'incorruptible juge Mokhtar Yahyaoui. Sous le pseudonyme d'Ettounsi (« le Tunisien »), ce diplômé d'économie au chômage lance avec succès au printemps 2001 un magazine en ligne rédigé en arabe dialectal : TUNeZINE, une allusion au prénom du président Ben Ali, Zine. « Les jeunes sont séduits par le ton insolent et le talent de ses cinq principaux animateurs, écrit *Le Monde.* Lorsque le président Ben Ali organise un référendum pour obtenir la bénédiction de ses sujets afin de briguer un quatrième mandat, TUNeZINE propose son propre référendum : "La Tunisie est-elle une république, un royaume, un zoo ou une prison[8] ?". »

Zouhair paye .très cher son insolence. Au terme d'une chasse à l'homme de plusieurs mois, il est arrêté, torturé et condamné à deux ans de prison pour « diffusion de fausses nouvelles, [...] vol et utilisation frauduleuse de moyens de communication ». Après dix-huit mois et trois grèves de la faim dans les geôles de Ben Ali, il est libéré. L'homme a changé. Les mauvais traitements, les jeûnes et la détention l'ont affaibli. Au printemps 2005, il meurt victime d'une crise cardiaque. Mais d'autres bloggeurs s'inspireront de son exemple et inscriront leur révolte sur la Toile.

À la fin des années 2000, la succession d'un Ben Ali vieillissant et malade s'annonce difficile. C'est Leila Trabelsi, la « régente de Carthage », qui prétend de façon de plus en plus ouverte orchestrer la succession en faveur d'un de ses protégés. Sur fond d'accaparement du bien public, de corruption et de menaces.

8. Florence BEAUGÉ, « Zouhair Yahyaoui, le pionnier des cyberdissidents », *Le Monde.* 20 janvier 2011.

L'« aveuglement » de l'ambassadeur de France face à l'affairisme sans borne du clan Trabelsi

Dans la triste fin de règne que vit alors la Tunisie, le clan Trabelsi montre une boulimie sans limite. Rares sont les marchés d'import-export, les gros containers en douane ou les ventes de terrains bien placés qui échappent à la convoitise de ses membres. Dans l'atonie des valeurs qui caractérise la Tunisie des époux Ben Ali, le luxe ostentatoire de Leila et de sa famille provoque un rejet de l'ensemble du peuple. Même la bourgeoisie de Tunis, traditionnellement prudente et légitimiste, se détache d'un régime qui, sous les auspices de la « régente », pourrait bien sombrer et se transformer en une république bananière proprement mafieuse.

De cet affairisme sans borne, de cette corruption à grande échelle - évaluée à un milliard de dollars par an par l'ONG Global Financial Integrity -, l'ambassadeur de France en Tunis, Serge Degallaix, ne voit rien. Interrogé sur la corruption par son collègue américain avec qui il déjeune quelques semaines après la visite de Nicolas Sarkozy à Tunis, en juillet 2007, le diplomate français est bien obligé d'admettre qu'elle existe, mais « moins que dans d'autres pays », jure-t-il la main sur le cœur. Qui plus est, M. l'ambassadeur « ne croit pas que Ben Ali soit conscient de l'ampleur du problème », peut-on lire dans un câble diplomatique américain.

M. Degallaix est certes myope, mais brillant analyste. Au même ambassadeur américain, il confie entre la poire et le fromage que « la Tunisie n'est pas une dictature » et que « ses dirigeants sont vraiment à l'écoute du peuple ». Le gouvernement « fait des progrès sur les droits de l'homme et la liberté », insiste-t-il. Avec des observateurs pareils, il n'est pas étonnant que ni l'Élysée ni le Quai d'Orsay n'aient vu monter la colère des Tunisiens contre un régime critiqué par tous, sauf par M. l'ambassadeur Degallaix.

Ce que n'a pas voulu ou pas su voir ce dernier, c'est que les prétentions de l'ex-première dame de Tunisie se heurtaient à trois fortes oppositions : le parti au pouvoir, le RCD, dont une majorité de cadres, fidèles à Ben Ali, ne

souhaitaient pas voir son épouse ou un de ses affidés accéder au pouvoir ; l'armée, inquiète de la dérive paranoïaque du régime ; et enfin les Américains, pour qui le clan présidentiel, selon les termes d'un télégramme diplomatique du département d'État, était devenu « quasi mafieux ». La bataille se tramait dans les coulisses du pouvoir, où une dissidence intérieure était en germe, qui allait conduire à l'ébranlement du régime.

Mais c'est bien la rue tunisienne qui aura raison finalement du président Ben Ali. Pour la première fois dans le monde arabe depuis les indépendances, un peuple chasse le tyran. À la surprise générale, le régime s'écroule comme un château de cartes, à une vitesse surprenante. De fait, alors que les manifestations se multiplient dans le pays, ce pouvoir autiste va révéler son incapacité à gérer l'événement. Sur le devant de la scène, la police tire et tue près d'une centaine de manifestants. Tandis qu'en coulisse, le clan présidentiel commence à préparer sa fuite. Dès le début janvier, trois hélicoptères sont prêts, sur le tarmac de l'aéroport de Tunis-Carthage, pour emmener Ben Ali et les siens à Malte, où un jet privé est prêt à s'envoler. Le président et sa femme ne veulent pas finir comme les Ceausescu en Roumanie. Le risque est réel : dès les premiers troubles, deux de leurs neveux, dont le fameux Imed, ont été agressés dans la rue.

Triste fin, à l'image de leur voracité ! Durant les vacances de Noël, le clan Trabelsi se retrouve à Dubaï, où a été placé le trésor de la famille, quelque 500 millions de dollars selon de très bonnes sources. Sans compter les 1 500 kilos d'or que Leila Trabelsi aurait volés à la Banque centrale de Tunisie pour les placer à l'étranger.

Hélas pour le couple présidentiel, personne à l'exception des Saoudiens n'accepte de recevoir le couple Ben Ali dans cette version moderne de la fuite à Varennes. Pas plus les autorités de Dubaï que les amis français du régime ne sont prêts à les accueillir. Pire, le gendre chéri de Leila, Sakhr Materi, est discrètement invité à quitter la France, où il fête l'anniversaire de son épouse Nesrine, la seconde fille de Ben Ali et de Leila, dans un hôtel d'Eurodisney. La Tunisie est

dans la rue et l'héritier présumé se réfugie avec sa famille dans un parc d'attractions ! Les Ben Ali, lâchés en un temps record, vont être poignardés même à Paris où, hier encore, ils étaient célébrés par l'ensemble de la classe politique et médiatique, à gauche comme à droite.

La « révolution de jasmin » de janvier 2011 - la vraie, pas le coup d'État de Ben Ali en 1987, qui avait déjà été ainsi baptisé par certains observateurs complaisants - a ainsi sonné comme un coup de tonnerre dans l'opinion mondiale. La Tunisie est vue désormais par beaucoup comme un formidable laboratoire pour la démocratie et le pluralisme dans le monde arabe. Si les Tunisiens gagnent leur pari, les Moubarak, Kadhafi, Mohammed VI et autres Berlusconi peuvent s'inquiéter. Et les amoureux de la liberté se réjouir.

Table

II. UN PAYS NORMALISÉ

Il est peu d'hommes qui, dans leur vie, peuvent dire qu'ils ont combattu le mal en personne, le mal incarné ! Mais je peux affirmer, quant à moi, que j'ai dû affronter cet étrange privilège, lorsque par un jour de printemps superbe, dont Tunis a le secret, mes camarades de *Y Initiative Démocratique* décidèrent de me propulser candidat à la présidentielle 2004 contre le dictateur Zine El Abidine Ben Ali qui dirigeait d'une main de fer mon pays, depuis plus de dix-sept ans déjà.

Nul ne se doutait parmi eux, qu'ils m'envoyaient en vérité, combattre les démons. Mais si tous en éprouvaient une indescriptible fierté d'avoir été les premiers à défier publiquement la tyrannie, il y avait quand même dans l'air, une appréhension muette, tant le défi nous paraissait grand, impensable, et même terrifiant d'avoir osé croiser le fer avec un autocrate absolu et combattre les cohortes mercenaires d'un Etat totalitaire et corrompu.

Bien des cassandres nous en avaient dissuadés, croyant l'entreprise aussi chimérique que compromettante à certains égards ; mais nous l'avions fait quand même ! Et j'avouerai, avec beaucoup d'émotion, que notre audace avait bien payé, dès lors que partout où j'allais, mes compatriotes me témoignaient une reconnaissance émouvante d'avoir pu en leur nom, une fois au moins dans leur vie, osé défier le Tyran, et d'avoir ouvert pour eux, la voie de la dignité et de la liberté.

En ce jour du 14 janvier 2011, jour de gloire s'il en fût, puisse les jeunes de notre peuple se souvenir de leurs aînés, ceux qui ont préparé de haute lutte, la révolution qui porte aujourd'hui, leur nom,

Mohamed Ali Halouani
Universitaire, homme politique

Prix: 10.000 D.T.





